

Synergies Pologne

Revue du GERFLINT

De la phraséologie aux genres textuels : état des recherches et perspectives méthodologiques

Coordonné par Teresa Muryn
et Iva Novakova



Synergies Pologne

Numéro 14 / Année 2017

De la phraséologie aux genres textuels :
état des recherches
et perspectives méthodologiques

**Coordonné par Teresa Muryn
et Iva Novakova**



REVUE DU GERFLINT
2017

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Pologne est une revue francophone de recherche en sciences humaines et sociales particulièrement ouverte aux travaux de sciences du langage, de linguistique, de littérature, d'anthropologie et de sciences de l'éducation.

Sa vocation est de mettre en œuvre, en Pologne et dans la région de l'Europe Centrale, le *Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone* en Réseau du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants: défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © **Synergies Pologne** est une revue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La Rédaction de *Synergies Pologne*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Toute fraude scientifique (plagiat, auto-plagiat) sera communiquée à l'entourage universitaire et professionnel du signataire de la proposition d'article. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : annuelle

ISSN 1774-7988 / ISSN de l'édition en ligne : 2261-3455

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur émérite, Université de Rouen, France

Présidente d'Honneur

Teresa Muryn, Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

Rédactrice en chef

Malgorzata Niziolek, Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

Secrétaire de publication

Piotr Pieprzycza, Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

Rédacteurs linguistiques

Luc Leguérinel, Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

Titulaire et éditeur : GERFLINT

Siège en France

GERFLINT

17, rue de la Ronde mare

Le Buisson Chevalier

27240 Sylvains-les-Moulins - France

www.gerflint.fr

gerflint.edition@gmail.com

Siège de la Rédaction en Pologne

Uniwersytet Pedagogiczny - Instytut

Neofilologii, ul. Podchorążych 2, 30-084 Kraków

Contact :

synergies.pologne@gmail.com

Comité scientifique

Krzysztof Bogacki (Université de Varsovie, Pologne), Salah Meiri (Université Paris 13, France), Ryszard Siwek (Université Pédagogique de Cracovie, Pologne), Teresa Tomaszewicz (Université d'Adam Mickiewicz de Poznań, Pologne), Małgorzata Pamuła-Behrens (Université Pédagogique de Cracovie, Pologne), Iva Novakova (Université Stendhal Grenoble III, France), Jan Goes (Université d'Artois, France), Pedro Mogorrón Huerta (Université d'Alicante, Espagne), Larissa Muradova (Université Pédagogique de Moscou, Russie), Dirk Siepmann (Université d'Osnabrück, Allemagne).

Comité de lecture

Fabrice Marsac (Université d'Opole, Pologne), Elżbieta Gajewska (Université Pédagogique de Cracovie, Pologne), Urszula Paprocka (Université Catholique de Lublin, Pologne), Lidia Miladi (Université Stendhal Grenoble III, France), Olivier Kraif (Université Stendhal Grenoble III, France), Anna Krzyżanowska (Université Marie Curie-Skłodowska de Lublin, Pologne), Stanisław Jasionowicz (Université Pédagogique de Cracovie, Pologne), Galina Belikova (Université Pédagogique de Moscou, Russie).

Évaluateurs invités pour ce numéro

Samir Bajric (Université de Bourgogne), Othman Ben Taleb (Université Tunis El-Manar), Xavier Blanco (Université Autonome de Barcelone), Peter Blumenthal (Université de Cologne), Krzysztof Bogacki (Université de Varsovie), Joanna Cholewa (Université de Białystok), Laetitia Gonon (Université Grenoble Alpes), Gaston Gross (Université Paris 13 Nord), Dominique Legallois (Université Paris Sorbonne Nouvelle), Renata Niziolek (Université Pédagogique de Cracovie), Gilles Philippe (Université de Lausanne), Ewa Pilecka (Université de Varsovie), Marie-Paule Jacques (Université Grenoble Alpes), Wojciech Prążuch (Université Pédagogique de Cracovie), Mojca Pecman (Université Paris Diderot), Agnès Tutin (Université Grenoble Alpes), Katarzyna Wołowska (Université Catholique de Lublin), Grazyna Vetulani (Université Adam Mickiewicz de Poznań).

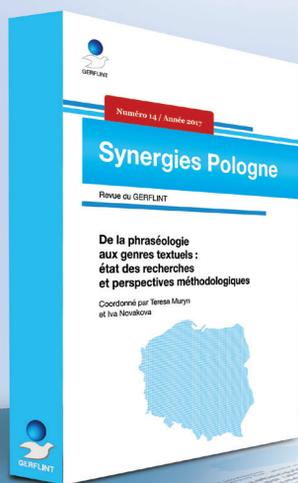
Patronages et partenariats

Université Pédagogique de Cracovie, Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (USA), ProQuest (UK).

Numéro financé par le GERFLINT avec la participation de l'Université Pédagogique de Cracovie pour la diffusion de l'édition imprimée.

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Pologne n° 14 / 2017
<http://gerflint.fr/synergies-pologne>



Indexations et références

Data.bnf.fr
DOAJ
EBSCOhost : Communication Source
Ent'revues
ERIH Plus
Héloïse
Index Copernicus
JournalSeek
MIAR
Mir@bel
MLA
PBN (Polska Bibliografia Naukowa)
ROAD (ISSN)
SHERPA-RoMEO
Ulrich's periodicals

Revue évaluée par le Ministère Polonais de la Science et de l'Enseignement Supérieur (partie B) :
http://www.nauka.gov.pl/g2/oryginal/2015_12/57768c2cb322779eb01734014ff4be38.pdf

Synergies Pologne, comme toutes les *Revues Synergies du GERFLINT*, est indexée par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (Pôle de soutien à la recherche) et répertoriée par l'ABES (*Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, Catalogue SUDOC*).

Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité

De la phraséologie aux genres textuels : état des recherches et perspectives méthodologiques

Coordonné par Teresa Muryn
et Iva Novakova

Sommaire

Teresa Muryn, Iva Novakova	7
Avant-Propos	
Francis Grossmann	13
Du rituel social aux motifs : la scène de présentation interpersonnelle dans le roman	
Iva Novakova, Julie Sorba	29
À la recherche des motifs autour de meurtre, crime, assassinat dans le roman policier contemporain	
Olivier Kraif	43
Traduire le polar : une étude textométrique comparée de la phraséologie du roman policier en français source et cible	
Teresa Muryn, Małgorzata Niziołek	61
L'intertexte dans le roman policier	
Alicja Hajok	73
A propos de structures polyprédicatives du type comparatif	
Katarzyna Gabrysiak	81
Structures lexico-syntaxiques exprimant le but dans l'écrit scientifique	
Małgorzata Niziołek	93
Les procédés de l'intensification de la peur dans la littérature fantastique du XIXe et du début du XXe siècle	
Lidia Miladi	107
Quelques marqueurs contribuant au renforcement de la mise en relief dans les slogans publicitaires	
Anna Krzyżanowska	121
Innovations phraséologiques dans la presse écrite	

Yauheniya Yakubovich	133
Le défigement dans le discours poétique : régularités observées dans un corpus multilingue	
Frédérique Brin-Henry, Marie Laurence Knittel	147
Le nom <i>difficulté(s)</i> et ses verbes introducteurs dans les écrits scientifiques en orthophonie	
Safa Zouaidi	161
La combinatoire des verbes d'émotion exprimant la colère et l'admiration en français et en arabe (analyse fonctionnelle)	
Joanna Jereczek-Lipińska	179
Le questionnement comme procédé et stratégie de polémique politique utilisés dans les <i>Questions au Gouvernement</i>	

Annexes

Profils des contributeurs	195
Projet pour le n° 15 / 2018.....	199
Consignes aux auteurs.....	201
Le GERFLINT et ses publications.....	205



ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

Avant-propos

Teresa Muryn

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

Iva Novakova

Université Grenoble Alpes, France

Comme son titre l'indique, ce numéro de *Synergies Pologne* a pour objectif de croiser constats et réflexions sur des structures préfabriquées, souvent analysées sous d'autres appellations telles que : séquences figées (Gross 1996, Mejri 1997), collocations (Firth 1957, Halliday 1961, Tutin & Grossmann 2002), colligations (Hoey 2005), segments répétés (Salem 1986) et quasi-segments répétés (Bécue 1996), unités lexicales étendues (Sinclair 2004), séquences ou patrons formulaires (Biber 2009), routines discursives (Née, Sitri & Veniard 2014), matrices lexicales (Anscombe 2011), patrons (Hunston & Francis 2000), constructions (Fillmore 1988 ; Bouveret & Legallois 2012 pour le français), constructions préformées (Schmale 2013), motifs lexico-syntaxiques (Legallois, 2012, Longrée & Mellet, 2013). Ces structures permettent, entre autres, de caractériser un genre ou un sous-genre textuel particulier : scientifique, journalistique, publicitaire, littéraire, etc. Ainsi, par exemple, les recherches menées par le groupe DiSem (Discours Inférence Sémantique) de l'Université Pédagogique de Cracovie (T. Muryn, M. Niziołek, A. Hajok, W. Prażuch, K. Gabrysiak) visent à dégager une matrice lexico-syntaxique du roman policier qui se réalise à travers des structures plus ou moins fixes propres à ce genre. D'autres recherches sur la phraséologie spécifique du roman contemporain (français, anglais, allemand) sont actuellement menées dans le cadre du projet franco-allemand ANR DFG Phrasérom (2016-2020), co-dirigé par I. Novakova (Lidilem, Université Grenoble Alpes) et D. Siepmann (Université d'Osnabrück).

Plus généralement, un texte peut être vu comme une construction de séquences préfabriquées qui résultent d'une série d'opérations rhétorico-lexico-syntaxiques. Comprendre un texte signifie donc le percevoir comme un tout constitué de fragments successifs formant des sous-ensembles à l'intérieur du texte. La reconnaissance d'un texte comme appartenant à tel ou tel sous-genre passerait donc par la perception d'un plan du texte, et aussi par l'identification de séquences qui lui sont propres. Une telle position implique qu'une nouvelle vision de l'analyse linguistique doit être adoptée : celle qui, comme l'a dit Mejri (2005), permettrait de réunir dans une analyse homogène les trois niveaux traditionnels de la description

linguistique : la syntaxe, la sémantique et l'analyse du discours. D'ailleurs, D. Legallois et A. Tutin ont déjà observé « un tournant phraséologique de la linguistique et [...] une extension du champ phraséologique » (2013 : 19), en montrant que les approches traditionnelles délimitant les unités lexicales s'avèrent insuffisantes. Se dégage donc des recherches récentes un postulat partagé de l'existence de structures préfabriquées composées d'au moins deux unités pouvant subir une variation lexicale et/ou morpho-syntaxique. Plus généralement, cette approche globale (rhétorico-lexico-syntaxique) engage une réflexion autour des problématiques suivantes :

- la détection et la délimitation des structures représentatives pour un (sous-)genre ;
- le recueil des structures préfabriquées ;
- les outils de traitement des données permettant l'extraction de structures préfabriquées ;
- la représentativité des corpus ;
- les particularités linguistiques et stylistiques des structures lexico-syntaxiques dégagées.

Toutes convergences et divergences prises en compte, les contributions réunies dans ce volume privilégient quelques axes de recherches qui s'enrichissent mutuellement. Une partie des contributions appliquent une approche corpus-driven pour identifier des motifs textuels spécifiques à l'aide de méthodes lexico-statistiques et visent ainsi à mieux caractériser les genres littéraires à travers la phraséologie étendue. Une autre série d'articles ont choisi la perspective inverse : ils prennent comme point de départ la notion de genre (romans fantastiques ou policiers, contes pour enfants, écrits scientifiques) afin d'identifier des séquences phraséologiques préfabriquées (unités polylexicales, motifs) qui leur sont propres, en étudiant leurs propriétés syntaxiques et sémantiques. Une troisième série de travaux se concentrent sur le rôle pragmatico-syntaxique des moyens linguistiques exploités dans le discours journalistique, publicitaire ou dans la poésie, dans le but de mettre en relief ou de réinterpréter les séquences phraséologiques identifiées. D'autres encore cherchent à dégager un modèle pour l'analyse des collocations dans une perspective fonctionnelle alliant les niveaux sémantique, syntaxique et discursif.

Le texte littéraire a attiré l'attention de plusieurs auteurs. **Francis Grossmann**, à partir d'un double corpus constitué de romans de Georges Simenon et Patrick Modiano, cherche à identifier quelques-uns des motifs lexicaux liés à la scène de présentation en s'intéressant à leur rôle dans l'économie narrative. Ayant repéré les scènes de présentation dans le corpus, puis isolé les motifs les plus productifs à partir d'indices syntaxiques et lexicaux, il constate que certains motifs semblent

propres aux présentations en tant qu'acte de communication, d'autres, comme le motif de la *fausse identité* apparaissent plus directement liés à l'univers des romanciers étudiés.

Trois contributions ont pris pour cible le roman policier. Ce genre a inspiré **Iva Novakova** et **Julie Sorba** qui proposent de distinguer les trois lexies synonymes *meurtre*, *crime* et *assassinat* en recourant aux méthodes développées par la linguistique outillée au sein d'un corpus de romans policiers contemporains en langue française. L'identification de séquences phraséologiques (unités polylexicales, motifs) construites autour de ces trois lexies ainsi que l'étude de leurs propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives permettent de mettre en relief les points communs, mais aussi les comportements différents des trois synonymes.

Partant du même cadre de recherche, **Olivier Kraif** propose une étude textométrique comparée entre un corpus de romans policiers écrits en français, et un corpus de romans s'inscrivant dans le même sous-genre, mais traduits depuis l'anglais. L'auteur fait l'hypothèse que le corpus de traductions peut être exploité dans une perspective de linguistique de corpus, tout comme les textes originaux, afin d'étudier le sous-genre littéraire en question - contrairement à la tradition de la linguistique de corpus, qui préfère recourir à des corpus comparables plutôt qu'à des corpus de traductions, jugés peu fiables.

Teresa Muryn et **Małgorzata Niziołek**, s'inscrivant dans la méthodologie du Groupe de recherche DiSem (Université Pédagogique de Cracovie), réfléchissent sur la fonction des genres inclus dans le roman policier. Elles analysent deux intertextes : l'interrogatoire qui fait partie intégrale de l'enquête policière et le fait divers qui appartient au discours journalistique. Construits en grande partie de formules toutes faites qui les identifient, les deux semblent servir de marqueurs ouvrant l'accès à des scènes constitutives du roman policier.

Cette même méthodologie, s'appuyant sur l'hypothèse selon laquelle la détermination de la structure globale du message, de sa forme et de son but rhétorico-argumentatif devrait précéder toute analyse lexico-syntaxique, a inspiré les analyses de Alicja Hajok, de Katarzyna Gabrysiak et de Małgorzata Niziołek.

Alicja Hajok se penche sur les caractéristiques linguistiques des contes pour enfants qui se présentent comme un texte facile à reproduire. Elle y dégage des structures lexico-syntaxiques récurrentes qui créent une sorte d'échafaudage sur lequel est fondé le texte. Pour illustrer ses propos, elle se limite aux structures lexico-syntaxiques du type dit comparatif.

Katarzyna Gabrysiak a pour objectif de dégager les structures lexico-syntaxiques se rapportant au concept de finalité dans l'écrit scientifique. Après avoir présenté les structures en question sous forme de tableaux suivies d'exemples tirés d'un corpus de textes scientifiques, elle analyse leur distribution en fonction des parties textuelles où elles apparaissent.

Małgorzata Niziołek se donne pour but d'analyser le sentiment de peur dans la littérature fantastique en langue française du XIX^e siècle et du XX^e siècles. La peur est un sentiment intense et se réalise dans le texte, entre autres, à travers divers exposants récurrents de l'intensité. L'auteur trouve légitime de considérer l'intensification de la peur comme une marque du fantastique.

Pour illustrer les effets qu'une combinaison de moyens linguistiques peut apporter à un genre précis ou bien les moyens linguistiques que l'on exploite dans la construction d'un genre, certains auteurs ont retenu les procédés comme la mise en relief du contenu d'un énoncé publicitaire, le défigement ou la réinterprétation des séquences figées au sein du discours journalistique ou poétique.

Lidia Miladi montre que le système de la langue française contient une large panoplie de moyens linguistiques, combinables entre eux, qui permettent de construire la mise en relief du contenu d'un énoncé publicitaire. Outre la segmentation, la présence du pronom personnel indéfini « on », des déictiques ainsi que l'ajout de certains types d'adverbes, notamment intensifs et focalisateurs jouent un rôle syntactico-pragmatique de premier rang. De même, la présence des marqueurs totalisants comme *tout(e)* et *tous* renforce l'effet d'intensification.

Anna Krzyżanowska met en évidence les dimensions sémantique, stylistique et culturelle des séquences figées utilisées dans le discours journalistique. Partant du constat que leur signification globale n'est pas « définie comme produit achevé », elle montre à travers les emplois innovés de ces signes comment leur sens se re-construit en contexte. L'analyse des innovations l'amène à la conclusion que l'émergence de nouveaux effets de sens est due à diverses associations ou imbrications de sens dénotatifs, connotatifs et contextuels.

Yauheniya Yakubovich aborde le problème du défigement dans des textes poétiques en six langues différentes. Après avoir présenté quelques notions théoriques servant de base à son étude, elle analyse certaines régularités sémantiques et stylistiques du défigement observées à partir de son corpus multilingue.

L'analyse fonctionnelle des collocations dans deux corpus différents (revues orthophoniques et textes journalistiques) intervient dans la contribution de Frédérique Brin-Henry et Marie Laurence Knittel et dans celle de Safa Zouaidi.

La fréquence remarquable du nom *difficulté(s)* dans les écrits professionnels et scientifiques d'orthophonistes a conduit **Frédérique Brin-Henry** et **Marie Laurence Knittel** à engager des analyses syntactico-sémantiques des occurrences de ce nom dans des syntagmes servant à décrire les pathologies du langage rencontrées par ces professionnels de santé. En particulier cet article retrace des observations relatives à l'emploi des verbes se situant dans le contexte gauche de *difficulté(s)*. On trouvera ainsi des verbes-supports (de ressenti, de manifestation, ou d'état), mais également des verbes mettant en évidence des actions d'analyse ou de traitement de la difficulté.

Quant à l'article de **Safa Zouaidi**, son principal enjeu est d'aboutir à un modèle intégratif fonctionnel pour l'analyse des collocations du type V d'affect + adverbe en français et en arabe. Elle analyse deux verbes d'émotion (*énerver* et son équivalent [ʕaydaba] et deux verbes de sentiment (*admirer* et son équivalent [ʔaʕzaba]). D'une part, les dimensions sémantiques véhiculées par les collocatifs verbaux sont systématiquement reliées à la syntaxe. D'autre part, le travail propose une analyse qui se situe à l'interface entre les niveaux syntaxique et discursif.

Enfin, en rapport avec la structuration globale du texte, la contribution de **Joanna Jereczek-Lipińska**, issue des analyses discursive et logométrique du discours politique parlementaire français, établit les spécificités polémiques du discours parlementaire à travers le questionnement tel qu'il est pratiqué dans l'exercice des *Questions au Gouvernement* et souligne l'importance non négligeable, au sein du discours français, des formules répétitives, des séquences figées et des séquences répétées.

À travers la richesse des genres textuels et des approches linguistiques mises en oeuvre pour les caractériser, ce numéro propose un panorama des recherches actuelles menées en phraséologie étendue et contribue à la réflexion engagée depuis une dizaine d'années dans ce domaine.



ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

Du rituel social aux motifs : la scène de présentation interpersonnelle dans le roman

Francis Grossmann

Lidilem, Université Grenoble Alpes, France
francis.grossmann@univ-grenoble-alpes.fr

Résumé

Dans les romans - tout comme dans la vie - un personnage peut être amené à « faire les présentations » ou à être présenté à d'autres. Ces présentations interpersonnelles revêtent généralement la forme d'une séquence préfabriquée, avec des formules toutes faites. Leur caractère banal ne doit pas masquer les enjeux qu'elles revêtent : elles jouent souvent un rôle dans la dynamique narrative, tout en inscrivant le rituel social dans la mimesis romanesque. A partir d'un double corpus constitué de romans de Georges Simenon et Patrick Modiano, l'étude cherche à identifier, lors de ces séquences à travers lesquelles un personnage se présente ou est présenté à d'autres, quelques-uns des motifs - de statut lexico-syntaxique, mais aussi littéraire - comme celui de la 'fausse identité', liés à la scène de présentation en s'intéressant à leur rôle dans l'économie narrative.

Mots-clés : Simenon, Modiano, motif lexical, motif littéraire, présentations interpersonnelles

Introducing someone: stereotypical formulas and conversational routines in novels

Abstract

Introducing someone involves the use of conventionalized or prefabricated multiword expressions. Thus, the present study aims to identify these phraseological elements in a corpus composed of novels written by two contemporary French writers, Georges Simenon and Patrick Modiano. With a top-down approach, we first extracted the parts of texts in which a character introduces someone or introduces her/himself. Second, on the basis of syntactic and lexical markers, we have isolated lexical patterns that frequently appear when someone «makes presentations». A key output from the study is the fact that if some of these multiword patterns are specific to the act of presenting someone, others, such as the pattern of «false identity», are used more specifically by both authors.

Keywords: Simenon, Modiano, lexical patterns, narrative motif, introducing someone

Introduction

Les études narratologiques ont encore insuffisamment exploité les outils d'analyse construits par l'analyse conversationnelle. Cela s'explique aisément : l'objet du romancier n'est pas de mimer les conversations telle qu'elles se tiennent dans la vie sociale. La représentation des interactions des personnages, à travers les dialogues au discours direct ou par le truchement du discours rapporté, répond à un but plus complexe, lié à l'écriture même du récit, qu'il s'agisse de donner à voir des manières de dire ou de penser des personnages mis en scène, de rompre le fil du récit tenu par le narrateur pour faire surgir l'événement d'une conversation, ou encore de fournir des grilles interprétatives sur les comportements. La scène de présentation interpersonnelle représente de ce point de vue un élément particulièrement précieux, parce qu'elle est souvent l'occasion d'introduire un nouveau personnage, ou de montrer comment le personnage principal ou un personnage secondaire s'agrège à un groupe social qu'il ne connaît pas. Existe-t-il des différences dans la manière de « faire les présentations » en fonction de l'importance du personnage dans l'histoire ? Un personnage secondaire est-il introduit de la même façon qu'un personnage important ? Toutes ces questions mériteraient des études précises. Dans ce qui suit, nous privilégierons une autre piste de recherche : celle qui vise à comparer, à partir de cet observatoire très spécifique que représente la scène de présentation, analysée en « motifs », la manière dont s'élabore l'univers fictionnel spécifique d'un écrivain. Modiano admirait Simenon, et l'on peut trouver quelques points communs à leurs mondes fictionnels. Cependant, comme nous allons le voir, rien de plus différent chez eux que la manière dont leurs personnages sont présentés ou se présentent à travers le rituel social des présentations.

1. Les présentations interpersonnelles dans l'interaction sociale

Dans la vie sociale, les présentations sont un « rituel d'accès » (Picard, 1996, p.109) qui permet d'instituer l'autre « partenaire légitime, clairement identifié et statutairement situé » (ibid.). Elles offrent ainsi la possibilité à l'individu présenté d'entrer en communication avec un individu ou avec un groupe d'individus en préservant, comme dit Goffman (1973), ses faces positives ou négatives : les présentations définissent un contrat de communication qui autorise les interlocuteurs à en savoir un peu plus sur leur compte respectif sans les obliger pour autant à approfondir la relation ainsi établie. D'une manière schématique, nous proposons de distinguer en premier lieu deux grands types de réalisation : les autoprésentations et les hétéoprésentations. Les hétéoprésentations sont des présentations médiées (elles s'effectuent par l'entremise d'un individu tiers) ; les autoprésentations consistent à se présenter soi-même spontanément à autrui, parfois mais non obligatoirement en obtenant la réciproque.

Du point de vue pragmatique, les présentations mobilisent fréquemment le verbe *présenter* utilisé dans sa valeur performative, à la première personne du présent, avec trois arguments auxquels correspondent trois rôles sémantiques : le ou la *présentateur(e)*, le ou la *présenté-e* et *celui ou celle à qui l'on présente quelqu'un*. Comme nombre de rituels d'interaction, les présentations se présentent généralement sous la forme d'une séquence préfabriquée comportant des formules toutes faites. Aux différents types sont ainsi associées des séquences phraséologiques spécifiques. Par exemple, une forme possible de présentations médiées (présentation d'un individu à un autre individu par un tiers) est formée d'un échange comportant deux ou trois tours de parole (tableau 1) :

1	X [Appellatif : Nom, prénom... de X] Y [Appellatif : Nom, prénom... de X]	<i>je [vous, te] présente</i> <i>je [vous, te] présente</i>	Y [Titre, fonction ... : <i>Monsieur, Madame, le professeur Y, Y le mari de Cécile ...</i>] X [Titre : <i>Monsieur, Madame,...</i>]
2	: Formule de politesse de X (à qui est présenté Y)	: [<i>Je suis</i>] <i>enchanté ! [ravi de faire votre connaissance ... Enchanté, j'ai beaucoup entendu parler de vous, Ah, c'est vous le célèbre musicien ! etc.]</i>	
3	Formule de politesse de Y (à qui est présenté X)	<i>Enchanté moi aussi (ravi, tout le plaisir est pour moi, etc..).</i>	

Tableau 1 : Séquence phraséologique liée à la présentation médiée

Comme on le remarque, les formules stéréotypées mobilisées sont parties prenantes de structures impliquant des places à remplir, qui peuvent être assez libres. Même le verbe performatif verbal peut être remplacé par un présentatif (*c'est Jean ...*) ou par la simple mention du nom propre. Elles sont également fortement tributaires du contexte social dans lequel se déroulent les présentations, qui peuvent être dans certains cas beaucoup moins formelles que la séquence présentée dans le tableau 1. Enfin dans l'interaction face à face, les présentations sont accompagnées de gestes de pointage et de mimogestualité (sourires, regards, déplacement vers l'interlocuteur), ce que le romancier peut traduire ou pas par des commentaires ou des didascalies dans sa mise en scène romanesque.

2. La scène de présentations dans l'économie narrative

Les présentations sont un moyen commode pour le romancier ou le nouvelliste d'introduire un nouveau personnage dans le récit, en signalant certaines caractéristiques de son identité sociale, ce qui est particulièrement important dans les

romans réalistes et naturalistes du XIX^e siècle, ou pour tout roman donnant à voir la comédie sociale, comme dans cet extrait de *Dimanches d’Août* de Modiano :

(1) *Il se pencha vers moi et me tendit le bras.*

– *Frédéric Villecourt... Enchanté... Je suis le mari de Sylvia.*

Sylvia a ouvert la bouche pour me présenter. Je ne lui ai pas laissé le temps de prononcer mon nom et j’ai dit simplement :

– *Enchanté moi aussi...*

Dans l’extrait, la fonction d’identification sociale est bien remplie, le personnage qui s’auto-présente fournissant à la fois son nom et un moyen de le relier à une personne déjà connue du narrateur. Mais l’on observe un autre aspect, typiquement modianesque, qui montre comment l’auteur joue sur les codes à ses propres fins narratives. D’une part, l’autoprésentation de Villecourt est suivie par une tentative de présentation médiée qui n’aboutit pas, le narrateur préférant éviter que soit mentionné et son nom et une quelconque identité sociale, pour se limiter à la simple formule de politesse. Les présentations révèlent ici les thématiques propres à l’univers de Modiano : la peur du dévoilement de l’identité, correspond souvent chez ses personnages à la fois à un sentiment de culpabilité diffus et au refus d’être réduits à un nom et à un statut social.

3. Objectifs et méthodes

3.1 Segments répétés, motifs lexicaux-syntaxiques, motifs littéraires

Les travaux récents en phraséologie (voir par ex. Legallois et Tutin, 2013) montrent que l’analyse doit être en mesure aujourd’hui de dépasser la simple appréhension linéaire d’expressions ou de blocs lexicaux, figés ou semi-figés pour mieux comprendre comment traiter des phénomènes dans lesquels des formes stéréotypées entrent dans des structures plus souples et multi-niveaux. La notion de *motif* « permet ainsi de traiter des ensembles d’éléments fixes et variables susceptibles d’accompagner la structuration textuelle et, simultanément, de caractériser des textes de genres divers, voire de permettre la détection, au sein du même texte, des passages de registres différents ». (Longrée et Mellet, 2013 : 66). Les chercheurs peuvent, dans cette perspective, adopter une méthode ascendante en dégagant les motifs à partir de *n-grams*¹ ou d’autres types de séquences, regroupés ensuite en fonction de leurs constructions syntactico-sémantiques² et de leurs fonctions rhétoriques.

Une démarche complémentaire, descendante, consiste à partir d’unités discursives définies a priori sur la base de leur fonction rhétorique et communicationnelle

(ici nos scènes de présentations), pour observer les différentes réalisations linguistiques. Il est possible de combiner cette entrée « large », permettant l'identification des séquences discursives, avec l'identification des motifs syntactico-lexicaux d'un empan plus restreint. L'analyse peut ensuite s'élargir au plan narratif et stylistique, en se fondant sur un autre sens du mot *motif*, littéraire cette fois : dans la tradition narratologique et folkloriste, le terme renvoie à une séquence narrative stéréotypée propre à un genre. Suivant la présentation que fait Klauber de la notion pour l'*Encyclopaedia Universalis*, le terme *motif* se fonde toujours sur une certaine tension narrative, qui peut se manifester de manière concrète (le motif du « cœur mangé ») soit plus abstraite (« l'amitié déçue »). On peut penser que les différentes briques que représentent les motifs lexicaux repérés pour chacun des deux romanciers s'incarnent dans des motifs de ce type, chaque romancier développant ses propres motifs dans la scène de présentation. Il sera donc intéressant, sur un plan plus stylistique, d'interroger les variations que revêt la scène de présentation chez deux écrivains contemporains et, si possible, nous analyserons les raisons de ces différences et les effets produits sur le lecteur³.

3.2. Présentation du corpus

Pour étudier ces deux aspects, nous nous sommes appuyé sur un double corpus, composé d'œuvres de Simenon et de Modiano, et dont nous résumons les caractéristiques dans le tableau 2.

Corpus Simenon	Corpus Modiano
27 romans en format électronique (publications entre 1930 et 1970) : 1 014 363 mots	27 romans en format électronique (quasi-totalité de l'œuvre romanesque à ce jour, publications entre 1968 et 2014) : 861 801 mots
Corpus complémentaire : 4 volumes parus chez Omnibus (réédition de romans publiés) entre 1931 et 1971.	Corpus complémentaire : 1 roman en format papier (<i>Mémory Lane</i> , paru chez Hachette-POL)

Tableau 2 : Présentation des corpus construits pour l'étude

A priori, tout semble opposer les deux auteurs. Avec Simenon, on a affaire à une littérature de genre (roman policier), qui s'étale sur une longue période (dans notre corpus, de 1930 à 1970), tandis que celle de Modiano, fraîchement auréolée par le prix Nobel, peut apparaître comme appartenant plus directement à la littérature générale. L'œuvre se concentre pour l'instant sur une période plus courte (entre 1968 et 2014). Cette opposition recouvre cependant certaines parentés, et Modiano a lui-même revendiqué l'héritage de Simenon. Les deux auteurs partagent le goût d'une écriture sobre (Simenon), voire minimale, ou blanche (Modiano), avec

une même quête de dépouillement et le refus du pathos. L'écriture de Simenon, qui se déploie sur une longue période, a davantage évolué que celle de Modiano, même si cette dernière comporte également des évolutions stylistiques. La seule transformation vraiment nette, reste cependant, chez ce dernier, la rupture de ton observée par rapport à la toute première période (celle du premier roman, *La Place de l'Etoile*, dont le style était plus échevelé). Enfin, on rencontre dans les deux œuvres des proximités thématiques : la question de l'identité, et les fausses apparences, la présence de « losers », les quartiers urbains. Bref, il nous a semblé, malgré le biais induit par la périodisation, qu'il y avait suffisamment de différences mais aussi de proximités entre les deux œuvres pour qu'une comparaison des scènes de présentation présente de l'intérêt, d'autant que l'importance accordée par les deux romanciers aux noms des personnages et à la thématique de l'identité (le bottin étant vu comme un moyen de peupler le monde textuel) devrait favoriser non seulement la récurrence des présentations, mais aussi leur importance dans l'économie narrative.

3.3. Le repérage des scènes de présentation

Nous avons choisi de limiter notre enquête aux scènes de présentation explicitement thématiques comme telles, c'est-à-dire comportant le verbe *présenter* ou le dénominal *présentation*. Pour ce faire, ont été extraits dans le corpus tous les mots formes des lemmes *présenter* et *présentation* de manière à obtenir à la fois les formes verbales et le dénominal *présentation*. Nous avons ensuite procédé à un tri manuel pour éliminer les occurrences non pertinentes. Même si l'utilisation de ces marqueurs est très fréquente, on peut trouver des scènes de présentations ne comportant pas le verbe *présenter*, ni son dénominal, comme dans cet extrait :

(2) *Il me tendit la main.- Enchanté, monsieur. Jean Heurteur. (Modiano, Rue des boutiques obscures)*

Un certain nombre d'indices lexicaux permettent en effet de repérer les scènes de présentation ne comportant ni le verbe *présenter* ni le dénominal *présentation* : outre les simples formules de politesse (du type *enchanté, très honoré, ravi de faire votre connaissance...*), on peut évoquer les présentatifs (*voici, c'est...*), le verbe être à la première personne (*je suis*) lorsqu'ils se combinent avec un nom de personne, un titre ou une fonction. Cependant, en dehors peut-être de quelques marqueurs indiscutables (*ravi de faire votre connaissance*), trop de bruit subsiste et un filtrage manuel très long est nécessaire si l'on veut prendre en compte l'ensemble des indices possibles. L'identification des motifs présuppose en outre la présence de pivots lexicaux incontestables. Ces constats nous ont conduit à nous limiter pour le comptage des occurrences aux scènes de présentations signalées par la base *présent-*. Notons enfin que le verbe *présenter* peut être utilisé dans sa

valeur performative (*je vous présente Untel*), et donc au présent de la première personne, mais également comme simple introducteur dans la narration : *Il me présenta Monsieur Untel*. Il nous faudra donc bien différencier ces différents types d'utilisation, qui ont des fonctions différentes dans l'économie narrative.

4. Quelques résultats de l'étude de corpus

4.1. Fréquence et statut des scènes de présentation chez les deux romanciers

Avec 138 occurrences, le sous-corpus formé des romans de Modiano (désormais Mod.) apparaît beaucoup plus productif en scènes de présentation que celui de Simenon (désormais Sim.), qui n'en comporte que 59, alors que la taille de Mod. est moins importante (le différentiel est d'environ 150 000 mots). Ces différences pourraient partiellement s'expliquer par le fait que Simenon introduit parfois des scènes de présentation (souvent plus elliptiques que chez Modiano) sans utiliser les marqueurs *présenter* ou *présentation*. Nous avons par exemple trouvé 9 scènes de ce type, en recourant à l'indice *enchanté*, comme par exemple :

(3) *Maigret s'avança :*

– *M. Grandmaison ?... Commissaire Maigret, de la PJ...*

– *Enchanté... prononça machinalement son interlocuteur.* (Simenon, *Le port des brumes*)

Cependant, le même type de recherche à partir du mot *enchanté* permet également de repérer dans Mod. quelques scènes (nous en avons trouvé 6) ne comportant pas le marqueur *présenter* ou *présentation*. Ce qui apparaît caractéristique de Modiano est plutôt le fait que les présentations sont souvent assez développées, même lorsque la scène débute sans recours à l'introducteur *présenter* ou *faire les présentations*. Voilà un exemple montrant ce phénomène :

(4) *Nous étions dans une pièce aux murs blancs. Une fille blonde d'une vingtaine d'années était assise sur un divan rouge. Ansart m'a tendu la main avec un large sourire.*

– *C'est le frère de Gisèle, a dit Jacques. Et lui, c'est Pierre Ansart.*

– *Enchanté de vous connaître, m'a dit Ansart.*

Il parlait d'une voix grave, avec un léger accent faubourien. La fille blonde s'était levée et elle embrassait Gisèle.

– *Je vous présente Martine, m'a dit Ansart.*

La blonde me saluait d'un léger mouvement de tête et d'un sourire timide. (Modiano, *Un cirque passe*)

La scène de présentation chez Simenon est en général plus directement fonctionnelle, et elle est généralement brève. Chez Modiano, les présentations concernent souvent plusieurs personnes, et le rituel social y est plus clairement marqué.

4.2. Présentations directes, narrativisées et mixtes

Une autre différence réside dans la manière dont sont intégrées les scènes de présentation dans le récit. En nous fondant sur les catégories classiques utilisées pour analyser le discours rapporté, nous distinguerons trois grands types. Dans le premier type, le romancier utilise le discours direct pour mettre en scène les présentations, comme dans les exemples (1) (2) (3) et (4). Dans le deuxième type, les présentations sont narrativisées c'est-à-dire intégrées au récit même si elles peuvent apparaître dans le fil d'un dialogue, comme en (5) :

(5) - *Et vous, lui ai-je demandé, vous connaissez le docteur Bode ?*

- *Je lui ai été présenté au début de l'année par cette femme chez qui je vais vous emmener... Geneviève Peraud... (Modiano, Des inconnues)*

Enfin le type mixte intègre des fragments du discours direct des présentations à discours narrativisé :

(6) *On me poussait dans le dos. C'était Murraille. Il m'entraînait à sa suite et je me suis retrouvé en face de Cerbère et de Lestandi. Murraille m'a présenté comme « un jeune journaliste de talent qu'il venait d'engager ». Aussitôt Lestandi, sur un ton mi-protecteur mi-ironique, m'a gratifié d'un « très heureux mon cher confrère ». (Modiano, Les boulevards de ceinture).*

Ce procédé permet ici à Modiano de mettre en évidence le caractère conventionnel caricatural des présentations réduites ici à leur dimension sociale. On ne rencontre pas chez Simenon les présentations mixtes. Dans Sim., présentations directes et narrativisées s'équilibrent presque (53 % de présentations narrativisées, contre 47 % de présentations directes). Dans Mod., la présentation narrativisée domine nettement, comme le montre la figure 1.

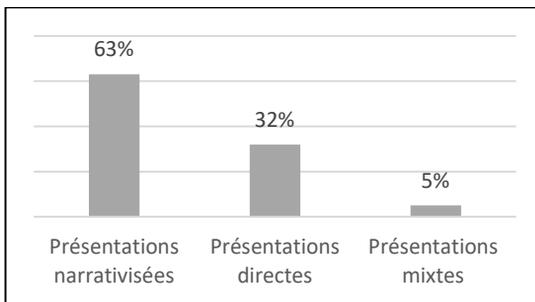


Figure 1 : répartition des types de présentations dans Mod. (n = 138)

Cette répartition confirme le fait que chez Modiano, les présentations deviennent des objets de la conversation entre les personnages, ou des éléments évoqués par le narrateur.

4.3. Les présentations directes

4.3.1 Rôle du verbe *présenter* et de son dénominal

Le verbe *présenter* peut fonctionner comme un *verbum dicendi*, antéposé ou postposé, introduisant la séquence des présentations entre deux ou plusieurs personnages. Mais il a parfois aussi un rôle performatif lorsqu'un personnage en présente un autre, au sein de la scène elle-même. Le tableau ci-dessous montre d'abord la répartition observée dans Sim. sur ce plan.

Corpus Simenon	N	Exemples
V. dicend. antéposé : <i>X présentait, présenta</i>	4	Maigret (...) présenta : - Le docteur Jussieux, un ami.
V. dicend. postposé : <i>(se) présentait X, présenta X</i>	4	Mlle Isabelle ! présenta Mlle Clément
Dénominal antéposé : <i>X fait les présentations</i>	2	Maigret se rendit compte qu'il avait oublié de faire les présentations. — Alain Lagrange. M. Pyke, un ami de Scotland Yard.
V. perform : <i>je [te, vous] présente Y</i>	16	Je vous présente Miss Edna Reichberg, la fille du fabricant de papier de Stockholm.

Tableau 3 : Utilisation de *présenter* et *présentations* dans Sim.

C'est l'emploi performatif qui est privilégié, avec 16 occurrences, contre 10 occurrences pour l'emploi avec le *verbum dicendi*. Le dénominal (deux occurrences seulement), est utilisé exclusivement en tant qu'introducteur, au même titre qu'un *verbum dicendi*. Dans l'un des deux emplois, le style nominal qu'affectionne souvent Simenon lui permet de faire l'impasse sur le verbe support :

(7) *De vagues présentations aux autres joueurs, qui n'appartenaient pas tous à la bande de la nuit précédente, mais qui étaient des amis du dimanche.*

— Monsieur... hum !...

— Maigret !

— M. Maigret, qui joue au bridge... (Simenon, *La guinguette à deux sous*)

Dans Mod., on a, à l'inverse, une prédominance de l'emploi comme introducteur de discours rapporté, presque toujours en emploi antéposé. Dans ce type d'emploi, *présenter* ne se rencontre pas en position postposée dans l'emploi absolu, mais se rencontre, en revanche, dans cette position, avec le gérondif, ainsi qu'on pourra le voir dans le tableau 4 qui récapitule les emplois observés.

Corpus Modiano	N	Exemples
V. dicend. antéposé et autres emplois antéposés : <i>X présentait, présenta</i>	26	Elle me l'a présenté : un ami. Elle les avait présentés en les appelant : « mes collègues »
V. dicend. postposé : <i>(se) présentait X, - présenta X</i>	0	
V. dicend. postposé, gérondif : <i>en présentant</i>		Gunilla, ma femme, me dit Desoto en me présentant la très belle blonde.
Dénominal antéposé : <i>X fait les présentations</i>	2	L'homme avait paru surpris quand Paul avait fait les présentations – Jean Daragane.
V. perform : <i>je [te, vous] présente Y</i>	14	- je vous présente Denise Dresel - Roland, je te présente Louis Memling ... Roland de Bejarde.

Tableau 4 : Utilisation de *présenter* et *présentations* dans Mod.

4.3.2. La 'demande de présentation'

Quels sont les motifs - lexico-syntaxiques - associés aux présentations directes ? Un rapide sondage dans le Lexicoscope⁴, tous genres confondus permet de vérifier la productivité de la 'demande de présentations', qu'il s'agisse d'auto ou d'hétéro présentations, notamment avec *permettre* ou *laisser* à travers des routines telles que *permettez-moi de me présenter*, *permettez que je me présente* (autoprésentation), ou d'hétéroprésentations (*permettez que je vous présente*, *laissez-moi vous les présenter*). On trouve également le motif chez Simenon (2 occurrences) :

(8) *À l'entrée du commissaire, il se leva avec empressement, se précipita, la main tendue.*

– *On me dit que vous êtes officier de Police judiciaire... Permettez-moi de me présenter... M^e Tallier, du barreau de Bourges... Vous prendrez quelque chose avec nous ?* (Georges Simenon, *L'Affaire Saint Fiacre*)

Chez Simenon, le motif lexico-syntaxique de la 'demande de présentation' s'intègre souvent dans un motif littéraire que l'on pourrait appeler 'l'empressement suspect', et qui prend tout son sens dans le genre policier. Chez Modiano, le motif apparaît plus complexe, tant au plan de l'intégration dans le récit que dans la représentation du rituel social. Premier exemple : la demande de de présentations s'exprime de manière indirecte, et malaisée, qui témoigne des difficultés que pose ici l'introduction d'un individu appartenant à un cercle de connaissances que le narrateur ne souhaite pas forcément partager avec son amie Gisèle :

(9) *Il était vêtu de sa robe de chambre écossaise.*

– *Vous pourriez me présenter...*

– *Gisèle, ai-je dit d'une voix mal assurée.*

– *Henri Grabley. (Patrick Modiano, Un cirque passe).*

Dans le deuxième exemple, le narrateur hésite entre deux formes d'autoprésentation :

(10) *J'ai senti qu'il cherchait à se rappeler mon prénom. De nouveau, j'ai eu envie de me présenter en lui disant : « On m'appelait la Petite Bijou. » Je lui expliquerais tout depuis le début. Mais j'ai dit simplement :*

« Mon prénom, c'est Thérèse. » (Modiano, La Petite Bijou).

Là encore, le motif lexico-syntaxique lié au besoin de se présenter prend sens dans un motif littéraire plus large, celui des présentations hésitantes, ou réticentes.

4.3.3 « On ne nous a pas présentés », ou l'oubli à réparer

Un autre motif lexico-syntaxique est identifiable, à partir des routines observées dans le corpus :

(11) *Mais elle ne nous a même pas présentés. André Falvet... »*

Il me serrait la main et me souriait toujours. J'ai bredouillé :

« Jean... » (Modiano, L'herbe des nuits)

(12) *Je ne me suis pas présenté... Bauer. (Modiano, Une jeunesse)*

(13) *Mais... Vous a-t-on présenté... Le commissaire Maigret, un des chefs les plus éminents de la Police judiciaire... (Simenon, Le port des brumes)*

(14) *Maigret se rendit compte qu'il avait oublié de faire les présentations.*

– *Alain Lagrange. M. Pyke, un ami de Scotland Yard. (Simenon, Le revolver de Maigret)*

(15) – *Je ne vous ai guère présentés. Vernoux est le fils d'Hubert Vernoux que tu as rencontré dans le train. Il a fait sa médecine mais ne pratique pas et est surtout intéressé par des recherches. (Simenon, Maigret a peur).*

Le motif lexico-syntaxique de l'oubli à réparer' comporte les trois rôles sémantiques (le présentateur X, le présenté Y, la personne à qui l'on présente quelqu'un Z) au sein d'une structure qui a deux variantes principales : l'une se réalise à travers le thème lexical de l'oubli, l'autre par des moyens morphosyntaxiques, à travers le verbe au passé composé et à la forme négative, souvent combiné avec l'adverbe argumentatif *même* :

- Motif a : X oublier de présenter Y [à Z]
- Motif a' : X ne (même) pas présenter_{p. comp.} Y [à Z]

L'identité apparente du motif lexico-syntaxique dans les deux univers romanesques, masque de profondes différences : chez Modiano, l'oubli à réparer se combine avec la gêne des présentations, tandis que chez Simenon, il revêt essentiellement un caractère fonctionnel, permettant une description des rôles sociaux.

4.4. Les présentations narrativisées

4.4.1. Les présentations comme médiations sociales

Rappelons que ce que nous avons appelé la présentation narrativisée, c'est-à-dire le fait que le narrateur rapporte une scène de présentation sans recourir au discours direct (mettant en scène un dialogue de personnages) est extrêmement fréquente chez les deux romanciers. Dans Sim., elle représente un peu plus de la moitié des occurrences recensées (53 %), tandis que dans Mod., la forme narrativisée atteint 63 %. Nous laisserons de côté les formes mixtes, propres à Modiano, qui mériteraient une étude spécifique. Les deux romanciers recourent aux présentations narrativisées en particulier lorsqu'il s'agit de traduire le rôle de médiation que joue un personnage. Par exemple, dans les romans de Modiano, un personnage se donne souvent ce rôle d'introducteur, qu'il s'agisse de jouer un rôle d'entremetteur auprès d'autres personnes (ex. 16, en construction absolue) ou d'introduire quelqu'un dans un cercle ou un groupe particulier (ex. 17, au discours indirect libre) :

(16) *Tout à l'heure je te présenterai. Tu verras. La mère est aussi bien que la fille.* (Modiano, *De si braves garçons*)

(17) *On allait bientôt fêter son jubilé journalistique : à cette occasion un déjeuner réunirait la plupart de ses confrères : Maulaz, Gerbère, Le Houleux, Lestandi... et d'autres personnages importants. Il me les présenterait. Il était ravi de m'aider.* (Modiano, *Les Boulevards de ceinture*).

On retrouve le même type de fonction dans les romans de Simenon - bien qu'il soit moins fréquent chez lui (une dizaine d'occurrences seulement). Cependant, alors que Modiano utilise volontiers le futur ou le conditionnel, Simenon recourt quant à lui presque exclusivement au passé composé. Les présentations narrées lors d'un récit rétrospectif (dans le cadre d'un interrogatoire ou d'un témoignage) peuvent alors être évoquées comme un élément explicatif dans une chaîne d'événements ou une aide apportée (exemples 18 et 10) :

(18) *Oui, monsieur le professeur. Jusqu'au jour où je l'ai présentée à Serge Nicolas.* (Simenon, *Le temps d'Anais*)

(19) *Meurant admet qu'il lui a remis de petites sommes, qu'il l'a présenté à des copains et que ceux-ci l'ont aidé à leur tour.* (Simenon, *Maigret aux assises*)

La forme passive est également assez productive chez Simenon (plusieurs occurrences), par exemple lorsqu'il s'agit de montrer la manière dont un personnage cherche à profiter de relations pour son ascension sociale :

(20) *Elle s'efforce d'être présentée à tous les producteurs, metteurs en scène et acteurs qui fréquentent le Fouquet's et se montre aussi gentille avec eux qu'ils le désirent.* (Simenon, *Maigret chez le ministre*).

La médiation sociale, telle qu'elle est transcrite dans le discours rapporté narrativisé, si elle se retrouve dans les deux univers, est transcrite de manière assez différente : chez Modiano, elle apparaît comme attachée à des promesses - souvent fallacieuses - tandis que chez Simenon, elle permet en particulier la jonction entre les personnages dans une chaîne explicative.

4.4.2 De la présentation demandée ou promise à la 'non-présentation'

Lorsqu'un personnage assume son rôle de médiateur, il annonce à son interlocuteur qu'il *aimerait lui présenter* ou qu'il *va lui présenter* quelqu'un (c'est la 'promesse de présentation'). La 'demande de médiation' consiste à l'inverse à demander à un tiers de s'entremettre ; ce motif - observé d'abord dans le corpus comme motif lexico-grammatical peut aussi être vu comme un motif littéraire : il se rencontre souvent dans la littérature romanesque, dès lors qu'il s'agit d'entrer dans un nouveau milieu, ou d'accéder à des relations souhaitées, comme par exemple ici chez Proust :

(21) *Ensuite je demandai au duc de me présenter au prince d'Agrigente. « Comment, vous ne connaissez pas cet excellent Gri-gri », s'écria M. de Guermantes, et il dit mon nom à M. d'Agrigente.* (Proust, *Le côté des Guermantes*).

Dans notre corpus, nous n'avons trouvé que très peu d'occurrences de ce motif. En voici cependant un exemple dans Sim. :

(22) *Il savait que vous étiez la petite-fille de Jef ?*
– *Je le lui ai dit. Je lui ai raconté notre aventure. Puisqu'il avait l'intention de m'épouser, il m'a naturellement demandé de le présenter.* (Simenon, *La patience de Maigret*).

La 'promesse de présentation' se rencontre chez Modiano, on l'a vu, grâce à l'emploi du futur ou du conditionnel (exemples 16 et 17). Quant au motif lexico-sémantique de la 'non-présentation', s'il semble proche formellement, de celui que

nous avons appelé ‘l’oubli à réparer’ dans les présentations directes, il joue en fait un rôle très différent, puisqu’il n’annonce pas le rituel d’accès mais sa fermeture. Parmi les variantes du motif repérées dans le corpus, on trouve :

a' : X Ne pas présenter _{p. composé} Y [à Z]

a'' : X Verbe trans. Obj. sans présenter Y à [Z]

Ce motif est productif surtout dans Sim., même si on peut en trouver des traces également dans Mod., par exemple lorsqu’un groupe de personnes connues de l’interlocuteur du narrateur s’approche :

(23) *Ils ont tapé sur l’épaule de Wildmer. Ils parlaient en même temps, ils éclataient de rire, et cela faisait beaucoup trop de bruit. Wildmer ne me les a pas présentés.* (Modiano, *Rue des boutiques obscures*)

La ‘non-présentation’ traduit chez Modiano la difficulté de l’intégration dans un groupe. On retrouve parfois, chez Simenon, mais pour d’autres raisons, l’effet de barrière que souligne le même motif :

(24) *Mais il y avait une autre pièce séparée par une cloison, et là Ducrau serra la main de quelques consommateurs, sans leur présenter Maigret.* (Simenon, *L’écluse n° 1*).

Mais le plus souvent, dans Sim., un témoin ou un accusé mobilise le motif au cours d’un récit rétrospectif, pour expliquer, par exemple, qu’il ne connaît pas une personne :

(25)

– *Vous ne connaissez aucun de ses autres visiteurs ?*

– *Elle ne me les a pas présentés.* (Simenon, *L’ami d’enfance de Maigret*)

La non-présentation devient alors un indice de l’absence de connexions entre des personnages dont l’enquêteur cherche à reconstituer les relations.

4.4.3. La fausse identité et l’identité incertaine

Lorsqu’il est entièrement déplié, le motif lexico-syntaxique de la ‘présentation sous un faux nom’ est constitué de deux segments textuels (voir ex. 26 et 29) dont on peut résumer la structure comme suit :

X se présenter _{passé comp. / p. que parfait} sous le nom de X’ mais se nommer ...en réalité X’’

Étant donné l’importance que revêtent pour les deux romanciers les jeux sur l’identité, il n’est pas étonnant que ce motif se révèle productif dans le corpus. Il est cependant davantage présent chez Modiano, dans l’œuvre duquel il est quasi

obsessionnel, et se transforme en motif littéraire : la ‘fausse identité’ (ex. 29) ou ‘l’identité incertaine’ (ex. 31) se réalisent à travers des motifs lexico-grammaticaux tels que *se présenter sous le nom de* (ex. 29), ou *présenter comme* (ex. 30 et 31). Le floutage de l’identité n’est pas toujours, chez Modiano, une question de nom, elle concerne parfois le système de parenté (père, oncle, frère, demi-frère...), la représentation d’une mémoire défaillante étant, comme l’a montré Bando (2015) un élément central dans l’élaboration de la fiction modianesque.

(26) *J’avais aussitôt reconnu l’autre : celui qui s’était présenté à nous sous le nom de Neal et qui s’appelait, en réalité, Paul Alessandri.* (Modiano, *Dimanches d’août*)

(27) *Marc me l’avait présenté comme son père.* (Modiano, *De si braves garçons*)

(28) *C’était mon oncle, le frère ou le demi-frère de ma mère. En tout cas, elle me l’avait présenté comme ça.* (Modiano, *La Petite Bijou*)

(29) *Celui qu’on vous a présenté sous le nom de Léon Papet s’appelle en réalité Léon Florentin et le hasard veut que nous ayons été condisciples au lycée de Moulins...* (Simenon, *L’ami d’enfance de Maigret*)

Le motif de la ‘fausse identité’ a, là encore, un rôle plus directement fonctionnel chez Simenon, puisqu’il est lié à la phase de dévoilement de la vérité, lorsqu’un témoin fait avancer l’enquête (ex. 29).

Conclusion

L’étude de cas présentée à partir de deux romanciers contemporains a permis de valider la méthode choisie pour identifier les motifs, à un double niveau, lexico-syntaxique tout d’abord, littéraire et stylistique ensuite. Certains motifs apparaissent plus directement liés à l’univers des romanciers étudiés, c’est le cas en particulier de motifs lexicaux forgés avec ‘sous le nom de’ ou ‘se nommer en réalité qui construisent les motifs littéraires de la ‘fausse identité’ (Simenon et Modiano), ainsi que celui de l’‘identité incertaine’ (Modiano). Les deux romanciers, avec parfois un matériau semblable, construisent des univers très différents : le flou de l’identité chez Modiano semble constitutif aux relations interpersonnelles et contribue à ce qu’Andreeva-Tintignac (2003) appelle « la frustration de l’attente romanesque », tandis que chez Simenon, même si l’incertitude sur l’identité du personnage crée souvent également le malaise, elle tend à se dissiper au terme du roman.

La démarche proposée envisage un double niveau d’analyse des motifs, lexico-grammatical d’abord, littéraire ensuite. Par exemple, à partir du verbe *présenter*, on peut associer, pour le motif de l’‘oubli à réparer’ des réalisations proprement lexicales (*oublier de présenter*) ou morphosyntaxiques (*ne même pas*

présenter). Lorsqu'on passe du motif lexico-grammatical au motif littéraire, on franchit une étape, puisqu'on se situe alors dans une démarche herméneutique, interprétative qui rend plus complexe la délimitation même du motif. Cependant, même dans ce passage inévitable vers l'interprétation, l'appui sur les marques formelles reste possible. Chez Modiano, *sous le nom de* (qui apparaît dans *se présenter sous le nom de* est utilisé également par l'auteur dans d'autres structures : *connaître sous le nom de*, *inscrire sous le nom de* : une grammaire des motifs lexicaux doit interroger le statut de ces briques lexicales et leur fonction dans l'œuvre romanesque d'un auteur, tout en prenant en compte également les configurations spécifiques qui se réalisent dans des séquences typées, comme le sont les présentations interpersonnelles.

Bibliographie

- Andreeva-Tintignac, H. 2003. *L'écriture de Patrick Modiano, ou la frustration de l'attente romanesque*. Thèse de doctorat : Université de Limoges.
- Bando, M. 2015. *La mémoire et la fiction dans les œuvres romanesques de Patrick Modiano*. Thèse de doctorat : Université de Limoges.
- Goffman, E. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne - Les relations en public*. Paris : Minuit.
- Klauber, E., « MOTIF, poétique », *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/motif-poetique/> [consulté le 14 octobre 2017]
- Legallois, D., Tutin, A. 2013. « Vers une extension du domaine de la phraséologie ». *Langages*, n° 189, p.3-25.
- Longrée, D., Mellet, S. 2013. « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours ». *Langages*, n° 189, p.65-79.
- Picard, D. 1996. « La ritualisation des communications sociales ». *Communication et langages*, n° 108, p.102-115.
- Tutin, A., Kraif, O. 2016. « Routines sémantico-rhétoriques dans l'écrit scientifique de sciences humaines : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents ». *Lidil*, 53 p.119-141.

Notes

1. N-grams : suite de n caractères (bi-gram : n=2, tri-grams : n=3, etc.). L'extraction de segments par les n-grams permet d'éviter de recourir à la notion de mot, qui pose souvent problème, et permet un contrôle plus facile de la taille du lexique.
2. On pense ici en particulier aux arbres lexico-syntaxiques récurrents, voir Tutin et Kraif (2016).
- 3.L'étude présentée s'inscrit dans le cadre du projet ANR-DFG Phraséorom, piloté par Iva Novakova (Lidilem, Université de Grenoble Alpes) et Dirk Siepmann (U. d'Osnabrück, Allemagne).
- 4.Base textuelle développée au sein du Lidilem, Université de Grenoble Alpes : <http://phraseotext.u-grenoble3.fr/lexicoscope/corpusSearch.php>. [Consulté le 15 octobre 2017].



À la recherche des motifs autour de *meurtre, crime, assassinat* dans le roman policier contemporain

Iva Novakova

Université Grenoble Alpes, LIDILEM, France

Iva.Novakova@univ-grenoble-alpes.fr

Julie Sorba

Université Grenoble Alpes, LIDILEM, France

Julie.Sorba@univ-grenoble-alpes.fr

Résumé

La contribution propose de distinguer les trois lexies synonymes *meurtre, crime* et *assassinat* en recourant aux méthodes développées par la linguistique outillée au sein d'un corpus de romans policiers contemporains en langue française (Projet ANR-DFG PhraséoRom). En outre, l'article contribue à cerner la notion phraséologique encore émergente de 'motif' tout en présentant des résultats inédits. En effet, l'identification de séquences phraséologiques (unités polylexicales, motifs) construites autour de ces trois lexies ainsi que l'étude de leurs propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives permettent de mettre en relief les points communs mais aussi les comportements différents des trois synonymes.

Mots-clés : linguistique de corpus, phraséologie, synonymie, motif, roman policier

Looking for the 'motifs' built around the French nouns *meurtre, crime, assassinat* in the detective stories

Abstract

In this paper, we aim to distinguish the French synonymous nouns *meurtre, crime* and *assassinat* using the methods developed by the tooled linguistics within a corpus of contemporary detective stories (ANR-DFG PhraséoRom Project). Moreover, we propose to figure out more accurately the emerging phraseological concept of 'motif' while presenting here unpublished results. Indeed, we identify the phraseological units combining these three nouns and study their syntactical, semantic and discursive attributes in order to highlight the similarities but also the differences when each of them appears in the text.

Keywords : corpus linguistics, phraseology, synonymy, motif, detective story

Introduction

Notre objectif est de distinguer, pour mieux les définir, trois lexies françaises synonymes (*meurtre, crime, assassinat*) grâce à l'analyse des unités polylexicales et des motifs au sein desquels elles apparaissent dans un corpus de romans policiers contemporains¹. Par unités polylexicales (UP), nous désignons des séquences

préfabriquées sémantiquement compositionnelles et généralement plus étendues que les expressions figées ou phrasèmes classiques (Sitri, Tutin, 2016 : 5), repérables par des mesures statistiques d'associations. En outre, nous considérons le *motif* comme « un “cadre collocationnel” accueillant un ensemble d'éléments fixes et variables susceptibles d'accompagner la structuration textuelle » (Longrée & Mellet, 2013 : 66), et, de ce fait, comme « un marqueur discursif structurant » (Mellet, Longrée, 2012 : 718). Ces « patrons lexico-grammaticaux » (Legallois, Diwersy 2016) qui forment des motifs se définissent par leur récurrence et une régularité d'ordre lexical. Ils ont aussi une fonction textuelle (« local textual function » selon la terminologie de Mahlberg 2007). Notre hypothèse est que certaines unités polylexicales et certains motifs apparaissent de manière privilégiée avec chacune des trois lexies et que ces séquences permettent de mieux les distinguer les unes des autres.

Nous inscrivons notre travail dans une approche globale qui s'inspire des modèles fonctionnalistes et contextualistes britanniques (Sinclair 2004 ; Hoey 2005 ; Mahlberg 2007). Notre analyse se déploie sur trois niveaux (sémantique, syntaxique, textuel) ; elle permet de dépasser la collocation binaire et d'appréhender les phénomènes phraséologiques dans leur globalité (Novakova, Sorba 2014 ; Novakova & Sorba à paraître). Dans le cadre d'une étude sur la synonymie fondée sur un vaste corpus, cette approche permet de mettre en évidence les propriétés spécifiques de lexies sémantiquement proches présentées comme synonymes par les outils lexicographiques (Sorba, Goossens 2016). En effet, les différences entre les environnements spécifiques de mots synonymes reflètent des différences au niveau de leur sémantisme (Blumenthal, 2006, 2011). La mise au jour puis l'analyse des unités polylexicales et des motifs constitués autour de nos trois synonymes visent ainsi à mieux les distinguer.

Dans une précédente étude fondée sur une approche *corpus-driven* (Kraif, Novakova, Sorba 2016), nous avons pu constater la forte attraction mutuelle entre les lexies *scène* et *crime* et l'aversion tout aussi forte de *scène* avec *meurtre*, alors que les outils lexicographiques présentent ces lexies comme synonymes. Dans *Le Petit Robert - Version numérique*, par exemple, chaque article fournit explicitement comme synonymes, pour chacun des trois noms *assassinat*, *crime*, *meurtre*, les deux autres :

- *assassinat* : (1) meurtre commis avec préméditation -> syn. *attentat*, *crime*, *homicide*, *meurtre*. (2) *Fig.* acte qui anéantit.
- *crime* : (1) *Sens large* : Manquement très grave à la loi -> syn. *attentat*, *délit*, *faute*. (2) *Dr.* Infraction que les lois punissent d'une peine criminelle. (3) *Courant* : assassinat, meurtre. (4) *Par exag.* Action blâmable que l'on grossit.
- *meurtre* : Action de tuer volontairement un être humain -> syn. *crime*, *homicide*, *assassinat*.

Néanmoins, certains exemples de notre corpus de romans policiers témoignent de l'emploi de ces trois noms dans des acceptions différentes, voire contrastées :

(1) J'ai tout essayé : *crime*, *assassinat*, couteau, victime âgée... (Izzo 1995).

(2) Claire, dit-il, je vous arrête pour le *meurtre* d'Albert Pipeau, mais je vous arrête aussi pour *l'assassinat* de Jérémie Piochet, votre frère. (Magnan 1978)

(3) J'ai entendu prononcer le mot de *meurtre*, puis celui de *crime*, mais la différence ne m'apparaissait pas clairement, jusqu'à ce que Snake Wilcox déclare : « Ce n'est pas un *meurtre*. » (Grisham 2001).

Nous avons donc décidé d'approfondir notre enquête à l'intérieur du corpus de romans policiers contemporains en focalisant notre attention sur ces trois substantifs qui renvoient à une action violente causée par un auteur sur une victime. Pour ce faire, nous présenterons tout d'abord le cadre méthodologique dans lequel notre travail s'inscrit ainsi que le corpus sur lequel il se fonde (2). Puis nous décrirons le fonctionnement discursif des trois lexies au sein des unités polylexicales et des six motifs que nous avons pu identifier (3) avant de proposer une synthèse de nos résultats (4) et de conclure (5).

1. Présentation du corpus et du cadre méthodologique

Dans le cadre du projet PhraseoRom², nous avons constitué un corpus de romans policiers de 16.9 millions de mots regroupant 194 textes en langue française publiés après 1950. L'interface d'interrogation élaborée pour la fouille de ce corpus, le Lexicoscope (Kraif 2016), permet d'extraire pour chacune des trois lexies les combinaisons binaires les plus spécifiques selon l'indice log-likelihood (LLR, paramétré avec un seuil à 10.83), qui mesure les associations privilégiées entre un mot pivot (dans notre cas les trois synonymes) et leurs collocatifs (ou accompagnateurs privilégiés). Ces combinaisons binaires sont représentées sous la forme des lexigrammes de *assassinat*, *crime* et *meurtre* (figures 1, 2 et 3 ci-dessous) :

Figure 1

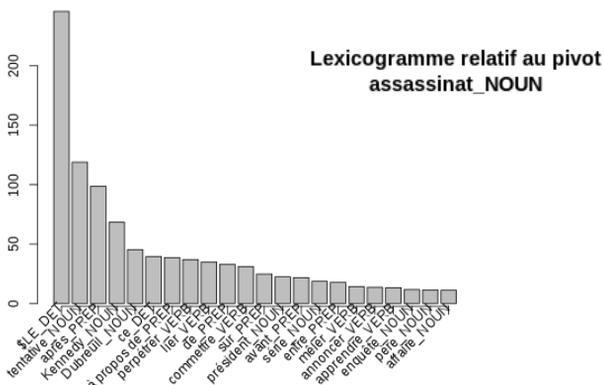


Figure 2

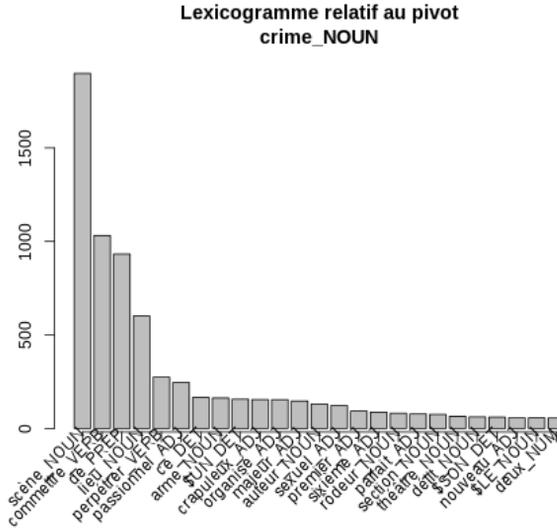
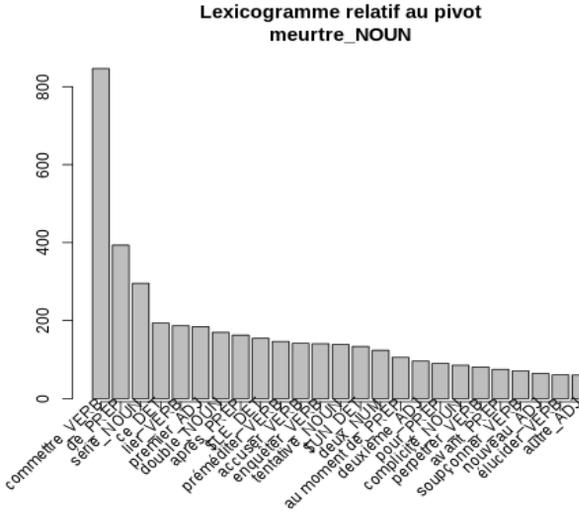


Figure 3



L'extraction automatique a fourni 2701 occurrences de *meurtre*, 2126 de *crime* et 530 d'*assassinat* sur lesquelles nous avons fondé notre étude. Les lexicogrammes révèlent que les profils combinatoires³ des trois synonymes sont différents. De plus, l'observation des concordances autour de ces noms et les analyses menées par un retour au texte ont permis d'identifier des motifs dépassant le cadre de la collocation binaire. Nous avons ensuite procédé à leur classement en nous inspirant des « functional groups » de Mahlberg (2007)⁴ sur la base de critères sémantiques et de fréquence.

2. Résultats

Nous avons ainsi pu identifier six motifs que nous avons nommés comme suit : de l'acte, de la motivation de l'acte, de l'enquête, de la sérialité, de la localisation temporelle et de la localisation spatiale. À l'intérieur de ces six motifs, nous présentons, d'une part, l'analyse de leurs structures syntaxiques privilégiées (ou « colligation » selon la terminologie de Hoey 2005) et, d'autre part, leurs fonctions discursives sur le plan de la narration et de la description au sein du roman policier.

2.1. Le motif de l'acte

Comme le montrent les lexicogrammes des trois noms (figures 1, 2, 3), les verbes d'actions du type *commettre* et *perpétrer* figurent parmi leurs collocatifs les plus spécifiques. L'environnement textuel autour de ces noyaux binaires (V+N) présente également une variation sur l'adjectif ou sur le SN prép : il s'agit de modificateurs postposés aux trois noms. Ces variations correspondent au patron syntaxique V + Dét + N + ADJ / SN prép : *commettre, perpétrer* + un (*un autre, des*) + *meurtre(s) + parfait, de sang froid* ou *crime(s) + sexuel(s), parfait* ou *assassinat + de sang froid* :

(4) Vous avez compris que la conjoncture vous servait, que l'occasion était unique de *commettre un meurtre parfait*. (Dard 1964)

(5) Il ne s'agissait plus de jouer au détective privé, mais bien de *commettre un assassinat de sang froid*. (Macouin 1995)

(6) Celui qui avait assassiné le valet du duc de Chartres et celui, ou celle, qui venait de *commettre ce crime atroce* ne pouvait qu'être une seule et même personne. (Parot 2009)

L'observation des concordances nous a permis de constater que d'autres verbes d'actions, relevant du champ sémantique du travestissement (*maquiller, camoufler, déguiser, masquer, travestir*), peuvent aussi entrer en combinaison avec les trois lexies selon le patron syntaxique V + Dét + N (+ SNprép) : *maquiller, camoufler, déguiser, masquer, travestir* + un (*le*) + *meurtre* ou *crime* ou *assassinat* (+ *en suicide, en accident*) :

(7) J'enquête aussi et surtout sur la mort de votre frère, dont votre père, le comte de Ruissec, a réussi à *camoufler le meurtre*. (Simenon 1968)

(8) Si arnaque il y a, si *un crime a été maquillé en accident*, nous engageons une enquête officielle. (Vincent 2001)

(9) L'auteur avance la thèse qu'il s'agit d'*un assassinat déguisé*, à cause de ses relations à haute tension avec la présidence. (Aubert 2000)

Nous avons pu identifier aussi, par un retour au texte, un troisième sous-ensemble de verbes présent dans l'environnement textuel des trois lexies et lié au jugement des actes du criminel. Ces verbes ont pour structure syntaxique privilégiée (ou « colligation ») la construction passive : *être accusé, jugé, inculpé de meurtre* ou *d'assassinat* ou *pour ce crime*. Cette construction permet de thématiser le coupable au sein de la narration afin de le mettre en lumière en créant sur lui un « effet de projecteur » (Leeman 1987 : 246) :

(10) Il *sera* donc *jugé pour meurtre*, condamné à mort et pendu. (Villiers 1985)

(11) Tout le monde était persuadé qu'avant midi, un de ces hommes au moins *serait inculpé d'assassinat*. (Simenon 1968)

(12) Il viendra un temps où (si les religions disent vrai) je serai *jugé pour ce crime*. (Chattam 2008)

Les variations sur les éléments constitutifs (verbes, déterminants, modificateurs) des UP ayant pour pivot *meurtre, crime, assassinat* nous permettent de les considérer comme les réalisations d'un motif. Ce motif « de l'acte » a pour fonction discursive de structurer la narration dans le roman policier autour des moments clés du récit (réalisation, découverte, camouflage, jugement de l'acte). Enfin, vu que les trois synonymes y sont attestés, ce motif ne permet pas de les distinguer l'un de l'autre.

2.2. Le motif de la motivation de l'acte

L'observation des concordances nous a également permis d'isoler une séquence qui n'apparaît, dans le corpus, qu'avec le nom *meurtre* (20 occurrences) et, plus précisément, autour de la collocation binaire *des, une, l'envie(s) de meurtre*. Celle-ci attire tantôt des verbes supports comme *avoir, sentir, éprouver, donner, nourrir, être (souvent) en proie à*, tantôt le verbe de contrôle *réprimer* pour former avec eux des UP. Même si cette combinaison n'est pas visible dans le lexicogramme de *meurtre*, nous l'analysons comme un motif car elle présente des variations sur ses constituants (déterminant, verbe accompagnateur) :

(13) À une certaine époque de ma vie, *j'avais nourri moi aussi des envies de meurtre très réelles* (Brussolo 2009)

(14) À cette époque, il y a plus de quinze ans qu'elle *réprime*, sous l'apparence d'une mère aimante, une détestation devenue viscérale et *des envies de meurtre à l'égard de son fils*. (Macouin 1995)

Ces séquences fort variables ont également une fonction discursive structurante spécifique, à savoir décrire l'état d'esprit du personnage. La position privilégiée fréquente de ce motif en fin de phrase permet aux auteurs de poser, en amont, le cadre spatio-temporel (exprimé dans le complément de phrase à *une certaine époque de ma vie, à cette époque*) où naît l'envie du meurtre afin de mieux expliciter, dans la suite, les motivations de son auteur. Ce motif que nous avons nommé « la motivation de l'acte » du criminel est bien distinctif pour *meurtre*.

2.3. Le motif de l'enquête

Deux sous-ensembles d'expressions polylexicales peuvent être regroupés sous le motif « de l'enquête ». Dans un premier temps, les policiers doivent *enquêter* ou *mener, conduire une/l'enquête* ou *être en charge de l'enquête sur le crime, le(s) meurtre(s), l'(es) assassinat(s)*. Le patron syntaxique identifié montre que les trois noms sont suivis d'un complément déterminatif précisant la victime (*quatre personnes, trois femmes*) ou le lieu de l'acte (*la rue Paradis, le quartier parisien de la Petite Turquie*) :

(15) Nous *enquêtons sur les meurtres* « de quatre personnes ». (Grangé 2008)

(16) Tous les jours, ils descendaient en ville où *ils menaient leur enquête sur le crime* « de la rue Paradis ». (Giesbert 2007)

(17) Paul Nerteaux *enquêtait sur les assassinats* « de trois femmes » perpétrés ces derniers mois dans le quartier parisien de la Petite Turquie. (Grangé 2003)

L'aboutissement de l'enquête permet à la police, dans un second temps, d'*inculper, d'accuser, de poursuivre* et d'*arrêter* le coupable *de / pour crime, meurtre ou assassinat* :

(18) Si la police venait jusqu'ici et parvenait à *inculper Lubrosso du meurtre* du malfrat. (Chattam 2006)

(19) On serait bien fichu de *m'accuser d'assassinat*. (Dard 1973)

(20) Il essayait de se représenter cet homme qui, tandis qu'on *l'accusait du pire des crimes*, se contentait de sourire. (Oppel 1998)

Les variations sur les éléments constitutifs (verbes, déterminants, compléments déterminatifs) de ces expressions polylexicales autour de *meurtre, crime, assassinat* correspondent à la définition du motif (cf. Introduction). Ce motif de l'enquête structure la narration dans le roman policier qui s'articule entre le déroulement de l'enquête, d'une part, et son aboutissement avec l'inculpation du coupable, d'autre part. Enfin, comme les trois lexies y sont attestées, ce motif ne permet pas de les distinguer.

2.4. Le motif de la sérialité

Comme le montre son lexicogramme (figure 3), *meurtre* attire préférentiellement le nom *série* dans le cadre d'une structure binominale qui se réalise sous deux variantes : *série de meurtres* et *meurtre en série*. Cette association entre *meurtre* et *série* présente un degré fort élevé de spécificité (LLR 295), comparée à celle de *série* et *assassinat* (LLR 18). Elle est intégrée dans des structures englobantes du type *avoir quelque chose à voir avec la/les série(s) de meurtres, être impliqué dans les -, devenir le moteur des -, initier une -* :

(21) Pas un mot sur le fait que cet assassinat *avait initié une série de meurtres*. (Grangé 2008)

Cet exemple est intéressant car il montre que les auteurs de romans policiers emploient souvent les trois lexies non pas comme des synonymes interchangeables, mais pour désigner différents actes de violence (cf. aussi les exemples (1), (2) et (3)) : en (21) l'*assassinat* initie *une série de meurtres*. Dans ces structures, le point de vue adopté est celui de l'auteur réel ou présumé de l'acte. On observe aussi une superposition de ce motif « de la sérialité » avec celui « de l'enquête », ce qui provoque un basculement de point de vue du côté de l'enquêteur : *travailler sur la série de meurtres, jeter une nouvelle lumière sur la -, éclairer la -* :

(22) L'Arménien se frotta les paupières. 2h du matin. Il n'avait rien appris. Rien en tout cas qui *puisse éclairer la série de meurtres actuels*. (Grangé 2008)

Par ailleurs, à la différence de *crime* et d'*assassinat*, le nom *meurtre* attire aussi préférentiellement de nombreux adjectifs numéraux (voir figures 1, 2 et 3) : son/ le *premier* (LLR 184), *deuxième* (LLR 96), mais aussi *troisième*, *huitième* meurtre, alors que seul l'adjectif *premier* se rencontre avec *crime* (LLR 87).

(23) Le lendemain, Bourne se pendait. Un jour avant l'exécution programmée de son *huitième double-meurtre*. Celui censé clore la série. (Thilliez 2012)

Ces associations lexicales spécifiques révèlent que les lexies, en fonction de leur sémantisme, peuvent attirer ou éviter des accompagnateurs privilégiés ou certaines positions syntaxiques⁵. Ces associations ou positions préférées ou évitées peuvent servir de trait distinctif entre synonymes. Ainsi, par exemple, les combinaisons du type *Dét. + adj. numéral + meurtre*, que l'on ne retrouve pas avec *assassinat* et peu avec *crime* dans notre corpus de travail, ont une préférence pour la position frontale (fonction de complément de phrase) ou initiale (fonction sujet) dans la phrase :

(24) *Au troisième meurtre*, on a jugé que mes conclusions étaient déjà ... dépassées. (Grangé 2009)

(25) *Le premier meurtre* a lieu pendant que nous attendons l'ordre d'embarquer, la bataille est imminente. Le *second* s'effectue pendant le trajet, à quelques heures de l'assaut. Puis plus rien jusqu'à la nuit précédant le départ de la 3^e section pour le front. (Chattam 2007)

Ces positions privilégiées ont des « highlighting functions » (Mahlberg, 2007). En effet, elles permettent de mettre sous projecteur (Leeman 1987 : 246) le comptage numérique propre à *meurtre*, trait sémantique qui le distingue de ses deux synonymes, *crime* et *assassinat*.

Le motif de la sérialité a pour fonction discursive de structurer la narration en mettant sous projecteur le coupable réel ou présumé. De plus, les très fréquentes associations de *meurtre* avec différents adjectifs numéraux et leurs variations plus importantes, lorsqu'ils accompagnent ce nom, semblent indiquer que le motif de la sérialité est distinctif pour *meurtre* par rapport à ses deux autres synonymes.

2.5. Le motif de la localisation temporelle

Les noms *meurtre* et *assassinat*, à la différence de *crime*, ont une tendance très nette à apparaître dans des SN prép qui présentent de grandes variations sur les prépositions : *après* (*meurtre* LLR 162, *assassinat* LLR 98), *au moment de* (*meurtre* LLR 105), mais aussi avec *pendant*, *depuis*, *en même temps que* (relevées suite à l'observation des données, même si elles n'apparaissent pas dans les lexico-grammes). Souvent ces SN prép comportent un adverbe modifieur de la préposition comme *juste / aussitôt / toujours / une heure après* (*le meurtre*). Dans d'autres cas, ces SN prép se retrouvent dans des structures plus englobantes du type *peu de temps / une dizaine de jours / quelques jours avant* (*le meurtre*), *plus de quatre mois avant* (*le premier meurtre*) qui fixent le cadre temporel (temps, jours, mois) de l'acte central, le *meurtre*. On retrouve très souvent ces séquences en tête de phrase. Leur prédilection pour la fonction syntaxique de complément de phrase est un procédé discursif de mise sous projecteur des UP dont *assassinat* et *meurtre* sont les pivots :

(26) *Après le meurtre*, un terrible sentiment de culpabilité les avait saisis. (Grangé 2009)

(27) *Depuis l'assassinat de Clotilde Marnier*, nous nous cassons le nez. Aucun indice, aucune relation suivie... (Izzo 1995)

(28) *Sitôt le meurtre accompli*, Willa a chargé le coyote ligoté dans une voiture, et pris la route de L.A. (Brussolo 2009)

(29) *Mais la veille, au moment du meurtre*, il se trouvait chez des copains à cinquante kilomètres de Paris, dans un village de Seine-et-Marne, dont les 600 habitants pouvaient confirmer ses dires. (Japrisot 1962)

Cette même fonction de mise en relief du moment charnière du *meurtre* peut être aussi remplie par des structures binominales où *meurtre* est précédé de noms comme *le lendemain, le matin, le soir, la nuit* du - . La lexie *meurtre* les attire dans son sillage, davantage que les deux autres synonymes. Ces structures posent des jalons chronologiques autour du nom *meurtre* au sein de la narration :

(30) *Le lendemain du meurtre*, Willa a fouillé les abords de la colline, dans l'espoir de retrouver le cadavre de sa sœur. (Brussolo 2009)

Ces structures que nous considérons comme un motif à cause des nombreuses variations de leurs éléments constitutifs ont une fonction structurante dans la narration : elles sont centrées sur l'heure, le moment ou les phases du meurtre / de l'assassinat. Ces structures mettent l'accent sur la localisation temporelle du *meurtre* et de *l'assassinat* et apparaissent comme plus spécifiques à ces deux noms, comparé à *crime*.

2.6. Le motif de la localisation spatiale

Comme le montre son lexicogramme (figure 2) *crime* a pour accompagnateur le plus spécifique le nom *scène* dans la séquence *scène de crime*. L'indice de spécificité de cette association est très élevé (LLR 1898), ce qui n'est le cas ni pour *meurtre* (6 cas répertoriés sur les 2701 occurrences) ni pour *assassinat* (2 cas répertoriés sur les 176 occurrences). *Meurtre* et *assassinat* ont donc une aversion (voir note 4) pour le collocatif *scène*. De plus, *crime* a comme d'autres accompagnateurs spécifiques les noms *lieu* (LLR 601) et *théâtre* (LLR 64), ce qui n'est pas le cas pour ses deux autres synonymes (*lieu du meurtre* se rencontre dans 8 des 2701 occurrences et *lieu de l'assassinat* dans 2 des 530 occurrences) :

(31) Après l'assassinat de deux travestis et du conseiller général grenoblois, le parc de Miribel-Jonage venait d'être *le théâtre d'un nouveau crime*. (Daeninckx 2000)

Par ailleurs, l'observation des données montre que ces collocations ne sont pas interchangeables :

(32) Et la différence entre *la scène et le lieu du crime* est énorme, intervint Borlin. (...) La première est l'endroit où est découvert le corps tandis que la seconde est le lieu où a été commis le crime. (Chattam 2002)

(33) Le corps a été complètement rincé avant d'être encastré dans la falaise. Ce cadavre ne peut rien nous apprendre sur *le lieu du crime*. Encore moins sur l'identité du tueur. (Grangé 1998)

Dans ce dernier exemple, *scène de crime* ne peut pas se substituer à *lieu du crime* (*ce cadavre ne peut rien nous apprendre *sur la scène du crime*). En effet, *scène de crime* s'est spécialisé pour désigner l'endroit où les policiers retrouvent le cadavre et mènent leur enquête, ce qui ne coïncide pas forcément avec le lieu où s'est déroulé le crime (ex. 33). Ainsi, *scène de crime* tend à se substituer à *lieu du crime*, surtout dans les romans policiers, à partir des années 1990⁶, en tant que technolecte. La séquence *scène de crime* est englobée dans différents patrons lexico-syntaxiques indiquant une « localisation spatiale dynamique » (ex. 34) ou une « localisation spatiale statique » (ex. 35 et 36) :

(34) Il attrapa sa veste et *partit à fond vers la scène de crime*. (Grangé 2003)

(35) Les inscriptions sanglantes, par exemple. - *Il y en avait aussi sur la troisième scène de crime ?* - Les mêmes, oui. (Grangé 2003)

(36) Dans un premier temps, il se contentait de retranscrire *chaque détail de la scène de crime*, le lieu, le corps, les traces, à grand renfort de schémas et croquis. (Chattam 2007)

Les variations sur les éléments constitutifs (verbes, noms, déterminants) de ces expressions polylexicales sont des indices linguistiques nous permettant de conclure à l'existence d'un motif que nous avons nommé le motif « de la localisation spatiale ». Il structure la narration dans un ordre bien établi : d'abord *partir sur la scène de crime* (localisation dynamique, ex. 34 qui fonctionne comme activateur de la diégèse) pour passer ensuite à la description de la scène de crime (localisation statique, ex. 35) et à la localisation des indices dans la phase ultérieure de son analyse (ex. 36)⁷. Ce motif est spécifique à la lexie *crime* et permet de la distinguer de ses synonymes *meurtre* et *assassinat*.

3. Synthèse

Comme le montrent nos résultats (tableau 1), quatre des six motifs identifiés permettent de distinguer nos trois synonymes : les motifs de la motivation de l'acte et de la sérialité sont spécifiques à la lexie *meurtre*, tandis que le motif de la localisation temporelle est privilégié par les noms *meurtre* et *assassinat* et que le motif de la localisation spatiale se réalise préférentiellement pour la lexie *crime*. En revanche, les deux motifs de l'acte et de l'enquête ne permettent pas de distinguer les trois synonymes. Nous considérons alors qu'ils représentent la zone de recouvrement sémantique, nécessairement partielle, entre les trois lexies

synonymes, ce qui s’explique plutôt bien par le fait que l’acte et l’enquête constituent l’ossature du genre policier.

	acte	motivation de l’acte	enquête	sérialité	localisation temporelle	localisation spatiale
meurtre	+	+	+	+	+	-
crime	+	-	+	-	-	+
assassinat	+	-	+	-	+	-

Tableau 1 : Les motifs impliquant les lexies *assassinat*, *crime*, *meurtre*

Par ailleurs, nous constatons que *meurtre* est la lexie qui apparaît dans le plus grand nombre de motifs (cinq des six motifs identifiés), comparé à *crime* et *assassinat*. Pour sa part, *crime*, pourtant un terme hautement polysémique (voir sa définition en 1)⁸, n’apparaît que dans trois motifs. Il ne semble ainsi pas y avoir de corrélation entre la forte polysémie d’un terme en langue et son apparition au sein d’un nombre de motifs. Enfin, le fonctionnement d’*assassinat* se rapproche de celui de *meurtre* car les deux lexies apparaissent dans les mêmes motifs.

Conclusion

Notre étude des synonymes *assassinat*, *crime* et *meurtre* suit une piste encore peu explorée en recourant aux moyens puissants de la linguistique de corpus dans une approche *corpus driven*, à travers l’étude de motifs établis de manière « ascendante », sans *a priori*. Ces motifs sont identifiés à partir d’associations binaires statistiquement spécifiques par extension syntagmatique et paradigmatiques : ils sont récurrents et présentent des variations de leurs éléments constitutifs sur le plan sémantique, syntaxique et discursif. Les structures que nous avons identifiées sont ainsi de nature très différente. Néanmoins, elles peuvent avoir une « highlighting functions » (Mahlberg, 2007) dans les dynamiques informationnelles au niveau phrastique. Au sein du roman policier, elles ont également des fonctions structurantes bien identifiées sur deux plans : celui de la narration (développement de l’intrigue et de l’enquête) et celui de la description (celle des personnages ou du décor) qui dépassent le niveau phrastique pour atteindre le niveau transphrastique.

Les motifs permettent de distinguer les trois synonymes *crime*, *meurtre* et *assassinat* : certains se réalisent pour les trois noms et indiquent ainsi les zones de recouvrement sémantique propres aux synonymes tandis que d’autres apparaissent comme distinctifs et permettent ainsi de comprendre les différences dans leur sémantisme.

Nos résultats s'inscrivent pleinement dans la théorie du *Lexical Priming* (Hoey 2005) qui, dans la perspective du contextualisme britannique, prolonge le principe phraséologique : l'emploi d'un mot (dans notre cas, des trois synonymes) est en quelque sorte déterminé (ou « amorcé ») par ses emplois co-textuels et contextuels, qu'il s'agisse de l'environnement lexical et des collocations mais aussi de son environnement syntaxique (avec les « colligations »), pragmatique et discursif (Legallois & Tutin 2013 ; Blumenthal 2014 ; Novakova & Sorba 2014).

Le projet PhraseoRom actuellement en cours ouvre des perspectives intéressantes pour prolonger cette étude en testant nos résultats sur différents corpus. L'objectif serait alors d'identifier des motifs et de comparer leur fonctionnement dans d'autres corpus relevant du discours littéraire (romans sentimentaux, historiques, de science-fiction, littérature générale) ou journalistique.

Bibliographie

- Blumenthal, P. 2006. « De la logique des mots à l'analyse de la synonymie ». *Langue française*, n°150, p. 14-31.
- Blumenthal, P. 2011. Essai de lexicologie contrastive : Comment mesurer l'usage des mots ? In : *Comparatio delectat : Akten der VI. Internationalen Arbeitstagung zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich*, Teil I, Bern et al. : P. Lang.
- Blumenthal, P. 2014. Caractéristiques et effets de la complexité sémantique de noms d'affect. In : *Les émotions dans le discours. Emotions in discourse*. Francfort sur le Main : Peter Lang.
- Gonon, L., Kraif, O., Novakova, I., Piat, J. et Sorba, J. 2016. *Sur la scène de crime... Enquête sur les enjeux linguistiques et stylistiques de motifs récurrents dans le thriller contemporain*. In : *Actes du CMLF 2016 -5^e Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : EDP Sciences. [consulté le 01/02/2017 <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162706006>].
- Hoey, M. 2005. *Lexical priming. A New Theory of Words and Language*. Londres-New York : Routledge.
- Kraif, O. 2016. « Le lexicoscope : un outil d'extraction des séquences phraséologiques basé sur des corpus arborés ». *Cahiers de lexicologie*, n°108, p. 91-106.
- Kraif, O., Novakova, I et Sorba, J. 2016. « Constructions lexico-syntaxiques spécifiques dans le roman policier et la science-fiction ». *Lidil*, n°53, p. 143-159. [consulté le 01/02/2017 <http://lidil.revues.org/3914>].
- Leeeman, D. (1987). « À ma grande surprise... ». *Revue québécoise de linguistique*, n°16-2, p. 225-265.
- Legallois, D. et Diwersy, S. 2016. L'apport de la méthode des motifs aux analyses phraséologiques en discours. In : *Theorie und Empirie in der Phraseologie - Approches théoriques et empiriques en phraseologie*. Tübingen : Stauffenburg.
- Legallois, D. et Tutin, A. 2013. « Présentation : Vers une extension du domaine de la phraseologie ». *Langages*, n°189, p. 3-25.
- Le Petit Robert - Version numérique*, version 5 (millésime 2017). Dictionnaires Le Robert - SEJER.
- Longrée, D. et Mellet, S. 2013. « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraseologie de la langue au discours ». *Langages*, n°189, p. 65-79.
- Mahlberg, M. 2007. « Clusters, key clusters and local textual functions in Dickens ». *Corpora*, n°2.1, p. 1-31.

Mellet, S. et Longrée, D. 2012. Légitimité d'une unité textométrique : le motif. In : Actes des 11^e Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles - JADT 2012. Paris : Lexicometrica [consulté le 01/02/2017 <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2012/tocJADT2012.htm>].

Novakova, I. et Sorba, J. 2014. L'émotion dans le discours. À la recherche du profil discursif de *stupeur* et *jalousie*. In : Les émotions dans le discours. Emotions in discourse. Francfort sur le Main : Peter Lang.

Novakova, I., Sorba, J. À paraître. « Les lexies d'émotion et la construction du sens ». *Langages*.

Sinclair, J. 2004. *Trust the Text: Language, Corpus and Discourse*. Londres : Routledge.

Sitri, F., Tutin, A. 2016. « Présentation ». *Lidil*, n°53, p. 5-18. [consulté le 01/02/2017 <http://lidil.revues.org/3976>].

Sorba J., Goossens, V. 2016. « Le rôle du figement dans le traitement de la synonymie au sein du champ de la colère ». *Linguisticae Investigationes*, n°39.1, p. 1-27.

Notes

1. Une première version de cette recherche a fait l'objet d'une présentation lors de la journée d'étude « De la phraséologie aux genres textuels : état des recherches et perspectives méthodologiques » le 18 octobre 2016 à l'Université pédagogique de Cracovie.

2. Porté par le laboratoire LIDILEM (Université Grenoble Alpes, France) et l'Université d'Osnabrück (Allemagne), le projet ANR DFG PhraséoRom phraseorom.univ-grenoble-alpes.fr (2016-2020) s'intéresse à l'étude contrastive de la phraséologie dans les romans contemporains français, anglais et allemands.

3. Pour la notion de « profil combinatoire », voir Blumenthal 2006, 2011.

4. Dans son étude sur les séquences phraséologiques de cinq mots dans les romans de Dickens, Mahlberg (2007) identifie cinq classes sémantiques : « labels » (*the old man with a*), « speech clusters » (*I beg your pardon sir*), « as if clusters » (*as if he would have*), « body part clusters » (*his hands in his pockets*), « time and place clusters » (*the opposite side of the*).

5. Pour les notions d'« aversion » et d'« attirance » voir Hoey 2005 : 13. Pour la notion de « prégnance sémantique », voir Blumenthal (2014 : 183-185). Dans cette perspective, Novakova & Sorba (2014 : 162) montrent que le sémantisme des lexies (*jalousie* et *stupeur*, en l'occurrence, qui renvoient à deux types d'affect différent, interpersonnel et causé) permet de prévoir leur environnement textuel.

6. Pour plus de détail sur la contextualisation historique de *scène de crime*, comparé à *lieu du crime*, voir Gonon et al. 2016.

7. Pour plus de détails sur les propriétés syntaxico-sémantiques et discursives de ces motifs, voir Gonon et al., 2016.

8. Dans notre corpus de romans policiers, *crime* n'est pas polysémique car il apparaît exclusivement dans son acception courante d'*assassinat*, *meurtre*.



ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

Traduire le polar : une étude textométrique comparée de la phraséologie du roman policier en français source et cible

Olivier Kraif

Université Grenoble Alpes, France
 olivier.kraif@univ-grenoble-alpes.fr

Résumé

Cet article propose une étude textométrique comparée entre un corpus de romans policiers écrits en français, et un corpus de romans s'inscrivant dans le même sous-genre, mais traduits depuis l'anglais. Nous faisons l'hypothèse que le corpus de traductions peut être exploité dans une perspective de linguistique de corpus, tout comme les textes originaux, afin d'étudier le sous-genre littéraire en question - contrairement à la tradition de la linguistique de corpus, qui préfère recourir à des corpus comparables plutôt qu'à des corpus de traductions, jugés peu fiables. Nous pensons en effet que certaines propriétés génériques sont interculturelles, et proviennent à la fois de la littérature traduite et de la littérature en langue originale. Pour étayer cette hypothèse, nous reprenons la liste des distorsions habituellement prêtées aux textes traduits, et nous mettons en œuvre une série d'observations textométriques afin d'en évaluer la portée. Nous montrons que dans le cas de nos deux corpus, la langue traduite ne présente pas de spécificités suffisamment saillantes pour considérer qu'il s'agirait d'un « troisième code » qu'il faudrait bannir de notre étude des sous-genres littéraires.

Mots-clés : traduction, romans policiers, textométrie

Translating crime fiction: a comparison of textual statistics between original and translated-to-French novels

Abstract

This article presents a comparative study between a corpus of crime fiction novels written in French, and a corpus of novels belonging to the same sub-genre, but translated from English. We formulate the hypothesis that the translation corpus can be exploited just like the original texts in order to study a given literary sub-genre - contrary to the habits in corpus linguistics, who prefers to use comparable corpora rather than translated corpora, considered as unreliable. We believe that a lot of features of the literary sub-genres are inter-cultural, and come from both translated literature and literature in the original language. To support this hypothesis, we start from the list of distortions usually associated with translated texts, and we conduct a series of statistical observations in order to assess their relevance. We show that in the case of our two sub-corpora, the translated language does not present such marked peculiarities that it should be considered as a "third code" and should be banished from our study of literary sub-genres.

Keywords : translation, crime fiction novels, textual statistics

Introduction¹

Dans l'étude des sous-genres romanesques, il paraît difficile d'éluder le rôle de la traduction dans la circulation des œuvres d'un pays à l'autre. Certes, à l'intérieur d'une culture donnée, on peut sans doute identifier des œuvres fondatrices et des filiations entre les auteurs qui ont marqué le genre : pour le roman policier français, on citera naturellement Emile Gaboriau, Gaston Leroux, Maurice Leblanc, Léo Malet ou Georges Simenon. Dans le domaine anglophone, on pense à Edgard Poe ou Conan Doyle pour le roman à énigme, et plus tard Dashiell Hammett, Raymond Chandler ou James Hadley Chase pour le roman noir américain. Il serait cependant illusoire de croire que ces courants littéraires ont évolué parallèlement sans s'influencer ni se co-déterminer. Les œuvres fondatrices ont très tôt été traduites, et les collections spécialisées font la part belle aux traductions tout autant qu'aux œuvres originales. Par exemple, dans la plus ancienne collection policière française, *le Masque*, qui a notamment publié en France les œuvres d'Agatha Christie, sur 2546 ouvrages publiés entre 1927 et 2012 nous avons dénombré 1745 traductions (presqu'exclusivement de l'anglais) et 802 œuvres originales, avec des auteurs comme Charles Exbrayat ou Boileau Narcejac.

Comme le note Boyer (1992 : 97), « chaque genre comprend un certain nombre de sous-ensembles, des séries fondées sur la réutilisation de composantes identiques : réapparition d'un même protagoniste ou, du moins, recours à un typologie à peu près fixe de personnages ; fonctions déterminées attribuées à chacun d'entre eux ; constantes stylistiques ; utilisation d'un décor propre ; techniques spécifiques d'agencement des épisodes ; etc. » Ces caractéristiques aboutissent à des prototypes narratifs qui dépassent, selon nous, les frontières linguistiques, par le fonctionnement même de l'intertextualité, inhérente au texte littéraire. Comme l'écrivait joliment Barthes (1973), dans son article de l'*Encyclopedia Universalis*, « Tout texte est un intertexte ; d'autres textes sont présents en lui, à des niveaux variables, sous des formes plus ou moins reconnaissables : les textes de la culture antérieure et ceux de la culture environnante ; tout texte est un tissu nouveau de citations révolues. » Dans ces parcours intertextuels, rien ne permettrait de supposer qu'une frontière imaginaire condamnerait les textes traduits au bannissement - tout auteur étant avant tout lecteur, et tout lecteur étant également lecteur de traduction.

Dans cette étude, nous partons d'une hypothèse méthodologique assez forte : contrairement à une certaine tradition de la linguistique de corpus qui considère la traduction avec méfiance, comme le produit d'un acte de communication secondaire et artificiel, susceptible de transporter des propriétés de la langue source qui viendraient déformer les observations effectuées, nous pensons qu'il est tout

à fait possible de s'appuyer sur des textes traduits dans une approche *corpus driven*, guidée par le corpus, en restituant au texte traduit son statut de production langagière à part entière. Qui plus est, nous pensons que dans l'étude de la caractérisation des sous-genres littéraires sous un angle phraséologique, le recours à des traductions est indispensable, l'édification des sous-genres littéraires n'étant pas séparable de l'exercice de la traduction, comme le montre, sur le plan éditorial, l'important taux de traduction dans les collections spécialisées.

Dans une première partie de cet article nous examinerons quels sont les soupçons qui pèsent sur les textes traduits dans le domaine de la linguistique de corpus. Nous effectuerons ensuite une étude statistique au plan textométrique, basée sur un corpus de romans policiers originaux et traduits en français et en anglais, pour examiner la présence d'éventuels biais traductionnels. Nous chercherons ces biais à trois niveaux : lexical, syntaxique et phraséologique. Enfin, à la lumière des observations effectuées, nous concluons sur quelques principes méthodologiques concernant l'observation des corpus de traductions.

2. Pourquoi faut-il se méfier des traductions ?

Traduttore, traditore : on utilise en général cette expression italienne pour signifier que l'œuvre traduite ne respecte jamais tout à fait l'œuvre originale. Mais dans le domaine de la linguistique de corpus, on pourrait la réinterpréter autrement, en affirmant que la langue traduite ne respecte jamais tout à fait la langue cible, car elle y introduit subrepticement des déterminations qui ne lui appartiennent pas. Teubert (1996 : 247), dans une comparaison méthodologique entre corpus comparables et corpus de traductions, exprime ce point de vue sans ambiguïté :

There is one essential objection to parallel corpora. Translations, however good and near-perfect they may be (but rarely are), cannot but give a distorted picture of the language they represent. Linguists should never rely on translations when they are describing a language. That is why translations have no place in reference corpora. Rather than representing the language they are written in, they give a mirror image of their source language.

On peut citer deux types de déformations susceptibles d'altérer la langue cible : d'une part ce qui ressortit aux interférences avec la langue source, ou ce qu'on nomme parfois *translationese* (Johansson & Hofland, 1994 : 26), d'autre part ce que Baker (1993) nomme des universaux de la traduction, « des traits qui apparaissent spécifiquement dans les textes traduits plutôt que dans les textes sources, et qui ne sont pas le produit d'interférences liées à un système linguistique particulier »

(1993 :243, nous traduisons²). Concernant les interférences caractérisant le *translationese*, on pourra citer de nombreux travaux (Hopkinson, 2007 ; Teich, 2003). Par exemple Xiao (2015 : 159) met en évidence des différences significatives, sur un plan statistique, entre un corpus de textes chinois traduits de l'anglais et un corpus de textes originaux en chinois, sur différents plans : longueur moyenne des mots, utilisation des affixes, des pronoms et des unités polylexicales, longueur moyenne des phrases, voix passive, structures prédicatives... Pour un couple de langues moins typologiquement éloignées, Gellerstam (1986) énumère un certain nombre de caractéristiques observées sur des textes suédois traduits de l'anglais : présence de nuances sémantiques empruntées à l'anglais, sous-représentation du registre familier, fréquence supérieure d'emprunts.

Quant à ce que Mona Baker (1993 : 243) appelle « universal features of translation », elle identifie les traits suivants : 1/ un niveau supérieur d'explicitation ; 2/ une tendance à l'élimination des ambiguïtés et à la simplification ; 3/ un plus grand respect de la langue standard et de ses normes de grammaticalité ; 4/ une tendance à éviter les répétitions du texte source ; 5/ et enfin une tendance générale à exagérer certains traits de la langue cible. Ce dernier trait, constituerait un genre d'hypercorrection de la part des traducteurs qui chercheraient ainsi à maquiller le fait que les traductions n'étaient pas originellement destinées à leur environnement cible (Baker, 1993 : 244). Cet effort de « normalisation » (Baker, 1996 ; Ippolito, 2014) conduirait par ailleurs le traducteur à éviter les usages créatifs de la langue, allant jusqu'à normaliser la ponctuation même lorsque celle-ci est délibérément expérimentale (Baker, 1998 : 4). Baker (1996 : 184) note également une tendance à la convergence (*levelling-out*), la traduction opérant une forme de voie moyenne entre les deux extrêmes de la langue source et de la langue d'arrivée. Pour Laviosa (2002 :72), cela aboutit à un plus grand degré d'homogénéité des textes traduits, par rapport aux textes originaux. Xiao (2015 :140) cite enfin deux autres caractéristiques universelles : la sous-représentation, aussi appelée « unique items hypothesis », hypothèse selon laquelle des traits n'existant que dans la langue cible seront sans doute sous-représentés dans des traductions ; et, reprenant le terme de Kenny (1998), l'« assainissement » (en anglais *sanitisation*), aboutissant à l'élimination des contenus connotationnels et des double sens.

Toutes ces distorsions aboutissent à l'élimination *a priori* des textes traduits hors du champ de la linguistique de corpus, qui préfère recourir, pour l'étude contrastive et les comparaisons interlinguistiques, à des corpus comparables. Comme le note Sinclair (1996), « un corpus comparable doit permettre de comparer différentes langues ou variétés dans des circonstances de communication similaire, mais en évitant les inévitables distorsions dues à la traduction dans les corpus parallèles³ ».

S'appuyant sur des corpus parallèles, nous avons nous-même constaté ce type d'altération. À partir d'un vaste corpus de textes parallèles de l'Union européenne, Torrellas Castillo (2009) a consacré sa thèse à une analyse minutieuse des interférences linguistiques dans les textes espagnols de l'UE. Le recours à des corpus massifs (le *JRC-Acquis*) et l'utilisation d'outils de traitement de corpus parallèles lui ont permis d'identifier des phénomènes d'interférence assez ténus, difficilement repérables par un dépouillement manuel. Dans une publication commune (Duchet, Kraif & Torrellas, 2008), nous mentionnons de nombreux types d'interférences :

- emprunt lexical » (ibid. : 138) : p.ex. *délocalisation* = * *deslocalización* (avec glissement sémantique de *localizar*)
- « emprunt de collocations » (ibid. : 139-140) : p. ex. *prestataires de service* = * *prestatario de servicios* (avec glissement sémantique de *prestatario*), *indemnité journalière* = ?*indemnización diaria* (au lieu de *dieta*, l'équivalent le plus conforme)
- « calques constructionnels » (ibid. : 141) : p. ex. *susceptible de + V*, comme dans *susceptible de provoquer* → *susceptibles de provocar*, alors qu'en espagnol *susceptible de* doit en principe être suivi par un verbe de sens passif ou une nominalisation avec déterminant zéro (*susceptible de recurso*).
- « calques syntaxiques » (ibid. : 142) : syntagme prépositionnel vs gérondif en apposition : *sur la base de* = *en base a*, au lieu du gérondif en apposition *basándose en* plus idiomatique.

Outre ces interférences, ces corpus sont par ailleurs marqués par une certaine forme d'appauvrissement, lié au caractère répétitif et mécanique des traductions :

L'état de langue que nous avons observé, très fortement marqué par l'activité des traducteurs, manifeste aussi une restriction des choix lexicaux (...). Cette tendance est confortée par l'effet des mémoires de traduction (...) qui peuvent imposer pendant une longue période une traduction exclusive aux dépens de traductions équipossibles, pouvant aller jusqu'à la fossilisation d'erreurs reprises par tous les utilisateurs d'une même mémoire (Torrellas Castillo, 2009 : 302).

Si toutefois on resitue ces phénomènes dans le champ plus large de la variation, le caractère inauthentique de ces productions peut être relativisé. Goffin (1994 : 642) remarque que « par sa nature, ses origines, ses modes de formation et son fonctionnement, ce langage - auquel on peut conférer la dignité d'*eurolécte* - ne se démarque aucunement des règles qui gouvernent toute langue de spécialité. » Certes la traduction impose des contraintes qui peuvent se manifester par des variations, telles que celles que l'on vient de mentionner, mais celles-ci suffisent-elles à

rejeter hors du champ de la langue tous ces textes traduits qui seraient en quelque sorte marqués du sceau de l'impureté ?

3. Observations textométriques

Ces effets de traduction se combinent et se mêlent à un autre niveau de contrainte, qui nous semble plus essentiel et plus profondément déterminant : celui du genre, voire du sous-genre. Il s'agit là d'un niveau de structuration tout à fait central, car « instance stratégique de normativité, le genre détermine l'essentiel de la sémiotique textuelle » (Rastier, 2006). Après une étude approfondie concernant des caractéristiques morphosyntaxiques d'un corpus de romans policier, Malrieu & Rastier (2001 : 564) résumant ainsi quelques traits saillants au plan linguistique :

On peut ainsi caractériser, minimalement, le roman policier : caractère bref et ramassé de la phrase, compatible avec des propositions subordonnées complétives ; importance du dialogue ; importance de l'action (par opposition aux analyses et commentaires) ; caractère objectiviste du policier, par contraste avec le roman psychologique. La technique narrative diffère du roman « sérieux », où dominant l'imparfait, le présent et le passé simple, l'imparfait jouant un rôle clé dans la création du monde subjectif de la remémoration, alors que le récit policier privilégie le passé composé qui domine à l'oral et dans les dialogues, et présente le compte rendu d'événements « réels », non par un narrateur omniscient mais à travers le récit des personnages.

Pour départager les déterminations liées au sous-genre de celles liées à l'exercice de la traduction, et donner une meilleure appréhension des biais traductionnels dans une méthodologie de linguistique de corpus, nous proposons donc de confronter deux corpus : 1/ un corpus de romans policier français (POL-FR) et 2/ un corpus de romans policiers écrits en anglais (britannique et américain) et traduit en français (POL-FR-trad). Ces corpus sont constitués de la manière suivante :

- Corpus POL-fr : 68 romans publiés entre 1956 et 2012 (63 ultérieurs à 1990) comportant 5 757 352 tokens

Auteurs : Belin, Aubert, Bannel, Brussolo, Chattam, Dard, de Villiers, Dijan, Giesbert, Grangé, Halter, Izzo, Jarrige, Lemaitre, Macouin, Magnan, Mauwls, Morillon, Oppel, Parot, Simenon, Thilliez, Vargas, Viau.

- Corpus POL-fr-trad : 48 romans publiés entre 1955 et 2007 (40 ultérieurs à 1990) comportant 8 003 923 tokens

Auteurs : Clancy, Connelly, Cornwell, Crais, Crichton, Devon, Ellis, Evanovich, Grisham, Harris, Higgins Clack, Highsmith, Follett, Ludlum, Patterson, Reichs, Winstead Jones.

Ces corpus incorporent des sous-genres variés du roman policier : roman noir, thriller, roman d'espionnage, judiciaire, historique. Pour guider notre comparaison, nous proposons différents axes d'observations : lexical, syntaxique et phraséologique.

3.1 Observations lexicales et syntaxiques

Pour une comparaison globale du vocabulaire, nous avons segmenté chaque corpus en 17 blocs de tailles comparables (autour de 140 000 mots par blocs). Pour les textes de POL-FR-trad, chaque bloc correspond à un des 17 auteurs mentionnés ci-dessus. Pour les textes de POL-FR, nous avons également 1 bloc par auteur, sauf pour 4 blocs qui regroupent 2 à 3 auteurs pour lesquels nous avons moins de volume. De la sorte, nous avons obtenu 34 blocs comparables en taille, correspondant chacun à des auteurs différents (aucun auteur n'appartient à plus d'un bloc).

Ce premier test vise à répondre à la question suivante : les blocs de POL-FR sont-ils plus proches au niveau de leurs distributions lexicales des blocs de POL-FR ? De même, les blocs de POL-FR-trad se ressemblent-ils plus entre eux ? Ou bien, au contraire, observe-t-on le même niveau de ressemblance entre blocs français source et français traduits ?

On peut calculer la similarité lexicale entre 2 blocs en s'appuyant sur une mesure classique telle que le cosinus⁴, en assimilant chaque bloc à un vecteur dont les coordonnées sont les fréquences des vocables, dans un espace où chaque vocable constitue une dimension.

Pour réaliser la comparaison, nous calculons la similarité entre tous les blocs pris deux à deux. Pour chaque bloc, on retient les trois blocs les plus similaires. De la sorte on peut dénombrer les appariements entre blocs français source (POL-fr x POL-fr), blocs français traduits (POL-fr-trad x POL-fr-trad) ou bien entre le croisement des deux (POL-fr-trad x POL-fr) et (POL-fr x POL-fr-trad). A partir du tableau de contingence ainsi obtenu, on peut effectuer un test de Khi2 pour rejeter ou non l'hypothèse d'indépendance.

Globalement, en ignorant les mots en majuscules, qui correspondent à des entités nommées (anthroponymes, toponymes, etc.), le test de Khi2 aboutit à une p-value de 0,16, ce qui ne permet pas de rejeter l'hypothèse d'indépendance - c'est-à-dire que la distribution des ressemblances entre POL-fr et POL-fr-trad ne montre pas de tendance nette. Mais si l'on considère la nature des mots, on trouve des résultats très contrastés :

- pour les noms, on obtient 44 appariements de type POL-fr-trad x POL-fr-trad, 31 appariements de type POL-fr x POL-fr, 20 POL-fr x POL-fr-trad et 7 POL-fr-trad x POL-fr. La p-value de $8,87 \cdot 10^{-7}$ montre une association très significative. L'association entre les blocs pris à l'intérieur de chaque corpus est également significative pour les adjectifs ($p=0,0017$) et tendancielle pour les adverbes ($p=0,03$).

- en revanche, pour les verbes et les autres parties du discours (pronoms, prépositions, déterminants, conjonctions, etc.), on ne relève pas d'association marquée à l'intérieur de chaque corpus.

Afin de mieux comprendre quelle type d'affinité lexicale on trouve à l'intérieur de POL-fr et POL-fr-trad, nous avons calculé une mesure de spécificité pour les noms, le *loglike* ou rapport de vraisemblance, utilisée pour identifier les mots clés dans de nombreux outils (Bertels, Speelman, 2013). Pour chaque corpus, nous avons extrait les 100 mots les plus spécifiques, puis nous avons retenu les noms. De la sorte, on obtient deux ensembles de noms spécifiques par rapport à l'autre corpus. Nous avons tenté de regrouper ces noms en fonction de classes sémantiques assez larges, et avons obtenu les deux listes ci-dessous :

POL-fr :

POLICE : commissaire, flic, gendarme

NATURE : forêt, pierre, chien, loup, bête, nuit, araignée, animal, poussière, ombre, vent, gueule, bois

CORPS : chair, corps, ventre, cœur, peau, sang, visage, trait, bouche, lèvres, odeur

HUMAIN : homme, professeur, sœur, femme, vieillard, même, vieux, bourreau, patron

EMOTION : peur, cri, haine, délire, souffrance

EGYPTE : roi, momie, sarcophage, prêtre

MORT : mort, peste

CONSTRUCTION : château, muraille, paroi, village

ROMAN : manuscrit, roman, romancier

POL-fr-trad :

JURIDIQUE : avocat, affaire, tribunal, dossier, procès, jury, audience, société, associé, appel, accord

MILITAIRE : commandant, officier, radar, sous-marin, marine, poste, division, armée, air

ETAT : bureau, président, secrétaire, sénateur, réunion, cabinet, gouverneur, maison

SERVICES : agent, renseignement, service, sécurité

ARGENT : dollar, argent

ARTEFACTS : téléphone, numéro, caméra, écran, radio, télévision, voiture, avion, appareil,

AUTRE : virus, grand-mère, monsieur, journaliste, problème, merci, besoin, endroit, question, moment, gens

Ces classes révèlent à la fois des aspects thématiques (p.ex. les services secrets pour les romans d'espionnage), des éléments du contexte (p.ex. un roman se situe dans l'Égypte ancienne, un autre au Moyen-âge) et des traits culturels (p.ex. *gendarme* en France, ou *gouverneur* aux Etats-Unis). On trouve par ailleurs des classes qui pourraient indiquer des isotopies au plan sémantique, concernant les éléments corporels ou naturels dans le corpus français source. Mais pour interpréter correctement ces spécificités, il faudrait comparer des œuvres proches au plan thématique et contextuel, afin de ne faire ressortir que des traits purement linguistiques, ce que nos deux corpus ne permettent pas en l'état.

Les affinités lexicales observées pour les noms, les adjectifs et les adverbes ne permettent donc pas de conclure à d'éventuelles distorsions traductionnelles.

Pour approfondir notre étude, nous avons examiné l'hypothèse de la simplification, qui se traduit notamment par une forme d'appauvrissement lexical. L'utilisation d'un vocabulaire moins varié se retrouve notamment dans un rapport type/token plus faible. Baker (1998 : 4), citant Laviosa-Braithwaite, l'exprime très clairement : « De plus, les deux rapports types/occurrences et densité lexicale sont considérablement plus faibles en anglais de traduction ». Nous avons donc comparé les courbes d'accroissement lexical, qui représentent le nombre de types (nombre de vocables différents) en fonction du nombre d'occurrences, pour nos deux corpus.

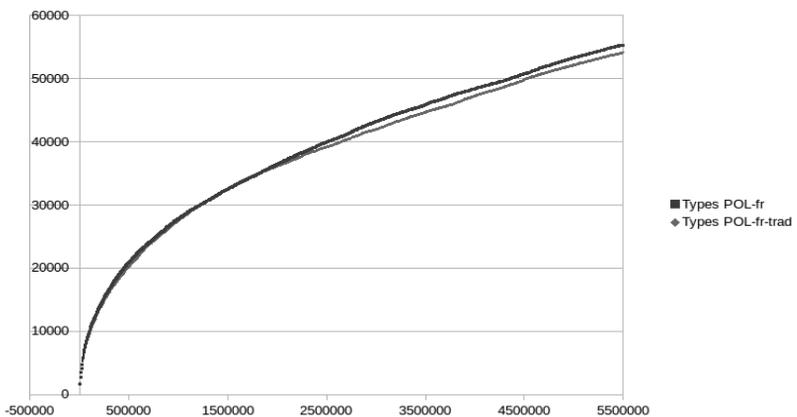


Figure 1 : Accroissements comparés du vocabulaire pour les corpus POL-fr et POL-fr-trad après lissage.

Afin de lisser les courbes, nous avons regroupé les textes par auteurs, puis pioché le premier mot de chaque groupe, puis le mot suivant pour chaque groupe, puis réitéré l'opération ainsi de suite jusqu'à arriver au dernier mot du groupe le plus volumineux. En effectuant ainsi un feuilletage des textes de notre corpus, on aboutit à un accroissement progressif global qui correspond en quelque sorte à la moyenne de tous les textes. Comme le montre la figure 1, on constate que les courbes sont pratiquement superposées, à part une légère augmentation de 900 vocables entre 2 165 000 et 3 795 000. Il faut noter que pour le corpus français source, pour un même nombre d'occurrences, on a à la fois plus d'auteurs différents (24 pour POL-fr contre 17 pour POL-fr-trad) et des œuvres plus courtes et plus nombreuses (pour arriver à 6 millions d'occurrences, on passe 59 œuvres différentes pour POL-fr, contre 41 pour POL-fr-trad). Cette diversité plus grande devrait conférer à POL-fr, a priori, une plus grande diversité lexicale (avec plus de sujets, de situations, de personnages différents), ce qui n'est presque pas le cas. On ne peut donc pas conclure, ici, sur une plus grande richesse lexicale du français source.

Une autre hypothèse évoquée précédemment est celle de convergence ou *levelling out* : autre effet de la normalisation, les traductions seraient plus homogènes entre elles que les textes sources, sur un plan linguistique :

La traduction crée un troisième code parce qu'elle est une forme de communication unique, et non parce qu'elle est une forme de communication fautive, déviante ou non conforme à la norme [...] En fait, il existe des preuves de cette tendance dans le Translational English Corpus [...] il y a une homogénéité frappante entre les textes traduits vers l'anglais lorsqu'on les compare aux textes rédigés d'abord en anglais et portant sur le même sujet. (Baker, 1998 : 3).

Pour tester cette hypothèse, nous avons calculé la similarité moyenne des blocs à l'intérieur du groupe POL-fr d'une part, et à l'intérieur du groupe POL-fr-trad d'autre part. Si l'hypothèse de l'homogénéité est vérifiée, la moyenne pour POL-fr-trad devrait être significativement supérieure (d'autant que pour POL-fr on a plus d'auteurs et d'ouvrages différents, donc une plus grande hétérogénéité à priori).

On obtient :

Moyenne-Cosinus(POL-fr)=0,947

Moyenne-Cosinus(POL-fr-trad)=0,953

En utilisant un test t de Student⁵, on trouve que cette différence n'est pas significative (c'est-à-dire qu'il est probable qu'elle soit due au hasard). De même les densités lexicales moyennes (c'est-à-dire la proportion de mots pleins - noms, adjectifs, verbes et adverbes) sont très proches, contrairement à ce qu'affirme Baker (1998 :4) :

Densité(POL-fr)=44,9 %
 Densité(POL-fr-trad)=45,1 %

Pour mesurer cette éventuelle homogénéité au plan syntaxique et non plus lexical, nous avons relevé pour chaque texte les suites de 5 parties du discours consécutives (du type DET NOUN PREP DET NOUN) assorties de leurs fréquences. On obtient ainsi, pour chaque bloc, des vecteurs dont chaque dimension représente la fréquence d'une séquence syntaxique particulière. A nouveau, nous avons comparé ces vecteurs à l'intérieur de chaque bloc. On obtient :

Moyenne-Cosinus-5grams(POL-fr)=0,936
 Moyenne-Cosinus-5grams(POL-fr-trad)=0,928

Cette fois ce sont les blocs français sources qui paraissent légèrement plus homogènes, mais là encore le test t de Student nous indique que cette différence n'est pas significative. En tout état de cause, l'hypothèse de convergence n'est pas confirmée par ces observations.

3.2 Observations phraséologiques

Pour capturer d'éventuelles différences au plan phraséologique, nous avons extrait les séquences récurrentes de 3 à 7 lemmes consécutifs, apparaissant avec une fréquence supérieure ou égale à trois. Ces segments répétés (Salem, 1987), parfois nommés *ngrams*, *lexical bundles* ou *clusters*, présentent l'avantage d'identifier plusieurs types de phénomènes :

- des expressions figées : *un coup de œil*
- des collocations : *jeter un coup de œil, le téléphone sonner*
- des locutions : *ne avoir rien à voir avec*
- des routines : *ce être le premier fois que, je être prêt à parler que*
- des motifs (au sens de Longrée et Mellet, 2013) : *le joueur de flûte, le numéro de immatriculation de le camionnette, le veille de le disparition de, avoir être voir pour le dernier fois* (les exemples ci-dessus sont extraits du bloc Higgins-Clark).

Sur la base de ces extractions, nous avons à nouveau calculé un tableau de contingence des similarités entre POL-fr et POL-fr-trad. On obtient les valeurs suivantes : 27 associations pour POL-fr-trad avec POL-fr-trad, 40 associations pour POL-fr avec POL-fr, 11 pour POL-fr avec POL-fr-trad et 24 pour POL-fr-trad avec POL-fr. Le χ^2 donne une p-valeur de 0,001, ce qui indique une association statistiquement significative, particulièrement marquée à l'intérieur de POL-fr.

Pour interpréter ce résultat nous avons examiné plus en détail les segments répétés de longueur 5, intéressants car moins fragmentaires que les segments plus petits, et riches en motifs pertinents pour le roman policier. Nous avons retenu des segments apparaissant dans au moins 3 blocs, afin d'avoir des segments assez généraux pour être utilisés par plusieurs auteurs (et pour éviter les entités nommées trop spécifiques). Nous avons ensuite calculé une mesure de spécificité (le *loglike*, noté LL) pour comparer POL-fr par rapport à POL-fr-trad et réciproquement.

Pour POL-fr, on trouve assez peu de segments obtenant un score élevé (une vingtaine seulement avec $LL > 10,83$). Ces segments sont souvent liés à un suremploi chez un ou deux auteurs :

- *y avoir plus que à* (17 occ. dans POL-fr vs 1 occ. dans POL-fr-trad) : p.ex. *y avait plus qu'à, y a plus qu'à...* Fréquent chez de Villiers et Vargas
- *il y en avoir un* (44 vs 16) : p.ex. *Il y en a un, Il y en avait une, Il y en avait des, ...* Fréquent chez Aubert et Vargas. On note que ces expressions appartiennent à un registre oral familier. De même, on peut noter : *il y avoir aussi le* (13 vs 1) typique de Grangé, *ne y avoir plus que* (40 vs 15) fréquent chez de Villiers.
- *ne avoir pas le temps* (74 vs 36) fréquent chez Brussolo, Chattam, de Villiers, *ne avoir pas le droit* (41 vs 15) chez Brussolo
- *ne vous en faire pas* (22 vs 4) : p.ex. *ne vous en faites pas*, fréquent chez Chattam et Halter
- *poser son main sur le* (16 vs 2) : p.ex. *posa sa main sur (l'épaule/bras/jambe/genou/poignet)*, typique de Chattam
- *ne savoir plus ce que* (13 vs 1) : p.ex. *elle ne savait plus ce qu'elle désirait*, fréquent chez Brussolo
- *ce que ce être que* (20 vs 4) : p.ex. *(savoir) ce que c'est que*, typique de Magnan
- *je vous avoir dire que* (12 vs 1) : p.ex. *je vous avais dit que*
- *il ne parvenir pas à* (37 vs 14) p.ex. *Elle ne parvenait pas à (démêler)*, très fréquent chez Brussolo et Chattam
- *il y avoir un silence* (21 vs 11) : *il y eut un silence*, fréquent chez Grangé, Halter, Vargas

Pour POL-fr-trad, on compte beaucoup plus de segments spécifiques (une cinquantaine avec $LL > 10,83$) :

- *acquiescer de un signe de* (52 vs 2) : p.ex. *(il) acquiesça d'un signe de (tête)*. Très fréquent chez Connelly et Clancy.
- *ce qui se être passer* (114 vs 30) : p.ex. *ce qui s'est passé (ce soir)*, très fréquent chez Connelly.
- *il jeter un coup de* (33 vs 4) : p.ex. *elle jeta un coup d'oeil à son mari*, très fréquent chez Connelly.

- *le poche de son veste* (28 vs 3) : p.ex. (*il glissa la carte*) dans la poche de sa veste, fréquent chez Connelly et Highsmith.
- *le autre côté de le* (99 vs 42) : p.ex. *de l'autre côté de la (route/rue/table/frontière)*. Très fréquent chez Connelly et Clancy.
- *dire il de un ton* (36 vs 6) : *dit-elle d'un ton (résolu/sonneur/amer/railleur/admiratif/ferme/léger/glacial/maussade,...)* très fréquent chez Follet. On note une très grande variété de qualificatifs (49 différents).
- *avoir pas le intention de* (49 vs 15). p.ex. (*Je n'ai pas l'intention d'intervenir*). Presque toujours à la première personne. Fréquent chez Harris, Crais, Ludlum.
- *pour le amour de ciel* (16 vs 1). Fréquent chez Ludlum.

On trouve par ailleurs d'autres expressions marquées comme spécifiques, utilisées par de nombreux auteurs :

il secoua/hocha la tête d'un air + ADJ, je n'arrive pas à croire que , dit-il d'une voix + ADJ, d'une façon ou d'une autre + PONCT, l'espace d'un instant, d'un hochement de tête, sans l'ombre d'un doute/hésitation/sourire, au bout d'un certain temps, il était plongé dans l'obscurité, il appuya sur la touche...

La comparaison de ces deux ensembles met en évidence des expressions aux statuts différents : pour le français traduit, on trouve beaucoup d'expressions qui semblent caractéristiques du genre romanesque, voire du sous-genre policier : descriptions d'attitudes de personnages (*acquiescer, jeter un coup d'œil, dire d'un ton ..., secouer la tête, d'un hochement de tête*), routines narratives (*au bout d'un certain temps, l'espace d'un instant, d'une façon ou d'une autre*), des clichés (*la poche de sa veste*), etc. Pour le corpus français source, ces expressions apparaissent comme sous-employées en comparaison avec POL-fr-trad, bien qu'elles apparaissent aussi avec une certaine fréquence. Quant à POL-fr, ce sont plutôt des expressions liées aux dialogues (*y a plus qu'à, il y en avait des, ne vous en faites pas, je vous avais dit que*) ainsi qu'à des réflexions des personnages (*elles ne parvenaient pas à démêler, elle ne savait plus ce qu'elle désirait, ...*) qui le caractérisent.

Parmi ces spécificités, quelques-unes semblent être des effets de traduction : certaines expressions familières, argotiques ou dialectales (p.ex. *il y en avait des ...*) sont plus rares voire absentes dans le corpus POL-fr-trad, ce qui correspond bien à la tendance normalisatrice de la traduction. Par ailleurs, certaines périphrases traduisent des expressions plus courtes et plus fréquentes en anglais. Afin de le vérifier, nous avons aligné les textes de POL-fr-trad avec les textes originaux, afin de retrouver les traductions dans leurs contextes. On trouve les équivalences suivantes :

- *acquiescer d'un signe de tête* correspond généralement à *to nod*, et parfois à *to nod agreement*. De même *hochement de tête* sert souvent à traduire *nod*, sous sa forme verbale ou nominale.
- *jeter un coup d'oeil* à traduit une grande variétés de constructions de la forme verbe + préposition : *look at, look in, look into, look over, look down, look around, look out, glance up, glance over, glance into, glance at, check, peer over, peek around, peek out, etc.*

Comme l'avaient déjà noté Vinay et Darbelnet (1958) l'anglais, pour exprimer le mouvement du regard, est à la fois plus nuancé et plus synthétique que le français, du fait de sa grande richesse lexicale et des possibilités combinatoires avec un grand nombre de prépositions. Là où le verbe et sa préposition suffisent, le français doit parfois recourir à des locutions adverbiales complexes, comme dans l'exemple suivant : (...) *then peered over the top riser* → *jeta un coup d'œil au ras de la dernière marche* (Robert Crais, *The last detective*)

- *dire d'un ton + ADJ* traduit la construction plus simple en anglais *to say +ADV*. On trouve par exemple : *dire d'un ton + de défi/languide/embarrassé/agacé/méditatif/mordant* → *to say + defiantly/languidly/uneasily/irritably/thoughtfully/waspishly*.
- *d'une façon ou d'une autre* correspond également à des expressions plus simples en anglais : *somehow, either way* - en français l'expression est longue et paraît plus lourde, ce qui explique peut-être sa moindre fréquence dans les textes en français source.
- enfin, la récurrence de la *poche de sa veste* correspond peut-être à un cliché du polar américain (on en tire des flacons de whisky, des cigares, et on y cache des lettres et des billets d'avion), mais cette récurrence vient peut-être aussi du fait que *jacket pocket* est lexicalisé en anglais, ce qui n'est pas le cas de son équivalent français.

Ces exemples montrent clairement ce qu'on pourrait appeler des effets de traductions - et à vrai dire, ils sont assez bien connus et ont été souvent observés : l'absence d'équivalents simples et directs aboutit presque systématiquement à des circonlocutions dont la fréquence devient mécaniquement plus élevée en français traduit qu'en langue originale. Par ailleurs, un certain registre oral, familier ou dialectal, parfois enraciné dans une culture régionale (comme l'argot parisien chez Dard ou les expressions provençales chez Izzo), est également sous-employé dans le français traduit de l'anglais ou de l'américain. Comme le note Bruneaud-Wheel (2010), la traduction des vernaculaires touche « aux limites de l'intraduisible », et peut donner lieu à des stratégies de traduction variables allant de la « standardisation » à l'« exotisation », en passant par la substitution d'un sociolecte par

un autre. D'une certaine manière, on est en droit de mettre sur le même plan - celui de la variation - la disparition ou la transposition des marques dialectales et l'apparition de ces marques d'étrangeté qui proviennent de la langue traduite. Dans un cas comme dans l'autre, elles n'ont rien d'accidentel et signent une forme d'altérité qui décrit tout un *continuum* dans la langue, sans solution de continuité.

Conclusion

Ces quelques observations textométriques nous montrent que les romans policiers traduits de l'anglais présentent bien des spécificités linguistiques. Certaines, comme les fréquences lexicales pour les noms, adjectifs et adverbes sont liées à des aspects thématiques, contextuels et culturels, les romans étant enracinés dans leur culture d'origine. De même, certaines caractéristiques de la langue cible, comme certains usages familiers ou dialectaux n'apparaissent pratiquement pas dans les textes traduits. Ces constats étaient somme toute assez prévisibles. En revanche, certaines données textométriques de masse, telle que le rapport type/token, indice de la richesse lexicale, ou la densité lexicale, ne semblent pas être significativement différents dans les corpus traduits. De même, nos observations ne nous ont pas montré une plus grande convergence ou homogénéité dans les textes traduits, sur les plans lexicaux ou syntaxiques. Les hypothèses de simplification et de normalisation n'apparaissent pas de manière évidente dans ce type de traduction littéraire. Précisons toutefois que ces notions nécessiteraient d'être étudiées plus en profondeur : en manquant certaines caractéristiques idiolectales ou stylistiques de l'original, le traducteur peut effectuer une forme de normalisation - mais par ailleurs il introduit également des écarts à la norme, du fait même des effets de traductions signalés précédemment.

Concernant l'existence d'une « langue de traduction », Baker (1998 : 2) cite Frawley (1984) et sa notion de « troisième code » :

Ce dernier suggère que la confrontation du texte source et de la langue cible pendant le processus de traduction crée ce qu'il appelle un « troisième code » (third code). En d'autres mots, le code (ou la langue) qui évolue pendant la traduction, et dans lequel le texte cible est rédigé, serait unique. Il s'agit d'un compromis entre les normes ou structures de la langue source et ceux de la langue cible.

Cette notion nous semble très contestable, car elle fait de la traduction une activité à part, qui serait par essence différente de toutes les autres activités communicatives, au point que son résultat ne serait pas un produit langagier comme les autres, mais une forme artificielle à mettre de côté, à isoler dans sa singularité hors des frontières de la langue naturelle.

Or, tout ce qu'on l'on peut dire, c'est que la traduction, comme toute forme de communication, subit des contraintes spécifiques dont les messages traduits portent la marque - et que ces marques peuvent simplement s'étudier en termes de variations. Comme nous l'avons montré, certaines expressions sont surreprésentées dans les textes traduits. Mais qu'il s'agisse de calques, d'emprunts ou même d'interférences ayant échappé à la vigilance du traducteur, ces phénomènes de contact de langue n'ont rien d'exclusifs à la traduction, et apparaissent dans bien d'autres types de communications, tels que les textes scientifiques ou techniques.

Conscient de ces spécificités, il nous paraît plus intéressant de resituer le texte traduit dans son genre textuel, ou son sous-genre, dont les conventions et les normes dépassent selon nous les frontières linguistiques. Comme l'écrit Rastier (2006) « la question de la traduction spécifie une question générale qui concerne non les rapports de langue à langue, mais les rapports de texte à texte, puisque tout texte en transforme d'autres : quels sont les rapports sémiotiques entre deux textes qui dérivent l'un de l'autre, qu'il s'agisse de réécriture créatrice, de commentaire ou de traduction ? » Traduire, c'est écrire un texte qui s'inscrit dans un corpus intertextuel, et qui participe au devenir de la langue : « En outre, en élargissant le corpus, [la traduction] fait évoluer la langue : le corpus des textes traduits s'intègre au corpus de la langue. » (Ibid.)

La prochaine étape de notre recherche consistera donc à comparer les textes de différents sous-genres retenus pour notre projet (à savoir romans historiques, science-fiction, *fantasy*, sentimental, policier), et à vérifier si les textes en langue originale et les traductions partagent les mêmes propriétés lorsqu'ils s'inscrivent dans des sous-genres similaires.

Remerciements

Cette étude préliminaire s'inscrit dans le cadre du projet Phraseorom, financé conjointement par l'ANR et la DFG, et dirigé par Iva Novakova et Dirk Siepmann.

Bibliographie

- Baker, M. 1993. Corpus Linguistics and Translation Studies : Implications and Applications. In : M. Baker, G. Francis, E. Tognini-Bonelli (eds), *Text And Technology, In Honour of John Sinclair*. Philadelphia/Amsterdam : John Benjamins, p. 233-249.
- Baker, M. 1996. Corpus-based Translation Studies: The Challenges that Lie Ahead. In : H. Somers (Ed.), *Terminology, LSP and translation studies in language engineering: In honor of Juan C. Sager*. Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins, p. 175-186.
- Baker, M. 1998. « Réexplorer la langue de la traduction : une approche par corpus ». *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 43, n° 4, p. 480-485.
- Barthes, R. 1973. Article «Texte (théorie du)». *Encyclopaedia universalis*.

- Bertels, A., Speelman, Dirk. 2013. « 'Keywords Method' versus 'Calcul des Spécificités' ». *International Journal of Corpus Linguistics* 18:4, p. 536-560.
- Boyer, A.-M. 1992. *La paralittérature* (1. éd.). Paris: Presses Universitaire de France.
- Bruneau-Wheal, K. 2010. « (M)oralité et traduction : les voix de Huck », In Yves Gambier & Olli Philippe Lautenbacher (Eds.), *Glottopol*, n°15, (URL: http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_15.html)
- Duchet, J.-L., Kraif, O., Torrellas Castillo, M. .2008. Corpus massifs et corpus bilingues alignés : leur impact sur la recherche linguistique. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. CIII, fasc. 1, p. 129-150.
- Frawley, W. 1984. Prolegomenon to a Theory of Translation. In : William Frawley (Ed.), *Translation: Literary, Linguistic, and Philosophical Perspectives*. London & Toronto :Associated University Presses, p. 159-175.
- Goffin, R. 1994. « L'eurolecte : oui, jargon communautaire : non ». *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 39, n° 4, p. 636-642.
- Gellerstam, M. 1986. Translationese in Swedish novels translated from English. In: Wollin, L. & Lindquist, H. (eds.) *Translation studies in Scandinavia. Lund Studies in English* 75. Malmö: CWK Gleerup, p. 88-95.
- Hopkinson, C. 2007. « Factors in linguistic interference: A case of study in translation ». *SKASE Journal of Translation and Interpretation*, 1, p. 13-23.
- Ippolito, M. 2014. *Simplification, Explicitation and Normalization: Corpus-Based Research into English to Italian Translations of Children's Classics*. Cambridge Scholars Publishing.
- Johansson, S., Hofland, K. 1994. Towards an English-Norwegian parallel corpus. In: Fries, U., Tottie, G. & Schneider, P. (eds.) *Creating and using English language corpora*. Amsterdam/ Atlanta: Rodopi, p. 25-37.
- Kenny, D. 1998. « Creatures of habit? What translators usually do with words ». *Meta*, 43(4), p. 515-523.
- Laviosa, S. 2002. *Corpus-based translation studies: Theory, findings, applications*. Amsterdam:Rodopi.
- Longrée, D., Mellet, S. 2013. « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours ». *Langages*, 189, (1), p. 65-79.
- Malrieu, D., Rastier, F. 2001. « Genres et variations morphosyntaxiques ». *Traitement automatique des langues*, vol. 42, n°2, p. 548-577.
- Rastier, F. 2001. *Les styles en tant qu'usages singuliers du genre*, RASTIER, François. *Arts et Sciences du texte, Collection Formes sémiotiques*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rastier, F. 2006. La traduction : interprétation et genèse du sens. In : Marianne Lederer et Fortunato Israël, édés. *Le sens en traduction*. Paris : Minard.
- Salem, A. 1987. *Pratique des segments répétés*. Paris : Klincksieck.
- Scott, M., Tribble, C. 2006. *Textual Patterns: Keyword and Corpus Analysis in Language Education*. Amsterdam : John Benjamins.
- Torellas Castillo, M. 2009. *Les interférences linguistiques dans les textes en espagnol des institutions de l'Union Européenne : étude fondée sur le corpus bilingue massif aligné de l'acquis communautaire*. Thèse de doctorat, sous la dir. de J.L. Duchet, Université de Poitiers.
- Teich, E. 2003. *Cross-linguistic variation in system and text: A methodology for the investigation of translations and comparable texts*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Teubert, W. 2005. My version of corpus linguistics. *International Journal of Corpus Linguistics*, vol. 10-1, p. 1-13.
- Vinay, J.-P., Darbelnet, J. 1958. *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris: Didier.

Xiao, R. 2015⁶. Source Language Interference in English-to-Chinese Translation. In: Jesús Romero-Trillo (Ed.), *Yearbook of Corpus Linguistics and Pragmatics 2015, Current Approaches to Discourse and Translation Studies*, Springer International Publishing Switzerland.

Notes

1. Une première version de cette recherche a fait l'objet d'une présentation lors de la journée d'étude « De la phraséologie aux genres textuels : état des recherches et perspectives méthodologiques » le 18 octobre 2016 à l'Université pédagogique de Cracovie.
2. « that is features which typically occur in translated text rather than original utterances and which are not the result of interference from specific linguistic systems. » (1993:243)
3. « The possibilities of a comparable corpus are to compare different languages or varieties in similar circumstances of communication, but avoiding the inevitable distortion introduced by the translations of a parallel corpus », URL: <http://www.ilc.cnr.it/EAGLES96/corpus/typ/node21.html>, [consulté en juin 2014].
4. La mesure du cosinus est une mesure classique de similarité intertextuelle. En assimilant chaque texte à la liste des fréquences des vocables qui le constituent (liste nommée *vecteur*), elle permet de mesurer quantitativement l'angle formé entre ces vecteurs : deux textes qui utilisent les mêmes vocables dans les mêmes proportions auront une mesure voisine de 1 ; si au contraire les deux textes utilisent un vocabulaire très différent, la mesure se rapproche de 0.
5. Le test de Student est utilisé pour comparer les moyennes d'une variable aléatoire (ici la similarité des textes pris deux à deux) sur deux échantillons différents (ici les textes de POL-fr d'une part, et ceux de POL-fr-trad d'autre part). Le test s'applique dans le cas d'une distribution supposée normale (comme par exemple la taille des individus d'une population). Il permet de mesurer la probabilité que l'écart obtenu entre les deux moyennes ne soit pas simplement due au hasard.



ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

L'intertexte dans le roman policier

Teresa Muryn

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne
teresa.muryn@gmail.com

Małgorzata Niziołek

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne
mniziolek1@gmail.com

Résumé

Notre objectif est de réfléchir sur la fonction des genres inclus dans le roman policier. Nous allons appuyer notre analyse sur deux intertextes : l'interrogatoire qui fait partie intégrale de l'enquête policière et le fait divers qui appartient au discours journalistique. Nous considérons les deux comme des marqueurs génériques ouvrant l'accès à des scènes constitutives du roman policier. Nous tenons à montrer comment les parcours intertextuels modifient les fonctions des genres.

Mots-clés : intertexte, genre, roman policier

Intertext in crime fiction

Abstract

The aim of this article is the reflection on function of genres included in crime fiction. Our analysis is based on two intertexts: the interview scene, which is an integral part of any investigation, and the chronicle, which belongs to press discourse. We acknowledge these two intertexts as markings that give access to constituted scenes of criminal fiction. It is important for us to show how intertext passages modify the function of genres.

Keywords : intertext, genre, crime fiction

Introduction

« Le texte, - dit Halina Grzmil-Tylutki (2017 : 32) - objet empirique, matérialise le discours (activité domaniale) dans le genre ». Défini de cette façon, tout texte doit porter des traces génériques, entre autres une régularité compositionnelle, et discursive : sémantiques et contextuelles. L'intention communicationnelle et le but étant à l'origine du choix de formes préférées permettent donc de repérer

dans différents textes des ressemblances qui permettent, à leur tour, leur classification en genres discursifs. Comme il n'y a pas de texte qui n'appartienne pas à un genre, la reconnaissance de celui-ci oriente la communication verbale. La notion de genre, importante pour la linguistique textuelle et l'analyse du discours (Bachtine, Mainguenu, Rastier, Adam), s'est trouvée dernièrement dans le centre d'intérêt de la phraséologie dite étendue, qui l'inclut dans ses recherches de structures récurrentes ou privilégiées. Le corpus sur lequel se fonde cette étude se compose de romans policiers en français venant d'auteurs reconnus, aussi bien français qu'étrangers : Gaston Leroux, Maurice Leblanc, Conan Doyle, Georges Simenon, Fred Vargas, Agatha Christie, Jean-Christophe Grange, Arnaldur Indridason, Maxime Chattam, Dorothy L. Sayers, Harlam Coben, Jean-Claude Izzo, Pierre Magnan, Boileau-Narcejac, Exbrayat, et d'autres.

1. Le genre en analyse textuelle

Étant donné que tout discours se manifeste par un genre et le but discursif sera réalisé à travers le genre, l'identification du genre textuel devrait se faire dès les premiers mots. C'est pourquoi l'analyse des incipits est tellement importante. Ce sont les premiers mots arrangés dans des suites spécifiques qui devraient annoncer le genre. La suite n'est pas moins importante. Dans un genre, la présentation d'idées suit un modèle précis, aussi bien sémantique que structurel. La suite est non seulement prévisible, mais on dirait, obligatoire. Le genre a sa grammaire et son vocabulaire. Quand le texte commence par un incipit du type (les exemples qui suivent sont empruntés à H. Grzmil-Tylutki 2017 : 34-51) :

1. *Il était une fois, voici bien longtemps, un pauvre meunier qui avait trois fils ...*
2. *Antitussif opiacé*
(...) Ce médicament contient un antitussif opiacé qui bloque le réflexe de la toux ...
3. *Nana. J'ai 35 ans brune aux yeux bleus aux formes généreuses, j'aime voyager....*

On identifie tout de suite le genre discursif, on sait dans quel but et avec quelle intention il a été produit. On prévoit la suite - plus même - on continue pour trouver l'information qu'on est sûr d'y trouver. On accepte les structures syntaxiques et le vocabulaire utilisé. Aucun changement lexical ou structural n'est pas prévu - il introduirait un chaos informationnel. Chaque modification des caractéristiques génériques d'un texte aboutirait à une déstabilisation informationnelle du texte : l'information qu'il serait censé de véhiculer ne serait plus fiable parce que la forme qui la transmettait deviendrait suspecte. Il semble que ce soit aussi l'idée

de H. Grzmil-Tylutki (2017 : 43) quand elle dit que « les fautes langagières rendent l'énoncé acceptable, les erreurs au niveau du genre, par contre, perturbent sa compréhension. Le texte n'a donc d'interprétation qu'en fonction du genre (et du discours). Le genre unit la forme linguistique avec une intention communicationnelle et le fonctionnement social ».

Les analyses des textes, leur classification en genres discursifs ou en séries génériques proposent des conclusions valables à tous les textes réunis dans une série générique : ils seront tous formulés dans le même but, dans les mêmes conditions socio-historiques, par conséquent, pour être reconnus comme occurrences génériques, ils doivent avoir la même structure régulière et leurs propres dénominations. C'est une condition *sine qua non* pour qu'une communauté linguistique communique sans échec. La forme régulière et le vocabulaire assorti garantissent la reconnaissance du genre et aboutissent à une communication réussie.

Ces analyses, très justes et incontestables, ont été appliquées à des genres ayant une forme figée ou quasi-figée (lettres, recettes de cuisine, prescriptions médicales, interviews, publicité, règlements, etc.). Leur construction et leur vocabulaire sont imposés comme dans tous les textes spécialisés où l'insoumission définitionnelle ou une modification de la forme introduiraient/provoqueraient des perturbations informationnelles. Il est inimaginable que, dans un texte spécialisé, on introduise des variantes génériques que ce soit au niveau de la définition ou au niveau de la forme textuelle.

Dans la plupart des textes analysés, cette structure imposée se présente de façon explicite. Tous les incipits et les excipits qui y appartiennent, les marquages du passage d'un paragraphe à un autre (si c'est le cas) forment une sorte de couverture phraséologique (nous avons emprunté ce terme à S. Mejri (2009)) qui détermine l'interprétation sémantique privilégiée des expressions employées.

Le problème de la classification générique se pose quand un texte appartient au genre où le but discursif et la régularité compositionnelle ne sont pas si évidents. Cela concerne, par exemple, le discours littéraire sous-classé en différents genres (roman policier, science-fiction, d'aventure, conte fantastique, etc.). Pour ce type de discours, les marqueurs génériques explicites n'existent pas, aucun incipit n'annonce le roman policier, il serait aussi difficile de postuler une rigidité formelle. L'appartenance au genre se fait sur la base de l'histoire racontée et des éléments qui la composent, mais ce n'est pas une analyse linguistique. Du moment où le texte est classifié comme littéraire, la linguistique textuelle semble abandonner la recherche de régularités formelles ou de marqueurs génériques formels. Le travail est repris par la phraséologie dite étendue et sa recherche de structures lexico-syntaxiques appropriées à un genre, aussi littéraire.

2. Le genre et la phraséologie

La notion de genre s'est avérée utile dans les dernières recherches en phraséologie. Certes, elle est déjà apparue dans la définition de la collocation en tant qu'un groupe de mots non figé, mais statistiquement pertinent, ce qui la renvoie aux contextes privilégiés. Jan Goes (2013) qui analysait des suites composées d'un adjectif primaire et d'un nom a constaté que « la collocation se présente comme une rencontre préférentielle de deux lexèmes construite selon un schéma syntaxique standard. Elle a un sens compositionnel et dans un certain nombre de cas, elle est culturellement liée ».

Pourtant ce sont les travaux de Tutin et Grossmann (2014) visant une analyse phraséologique du texte scientifique qui ont permis de dégager des structures lexico-syntaxiques propres à ce genre discursif. La couverture phraséologique du texte scientifique a été dévoilée avec toutes les expressions où l'agroupement préférentiel de lexèmes semble se justifier par l'appartenance générique. Ce travail gigantesque a quand même été facilité par l'existence de marqueurs génériques spécifiques et explicites et un caractère compositionnel régulier.

La recherche de structures lexico-syntaxiques appropriées dans un texte littéraire a été dernièrement entamée par le projet PHRASEOROM (<https://phraseorom.univ-grenoble-alpes.fr/>) dirigé, entre autres, par Iva Novakova. Les principes de la méthode sont les mêmes que pour le texte scientifique : une analyse statistique d'un grand corpus de textes devrait permettre de trouver des structures préférentielles pour un roman policier, un roman de science-fiction, etc.

Parallèlement, d'autres recherches en phraséologie du texte littéraire ont été proposées qui ont introduit la notion de motif (Legallois, Charnois, 2016).

Sur ce fond se situent les travaux du groupe de recherches DiSem (Muryn, Niziolek et al., 2015, 2016) qui postule l'existence de la matrice phraséologique, lexico-syntaxique d'un genre littéraire qui permettrait la classification de textes selon des critères purement linguistiques fondée sur une coexistence de structures lexico-syntaxiques préférentielles. Les recherches du groupe visent le roman policier. Malgré l'hétérogénéité actuelle du genre en question, il existerait un ensemble de structures qui, par leur caractère répétitif, garantissent la lisibilité et la réception du message. D'ailleurs, comme le remarque Dufays « lire, c'est toujours en partie aller à la recherche de structures familières » (Dufays, 1994 : 169). Même si l'auteur pense ici plutôt aux stéréotypes et clichés, cette constatation peut être également valable pour la structure langagière (collocations, unités polylexicales, motifs, etc.).

Or, pour dégager ces structures lexico-syntaxiques dans le genre textuel et leur attribuer le rôle de marqueurs génériques, il faut d'abord morceler le texte en fragments constitutifs. Avec des mots clés proposés pour un genre, on peut trouver dans le corpus des segments où la densité de ces mots est la plus grande et c'est dans ces fragments qu'il faut chercher des structures pertinentes.

Mais il faut remarquer aussi que le roman policier n'est pas homogène non plus du point de vue générique. Dans son architecture on retrouve des emprunts à d'autres genres dont certains (par exemple une enquête) semblent avoir leur place fixe et obligatoire. Pourtant il serait difficile d'attribuer au roman policier l'étiquette du genre compositionnel. Il semble plus juste ici de parler d'intertextualité.

3. L'intertextualité

La notion d'intertextualité a été introduite par Julia Kristeva pour décrire la présence d'un texte dans un autre et elle a servi surtout à la description des moyens par lesquels cette relation intertextuelle se manifestait (allusions, citations, références, etc.). Nous nous référons à une définition plus large de la notion, proposée par Gérard Genette, de la présence effective d'un texte dans un autre et proposons de l'étendre sur la présence d'un genre dans un autre. Dans tous les exemples de l'intertexte trouvés dans le roman policier, il ne s'agit pas vraiment de copier un genre et le coller dans un autre (ici roman policier) pour en faire un texte cohérent où des genres s'unissent pour créer, comme le dit H. Grzmil-Tylutki en utilisant le terme de Wotjak (2017 : 43), une collection de genres et dont elle donne l'exemple de la messe qui se compose de prières, homélie, chants, etc. Dans le cas du roman policier, le genre emprunté ne l'est pas avec toutes ses caractéristiques discursives et compositionnelles. Ses buts et intentions discursifs s'effacent, ce qui reste c'est la régularité compositionnelle. Le genre emprunté est accommodé aux buts discursifs du genre empruntant et le lecteur s'en rend compte parfaitement. Les propos de Malrieu et Rastier vont dans le même sens : « (...) le voisinage d'autres genres ou, s'il s'agit de genres inclus¹, d'autres contextes d'inclusion suffit à les modifier : ainsi, un proverbe n'a pas le même sens dans un discours ludique ou dans un discours juridique, etc. (2001) ».

Ainsi, l'interrogatoire (phase cruciale de l'enquête), que nous identifions comme un genre à part, sert à cerner le coupable, dévoiler la vérité, etc. Dans le roman policier qui l'emprunte obligatoirement parce que c'est sa marque générique, l'auteur entretient une relation avec le lecteur qui reconnaît le genre par sa composition formelle.

Le genre emprunté serait donc un intertexte (genre inclus) qui, en conservant sa régularité compositionnelle, perd son intention communicationnelle. Nous essayerons de le prouver en analysant deux emprunts génériques (genres inclus) dans le roman policier : un interrogatoire (une interview policière) et un fait divers (le discours journalistique). Tous les deux constituent des parties intégrales du roman policier.

3.1. L'interrogatoire

Les deux exemples de l'interrogatoire qui suivent proviennent de genres littéraires différents. Le premier, emprunté à Ch. Plantin (1990:89), vient du livre d'Arthur London, *L'aveu*, décrit un épisode des procès de Prague qui ont eu lieu en 1952 dans le but d'éliminer les cadres du Parti communiste tchécoslovaque présentés de façon mensongère comme ennemis du régime socialiste. Le second est un fragment du roman policier contemporain de Pierre Lemaitre (2011) intitulé *Alex*.

(1) « *Et il poursuit :*

- „*Vous avez connu Field ?*

- *Oui*

-*Vous avez maintenu des relations avec lui ?*

- *Oui.*

- *Field a bien été démasqué comme espion américain dans le procès Rajk ?*

- *Oui.*

- *Comment s'appellent des liaisons entretenues avec un espion : ce sont des relations d'espionnage. N'est-ce pas ? Celui qui entretient des liaisons d'espionnage avec un espion est un espion lui-même. Pourquoi avoir peur de mots ? Celui qui fait le pain est bien un boulanger...”*

Et comme je me défends violemment contre une telle interprétation abusive des faits, étant donné que les informations que j'avais données à Field étaient de notoriété publique, qu'il aurait pu trouver lui-même les adresses dans le bottin téléphonique de Prague, le référent me donne cette docte réponse :

- „*Si un soldat vous dit que le calibre de son fusil est 7,92, c'est de l'espionnage, même si la veille la description détaillée de ce fusil a été donnée par la presse.” »*

Arthur London, *L'aveu*, cité par Christian Plantin (1990: 89), éd. Kimé.

(2) -Ah, Stefan Maciak. Vous ne le connaissez pas non plus...

Thomas ne dit rien. Il attend visiblement de voir comment les choses vont tourner.

- Un cafetier de Reims..., dit Armand.

- Jamais mis le pied à Reims.

- Avant, il avait un café à Epinay-sur-Orge. D'après les registres de Distrifair, votre employeur, il était sur votre tournée de 1987 à 1990, il avait deux flippers de chez vous en dépôt.

- Possible.

- Certain, monsieur Vasseur, absolument certain.

Thomas Vasseur change de stratégie. Il regarde sa montre, paraît faire un rapide calcul, puis il se cale dans son fauteuil, croise ses mains sur sa ceinture, prêt à patienter pendant des heures s'il le faut.

- Si vous disiez où vous voulez en venir, je pourrais peut-être vous aider.

(...)

Volontiers, reprend Louis. Je pense en effet que vous pouvez nous aider, monsieur Vasseur. (...) Mais d'abord, juste un point de détail. Vous ne vous souvenez pas de M. Maciak, cafetier à Epinay-sur-Orge. Pourtant, d'après les registres de Distifair, en quatre ans, vous avez fait pas moins de sept visites chez lui...

- J'en visitais, des clients ...

Pierre Lemaitre, 2011, Alex, éd. Albin Michel (335-339).

Dans les deux fragments nous pouvons constater un invariant de forme : il s'agit bien d'un interrogatoire avec tous ses traits caractéristiques : forme du dialogue, structures routinières, etc., pourtant l'intention des deux auteurs est différente.

L'emprunt générique de London (cf. l'ex. 1) illustre l'intertextualité avec tous ses traits définitionnels : il s'agit d'une citation - le dialogue est mis entre guillemets. La présence effective d'un texte dans un autre est ici littérale et explicite. Pourtant l'intention de l'auteur n'est pas la même que celle du commissaire qui mène l'enquête : il s'agit de dénoncer les méthodes du procès, démontrer comment on peut piéger un accusé avec un dialogue sophistique.

Dans l'exemple (2) tiré du roman policier, le genre se fait reconnaître de la première phrase routinière, on n'a pas besoin de savoir qui est Louis ou Armand, grâce à la régularité compositionnelle, ils sont identifiés comme policiers (ou des personnes autorisées à enquêter), mais le but du texte est de donner au lecteur « l'état de l'art » dans un moment donné du roman. L'interrogatoire dans le roman policier sera toujours fragmentaire parce que son objectif n'est pas le même que dans la réalité. Pourtant, le genre est reconnu grâce à ses éléments les plus

routiniers/stéréotypés. Une analyse détaillée des phrases routinières à l'interrogatoire dans notre analyse du corpus et qui avait pour but de relever des propos réitérés dans chaque contexte constitutif du roman policier, a bien rendu compte du phénomène : dans la plupart des cas, l'interrogatoire a été introduit dans le texte à l'aide des formules empruntées directement au discours spécialisé de l'interrogatoire policier : *Votre nom ? ; Où avez-vous été ... ? Avez-vous connu ... ? Où étiez-vous ? ... , Qu'est ce que vous faisiez....?* etc. Un vrai interrogatoire commence aussi par l'identification de la personne interrogée (âge, profession, etc.), les questions sur son lien avec le crime (alibi, motif, relations avec la victime, etc.) et se réalise à travers des phrases dont la forme et le but sont compris et acceptés par les participants au dialogue, comme le prouve le dialogue suivant :

(3) - *Donc, Thomas Vasseur, né le 16 décembre 1969.*

- *C'est dans le dossier, je crois.*

Pas agressif, mais cassant. Agacé.

- *Oh oui, oui ! assure Louis avec une sincérité débordante. On doit juste vérifier que tout est en ordre. Pour boucler le dossier, rien d'autre. (...)*

- *Et vous êtes directeur des ventes dans une entreprise de location de jeux ?*

- *C'est ça, (...)*

- *Vous êtes marié, vous avez trois enfants.*

- *Voilà, vous savez tout.*

(Lemaitre, 317-318)

On peut dire qu'un convoqué comprendra que l'interrogatoire vient de commencer avec la toute première question qui sert à confirmer son identité ; il reconnaît le genre par son incipit et il s'attend à la suite, c'est-à-dire aux questions qui vont suivre obligatoirement. Dans le roman policier, ces premières formules génériques peuvent être omises et, le plus souvent, elles le sont. Mais l'emploi d'une formule identifiant le genre emprunté semble avoir non seulement un but romanesque, mais aussi structural : elle introduit un constituant obligatoire du roman policier, celui de l'interrogatoire. Dans la matrice lexico-syntaxique du roman policier, il s'agirait donc d'un incipit à une de ses parties constitutives. Parfois une telle formule est accompagnée de précisions contextuelles portant sur des lieux (*Lundi dix-sept heures. Les locaux de la Brigade criminelle.*) ou des participants, mais c'est toujours la formule stéréotypée qui marque le passage à l'interrogatoire.

Il faut souligner une autre propriété de ce genre emprunté. Comme l'interrogatoire n'apparaît jamais ni dans la vie ni dans le roman policier dans son intégralité ininterrompue, il faut le reprendre au moment où il avait été abandonné. A la différence de l'interrogatoire réel, dans le roman, le genre sera repris à l'aide de n'importe quelle de ses formules routinières à condition qu'elle soit identifiée comme telle :

- *Voyez-vous, a dit Camille, nous avons des incertitudes concernant la mort de votre sœur. Demi-sœur, pardon.* (Lemaitre :382).

Bien sûr, et comme nous venons de le dire avant, l'interrogatoire dans le roman policier ne sert pas à découvrir la vérité, mais à situer le lecteur dans l'histoire et, indirectement, à approfondir/fournir des caractéristiques des personnages-clés. Les commentaires qui accompagnent le dialogue générique ont donc pour but d'orienter les sentiments envers la personne interrogée. On peut y retrouver aussi des constructions propres au genre, à valeur positive ou négative, référant à la compétence générique du lecteur qui feront activer son savoir extralinguistique et ses principes axiologiques. Nous pourrions donc ressentir une compassion envers une innocence naïve de London confrontée à la cruauté de l'argumentation sophistique du commissaire, tandis que le personnage de Vasseur, tel qu'il est présenté par Lemaitre, va certainement inspirer un plaisir un peu sadique de voir piégé un suspect très peu sympathique, auteur probable d'un crime ignoble. Le sophisme évident de « visiter un client, donc entretenir des relations avec lui » de ce dernier nous importera peu. Mais la recherche de ce type de construction est un autre problème que nous n'allons pas aborder dans cet article.

4.2. Le discours journalistique

L'emprunt au discours journalistique, à un fait divers surtout, semble jouer aussi le rôle de l'indicateur d'un constituant obligatoire du roman policier. D'après nos analyses, il sert à introduire la description de la scène (du lieu) du crime. En tant qu'un fait divers, sous genre du discours journalistique, il a pour but d'informer le public de l'événement. Il se reconnaît presque infailliblement par sa construction régulière : date suivie d'une phrase passive, ayant très peu de variantes lexicales (Muryn, Niziołek et all. 2016). Il suffit de comparer les deux exemples ci-dessous (4 et 5) trouvés sur Internet, parus avec deux ans de décalage, pour se rendre compte du caractère, on dirait figé, de leur construction lexico-syntaxique :

(4) *4 mai 2015 Un corps sans vie d'enfant a été retrouvé flottant au bord de l'Oise. Les habits correspondent à ceux du petit Marcus, qui avait disparu le 24 ...* (tempsreel.nouvelobs.com > Faits divers)

(5) *9 août 2017 - Le corps de la femme de 60 ans a été retrouvé sans vie ce mercredi matin. Sans donner plus de précision, Het Nieuwsblad précise que la ...* (www.sudinfo.be > Actualité > Faits divers)

A cette première phrase, on prévoit la suite du genre (on restitue son schéma), aussi bien sa construction que le choix du lexique : il suffit de naviguer sur le

terrain bien connu du fait divers pour trouver facilement les informations qu'on s'attend d'ailleurs à y trouver. Sa valeur d'incipit textuel identifiant le genre est très exploitée dans le roman policier en tant qu'un introducteur à la scène du crime. Elle apparaît en plusieurs variantes stylistiques, mais son pivot lexico-syntaxique servant de marqueur générique reste intact. Rastier remarque que « les relations entre discours ne sont jamais directes, mais toujours médiatisées par des transpositions. Les rapports au sein du genre dominant les rapports entre lignées, comme au sein du discours : les relations d'un genre à l'autre supposent également des transpositions (comprenant les inclusions, citations, etc.) » (2001).

Dans l'exemple (6), l'auteur exploite la citation. L'intertexte se présente dans sa version de l'emprunt littéral et explicite. Dans (7), la même phrase introductrice est intégrée au contexte sans aucune marque explicite, elle remplit pourtant son rôle générique double. Les cas réunis dans (8) sont les plus intéressants : la phrase-modèle est accommodée de façon à décrire une expérience personnelle. Même dans ce cas extrême, elle n'induit pas en erreur : ses traits génériques conservés assurent sa fonction introductrice intacte à la scène du crime.

(6) *Je me connectai avec les archives de L'Est républicain et tapai plusieurs mots clés : Sartuis, juin, 2002, cadavre, meurtre, femme ... J'obtins un seul article, dans l'édition du 28 juin :*

DÉCOUVERTE D'UN CORPS

A NOTRE-DAME-DE-BIENFAISANCE

Le corps d'une femme nue a été découvert hier matin, à quelques kilomètres de Sartuis (haut Doubs), dans le parc naturel de la fondation de Notre-Dame-de-Bienfaisance. D'après nos informations, le corps a été repéré par Marilynne Rosarias, la directrice de la fondation, sur le plateau qui surplombe le monastère. (Grangé, Le serment des limbes)

(7) *Le dénommé Manolo Santiago a été assassiné hier soir. – Où ? – Son corps a été découvert à Manhattan. Dans le secteur de Washington Heights. (Coben, Dans les bois).*

Le 10 janvier 2002, un second corps était découvert, dans la cour d'un atelier turc, rue du Faubourg-Saint-Denis. Même type de victime rousse, ne correspondant à aucun avis de recherche ; mêmes traces de tortures ; mêmes entailles sur le visage. (Grangé, L'empire des loups).

(8) *Je crains que tu te méprennes sur mes paroles : je l'ai retrouvée, morte ! -Morte ? -Plus précisément assassinée, d'une balle dans la tête. Le corps a été découvert par une patrouille, gisant dans les douves des Invalides, côté ville. (Sylvain, Soeurs de sang)*

C'est une des serveuses, Mlle Marinette Gassendi, qui a découvert son corps sans vie au milieu d'un désordre indescriptible. Le mystère est total.

Conclusion

L'analyse du corpus de romans policiers dans le but de trouver leur matrice lexico-syntaxique a révélé plusieurs facteurs qu'il faut prendre en compte dans la recherche. D'une part, elle a confirmé une régularité compositionnelle du genre, mais en même temps elle nous a fait découvrir sa diversité structurelle intérieure. Cette diversité n'a rien à voir avec une liberté stylistique propre au discours littéraire ; il s'agit d'une diversification fonctionnelle, constitutive au genre où chaque modification pourrait porter atteinte à la cohérence du texte intégral. Pour trouver les structures lexico-syntaxiques obligatoires pour le genre, pouvant l'identifier, il faut d'abord morceler le texte entier en segments constitutifs. Nous l'avons démontré en extrayant deux intertextes provenant de genres appartenant aux discours différents : au discours spécialisé policier qui s'est matérialisé en interrogatoire et au discours journalistique dans la variante de fait divers. Tous les deux ont été empruntés par le roman policier et accommodés aux besoins du genre empruntant sans en modifier les caractéristiques.

Les emprunts génériques n'ont d'ailleurs rien de particulier. Legallois, Charnois et Poibeu qui s'étaient donné pour but de trouver des clichés dans les romans sentimentaux grâce à la méthode de « motifs » ont constaté par rapport à certains exemples (p.ex. : (4) *Il referma les mains sur la taille, et elle l'enfourcha.*) une telle inadéquation générique qu'elle leur a valu une note : « Et oui ! Harlequin, propose deux collections érotico-pornographiques (...) qui, d'ailleurs, ne dénaturent en rien l'aspect sentimental des romans. Seul l'aspect fleur-bleue est quelque peu décoloré » (2016 : 9).

Pourtant une analyse plus détaillée semble révéler une autre fonction de l'intertexte. En s'appropriant des structures identifiantes du genre emprunté, le genre empruntant semble profiter de leur caractère formel stéréotypé, mais aussi de l'intention discursive initiale qu'elles véhiculent. Si cette dernière est importante pour la cohérence de l'histoire, l'emploi de formules génériques routinières joue un rôle important, voire décisif, dans la décomposition du texte en segments constitutifs. Elles servent d'indicateurs à ces segments et permettent au lecteur de positionner un fragment donné dans le texte entier. On dirait donc qu'avec elles, il se dessine dans la matrice du roman policier une sorte de couverture lexico-syntaxique structurant le tout en parties constitutives dont chacune comprendrait ses propres structures lexico-syntaxiques. D'autres exemples pourraient le prouver

aussi. Pourrait-on douter que la phrase *Je vous dirais plus après l'autopsie* ne peut être attribuée qu'au médecin légiste et qu'elle sert d'incipit textuel au segment *autopsie*, tandis qu'une autre *L'autopsie n'a rien révélé* y sert d'un excipit possible ?

Bibliographie

- Dufays, J.-L. 1994. *Stéréotype et lecture*, éd. Mardaga, coll. Philosophie et langage. p.169.
- Goes, J. 2013. « Les adjectifs primaires et la collocation ». *Cahiers de Lexicologie*, n° 102, *Unité en sciences du langage et collocations*, p. 185-206.
- Grzmil-Tylutki, H. 2016. Initiation à la linguistique textuelle. In : Études sur le texte dédiées à Halina Grzmil-Tylutki, (ed.) J. Górniewicz, B. Marczuk, I. Piechnik, Kraków : Biblioteka Jagiellońska, p. 15-60.
- Krazem, M. 2011. « Présentation : du genre vers la grammaire ». *Les genres de discours vus par la grammaire*, LINX. p. 64-65.
- Legallois, D., Charnois, T., Poibeau, T. 2016. « Repérer les clichés dans les romans sentimentaux grâce à la méthode des motifs ». *Phraséologie et genres discursifs LIDL*, n° 53, p. 95-117.
- Malrieu, D., Rastier, F. 2001. « Genres et variations morphosyntaxiques ». *Traitement automatique des langues*, vol. 42, n°2, p.551.
- Mejri, S. 2009. « Figement, défigement et traduction. Problématique théorique », Universidad de Alicante, *Rencontres Méditerranéennes*, n° 2, p. 153-163.
- Muryn, T., Niziolek, M., Hajok, A., Prażuch, W., Gabrysiak, K. 2016. « Scène de crime dans le roman policier : essai d'analyse lexico-syntaxique », In : Actes du *CMLF2016* : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162706007> [consulté le 15 octobre 2017].
- Muryn, T., Niziolek, M. 2016. Pour une analyse phraséologique du roman policier. In : Mogorron Huetra, Pedro, Cuadrado Rey, Analia, Martinez Blasco, Iván, Navarro Brotons, Lucia, (éds), *Frasesología, variación y traducción*, Peter Lang.
- Rastier, F. 2001. *Éléments de théorie des genres*, Texte diffusé sur la liste fermée Sémantique des textes. http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Elements.html [consulté le 15 octobre 2017].
- Tutin, A., Grossmann, F. 2014. *L'écrit scientifique : du lexique au discours. Autour de Scientext*. Presses de l'Université de Rennes.

Note

1. Rastier (2001) parle de « genres inclus ». Krazem préfère le terme « méronyme », car il saisit une propriété relationnelle (Présentation : du genre vers la grammaire, LINX, IN: 64-65 | 2011 : Les genres de discours vus par la grammaire).



A propos de structures polyprédicatives du type comparatif¹

Alicja Hajok

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne
alicjahajok@gmail.com

Résumé

Dans ce travail, nous voulons rendre compte du caractère linguistique des contes pour les enfants, ensuite nous orienterons nos analyses vers la question de la phraséologie dite étendue pour finalement dégager les structures lexico-syntaxiques récurrentes sur lesquelles est fondé un texte. Pour illustrer notre propos nous nous limiterons aux structures lexico-syntaxiques du type dit comparatif. Dans ces analyses, *nous inscrivons* dans la continuité des *travaux* du Groupe de recherche DISEM² (Université Pédagogique de Cracovie). En ce sens, les analyses proposées confirment l'universalité de la méthodologie retenue.

Mots-clés : comparaison, intensification, discours, texte, conte, structure lexico-syntaxique

Regards polypredicative structure of a comparative type

Abstract

In the following paper we will explore the linguistic character of fairy tales for children which seem to be easily reproducible. Next, we will analyse the so called *phraséologies of dite étendue* and finally extract repeated lexical-syntactic structures from the text. In order to illustrate our remarks, we will limit ourselves to the lexical-syntactic structures of the comparative type (with an exponent of comparison). The proposed analyses are part of research study conducted by the DISEM research group (the Pedagogical University of Cracow).

Keywords : comparison, intensification, discourse, text, fairy tale, lexical-syntactic structure

1. Préalables méthodologiques

Dans les analyses proposées ci-dessous le texte est choisi comme l'unité minimale d'analyse. Vu le nombre des écrits sur les notions du *texte* et du *discours*, voire sur la distinction entre eux, nous disons simplement que le « *texte* se définit par l'organisation de sa configuration en rapport avec ce qui l'entoure [...] le *discours*

concerne d'avantage l'organisation sémantique » (Charaudeau, 2009 : 43). Dans notre approche méthodologique, nous retenons que « l'organisation réticulaire du texte est en parfaite congruence avec l'étymologie du mot *texte*. C'est bien un *tissu* de phrases enchevêtrées, une *trame*, une *texture*, toute une construction et une conception d'un objet complexe que met en évidence l'analyse de la répétition lexicale dans le discours (Legallois, 2006 :70). (...) L'identification de répétition de lexèmes ou de collocations de lexèmes est un facteur cohésif important » (Adam, 2011 : 223).

Nous inscrivons nos recherches dans le courant de la phraséologie dite étendue (Legallois et alli, 2013). Dans cette optique, la phraséologie ne se limite plus aux phénomènes de lexicalisation et de grammaticalisation et elle se dirige vers le phénomène du figement discursif (Muryn et alli. 2015 et 2016, Hajok, 2016).

Nous partons du principe que chaque type de discours est fondé sur un ordre prédominant des structures sémantiques complexes qui peut ainsi prendre la forme d'une phrase complexe, d'une phrase simple, d'un SN, etc., ou bien être inférée en totalité ou en partie. Toutes recherches sur la matrice lexico-syntaxique d'un texte se réalisent sur deux niveaux : (i) le niveau sémantique constitué de la nébuleuse sémantique et du motif sémantique (ii) le niveau lexico-syntaxique où nous dégagons la matrice lexico-syntaxique et des structures lexico-syntaxiques. Les structures lexico-syntaxiques sont définies comme une réalisation du motif sémantique grammaticalement complète (Muryn et alli. 2015 et 2016).

2. Le choix de corpus

L'objectif de ces analyses est de prouver et de maintenir l'idée d'une interdépendance entre une structure sémantique et sa réalisation lexico-syntaxique dans un type de discours (Muryn et alli, 2015 : 86). Ainsi on retient deux postulats théoriques : (i) on observe une « prédominance de la structure sémantique sous-jacente sous toutes réalisations linguistiques, responsable, entre autres, du phénomène d'inférence » et (ii) on détermine le type de discours avant d'en faire une analyse lexico-syntaxique (idem). Cependant, il est possible de renverser le processus, l'ensemble des structures lexico-syntaxiques nous permet de constituer un nouveau texte répondant aux critères définitoires du discours en question.

Les études sur les contes ne manquent pas. Nous retenons *La morphologie de conte* de V. Propp (1928) (in Régnier, 1971), où l'unité de mesure du conte est comprise comme « l'action d'un personnage définie du point de vue de sa signification dans le déroulement de l'intrigue ». V. Propp a dégagé trente et une fonctions réparties entre différents personnages et regroupées en sept sphères d'action et il a défini ce

genre littéraire « comme liste de traits parmi lesquels les individus contenus dans l’extension du dit genre prennent les leurs » (V. Propp in Régnier, 1971).

Sans entrer dans une discussion sur le statut littéraire du genre, nous dirons que les contes se situent dans un univers culturel dans lequel connaissances et croyances entretiennent certains rapports : *la vertu est récompensée et le vice est puni* (Windmüller, 2008). Il est possible de relever les structures lexico-syntaxiques du type comparatif caractéristiques pour les contes. Autrement dit, dans les contes, on *compare*, on *confronte*, le monde et tout cela en utilisant les structures linguistiques bien précises. Dans ce qui suit nous nous intéresserons à ces structures lexico-syntaxiques.

3. La comparaison

Du point de vue mental, la comparaison est perçue comme **une opération** d’identification entre deux objets. Par le fait de comparer, on met en relation deux objets, l’objectif est de trouver la correspondance entre eux autrement dit de mettre en évidence leurs ressemblances et leurs différences, par exemple la phrase *Stan ressemble à Luc* présuppose que *Stan* porte les mêmes traits de caractères ou les traits physiques que *Luc*.

Cependant, la notion de *comparaison* ne trouve pas sa place dans le « Dictionnaire des Sciences du langage » (Neveu, 2014). Une brève explication se cache cependant sous l’entrée *comparatif [morphosyntaxe]* : « Le comparatif est traditionnellement défini en grammaire comme la forme prise par l’adjectif dit *qualificatif*, ou par l’adverbe à valeur qualificative, pour exprimer l’idée qu’une entité possède la qualité signifiée par l’adjectif ou l’adverbe à un certain degré par comparaison avec une ou plusieurs autres entités (...) ».

Au niveau sémantique, nous voyons le concept de « comparaison » à travers le prisme des structures polyprédicatives, par exemple, dans la phrase *Luc est plus grand que Stan* on dégage une structure polyprédicative {plus_que [grand (Luc, Stan)]} où le prédicat de comparaison (*plus que*) est hiérarchiquement supérieur au prédicat obligatoirement graduable³ (*grand*) et il ouvre deux positions argumentales (*Luc, Stan*). Cependant, il est nécessaire de faire au moins deux remarques :

(i) le prédicat graduable peut, mais ne doit pas être noté à la surface de la phrase. Comparons, (a) *Stan est bavard comme son père* vs (b) *Stan est comme son père* ® (b’) *Stan est (beau, intelligent, bête, etc.) comme son père*.

(ii) quant à deux positions argumentales, elles doivent être obligatoirement saturées, par exemple (a) **Stan est bavard comme* vs (b) *Stan est bavard comme*

son père vs (c) *Stan est bavard comme une pie*. La nature des arguments ne reste sans conséquence à l'interprétation des phrases (b) et (c). C. Fuchs (2014) fait la distinction entre les comparaisons compositionnelles (b) et les comparaisons non compositionnelles qui ont une interprétation globale (c). Les comparaisons non compositionnelles n'acceptent pas de changement de l'ordre des éléments constituant la comparaison c'est-à-dire le comparé ne peut pas devenir le comparant et l'inversement (d'ailleurs ce n'est pas toujours le cas : *Luc est riche comme Crésus* peut avoir deux interprétations). Même si cette inversion est syntaxiquement possible, elle ne l'est pas sémantiquement. Les constructions compositionnelles permettent une telle inversion de fonctions, bien évidemment il faut y apporter des modifications morpho-syntaxiques. La possibilité de l'inversion s'explique aussi par le fait que les comparaisons dont le sens est compositionnel sont symétriques et les comparaisons dont le sens est non compositionnel sont asymétriques, par exemple : *Stan est bavard comme son père*, *Luc est bavard comme son fils*, mais *Stan est bavard comme une pie*, **Une pie est bavarde comme Stan*. Selon nous, les comparaisons non compositionnelles ne réalisent pas de postulats définitoires du concept de comparaison. Ainsi elles doivent être définies comme des structures polyprédicatives de nature intensive, d'ailleurs l'exemple (c) se paraphrase par (c') *Stan est très bavard*.

4. Les structures polyprédicatives

En reprenant l'idée d'Adler et Asnès (2013 : 10) nous disons que l'« intensification est une intervention du locuteur qui consiste à amplifier ou à amoindrir le degré d'une certaine propriété. L'intensification présuppose donc un jugement subjectif vis-à-vis d'une propriété ou d'une quantité et une comparaison entre deux ou plusieurs degrés possibles et relatifs à la propriété intensifiée. ». Cependant, la comparaison est hiérarchiquement supérieure à l'intensification, car il est tout à fait possible de comparer sans intensifier les traits : *Luc est aussi beau que Stan*, mais dans certains cas l'intensification sera atténuée par l'effacement de l'élément comparatif, comparons : (a) *Elle est belle* ; (b) *Elle est très belle* ; (c) *Elle est la plus belle ici* ; (d) *Elle est la plus belle de tout pays*.

En suivant donc les propos de Muryn (2016 : 197) qui analyse les phrases : (a) *Luc est intelligent* et (b) *Luc est très intelligent* comme suit : « Il s'agirait donc de situer l'intelligence de Luc par rapport au seuil d'intelligence fixé contextuellement. Autrement dit, il s'agirait de vérifier comment l'assertion : *Luc est intelligent*. se situe par rapport aux autres assertions du même type *Marie est intelligente*, *Pierre est intelligent*, etc. (...). [Si on constate que le seuil] calculé sur la base des autres assertions est dépassé, il recourt à l'intensification. Pour la

phrase [(b)], on pourrait donc envisager la paraphrase suivante : (1') *Selon moi, Luc est tellement intelligent que son intelligence dépasse celle des autres intelligents que je connais* (Lieu ; Temps). L'intensification ainsi envisagée implique qu'en tant que prédicat de second degré, elle prend pour argument un énoncé » ; nous posons une hypothèse que si l'intensité se présente comme un prédicat de second ordre qui prend pour argument un énoncé, alors que la comparaison se superpose comme un prédicat hiérarchiquement supérieur qui prend pour argument deux énoncés. Ainsi, on doit faire face à la description de la structure polyprédicative dont la première valeur sémantico-syntaxique renvoie à la comparaison et la seconde valeur sémantique renvoie à l'intensification.

La représentation syntaxico-sémantique de la structure polyprédicative qui décode le sens représenté par l'expression prédicative se présente donc comme suit :

$Q_{\text{comparaison inférée HYPERPREDICAT}} \{P_{\text{inf (très)Prédicat du second ordre}} [R_{\text{intelligent}} (x)]\}$.

Luc est très intelligent

Je compare Luc aux autres gens.

Je compare l'intelligence de Luc à l'intelligence des autres personnes.

4.1. Isomorphisme des structures polyprédicatives comparatives à dominante intensive

Les entités isomorphes qui constituent un motif donné peuvent être identifiées seulement par une description lexico-syntaxique très fine. Nous observons une récurrence des structures lexico-syntaxiques du type comparatif et intensif dans les contes. Le fait de réaliser plusieurs fois la même structure lexico-syntaxique dans un texte donné ne reste sans conséquence au genre textuel. La récurrence des structures d'un type donné doit avoir l'effet dominant. Dans les contes, deux types de structures semblent avoir cet effet : les structures comparatives et les structures intensives. La frontière entre elles ne semble pas si fine surtout que les écrits linguistiques focalisent avant tout sur la question d'intensification et beaucoup moins sur le problème de la comparaison.

Pour démontrer la supériorité du prédicat de la comparaison sur le prédicat de l'intensification, nous proposons de commenter les réponses données par *le petit miroir*. Dans ses réponses (1, 2, 3) on observe que la comparaison sert à « exprimer l'intensité d'une propriété donnée » (Blanco, 2009 : 56), mais aussi à nuancer l'intensité. Ces nuances de la valeur intensive ne sont pas dues à l'adverbe (*plus*

ou *aussi*), mais au deuxième élément de la corrélation qui constitue un point de référence élevé par la comparaison. Il s'agit donc d'un adjectif en position prédicative accompagné d'une construction évoquant l'intensité. La modification du point de référence peut avoir en conséquence l'effacement de la valeur intensive (Combettes et Kuyumcuyan, 2007). La modification du point de référence peut avoir par conséquence l'atténuation ou même l'effacement de la valeur intensive : {INT++} *la plus belle de tout pays* passe à {INT+} - *vous êtes la plus belle ici* qui passe à son tour à {NEUTRE} *vous êtes belle*.

(1) - Petit miroir, petit miroir chéri,
Quelle est la plus belle *de tous pays* ?
Et le miroir répondait
Madame la Reine, *vous êtes la plus belle de tout le pays*⁴.

(2) - Petit miroir, petit miroir chéri,
Quelle est la plus belle de tous pays ?(...)
Et le miroir répondit
Madame la Reine, *vous êtes la plus belle ici*,
mais Blanche Neige est mille fois plus jolie⁵.

(3) Cependant Blanche Neige grandissait et embellissait de plus en plus ; quand elle eut ses sept ans, elle était *aussi belle que la lumière du jour* et *plus belle que la reine elle-même*⁶.

Les contes pour les enfants se caractérisent par une récurrence de structures syntaxiques (4, 5, 6). On observe une multiplication des formes intensives dont certaines prennent une forme de comparaison. « Dans ces comparatives corrélatives, le subjonctif de la subordonnée fournit l'étalon qui sert de repère à la quantification (...). Ces comparatives corrélatives au subjonctif plus-que-parfait sont des marqueurs d'hyperbole » (Heidmann et alli, 2010 : 251). On retient ainsi une structure lexico-syntaxique suivante : le plus ADJ que V_subjonctif + REF où le référent de la comparaison ne reste pas sans conséquence : *sur la terre, sous le soleil*.

(4) Il était une fois une petite fille de village, *la plus jolie qu'on eût su voir* : sa mère en était folle, et sa grand-mère plus folle encore⁷.

(5) Il était une fois un gentilhomme qui épousa, en secondes noces, une femme, la plus hautaine et la plus fière qu'on eût jamais vue.

(6) Il était une fois un roi, *Le plus grand qui fût sur la terre*⁸.

(7) Raiponce était une fillette, et *la plus belle qui fût sous le soleil*⁹.

Conclusion

De fait, quand il s'agit d'un genre donné, les structures lexico-syntaxiques tendent à devenir appropriées à ce genre. Nous avons essayé de démontrer que les structures du type dit comparatif ou intensif sont, par excellence, typiques du conte.

La deuxième question qui se pose est de savoir dégager d'autres structures polyprédicatives où un des prédicats prédomine sur l'autre comme par exemple le prédicat de comparaison qui est hiérarchiquement supérieur au prédicat d'intensification.

Bibliographie

- Adam, J.-M. 2011. *La linguistique textuelle*, 3^{ème} édition, Paris : Armand Colin.
- Adler, S., Asnes M. 2013. « Qui sème la quantification récolte l'intensification », *Langue française* n°177, p. 9-22.
- Blanco, X. 2009. « Valeurs grammaticales et structures prédicat-argument », *Langages* n° 176, p. 50-62.
- Charaudeau, P. 2009. « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus* n°8, p. 37-66.
- Combettes, B., Kuyumcuyan, A. 2007. « Intensité et comparaison : étude diachronique des corrélations en si et aussi », *Travaux de Linguistique* n°55, p. 75-92.
- Fuchs, C. 2014. *La comparaison et son expression en français*, Editions Ophrys.
- Hajok, A. 2016. « A propos de quelques structures lexico-syntaxiques du type dit comparatif dans un texte scientifique », *Neophilologica* Vol.28, Université de Silésie, Pologne, p. 98-108.
- Heidmann, U., Adam J.-M. 2010. *Textualité et intertextualité des contes, Perrault, Apulée, La Fontaine, L'héritier*, Paris : Editions classiques Garnier.
- Legallois, D. 2006. « Des phrases entre elles à l'unité réticulaire du texte », *Langages* n° 163, p. 56-70.
- Legallois, D., Tutin, A. 2013. « Vers une extension du domaine de la phraséologie », *Langages* n° 189.
- Muryn T. 2016. « Comment apprivoiser l'inférence ? Quelques remarques sur le modèle consécutif intensif », *Neophilologica* Vol.28, Université de Silésie, Pologne, p. 193-207.
- Muryn, T., Niziołek M., Hajok A., Prażuch W., Gabrysiak K. 2016. « La Matrice lexico-syntaxique du roman policier ». In : 5^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française, le 4-8 juillet 2016, Institut de Linguistique Française, Université de Rabelais de Tours, France. <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162706007> [consulté le 30 septembre 2017].
- Muryn, T., Niziołek, M., Prażuch, W., Hajok, A., 2015. « Ce café me réveille ou l'intensité inférée », *Studia Romanistyczne XXIV.*, Warszawa, p. 85-100.
- Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin.
- Régnier, A. 1971. « De la morphologie selon V. I. Propp à la notion de système préinterprétatif », *L'Homme et la société*, n°22, Sociologie économie et anthropologie, p. 171-189.
- Windmüller, F. 2008. « Étude de l'adaptation interculturelle d'un conte commun à diverses cultures étrangères. L'exemple du Petit Chaperon rouge - Approche didactique et exploitation pédagogique », *Cahiers de l'APLIUT*, Vol. XXVII N° 3 | 2008, p. 18-32.

Notes

1. Ce travail a été soutenu financièrement par la Région Rhône Alpes.
2. <http://neofilologia.up.krakow.pl/disem/index.html> [consulté le 5 juillet 2017].
3. Le prédicat graduable admet le degré et la comparaison.
4. Grimm, *Contes*, Editions Gallimard, 1973: 145
5. Grimm, *Contes*, Editions Gallimard, 1973: 145
6. Grimm, *Contes*, Editions Gallimard, 1973 : 145
7. Perrault, *Le Petit Chaperon Rouge*
[https://fr.wikisource.org/wiki/Contes_de_Perrault_\(%C3%A9d._1902\)](https://fr.wikisource.org/wiki/Contes_de_Perrault_(%C3%A9d._1902)), [consulté le 5 juillet 2017].
8. Perrault, *Peau d'âne*
[https://fr.wikisource.org/wiki/Contes_de_Perrault_\(%C3%A9d._1902\)](https://fr.wikisource.org/wiki/Contes_de_Perrault_(%C3%A9d._1902)), [consulté le 5 juillet 2017].
9. Grimm, *La Raiponce*
<https://books.google.pl/books?id=fFf8CQAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=pl#v=one-page&q&f=false> [consulté le 5 juillet 2017].



ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

Structures lexico-syntaxiques exprimant le but dans l'écrit scientifique

Katarzyna Gabrysiak

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

kajgab@interia.pl

Résumé

L'étude présentée dans cet article a pour objectif de dégager les structures lexico-syntaxiques se rapportant au concept de finalité dans l'écrit scientifique. S'appuyant sur la méthodologie du groupe de recherche DiSem (UP Cracovie), l'auteur définit les principales notions indispensables à l'analyse de ces structures qui se compose de deux étapes. Après avoir identifié et présenté leurs patrons lexico-syntaxiques sous forme de tableaux accompagnés d'exemples tirés du corpus, on passe à l'étude de leur distribution en fonction des parties textuelles où ces structures apparaissent. La dite analyse fait partie d'un projet dont le but final est de déterminer la matrice lexico-syntaxique de l'écrit scientifique.

Mots-clés : phraséologie, motif sémantique, nébuleuse, concept clé

The expression of finality in an academic text

Abstract

The aim of the article is to present lexical-syntactic structures of finality in an academic text. The description of those structures is based on the methodology developed by the DiSem research group. The author defines the basic concepts used in that methodology, namely a semantic theme, lexical-syntactic structure, semantic fog, lexical-syntactic matrix. The analysis is carried out at two stages. First lexical-syntactic structure are retrieved and then they are assigned to the particular parts of an academic text: an introduction, a main body, a conclusion, etc. The structures are mapped onto tables and illustrated with relevant examples taken from the corpus data.

Keywords: phraseology, semantic motive, key-concepts, semantic fog

Remarques préliminaires

Le présent article a pour but de proposer une étude visant l'analyse de l'expression de la finalité dans l'écrit scientifique. La finalité se distingue par la richesse des moyens d'expression. En plus, elle est liée à l'action humaine pour ne pas dire

qu'elle conditionne toute son activité ce que confirme Gross en disant que *le noyau conceptuel essentiel de la finalité est inséparable de l'action humaine* (Gross, 2015 : 10). Souvent, on l'analyse soit du point de vue lexical, soit du point de vue conceptuel. Nous nous donnerons pour tâche d'unir ces deux visions dans une seule étude, à savoir comment le concept de finalité peut être réalisé au niveau de la surface, donc par quels moyens langagiers il est exprimé dans l'écrit scientifique. Parmi nos sources majeures d'inspirations, nous devons énumérer la méthodologie du groupe de recherche DiSem¹ (Muryn et al., 2016) ainsi que l'ouvrage de Gross et de Prandi (Gross, Prandi, 2004). En ce qui concerne la méthodologie, notre étude s'inscrit dans les travaux effectués par DiSem dont l'un des objectifs est d'appliquer une analyse linguistique aux textes littéraires. Afin de l'atteindre, DiSem a élaboré, entre autres, la notion de la structure lexico-syntaxique (structure LS) dont nous allons nous servir pour analyser l'écrit scientifique. Cette analyse englobe deux étapes : l'extraction des structures lexico-syntaxiques (désormais LS) et leur répartition dans les différentes parties du texte : introduction, développement, conclusion (Gabrysiak, 2016). Pourtant, nous nous concentrerons sur l'extraction des structures lexico-syntaxiques.

En général, nous considérons les structures LS comme des structures plus ou moins figées qui constituent l'objet de nombreuses études en phraséologie et en sémantique lexicale : unités phraséologiques ou phraséologies, phrases semi-pré-construites, collocations, cadres collocationnels, expressions figées, séquences figées, colligations, segments répétés, motifs, unités lexicales étendues, séquences ou patrons formulaires, routines discursives, matrices lexicales, patrons.

En ce qui concerne l'expression de la finalité, il est à souligner que la phraséologie du but a été déjà abordée, entre autres, par Pecman (Pecman, 2004).

À propos de la finalité

Sur le plan du contenu, la finalité est un concept complexe constituant un amalgame de plusieurs concepts hétérogènes se référant avant tout à l'action humaine mais aussi à la structure des artefacts et des organismes vivants. Malgré cette hétérogénéité, dans tous les cas, les sources de l'explication d'un état de choses résident dans le futur. L'homme entreprend une action dans un but, pour réaliser un projet. Les artefacts possèdent une fonction téléologique, à savoir ils ont été créés pour servir à quelque chose. La structure d'un organisme vivant résulte des fonctions que cet organisme doit assumer. Cette valeur prospective différencie la finalité de la cause qui constitue la forme de justification rétrospective.

Sur le plan de l'expression, la finalité se distingue par un riche éventail de moyens syntaxiques et lexicaux. Dans la tradition grammaticale elle est associée le plus souvent à la phrase complexe, et plus exactement à la proposition subordonnée circonstancielle de but, introduite par la conjonction *pour que* dans la plupart des cas. Outre *pour que*, on peut énumérer *afin que*, *de crainte que*, *de peur que*, *de façon que*, *de manière que*. Nous avons aussi la proposition subordonnée complétive étant le complément d'objet direct de verbes de volonté tels que *vouloir*, *désirer*, etc. Ensuite, il y a des locutions prépositionnelles parmi lesquelles *avoir pour but*, *dans le but de*, *dans l'intention de*, *en vue de* restent les plus fréquentes. Pourtant, l'expression de la finalité peut dépasser le cadre de la phrase. C'est le cas de la juxtaposition de deux ou plusieurs phrases où *la relation conceptuelle pertinente entre deux procès se réalise en l'absence d'un cadre grammatical unifiant* (Gross, 2004 : 44). L'interprétation de la part d'un destinataire consiste dans le codage, à savoir dans l'unification des procès et la mise en place d'une relation sur le plan conceptuel. L'opération du codage peut être soutenue plus ou moins par le mécanisme de l'inférence qui est *une forme de raisonnement naturel qui remonte d'une constellation de prémisses tenues pour vraies à une conséquence à son tour tenue pour vraie ou, plus typiquement, pour probable* (Gross, 2004 : 47). La différence entre le codage et l'inférence réside dans une répartition du travail entre le locuteur et le destinataire. Le locuteur prend plus de responsabilité pour le processus de codage tandis que l'inférence exige plus d'effort de la part du destinataire. Les traces d'une relation donnée laissées par le locuteur rendent le processus d'interprétation plus facile. Autrement dit, moins d'indices, plus d'inférences. L'ajout d'expressions anaphoriques restreint le nombre d'interprétations possibles comme dans l'exemple qui suit :

Jean désirait passer ses vacances en Espagne. Dans ce but, il a commencé à apprendre l'espagnol.

L'expression *dans ce but* détermine la relation entre les phrases données qui est une relation de finalité. Sans cette expression, une telle interprétation n'est plus la seule possible.

Objet d'étude : l'écrit scientifique

L'écrit scientifique fait l'objet de nombreuses études. Parmi celles qui nous inspirent le plus, nous pouvons énumérer les travaux de Grossmann (2013), Tutin (2013), Sandor (2007), Pecman (2007). Ce type de texte peut être considéré comme un texte spécialisé vu qu'il se distingue par un lexique de spécialité correspondant à la discipline qu'il représente. Il est construit sur un schéma discursif. Sa structure

interne est stable et intègre toujours les mêmes parties textuelles : introduction, développement, conclusion. On y trouve aussi un résumé, une bibliographie. Parmi toutes ses caractéristiques, il faut mentionner la citation qui reste son trait distinctif. Chacune des parties énumérées a sa propre structure et fonction. Elles ne s'intercalent pas les unes entre les autres. Au contraire, elles sont mises dans un ordre précis. Tout cela permet de les distinguer sans problème dans un texte donné. Une telle composition s'illustre par un lexique transdisciplinaire, c'est-à-dire un lexique commun à tous les textes scientifiques. L'existence d'un tel lexique a été confirmée dans les études menées par le LIDILEM² qui le définit comme un lexique se rapportant au discours sur les objets et procédures scientifiques. Il n'est pas terminologique (Tutin, 2013) et on souligne son abstraction. En plus, il est placé au carrefour de l'argumentation, de la structuration du discours et de la pensée scientifique. Tutin y distingue quatre types d'expressions :

- les séquences polylexicales à fonction référentielle - expressions qui renvoient à des notions dans l'écrit scientifique,
- les séquences polylexicales à fonction discursive - expressions qui structurent le discours,
- les séquences polylexicales à fonction interpersonnelles - expressions qui se réfèrent à la situation d'énonciation,
- les routines sémantico-rhétoriques - expressions propres à l'écrit scientifique ayant une fonction rhétorique spécifique (ibidem : 35).

Nous supposons que l'explication de ce phénomène réside dans le niveau sémantique, à savoir le lexique n'est qu'une réalisation d'un motif sémantique donné. Par conséquent, nous voulons vérifier si l'on peut parler d'un ensemble de concepts propres à un genre donné construisant une nébuleuse sémantique. Au niveau lexico-syntaxique, nous allons chercher un ensemble de structures LS qui soit transdisciplinaire, c'est-à-dire qu'il soit propre à chaque texte indépendamment du domaine scientifique qu'il représente. Cet ensemble est nommé par le groupe DiSem matrice lexico-syntaxique (Muryn et al., 2016).

Corpus

Dans nos recherches, nous nous servons des corpus du projet *Scientext*. Il se compose de quatre corpus qui sont les suivants :

- le corpus d'écrits scientifiques du français élaboré par le LIDILEM contient 4,8 millions de mots. Il est consultable en ligne et représente différents genres et disciplines scientifiques. Il rassemble des articles de recherche, des communications écrites, des thèses de doctorat et des mémoires d'habilitation à diriger les recherches ;

- le corpus d'écrits scientifiques anglais élaboré par l'équipe LiCorn de l'Université de Bretagne de Sud comporte 13,9 millions de mots et se compose surtout d'articles de recherche et de communications écrites. Il contient aussi des rapports, enquêtes, bases de données, etc.
- le corpus d'écrits universitaires en anglais langue étrangère élaboré par le laboratoire LLS de l'Université de Savoie contient 1,1 millions de mots et rassemble des travaux d'apprenants universitaires français rédigeant en anglais des textes argumentatifs ;
- le corpus d'évaluations de propositions de communications élaboré par le LIDILEM comporte 520 commentaires évaluatifs de relecteurs pour un colloque de jeunes chercheurs en sciences du langage.

Outre les corpus Scientext, nous nous servons aussi d'exemples disponibles sur Internet.

Méthodologie du travail

Notre analyse s'appuie sur la vision du rapport entre la phrase et le discours admise par le groupe DiSem. Elle part du principe que chaque type de discours possède sa propre organisation de structures sémantiques complexes et il se distingue aussi par le choix de prédicats et d'arguments, la spécification de positions impliquées, etc. Dans ses recherches³, DiSem postule une interdépendance entre une structure sémantique et sa réalisation lexico-syntaxique dans un type de discours (Muryn et al., 2016). On admet deux postulats théoriques :

- dans un discours donné il y a une structure sémantique qui prédomine. Elle s'extériorise par l'intermédiaire des réalisations linguistiques,
- avant de procéder à l'analyse lexico-syntaxique d'un discours donné il faut préciser le type de ce discours. L'unité linguistique ne peut être désambiguïsée que dans le discours.

Les recherches sur la matrice lexico-syntaxique s'effectuent sur les niveaux suivants :

Niveau sémantique

- *nébuleuse sémantique* construite autour des concepts propres à un genre donné. Elle est définie comme un schéma mental obligatoire pour le genre, ne comportant que des éléments prototypiques,
- *motif sémantique* est un schéma de concepts obligatoires se réalisant dans une situation précise.

Niveau lexico-syntaxique

- *matrice lexico-syntaxique* : réalisation linguistique idiomatique de la nébuleuse sémantique.
- *structure lexico-syntaxique* : toute réalisation du motif sémantique grammaticalement complète.

La notion de motif constitue l'objet d'étude de plusieurs chercheurs ce qui entraîne un nombre élevé de définitions et d'interprétation. Celle qui est proposée par Mellet nous a inspirée le plus :

Un motif se définit par l'association récurrente de n éléments de l'ensemble (E) muni de sa structure linéaire laquelle donne une pertinence aux relations de successivité et de contiguïté. Ainsi, si l'ensemble (E) est composé de x occurrences des éléments A, B, C, D, E, F, un premier motif pourra être la récurrence du groupe linéairement ordonné ABD, un autre motif pourra être la récurrence du groupe AA (Mellet, Longrée, 2013 : 66)⁴.

Extraction des structures LS

Les structures LS sont accessibles grâce à des concepts clés. Pour les déterminer, nous puisons dans nos connaissances préalables portant sur l'écrit scientifique. L'ensemble de ces connaissances stockées dans la mémoire s'appelle *cadre*. Selon les théories cognitivistes, le cadre est un schéma mental dont chaque individu dispose et grâce auquel il garde en mémoire des connaissances permettant d'organiser toutes les informations acquises au cours du processus de perception des objets, des situations, des événements. Ces schémas permettent de reconnaître des concepts déjà assimilés ainsi que de traiter et de comprendre de nouvelles informations (Minsky, 1975, Schank, 1977). La notion de cadre a été plus récemment utilisée en linguistique aussi par Fillmore (Baker, 2009). La sémantique des cadres admet à priori que le lexique se construit autour des connaissances d'arrière-plan dont la structure est illustrée au moyen de cadres, c'est-à-dire des scénarios conceptuels. Chaque cadre se compose de participants appelés éléments du cadre définis comme des rôles sémantiques propres à une situation décrite. Cette conception a été exploitée dans certaines modélisations des routines sémantico-rhétoriques dans l'écrit scientifique (Tutin, Craif, 2016). Vu que nous nous donnons pour tâche d'analyser l'expression de la finalité dans l'écrit scientifique, les concepts clés grâce auxquels nous obtenons les structures LS doivent l'évoquer. Par conséquent, nous avons choisi : *présenter*, *but*, *étude*. Ensuite, nous consultons le corpus Scientext en lançant une recherche ayant pour but de vérifier nos hypothèses sur les concepts clés choisis et de trouver des exemples y correspondant. Après l'analyse des exemples, nous déterminons une

structure lexico-syntaxique adéquate. Toutes les structures LS réalisent le motif sémantique comportant les concepts suivants : présenterobjectifétude

but objectif intention dessein	de	étude analyse recherche examen	être de consister à	Infinitif
			être consister en/dans résider dans	N<ABSTR>

Tableau 1 : Présentation de l'objectif LS1

(1) *Le but de cette étude est d'explorer le traitement temporel des durées courtes au cours du développement*⁵.

(2) *Le but de l'étude est donc de préciser certains aspects des situations élaborées dans la TSD, lorsque les savoirs en jeu ont effectivement permis de construire des situations a-didactiques*⁶.

(3) *L'objectif de cet examen est d'étudier l'asservissement de la position*⁷.

but objectif intention dessein	de	chapitre article communication thèse maîtrise partie	être de consister à	Infinitif
			être consister en/ dans résider dans	N<ABSTR>

Tableau 2 : Présentation de l'objectif LS2

(4) *Le but de cet article est d'établir les équations satisfaites par le filtre non normalisé ainsi que par sa densité*⁸.

(5) *L'objectif de cette communication sera de construire l'image de votre entreprise, et de donner envie d'acheter ses produits, d'y travailler*⁹.

(6) *L'intention de cette étude est d'établir les règles du commerce et d'attirer les investissements dans la région*¹⁰.

étude analyse recherche examen	De N<HUM>	Mené Conduit réalisé	∅	<LOC>: <Institution> ∅	avoir pour	but objectif intention dessein	de	Infinitif
	∅		Par N<HUM>				∅	N<ABSTR>
							viser à chercher à vouloir	∅

Tableau 3 : Présentation de l'objectif LS3

(7) Cette étude menée par PSA Peugeot - Citroën avait pour but d'établir un modèle de frottements au sein d'un moteur à combustion interne¹¹.

(8) Cette étude réalisée par Blezat Consulting a pour but de connaître et de valoriser les initiatives prises par les agriculteurs en matière de commercialisation de proximité¹².

chapitre article communication thèse maîtrise partie mémoire	avoir pour	but objectif intention dessein	de	Infinitif
			∅	N<ABSTR>
	viser à chercher à vouloir	∅		Infinitif N<ABSTR>

Tableau 4 : Présentation de l'objectif LS4

(9) Ce chapitre a pour but de décrire l'anatomie du daim de manière la plus précise possible¹³.

(10) Cette communication a pour but de mieux caractériser la planification familiale en tant que secteur spécifique de coopération au développement¹⁴.

dans	étude analyse recherche examen	nous on N <HUM>	viser à chercher à vouloir avoir pour but de	Infinitif
∅				N<ABSTR>

Tableau 5 : Présentation de l'objectif LS5

(11) Dans cette étude, nous voulons analyser les dépenses en rénovation énergétique en tenant compte de la rentabilité de l'investissement¹⁵.

(12) Avec plus de 350K membres et des milliers d'interactions, nous cherchons à analyser les comportements de nos utilisateurs¹⁶.

dans	chapitre article communication thèse maîtrise partie mémoire	nous on N <HUM>	viser à chercher à vouloir avoir pour but de	Infinitif
tout d'abord ensuite enfin puis				N<ABSTR>

Tableau 6 : Présentation de l'objectif LS6

(12) *Dans cette thèse, nous visons l'amélioration de quelques algorithmes en algèbre matricielle rapide*¹⁷.

(13) *Tout d'abord, nous voudrions présenter les différents types d'objets ou entités en mathématiques, selon le caractère de réalité prescrite, lesquels sont le support des objets informatiques*¹⁸.

étude analyse recherche examen	de N<ABSTR>	être mené être conduit être réalisé	∅	<LOC>: <Institution> ∅	dans	but objectif intention dessein	de	infinitif
	∅		par N<HUM>					N<ABSTR>
						pour afin de	infinitif N<ABSTR>	

Tableau 7 : Présentation de l'objectif LS7

(7) *Cette étude a été réalisée pour fournir [...]aux équipes informatiques des informations décisionnelles exploitables pour définir*¹⁹.

(8) *Cette étude a été réalisée dans le but d'évaluer l'effet de l'albendazole sur les helminthes gastro-intestinaux et la productivité de jeunes bovins des élevages semi-intensifs*²⁰.

En ce qui concerne la répartition des structures LS dégagées, nous remarquons qu'elles peuvent se trouver dans chaque partie textuelle. Néanmoins, les structures LS 2, 4 et 6 apparaissent le plus souvent dans l'introduction et dans la conclusion. La différence de leur emploi dans ces deux parties consiste dans le choix du temps grammatical, à savoir dans l'introduction c'est le futur ou le présent de l'indicatif, dans la conclusion ce sont les temps du passé. Les structures en question constituent le marquage métadiscursif qui fonctionne entre l'auteur et le lecteur. Il est présent surtout dans l'introduction et dans la conclusion. Ce marquage sert à présenter un sujet, à conclure, à commenter, bref à entamer et à maintenir une relation avec le lecteur. De plus, elles indiquent le type de texte scientifique et permettent d'organiser sa structure interne.

Remarques finales

Nous avons présenté la méthodologie ayant pour but l'établissement de la matrice lexico-syntaxique de l'écrit scientifique dans notre cas. L'extraction des structures lexico-syntaxiques constitue sa première étape. Dans cet article, nous avons exposé les structures LS illustrant le motif sémantique fondé sur les concepts étude et *but*. Elles sont grammaticalement complètes ce qui ne signifie pas qu'elles

doivent être réalisées comme telles dans un texte donné. Même si un des éléments d'une LS n'apparaît pas à la surface de la phrase, il est tout à fait possible de l'y intégrer comme dans l'exemple qui suit :

(17) *Cette étude comportementale vise tout d'abord à choisir une tâche de langage induisant une latéralisation prégnante chez les sujets sains dans le but ultérieur d'investiguer leur représentation inter- et intra- hémisphérique dans une étude IRMf.*

(18) *Cette étude comportementale [menée par Jean Crisco] [à l'Institut de Neurolinguistique] vise tout d'abord à choisir une tâche de langage induisant une latéralisation prégnante chez les sujets sains dans le but ultérieur d'investiguer leur représentation inter- et intra- hémisphérique dans une étude IRMf¹.*

Comme nous l'avons mentionné, l'étude présentée dans cet article s'inscrit dans une recherche beaucoup plus large et n'est qu'un échantillon de ce que nous projetons de réaliser.

Bibliographie

Baker, F., C. 2009. « La sémantique des cadres et le projet FRAMENET : une approche différente de la notion de valence ». *Langages* n° 176, p. 32-49.

Gabrysiak, K. 2016. « Structures rhétorico-lexico-syntaxiques dans l'écrit scientifique ». *Neophilologica*, n° 28, p. 61-67.

Gabrysiak, K., Hajok-Kornaś, A., Muryn, T., Niziolek, M., Prażuch, W. 2016. La Matrice rhétorico-lexico-syntaxique du roman policier . In: Sbornik statej po itogam mezdunarodnoj konferencii „ Źytk i dejstvitel'nost' : naučnye čteniâ na kafedre romanskih Źykov. Moskva : Mpgu, p. 191-199.

Gross, G., Prandi, M. 2004. La finalité : fondements conceptuels et genèse linguistique. Bruxelles : De Boeck-Duculot.

Longrée, D., Mellet, S. 2013. « Le motif : une unité englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours ». *Langages* n° 189, p. 65-80.

Minsky, M., 1975. A Framework for Representing Knowledge. The Psychology of Computer Vision. P. H. Winston (ed.), McGraw-Hill.

Muryn, T., Niziolek, M., Hajok-Kornaś, A., Prażuch, W., Gabrysiak, K. 2016. « Scène de crime dans le roman policier : essai d'analyse lexico-syntaxique ». In : Actes du CMLF2016 : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162706007> [consulté en janvier 2017].

Muryn, T., Niziolek, M. 2016. « Pour une analyse phraséologique du roman policier », In : *Fraseseologia, variacion y traducción*. Frankfurt am Mein : Peter Lang.

Pecman, M. 2004. *Phraséologie contrastive anglais-français : analyse et traitement en vue de l'aide à la rédaction scientifique*. Thèse de doctorat, Université de Nice Sophie Antipolis.

Pecman, M. 2007. « Approche onomasiologique de la langue scientifique générale ». *Revue Française de la Linguistique Appliquée* n° 7, p. 79-96.

Sándor, A. 2007. « Modeling metadiscourse conveying the author's rhetorical strategy in biomedical research abstracts ». *Revue Française de Linguistique Appliquée* n° 200(2), p. 97-109.

Schank, R., Abelson, C. 1977. *Scripts, plans, goals, and understanding: An Inquiry into human knowledge structures*. New York: L. Erlbaum Associates distributed by the Halsted Press Division of J. Wiley and Sons.

Tutin, A., Grossmann, F., 2013. *L'écrit scientifique : du lexique au discours*. Rennes : Presse Universitaire de Rennes.

Tutin, A., Kraif, O. 2016. « Routines sémantico-rhétoriques dans l'écrit scientifique de sciences humaines : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents », *Lidil* n° 53, p. 119-141.

<http://scientext.msh-alpes.fr/scientext-site/spip.php?article9>, [consulté en janvier 2017].

Notes

1. DiSem : Discours Inférence Sémantique

2. Laboratoire de Linguistique et de Didactique du Française Langue Etrangère et Maternelle, Université Grenoble 3-Stendhal.

3. Au besoin de cet article, nous nous sommes concentrée sur les notions fondamentales sur lesquelles se fonde notre analyse. La méthodologie ainsi que son rapport avec d'autres travaux sur les motifs ont été déjà décrits en détail (Gabrysiak, K., Hajok-Kornaś, A., Muryn, T., Niziołek, M. Prażuch, W. 2016, Muryn, T., Niziołek, M., Hajok-Kornaś, A., Prażuch, W., Gabrysiak, K. 2016, Muryn, T., Niziołek, M. 2016).

4. Pour éviter toute confusion, nous précisons que pour nous le motif n'est pas un cadre collocationnel dans le sens proposé par Longrée et Mellet.

5. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01645074v1> [consulté en janvier 2017].

6. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-00012153/document> [consulté en janvier 2017].

7. http://www.quiz.aep.polymtl.ca/fichiers_quiz/MEC3300_Final_A99_QS.pdf [consulté en janvier 2017].

8. <https://books.google.pl/> [consulté en janvier 2017].

9. http://www.kevin-coppens.net/material_courses/strategie/SC-Session3.pdf [consulté en janvier 2017].

10. http://french.xinhuanet.com/2017-02/25/c_136083456.htm [consulté en janvier 2017].

11. www.theses.fr/2013ECDL0042.pdf [consulté en janvier 2017].

12. <http://www.martinique.chambagri.fr/menu-horizontal/nos-prestations/etudes-et-experimentations/etudes-et-prospectives.html> [consulté en janvier 2017].

13. <http://den.her.free.fr/page2.html> [consulté en janvier 2017].

14. <https://corpora.aiakide.net/scientext19/?do=SQ.setView&view=search> [consulté en janvier 2017].

15. http://art-dev.cnrs.fr/IMG/pdf/wpARTDev_2014_05.pdf [consulté en janvier 2017].

16. <http://frenchdata.fr/job-tag/r/page/9/> [consulté en janvier 2017].

17. https://www.researchgate.net/profile/Skander_Belhaj/publication/44106926_Algebre_matricielle_rapide_en_calcul_formel_et_calcul_numerique/links/0c960517553efb60f5000000/Algebre-matricielle-rapide-en-calcul-formel-et-calcul-numerique.pdf [consulté en janvier 2017].

18. https://issuu.com/universidadelbosque/docs/rev_filosofia_vol10_a20-21 [consulté en janvier 2017].

19. https://www.attachmate.com/NR/rdonlyres/25ED8BD5-74E0-4BC5-AA7E-B74CDD2523EE/0/100002F_Mainframe_survey_WP.pdf [consulté en janvier 2017].

20. <http://www.tropicultura.org/text/v34n2/140.pdf> [consulté en janvier 2017].

21. http://www.academia.edu/23983418/Autour_des_langues_et_du_langage_Autour_des_langues_et_du_langage_perspective_pluridisciplinaire [consulté en janvier 2017].



Les procédés de l'intensification de la peur dans la littérature fantastique du XIX^e et du début du XX^e siècle

Małgorzata Niziołek

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne
mniziolek1@gmail.com

Résumé

Le texte littéraire, souvent oublié dans les analyses linguistiques, reste un « objet » à découvrir. Cependant, l'application des critères linguistiques dans l'analyse des textes littéraires pourrait fournir des informations intéressantes aussi bien pour les linguistes que les littéraires. Cette étude a pour but d'analyser le sentiment de peur dans la littérature fantastique en langue française du XIX^e et du début du XX^e siècle. La peur est un sentiment intense et se réalise dans le texte, entre autres, à travers divers exposants récurrents de l'intensité. L'intensification de la peur pourrait être considérée comme une marque du fantastique.

Mots-clés : peur, intensité, littérature fantastique du XIX^e et début du XX^e siècle, genre

Different means for intensifying fear in fantasy literature of the 19th and the beginning of the 20th century

Abstract

A literary text, often forgotten by the linguistic analyses, remains an “object” to yet be discovered. However, applying linguistic criteria to literary text analysis could provide vital information for both linguists and literary scholars. The aim of this article is the analysis of fear in the fantasy literature of the 19th and the beginning of 20th century. Fear in fantasy literature is an intense emotion and is expressed by various recurrent literary intensification indices. The intensification of fear can be acknowledged as the characteristic feature of fantasy literature.

Keywords: fear, intensification, fantasy literature of the 19th and the beginning of the 20th century, genre

Introduction

Cette étude s'inscrit dans un projet en cours qui vise à établir le profil phraséologique d'un genre de texte spécifique : la nouvelle fantastique en langue française du XIX^e et début du XX^e siècles (par « profil phraséologique » nous entendons la

description des composants linguistiques essentiels de ce genre textuel, à savoir : la peur, l'excès et l'incertitude (Caillois 1965, Todorov 1970, Fabre 1992, Malrieu 1992, etc.). Dans cette analyse, nous allons nous concentrer uniquement sur l'expression langagière de la peur qui atteint son paroxysme dans les textes fantastiques.

Le texte littéraire, souvent oublié et défavorisé dans les recherches linguistiques¹ reste un objet à découvrir. L'application des critères linguistiques dans l'analyse de la littérature permet d'éclairer la construction du sens et la dynamique d'écriture des textes littéraires.

Nous nous appuyons sur deux types de recherches : la première - à orientation déductive (corpus-based), la seconde - inductive (corpus-driven). Il est vrai que les discours spécialisés s'adaptent plus facilement aux exigences des systèmes informatiques, puisque les résultats des traitements textuels fournissent un produit plus cohérent que celui d'un texte littéraire. Les conclusions des recherches sur le discours littéraire n'ont pas apporté jusqu'à présent de nouvelles perspectives d'analyse (elles fournissent surtout des données statistiques). Des logiciels de traitement de texte offrent différentes informations grammaticales et lexicales sous la forme de pourcentages et de chiffres. Les nombres, les chiffres ou les tableaux récapitulatifs semblent s'écarter de la spécificité du texte littéraire et, par conséquent, de sa principale difficulté : le sens. Cependant, la créativité, inhérente au texte littéraire, n'empêche pas d'essayer de chercher des éléments récurrents, plus ou moins figés (surtout dans le cadre d'un même genre littéraire). La répétition de certains procédés linguistiques peut jouer le rôle d'un marqueur stylistique qui « témoigne des spécificités propres au type du discours, aux différents auteurs » (Mejri, 2013 : 8). La présence de certaines structures qui annoncent des éléments constitutifs d'un genre est obligatoire, cela veut dire qu'il existe des constructions formelles qui permettent au lecteur d'identifier le genre. C'est pourquoi les amateurs d'un genre peuvent facilement prévoir ce qui se passera au cours de la lecture (le langage leur fournit des traces)².

Le corpus de recherche

Puisque tout genre de texte entraîne des contraintes et des limites, il fallait délimiter un corpus assez homogène qui garantisse la présence des formules recherchées. Dans notre étude, le corpus que nous avons exploité compte 726 000 mots et il contient des textes fantastiques du XIX^e siècle de T. Gautier, G. de Maupassant, V. de L'Isle-Adam, P. Mérimée, E.T.A. Hoffmann, E.A. Poe, Ch. Nodier, Lovecraft, etc. Le corpus comprend aussi bien des textes français que des textes étrangers traduits en français³.

La nouvelle fantastique - un genre spécifique

Les études consacrées au conte fantastique jusqu'à présent abordent généralement le niveau de l'histoire (Todorov 1970, Vax 1979, Fabre 1992, Malrieu 1992, Wandzioch 2001, etc.). Les schémas proposés, entre autres par les structuralistes, décrivent différentes fonctions du conte, par exemple la *Morphologie du conte* (magique) de Vladimir Propp (1973). Cependant le lecteur du conte fantastique du XIX^e siècle remarque aisément l'existence d'une structure caractéristique dont la systématité n'apparaît pas uniquement au niveau de la narration, mais s'exprime à travers différents marqueurs aussi bien au niveau lexical que syntaxique.

Dans une perspective d'analyse de discours, on devrait être attentif aux phénomènes de répétition et de redondance. La présence de certains procédés n'échappe pas aux lecteurs attentifs.

La peur et l'intensité

Dans cet article nous nous proposons d'étudier quelques procédés langagiers qui ont été utilisés pour intensifier la peur qui est une des notions fondamentales du fantastique. Fabre définit le fantastique comme « Surnaturel terrifiant » (1992 : 13) et il cite après Lovecraft : « l'émotion la plus ancienne et la plus forte chez l'homme est la Peur et la Peur la plus ancienne et la plus forte est la Peur de l'inconnu » (1992 :13). Cette constatation résume en quelque sorte le fantastique. La peur est, dans ce genre littéraire, une réaction à un événement/état/agent étrange (dorénavant - phénomène). Comme le phénomène obéit à des lois difficiles à saisir par le personnage (et le lecteur), la peur qui en résulte est très souvent intensifiée.

Pour voir comment la peur est exprimée dans les textes fantastiques, nous proposons d'analyser les contextes dans lesquels les séquences exprimant la peur apparaissent. Cette démarche devrait permettre d'observer une relation de dépendance entre la peur (effet) et la cause qui la provoque (nous allons y revenir dans ce qui suit). L'analyse du corpus nous a révélé que dans ce genre textuel, la peur est un sentiment intense. Dans le TLFi (Trésor de la langue française informatisé) l'excès est défini comme « fait, acte d'aller au-delà de ce qui est permis, convenable au regard de toutes sortes de normes, de la morale, de l'esthétique ou des convenances sociales ». L'excès renvoie à un dépassement de mesure. Nous allons nous concentrer sur les moyens langagiers qui sont à la source de ce dépassement : « Lorsque nous sommes vivement frappés de quelque idée que nous voulons représenter, et que les termes ordinaires nous paraissent trop faibles pour exprimer ce que nous voulons dire, nous nous servons de mots qui, à les prendre à la lettre,

vont au-delà de la vérité, et représentent le plus ou le moins, pour faire entendre quelques excès en grand ou en petit » (Dumarsais, 1988 : 131). Dans notre analyse nous adoptons donc la définition élargie de l'excès.

La peur et ses synonymes

L'analyse linguistique portera en particulier sur le champ lexical de la peur qu'inspire aux personnages ou au narrateur le phénomène et met en place une atmosphère d'épouvante, de terreur, d'angoisse, qui s'entremêlent pour brouiller les perceptions. Le nom *peur* possède plusieurs synonymes et on retrouve parmi les substantifs les plus souvent cités : *crainte*, *effroi*, *épouvante*, *frayeur*, *terreur*, *angoisse*, *inquiétude* (il faut noter que les mots tels que *frousse*, *pétoche*, *trouille*, *venette* appartenant à l'argot ou au langage populaire n'apparaissent pas dans notre corpus). Cependant ces dénominations de la peur ne présentent pas de relation synonymique absolue. « Elles désignent différentes formes d'un même sentiment, et se distinguent les unes des autres par leur intensité, leur durée, et par les circonstances de leur apparition » (Nevzorova, 2011). Cela signifie que c'est **seulement dans un contexte donné** que l'on peut remplacer un substantif par un autre sans modifier notablement le sens de l'énoncé. Cela implique qu'un autre synonyme ne conviendrait pas forcément dans le même contexte. Cette remarque est particulièrement importante dans le cadre de la nouvelle fantastique où la richesse de synonymes de la peur permet de construire l'ambiance fantastique, cet univers où le caractère gradable de la notion de peur est un des éléments qui tient le lecteur en suspens.

La recherche des cooccurrences dans le corpus s'est effectuée autour des mots pivots suivants : *peur*, *terreur*, *horreur*, *crainte*, *effroi*, *inquiétude*, *angoisse*, *épouvante*, *frayeur*, *anxiété*, *appréhension*, *effarement*, *affolement*, *panique*. La liste ci-dessous présente le nombre d'occurrences pour chaque mot pivot ainsi que les définitions tirées du Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi).

- **Peur (250)** : « état affectif plus ou moins durable, pouvant débiter par un choc émotif, fait d'appréhension et de trouble, qui accompagne la prise de conscience ou la représentation d'une menace ou d'un danger réel ou imaginaire ».
- **Terreur (359)** : « peur extrême, angoisse profonde, très forte appréhension saisissant quelqu'un en présence d'un danger réel ou imaginaire ».
- **Horreur (385)** : « violent saisissement d'effroi accompagné d'un recul physique ou mental, devant une chose hideuse, affreuse ».
- **Crainte (206)** : « sentiment d'inquiétude déterminé par l'idée d'un mal à venir, d'un danger existant ou possible ».
- **Effroi (206)** : « saisissement provoqué par une très grande peur ».

- Inquiétude (158) : « état de préoccupation, de trouble ou de tourment qui empêche le repos, la sérénité ».
- Angoisse (117) : « inquiétude intense, liée à une situation d'attente, de doute, de solitude et qui fait pressentir des malheurs ou des souffrances graves devant lesquels on se sent impuissant ».
- Épouvante (59) : « peur très profonde, violente et soudaine provoquant un désordre de l'esprit, et s'accompagnant parfois d'un mouvement de fuite ».
- Frayeur (96) : « peur violente et passagère, provoquée par un danger véritable ou imaginaire ».
- Anxiété (45) : « état de trouble psychique, plus ou moins intense et morbide, s'accompagnant de phénomènes physiques, et causé par l'appréhension de faits de différents ordres ».
- Appréhension (36) : « fait d'appréhender, d'envisager avec inquiétude une chose imminente ».
- Effarement (2) : « état d'une personne, d'un groupe, d'un animal effaré ».
- Afolement (2) : « extrême agitation qui fait perdre la maîtrise de soi dans l'action ».
- Panique (18) : « peur, terreur qui survient de manière subite et violente en troublant l'esprit et le comportement ».
- Phobie (19) : « symptôme prévalent des névroses obsessionnelles, caractérisé par une réaction d'angoisse ou une répulsion ressentie devant le même objet, la même personne ou une situation bien déterminée ».

Même si les définitions de ces différents noms de peur sont circulaires, elles mettent l'accent sur différents éléments. Certains substantifs fournissent des informations sur la nature du phénomène. Par exemple, dans le cas de la *peur*, elle a ses raisons d'être objectives (Cosnier 1994 : 106). *Angoisse*, à son tour, est une *peur* sans objet manifeste. *Panique* met l'accent sur les manifestations. *Phobie* renvoie à une cause réelle/objective et s'exprime toujours vis-à-vis d'un objet, d'une situation, d'une personne connue, définie. *Effarement* et *affolement* fournissent des informations sur des comportements incontrôlés. Comme *panique*, *affolement* et *effarement* ne peuvent être interprétés comme tels que de l'extérieur, on les définit en analysant l'ensemble des comportements de quelqu'un.

Les unités ci-dessous se distinguent entre elles par le degré d'intensité qu'elles comportent. Certains substantifs sont sémantiquement plus marqués par rapport à la peur. Le degré élevé d'intensité de la peur est contenu par exemple dans *terreur*, *horreur* ou *épouvante*. L'analyse statistique des synonymes de la peur montre que les substantifs qui renvoient à une forte intensité de la peur dominant. Le nombre d'occurrences est le plus grand pour *terreur* (359) et *horreur* (385). Ce sont des

noms à intensité élevée. Cependant, comme le remarque à juste titre Bourion, « quand un locuteur considère, hors contexte, les différents substantifs, adjectifs ou verbes que lui offre le lexique français pour désigner la peur, sa conscience linguistique peut l'induire à les organiser selon une gradualité d'intensité : la lecture des contextes révèle qu'il est impossible d'évaluer *a priori* l'intensité, dans l'état de langue étudié » (1995 : 115). Ainsi, les substantifs *crainte* ou *peur* deviennent-ils intensifs seulement dans le contexte, accompagnés par exemple d'adjectifs intensifs (*une peur/crainte extrême*, etc.), introduits par des verbes véhiculant le degré d'intensité (*des voix (...) nous « glacent de crainte »*, etc.). Dans cette perspective, il est indispensable de se concentrer sur les contextes dans lesquels les unités en question apparaissent.

La peur : sentiment résultatif

Nous ne voulons pas nous attarder sur la notion de « peur » qui a déjà été analysée en détail dans plusieurs études (Bresson et Dobrovolskij, 1995, Bourion 2001, etc.). La constatation qui est le point de départ de l'analyse est que la peur est déjà un sentiment intense dans les textes fantastiques. Quels sont donc les procédés langagiers qui permettent d'intensifier le sentiment de la peur ? Avant de répondre à cette question, nous proposons d'observer les causes qui provoquent le sentiment de peur. La peur est une réaction en présence d'un danger ou d'une menace. Elle est une conséquence d'un stimulus extérieur, d'un phénomène. Malrieu explicite le rapport entre le phénomène et le personnage de façon suivante : « Le récit fantastique repose en dernier ressort sur la confrontation d'un personnage isolé avec un phénomène, *extérieur ou non* à lui, *surnaturel ou non*⁴, mais dont la présence ou l'intervention représente une contradiction profonde avec les cadres de pensée et de vie du personnage, au point de les bouleverser complètement et durablement » (1992 : 22). Le phénomène fait peur parce qu'il est la représentation de nos angoisses/peurs les plus profondes. Dans les textes fantastiques, on présente le phénomène en le mettant en doute. Il échappe à une explication raisonnée, d'où son caractère inimaginable pour les protagonistes. Présent dans le texte sous différentes formes, le phénomène s'exprime à l'aide d'un vocabulaire indécis : *la chose, ça, on, quelqu'un ou quelque chose, il, la créature, une force, une puissance, un contour, une forme, un fantôme, une vision, une apparition, une ombre*, etc. Sa description se fait souvent par approximation, à l'aide, entre autres, de la comparaison : *quelque chose comme un fantôme, c'était comme si*, etc. Le recours à l'imparfait (Eco, 1995) et au conditionnel met en scène un monde possible, en suspendant la contradiction que lui oppose le monde réel : *ça ressemblait...*, on aurait dit, etc. Des phrases passives sans complément d'agent sont utilisées pour ne

pas identifier le sujet de la phrase : *enfin je lui parlai du singulier grattement qui s'était fait entendre*, etc. La nominalisation permet également de cacher l'agent : *un grattement avait cessé, un cri terrible lui répondit, elle fut suivie d'un bruit sourd*, etc. La construction langagière de la cause est un élément qui ouvre la voie vers la réalisation langagière de la peur.

L'analyse des contextes dans le corpus nous a permis de classer le phénomène en quelques catégories :

- un événement : bizarre, étrange, inattendu, inhabituel, violent, inexplicable, inhabituel, etc. ;
- un personnage bizarre ;
- un être - apparition inexplicable : fantôme, diable, vision, etc. ;
- un endroit / des circonstances / un état bizarre.

Pour que le phénomène provoque la peur du personnage, il faut qu'il remplisse quelques critères :

- caractère bizarre/inattendu/inexplicable, etc.
- ou un événement/être/état normal à caractère répétitif qui ne trouve pas d'explication rationnelle.

Pourtant, notre objectif n'est pas d'analyser le phénomène même s'il est à la source de la peur et l'alimente.

Les exposants linguistiques de l'intensification de la peur dans la littérature fantastique

Sur le plan de l'expression, l'intensification peut avoir des exposants explicites ou fonctionner de façon plus ou moins implicite. Pour analyser les moyens de l'intensification de la peur, nous allons nous appuyer sur le classement des intensificateurs proposé par Izert (2002, 2015).

Parmi les exposants formels de l'intensité, la première place est souvent attribuée aux adverbes (*très, beaucoup, trop*). *Très* est considéré comme purement intensif et *beaucoup* peut désigner tant la quantité que l'intensité. Ces trois indicateurs d'intensité forte servent à décrire les expressions de haut degré. On les retrouve souvent dans notre corpus. Le même degré élevé d'intensité est véhiculé par des adverbes en *-ment*, par exemple *particulièrement, extrêmement*. La liste de ces adverbes est solidement établie. À côté des adverbes qui se répètent souvent dans le conte fantastique, on repère des adverbes qui ne servent pas seulement à intensifier la peur, mais renvoient explicitement à l'ambiance de ce type de conte : *horriblement, mortellement, affreusement* ou *diablement*.

(1) « Croyez-moi que mon héros avait eu *diablement peur* la première fois. » (Nodier, *Lokis*).

(2) « Et, d'instant en instant, ces ombres de ressemblance s'épaississaient, toujours plus pleines, plus définies, plus inquiétantes et plus *affreusement terribles* dans leur aspect. Car, que son sourire ressemblât au sourire de sa mère, je pouvais l'admettre ; mais cette ressemblance était une identité qui me donnait le frisson. » (Poe, *Histoires extraordinaires*).

(3) « Elle fut d'abord *horriblement effrayée*, ensuite, ayant observé que celui qui jouait le rôle de son fils, ne parlait pas, qu'il avait l'air sombre, taciturne, et les yeux hagards, elle en conclut que ce devait être un spectre ; et cette conséquence redoublant sa terreur, elle se hâta de faire ouvrir la porte au véritable Flaxbinder. » (Nodier, *Infernalía*).

(4) « Votre nièce, reprit Antonio, doit être *mortellement inquiète* de ne pas vous voir revenir. » (Hoffmann, *Contes fantastiques*).

L'analyse contextuelle montre que dans le fantastique une ambiance inquiétante est construite par l'accumulation des exposants renvoyant à la peur. Lister des adverbes, des adjectifs ou d'autres moyens ne permet pas de voir le « réseau » de relations qu'entretiennent tous ces éléments pour construire l'effet qui met en place une atmosphère d'épouvante, de terreur, d'angoisse. L'accumulation de tous les éléments construit la tension. Dans (2) l'intensité semble atteindre son paroxysme : *plus affreusement terribles*.

Les adjectifs superlatifs et les adjectifs exprimant en soi un degré élevé sont un groupe très représenté dans le corpus :

- un(e) *grand(e)* peur/ effroi / angoisse / anxiété
- une terreur *intense, infinie, suprême, absolue*
- une terreur/frayeur *extrême*
- une *forte* inquiétude
- *une angoisse excessive*

(5) « Ce fut dans la nuit - après cette seconde soirée - que *l'horreur suprême, absolue*, fondit sur moi, accablant mon esprit *d'une panique intense* et poignante dont il ne pourra jamais se délivrer. Cela commença par un appel téléphonique juste avant minuit. » (Lovecraft *Monstre sur le seuil*).

Les adjectifs dérivés formés à l'aide du préfixe négatif - *in* et du suffixe - *ble* mettent l'accent sur le caractère inimaginable et indicible aussi bien de la peur que, d'une façon indirecte, de la CAUSE qui la provoque.

- une terreur *insurmontable*
- une terreur/angoisse *indéfinissable*
- une terreur/ horreur *inexplicable*
- une horreur *ineffable / insondable/ inimaginable/ insolite*
- une terreur *invincible*
- un effroi *indicible*
- panique *incroyable*

La notion d'intensité peut être exprimée avec des adjectifs épithètes du substantif désignant le sentiment. La sélection a retenu les adjectifs suivants : *horrible, abominable, atroce, effroyable, affreuse, terrible, accablant, hideux, glacial, grandissant, paralysant, maladif, profond, mortel, abominable, oppressant, éperdu*. Statistiquement, ces adjectifs apparaissent dans le contexte associés à des noms à l'intensité moins élevée : *peur, crainte, angoisse, inquiétude*. Toutefois, même les noms à l'intensité élevée sont accompagnés d'adjectifs qui augmentent encore leur degré d'intensité : *une puissante horreur, un effroi mortel, horreur la plus sanglante*.

(6) « Une nuit, je venais de me coucher, je ne dormais pas encore. J'entendis frapper distinctement trois coups contre mes carreaux. J'avouerais courageusement que j'éprouvais *une frayeur horrible*. » (Gautier, *Contes fantastiques*).

(7) « Au même instant, les trois chats qui se trouvaient dans la pièce donnèrent des signes de *terreur panique*. » (Lovecraft *Affaire Charles Dexter Ward*).

(8) « Pourtant, selon certains bas-reliefs, les habitants de cette ville avaient eux-mêmes connu l'étreinte d'une *terreur angoissante* » (Lovecraft, *Les montagnes hallucinées*).

Comme le phénomène dépasse le plus souvent ce qu'on connaît du monde, il n'explique pas, par les lois connues, le fonctionnement de la réalité - la peur qu'il incite est tellement grande, qu'elle devient difficile à nommer. D'où le recours, entre autres, aux comparaisons en *comme si* (9, 10) ou aux constructions de type *si ... que, tellement ... que, tel ... que* (11, 12). Ces moyens permettent d'approcher le degré de la peur sans pourtant le préciser. On transmet une information importante : la peur ressentie est énorme.

(9) « J'ai peur de lui, maintenant, *comme si c'était une bête féroce lâchée derrière moi*. » (Maupassant, *Qui sait ?*)

(10) « Une *terreur secrète l'envahissait comme si* elle eut été en présence d'un danger inconnu, mais deviné par cette seconde vue de l'âme. » (Gautier, *Romans fantastiques*).

(11) « Et je fis le reste du chemin avec *une telle* angoisse dans l'âme *que le moindre bruit me coupait l'haleine.* » (Maupassant, *Nouvelles fantastiques*).

(12) « À *cette vue, persuadé que j'avais été le jouet de quelque illusion diabolique, une telle* frayeur s'empara de moi, *que je m'évanouis.* » (Gautier, *Nouvelles fantastiques*).

Plus la peur est intense, plus ses manifestations sont intenses. Les constructions ci-dessus illustrent l'intensité des manifestations physiques/corporelles face à au phénomène. Dans le corpus on remarque une fréquence élevée de deux structures : *V + de + un des synonymes de la peur* et *Adj + de/par + un des synonymes de la peur*.

Les deux structures sont représentées à travers les cooccurrences suivantes :

- *V + de + un des synonymes de la peur*

Frissonner d'angoisse,
Trembler de terreur / d'effroi / d'angoisse / d'anxiété,
Frémir de terreur / horreur / inquiétude / épouvante,
Palpiter de terreur / horreur,
Panteler d'anxiété,
Trébucher de terreur,
Grimacer d'horreur / d'angoisse,
Baver d'épouvante,
Gémir d'angoisse,
Crier de terreur / d'angoisse,
Hurler d'horreur,
Défaillir de terreur,
Mourir d'effroi.

- *Adj + de/par + un des synonymes de la peur*

saisi de frayeur / effroi / inquiétude,
frappé de terreur / horreur / effroi,
pénétré d'horreur,
glacé de terreur / horreur ,
muet d'horreur,
perclus de / par la terreur,
paralysé par l'horreur,
éperdu d'horreur / effroi,
accablé d'angoisse,
affolé d'angoisse,
fou de peur / de terreur / d'épouvante.

Ces structures récurrentes recouvrent des manifestations⁵ corporelles et émotionnelles de la peur. La peur peut provoquer des frissons (*trembler, frissonner, frémir*), peut se refléter sur le visage (*grimacer*), peut faire émettre des cris (*crier, gémir, hurler*) ou influencer le comportement (*panteler, trébucher*). Tous ces verbes et adjectifs décrivent des manifestations négatives, désagréables pour le sujet. Les verbes qui évoquent la perte du contrôle du sujet (*baver, gémir, hurler, défaillir*) sont accompagnés le plus souvent des substantifs *terreur* ou *épouvante* qui véhiculent le degré élevé de l'intensité.

Les tournures exclamatives sont un moyen d'expression de l'intensité par excellence. Le point d'exclamation représente le discours sous une forme écrite, il est chargé d'une valeur affective que n'ont pas les autres signes de ponctuation.

(13) *Mais quelle peur !* (Maupassant, *Nouvelles fantastiques*)

(14) *Ah ! quelle inquiétude, quelle inquiétude !* (Hoffmann, *Contes fantastiques*)

(15) *Oh ! quelle souffrance ! quelle torture ! quelle horreur !* (Maupassant, *Nouvelles fantastiques*)

(16) *Quelle peur !* (Maupassant, *Nouvelles fantastiques*)

(17) *Ah ! quelle horrible angoisse ! - La créature diabolique accroupie sur mon dos, et qui me tenait ainsi enlacé, c'était elle ! l'odieuse, la maudite Cagnizares ! Tout mon sang se figea dans mes veines.* (Hoffmann, *Contes fantastiques*)

L'analyse du contexte proche des mots pivots n'est pas suffisante pour saisir l'intensité qui dépasse le cadre de quelques unités ou le cadre de la phrase. Parmi les moyens qui marquent l'exagération, et intensifient le sentiment de la peur, nous pouvons sûrement évoquer la répétition. La répétition est un procédé qui peut être saisi soit au niveau de la phrase, soit au-delà de la phrase. Elle peut concerner soit un terme simple, soit un groupe syntaxique.

(18) « Je marche alors dans mon salon de long en large, sous l'oppression d'une *crainte confuse* et irrésistible, *la crainte* du sommeil et *la crainte* du lit. » (Maupassant, *Nouvelles fantastiques*).

Perspectives

La peur est un sentiment omniprésent dans la littérature fantastique et l'intensification de la peur est un procédé courant dans ce type de textes. Elle apparaît comme un sentiment dominant, voire obsessionnel. L'intensification de la peur devient une marque du genre fantastique, son trait spécifique et inhérent. Comme cette analyse n'est que la première étape d'un plus grand projet qui vise à décrire le profil phraséologique de la littérature fantastique du XIX^e siècle, les recherches

doivent être encore affinées. Nous espérons qu'une analyse systématique et approfondie ouvrira un mode d'accès à des éléments préconstruits, « déjà-là », que l'on peut mettre en relation avec plusieurs niveaux de détermination du discours : les premiers résultats semblent être très prometteurs.

Encore une conclusion s'impose : la représentation de la peur dans la littérature fantastique repose sur un stéréotype : quand quelque chose est inconnu, il faut en avoir peur. Plus l'Inconnu commence à se matérialiser, plus la peur augmente, s'intensifie. Ainsi, les structures analysées deviennent-elles une marque du genre. Même si dans la plupart des cas elles ne se laissent enfermer dans aucune définition des structures traditionnellement appelées comme figées, elles restent, avec toutes leurs variantes, des structures propres au genre : le fantastique n'atteint son effet que s'il obéit à un crescendo qui fait passer le lecteur « de la curiosité incrédule à la terreur, du haussement d'épaules du doute au frisson de l'épouvante » (Eigeldinger, 1981, 28-29).

Bibliographie

- Baroni, R. 2007. *La Tension narrative. Suspense, curiosité et surprise*, Seuil.
- Blumenthal P., Novakova I., Siepmann, D. 2014. *Les émotions dans le discours. Emotions in Discourse*. Peter Lang.
- Bressons, D., Dobrovolskij, D. 1995. « Petite syntaxe de la peur. Application au français et à l'allemand ». *Langue française* 105, 1995, p. 107-119.
- Bourion, É. 1995. « Le réseau associatif de la peur », dans François Rastier (dir.), *L'Analyse thématique des données textuelles : l'exemple des sentiments*, Paris : Didier Érudition, p. 107-145.
- Bourion, É. 2001. *L'aide à l'interprétation des textes électroniques*, thèse de doctorat en ligne : http://www.revue-texto.net/Corpus/Publications/Bourion/Bourion_Aide.html
- Caillois, R. 1965. *Au cœur du fantastique*. Paris: Gallimard.
- Dumarsais, C. 1988. *Des tropes ou des différents sens*. Paris : Flammarion.
- Eco, U. 1979. *Lector in fabula*, Editions Grasset.
- Grossmann, F., Tutin, A. 2005. « Joie profonde, affreuse tristesse, parfait bonheur. Sur la prédictivité des adjectifs intensifiant certains noms d'émotion ». *Cahiers de lexicologie*, 86, p.1-18.
- Izert, M., 2002. *Les expressions Adj comme SN et l'intensification de la propriété*, thèse de doctorat.
- Izert, M., 2015. *La construction préfixale de forte intensité en français contemporain*. Łask : Oficyna Wydawnicza LEKSEM.
- Eigeldinger, M. 1981. Introduction aux *Récits fantastiques* de T. Gautier, Paris : GF Flammarion.
- Fabre, J. 1992. *Le miroir de sorcière, essai sur la littérature fantastique*, Paris : Corti.
- Malrieu, J. 1992. *Le Fantastique*, Paris : Hachette.
- Mejri, S., Muryn, T. 2013. *La phraséologie entre langues et cultures. Structures, fonctionnements, discours*, Frankfurt am Main : Peter Lang.

- Muryn, T., Niziołek, M., Prażuch, W., Hajok A. 2015. *Ce café me réveille* ou l'intensité inférée. In : L'intensification et ses différents aspects (éd. Wróblewska-Pawlak, K., Kieliszczyk, A.), Varsovie : Université de Varsovie, p. 85-100.
- Nevezorova, S. 2011. « Sur l'expression verbale de l'émotion dans le contexte culturel », in *Romanica Cracoviensia* 11, p.300-307.
- Novakova, I., Tutin, A. 2009. *Le Lexique des émotions*. ELLUG.
- Propp, V. 1973. *Morphologie du conte*, Paris : Seuil, coll. Points essais.
- Todorov, T. 1970. *Introduction à la littérature fantastique*. Paris : Seuil.
- Tourrette, E. 2004. « D'un fantastique considéré comme forme. Autour d'*Apparition* ». *L'Information Grammaticale*, Volume 101, Numéro 1, p. 14-17.
- Wandzioch, M. 2001. *Nouvelles fantastiques au XIX^e siècle : jeu avec la peur*, Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Vax, L. 1979. *Les chefs-d'oeuvres de la littérature fantastique*, Paris : PUF.

Notes

1. Cependant, il faut mentionner ici de nombreux travaux en stylistique (Barthes 1966, Greimas 1972/1982, Leech et Short 2007) et en stylistique de corpus (Stubbs 2005, Fischer-Syarcke 2010, Malberg 2013) qui analysent des procédés de style et des caractéristiques lexicales et grammaticales chez différents auteurs (p.ex. Flaubert, Proust, Dickens, Jane Austin, Phillippe).
2. À ce sujet, voir Eco (*Lector in fabula*) ou Baroni (*La Tension narrative*).
3. Quant à la traduction, pendant l'analyse des relations existant entre deux textes, celui de départ et celui d'arrivée, les composantes des couples de segments doivent partager une série de caractéristiques permettant d'identifier l'un comme la contrepartie de l'autre. Nous nous référons ici à la notion d'invariance (cf. : Kade) définie par la branche théorique de la traductologie. Il va sans dire que les choix traductionnels peuvent se faire au détriment de certains éléments du texte. Cependant, en dépit des écarts auxquels tout traducteur doit se résoudre, il doit identifier le type de texte et respecter un certain ordre des priorités qui en sont tributaires. Être fidèle à l'original signifie dans ce cas-là assurer l'invariance de certains schémas lexico-syntaxiques appropriés qui discriminent un type de texte, par exemple un roman policier, tel un code ADN. On ne pourrait donc faire l'impasse sur certains éléments, car ils représentent les marques obligatoires du genre. L'évolution du genre peut modifier certaines caractéristiques, mais le schéma qui permet de reconnaître un roman policier comme tel doit rester stable (ce type de texte est régi par des principes organisateurs communs à l'ensemble des textes policiers).
4. C'est nous qui insistons.
5. L'émotion est caractérisée par la présence d'aspects physiologiques, expressifs, comportementaux et subjectifs.



GERFLINT

ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

Quelques marqueurs contribuant au renforcement de la mise en relief dans les slogans publicitaires

Lidia Miladi

Université Grenoble Alpes, LIDILEM
lidia.miladi@univ-grenoble-alpes.fr

Résumé

Cette étude montre que le système de la langue française contient une large panoplie de moyens linguistiques, combinables entre eux, qui permettent de construire la mise en relief du contenu d'un énoncé publicitaire. Outre la segmentation, la présence du pronom personnel indéfini « on », des déictiques ainsi que l'ajout de certains types d'adverbes, notamment intensifs et focalisateurs jouent un rôle syntactico-pragmatique de premier rang. De même, la présence des marqueurs totalisants comme *tout(e)* et *tous* renforce l'effet d'intensification.

Mots-clés : slogan publicitaire, mise en relief, marqueurs totalisants, adverbes intensifs, centre d'attention

Some markers contributing to the reinforcement of the emphasis in advertising slogans

Abstract

This study illustrates that the French language system contains a wide range of linguistic means, which can be combined with one another, to construct the highlighting of the advertising utterance. In addition to dislocation, the presence of the indefinite personal pronoun «on», deictics as well as the addition of certain types of adverbs (particularly intensive and focusing), play a syntactico-pragmatic role of first rank. Also, the presence of markers totaling such as *tout(e)* and "*tous*" reinforces the effect of intensification.

Keywords: advertising slogan, highlighting, totalizing markers, intensive adverbs, center of attention

1. Délimitation de l'étude et cadre méthodologique adopté

Notre étude est basée sur une centaine de slogans publicitaires français récents, datant de 2012 à 2017, trouvés à l'aide du moteur de recherche google, qui partagent diverses constructions syntaxiques : a) averbales (*Nouvelle MINI John Cooper Works : Monstrueusement MINI !*), b) verbales (*J'optimisme !*), c) impersonnelles

(*Il faut savoir relâcher la pression. Kronenbourg*), d) complexes (*Qui s'aime bien se nourrit bien. Weight watchers*), et bien d'autres. Notre objectif n'est pas de répertorier toutes ces structures, mais de nous interroger sur la présence de quelques marqueurs linguistiques participant au modelage de la mise en relief dans les slogans publicitaires en intensifiant leur contenu et facilitant leur mémorisation. Mais, avant de les présenter, nous esquisserons brièvement le cadre théorique de notre étude et nous expliquerons pourquoi, d'après nous, les slogans publicitaires peuvent être traités comme des pragmatèmes particuliers (§2).

L'examen des énoncés publicitaires sera basé sur le concept du centre d'attention (CA) de la théorie du centrage méta-informatif diffusée sous l'acronyme MIC (Meta-informative Centering Theory) d'A. et H. Włodarczyk (2004, 2012, 2013, 2016). Ce concept est fondamentalement lié avec la mise en relief¹ et désigne un segment de l'énoncé qui est distingué (*i.e.* mis en valeur) par différents moyens linguistiques (ordre des mots, faits prosodiques, particules). Le topique et le focus constituent des CA dans les énoncés étendus (*i.e.* segmentés², disloqués). Tous deux ont la faculté d'attirer l'attention de l'allocutaire sur un terme en le désignant explicitement. Toutefois, lors de l'opération discursive de la topicalisation et de la focalisation, la mise en relief s'effectue de façon différente. Dans le cas de la topicalisation (apportant une ouverture sur l'axe syntagmatique), l'énonciateur choisit un terme dans le but de mettre en place un repère (un topique) à partir duquel il va construire son énoncé. Le terme topicalisé est hors de l'énoncé avec lequel il entretient une relation de dépendance (Creissels : 2004 ; A. & H. Włodarczyk : 2012). Dans le cas de la focalisation, l'énonciateur désigne le terme (paradigmatiquement) dans le but de son identification contrastive ou non contrastive (Caron : 1998, A. Włodarczyk : 2004).

2. Les slogans publicitaires en tant que pragmatèmes particuliers

Les slogans publicitaires, tout comme les proverbes, sont des constructions topicalisantes (ou focalisantes) d'un type particulier dans le sens qu'ils ne sont pas produits spontanément dans le discours. En effet, ils ont été façonnés tant sur le plan locutionnaire qu'illocutionnaire dans le but d'optimiser l'effet perlocutoire visé par l'énoncé. Les slogans, riches en arguments percutants et qualifications mélioratives, relèvent du genre rhétorique délibératif et épideictique fonctionnant en étroite symbiose. Notamment, ceux à but commercial, valorisent, voire glorifient les produits en amplifiant leurs qualités et en créant une illusion d'un monde euphorique et d'un sujet positif (Everaert-Desmedt, 1984 : 133). De plus, contrairement aux proverbes qui sont des énoncés autonomes du point de vue grammatical et référentiel, les slogans, constitués d'une structure sémiologique mixte iconique

et verbale, linguistiquement, ne sont pas nécessairement autonomes. Pour Adam et Bonhomme (2007 : 60), le slogan publicitaire est un énoncé se caractérisant « *par une brièveté, une simplicité grammaticale, une tonalité péremptoire et une fermeture structurelle qui en font un syntagme figé et un idiolecte protégé par la loi sur la propriété artistique* ». Ainsi, si l'on admet le concept de pragmatème au sens large (Fléchon, Frassi, Polguère : 2012 ; Blanco : 2015), il serait possible de traiter les slogans en tant que pragmatèmes spécifiques propres au discours publicitaire mais lesquels, en réalité, ne seront jamais (ou presque jamais) produits par l'immense majorité de locuteurs contrairement aux pragmatèmes *sensu stricto* (*Ne quittez pas!*, *La séance est ouverte*, *Je vous remercie de votre attention*, *Cordialement*, etc.). À ce titre, les propos de Blanco (2015 : 19) sont significatifs :

Il existe des pragmatèmes qui appartiennent à la langue générale et sont employés communément par tous les locuteurs. En revanche, il existe aussi des pragmatèmes intimement liés à un domaine de spécialité, qu'il soit technique, scientifique, artistique, etc. Il s'agit de pragmatèmes-termes, c'est-à-dire de pragmatèmes qui sont marqués du point de vue diatechnique. Bien entendu, la perméabilité de notre société à tout type de sciences et techniques fera qu'un grand nombre de ces termes soient intégrés à l'usage, du moins en décodage. Ainsi, tout francophone comprendra Contre-indications : lire attentivement la notice mais ce pragmatème ne sera pratiquement jamais produit par l'immense majorité de locuteurs. Il est marqué Pharmacologie mais il est vulgarisé.

En reprenant les caractéristiques évoquées par Blanco, les slogans publicitaires sont, en effet, vulgarisés, intégrés en décodage et relèvent du domaine de la communication commerciale ou autre. De plus, ce sont bien des phrasèmes figés, sémantiquement compositionnels ou non et associés chacun à une situation d'énonciation bien spécifique et donc, on peut les considérer comme des pragmatèmes *sensu largo*. Toutefois, contrairement aux pragmatèmes *sensu stricto*, ils ne seront pas réutilisés par le locuteur pour répondre à un but de communication associée à une situation d'énonciation spécifique, sauf dans de rares cas. Par exemple, les slogans de campagnes de prévention contre l'alcoolisme comme « *Tu t'es vu quand t'as bu ?* », « *Un verre, ça va, 3 verres... Bonjour les dégâts !* » ou encore celui sur les bienfaits des produits laitiers pour la santé « *Les produits laitiers sont nos amis pour la vie* » ont été bien intégrés par la communauté linguistique et font partie des pragmatèmes susceptibles d'être réemployés dans le discours. Il serait d'ailleurs intéressant d'en rechercher d'autres qui ont été inculqués dans la mémoire collective des locuteurs francophones et constituent des prêts à l'emploi (même sous une forme tronquée). Mais, en général, le locuteur ne répond pas en réutilisant le pragmatème publicitaire. La seule réponse qu'il peut donner au pragmatème publicitaire, c'est un acte perlocutoire.

3. Quelques marqueurs linguistiques de mise en relief dans les énoncés publicitaires

Comme le rappelle Kiesler (2000 : 225), « la mise en relief concerne le plan formel d'un énoncé, et sa fonction est d'en intensifier l'effet ». Dans le cas des énoncés publicitaires, il s'agit du renforcement d'intensité afin d'inciter le potentiel récepteur de leur contenu à effectuer un acte d'achat, de vote ou encore d'adhésion à une cause civique, humanitaire ou toute autre. Comme nous l'avons montré dans nos études précédentes (Miladi : 2015 et 2016), cet effet de renforcement est obtenu grâce à la combinaison de plusieurs procédés linguistiques. Les analyses ci-dessous étayeront les résultats de nos recherches antérieures et mettront en évidence la présence de quelques marqueurs qui peuvent s'y associer. Loin d'explorer la panoplie complète des procédés emphatiques présents dans le discours publicitaire d'ordre graphique, phonique, morphosyntaxique, lexico-sémantique (Dominguez : 2005), quelques marqueurs linguistiques qui amplifient la mise en relief ont retenu notre attention, et en particulier, l'emploi fréquent des déictiques, de divers types d'adverbes, du déterminant de totalité globalisante *tout(e)* et du quantifieur totalisant *tous*.

3.1. Présence des déictiques

Les slogans publicitaires se référant à un produit particulier ne sont pas des phrases génériques. Ainsi, le discours publicitaire abonde en déictiques (Lipińska : 2009). Les déictiques de personne³, de lieu et de temps ainsi que le présentatif *c'est* participent non seulement à l'ancrage de la situation d'énonciation, mais aussi à l'élaboration de la mise en relief⁴ des énoncés publicitaires. Les énoncés suivants en témoignent :

- (1) Groupama. Toujours là pour moi.
- (2) MA MATMUT AVEC MOI 24H/24, 7J/7
- (3) La Matmut, elle assure ma voiture !
- (4) Kinder SURPRISE ELLES SONT LÀ. Découvrez les nouvelles surprises de la rentrée.
- (5) LE RANGEMENT, C'EST MAINTENANT (IKEA)

La mise en relief dans les énoncés suscités provient tout d'abord de la construction topicalisante dans laquelle le topique détaché à gauche est suivi d'une pause marquée explicitement par un point (ex. 1) ou une virgule (ex. 3, 5). Dans les énoncés (2) et (4), la pause est sous-jacente. Les structures segmentées averbales (1) et (2) sont condensées grâce à l'effacement de la forme verbale « est » qui est

facilement restituable dans le discours. Les paraphrases suivantes correspondant aux énoncés (1) et (2) montrent le caractère topicalisant de ces structures :

- (1a) (S'il s'agit de + quant à) Groupama, elle est toujours là pour moi.
(2a) (S'il s'agit de+ quant à) MA MATMUT, elle est AVEC MOI 24H/24, 7J/7

L'énoncé (5), illustrant le détournement⁵ du fameux slogan électoral de 2012 (*Le changement, c'est maintenant*), contient le topique détaché à gauche qui est repris en anaphore médiante par le pronom démonstratif neutre *ce*. Ce type d'anaphore (dû au fonctionnement particulier) produit toujours un effet de déplacement, d'écran (Le Goffic, 1993 : § 93) et contribue ainsi au renforcement de relief. Dans cette position médiane, le marqueur *c'est* joue un rôle crucial : il pointe non seulement le topique mais tout en ouvrant le commentaire, il met en focus l'adverbe déictique *maintenant* :

- (5a) LE RANGEMENT, C'EST MAINTENANT (et non pas demain)

Les slogans suscités sont tous dotés de deux centres d'attention : du topique (dans la partie détachée à gauche) et du focus (dans la partie commentaire). La mise en relief provient en premier lieu de la construction segmentée (contenant ou non les éléments effacés) à laquelle s'ajoute l'usage des déictiques qui sont accentués.

3.2. Présence de divers types d'adverbes

Divers types d'adverbes (de constituant ou d'énoncé) dont la valeur sémantique et les finalités pragmatiques diffèrent sont observables dans les slogans publicitaires répertoriés. Les adverbes modalisateurs, intensifs, focalisateurs et ou encore les syntagmes prépositionnels ayant une valeur adverbiale sont bien présents dans le discours publicitaire et participent également à la fabrication de la mise en relief d'un énoncé.

3.2.1. Présence des adverbes modalisateurs

L'étude de Garric (1996) a mis en évidence la présence des adverbes modalisateurs dans le discours publicitaire. S'inscrivant essentiellement dans une visée de séduction, celui-ci utilise, en effet, diverses techniques de captation, dont celle d'objectivation scientifique en faisant recours, parmi d'autres, aux adverbes assertifs d'énoncé tels que *naturellement*, *évidemment*, *visiblement*, *sûrement*, *incontestablement*, *heureusement*, *parfaitement*⁶. Ce sont donc des adverbes d'énoncé qui étayent la persuasion en plaçant le slogan dans la modalité du certain,

ce qu'illustre ci-dessous l'énoncé (6), datant de 2012 et contenant l'adverbe assertif *naturellement* pour prôner la transparence du produit et rassurer le consommateur en remplaçant l'ancien slogan bien connu *Heureusement, il y a Findus* :

(6) Naturellement, il y a Findus

Cet énoncé partage une construction segmentée dans laquelle l'adverbe d'énoncé (*naturellement*), détaché à gauche, sert de cadre pour introduire la partie commentaire dans laquelle la marque des produits Findus est mise en focus par le marquer *il y a*. Outre les adverbes modalisateurs et déictiques (évoqués dans le § 3.1.), d'autres sont repérables dans les slogans publicitaires répertoriés. Et notamment, les adverbes intensifs et focalisateurs sont fréquents et renforcent la mise en relief.

3.2.2. Présence des adverbes intensifs

Soient les énoncés publicitaires suivants :

- (7) Ferrero Rocher, divinement bon !
- (8) (Socopa) C'EST HACHEMENT BON
- (9) GLACES OASIS, C'EST DRÔLEMANGUE BON !
- (10) Toyota plus vite plus loin
- (11) Toyota toujours mieux toujours plus loin

Chacune de ces constructions est segmentée (disloquée). Les énoncés publicitaires partageant la structure *SN pause Adv intensif Adj* ont deux centres d'attention procurant au slogan une grande force expressive, à savoir : le topique *SN* et l'adjectif focalisé grâce à l'adverbe intensif qui le précède (Miladi : 2016). C'est effectivement l'adverbe intensif qui focalise l'adjectif qui le suit puisque ni pause ni rupture mélodique n'est possible entre l'adverbe et l'adjectif dans la séquence *Adv + Adj*. Les adverbes intensifs, respectivement *divinement*, *hachement* et *drôlemangue*, augmentent la forte valeur laudative du slogan publicitaire s'exprimant par des qualifications construites sur un syntagme adjectival. Choisis par les annonceurs, ces adverbes apportent, d'une part, une valorisation émotive (*i.e.* subjective) au *SAdj*, et d'autre part, mettent en focus l'adjectif attribut. Ils participent à l'amplification de l'énoncé publicitaire et dotent le slogan d'une force perlocutoire en incitant le récepteur du message à faire l'acte d'achat du produit. La mise en relief dans ces slogans est créée non seulement par l'emploi des adverbes intensifs subséquents à l'adjectif (dûment choisis puisqu'ils sont tous métaphoriques) mais aussi grâce à l'association d'autres paramètres tels que : le choix de la construction topicalisante, fortement condensée obtenue par effacement des formes verbales (ex. 7,

10 et 11), le recours au marqueur *c'est*, et la création néologique fabriquant les adverbes métaphoriques (ex. 8 et 9). Quant à l'exemple (10) et (11), la construction topicalisante (très condensée) ne partage pas le même cadre syntaxique que les trois précédentes. Dans (10), l'adverbe quantificateur *plus* intensifie les adverbes *vite* et *loin* qui portent sur le verbe effacé. En effet, l'énoncé (10) provient par l'effacement d'une forme verbale appropriée et aussi d'un segment comparatif à partir de la construction corrélatrice comparative sous-jacente :

(10a) Toyota (va + roule +...) plus vite plus loin (que les autres...)

Dans (11), on détecte plusieurs effacements aussi bien dans la partie topique que la partie commentaire. Pour cet énoncé très condensé, on pourrait proposer la paraphrase suivante :

(11a) (Les concepteurs et les producteurs des voitures de la marque) Toyota (garantissent aux consommateurs qu'ils font) toujours mieux (pour pouvoir aller) toujours plus loin.

Enfin, on peut aussi noter la présence des syntagmes prépositionnels ayant la valeur d'adverbe intensif et participant également à la fabrication de la mise en relief, comme par exemple dans :

(12) HÂLEZ SOUS HAUTE PROTECTION (crèmes solaires, Daniel Jouvance)

(13) RENAUT. La vie, avec passion

Les deux syntagmes pourraient commuter respectivement avec *hautement protégés* et *passionnément* :

(12a) HÂLEZ HAUTEMENT PROTÉGÉS

(13a) RENAUT. La vie, passionnément

L'analyse des propriétés spécifiques des SN acquérant une valeur adverbale dans le discours nécessite, évidemment, une étude à part.

3.2.3. Présence des adverbes focalisateurs

Outre les adverbes intensifs portant sur les adjectifs (ex. 7, 8, 9) ou les adverbes (ex. 10, 11), on note aussi la présence des adverbes focalisateurs portant sur les syntagmes nominaux, comme dans :

(14) (Lidl) LES MÊMES PRIX PARTOUT MÊME EN VACANCES

(15) (La Boulangère) QUE DU BIO-NHEUR !

Dans les deux énoncés publicitaires en question, le topique n'apparaît pas dans l'énoncé lui-même mais il est facilement identifiable dans la structure sémiologique (linguistique et iconique) de l'affiche publicitaire. Les adverbes focalisateurs, respectivement *même* et *que*, dont la position dans l'énoncé est contrainte, sont placés immédiatement avant le *SN* prépositionnel (ex. 14) et non prépositionnel (ex. 15). Cette position détermine leur portée et produit l'effet de contraste :

(14a) LES MÊMES PRIX PARTOUT MÊME EN VACANCES (et pas seulement dans l'année)

(15a) QUE DU BIO-NHEUR ! (et rien d'autre)

La construction (15) est obtenue par le détournement de l'expression *Ce n'est que du bonheur* dans laquelle le présentatif *c'est* et le segment *ne* ont été effacés. Le morphème *que* possède clairement la valeur adverbiale puisqu'il est substituable par *uniquement* ou *seulement* (les deux adverbes étant également des focalisateurs) :

(15b) (La Boulangère) (Uniquement + seulement) DU BIO-NHEUR !

Quant à l'énoncé (14), sa structure sous-jacente neutre nous semble difficilement restituable du fait de nombreux effacements. On pourrait éventuellement proposer la paraphrase suivante :

(14b) Dans tous les magasins Lidl, les prix sont les mêmes partout (*i.e.* sur tout le territoire français) tout au long de l'année y compris durant la période estivale.

La mise en relief dans les énoncés (14) et (15) provient essentiellement du choix a) de la construction averbale très condensée comportant de multiples effacements, b) de l'adverbe focalisant le *SN*, c) et aussi, dans (15) du néologisme *bio-nheur* dont le signifié indique la qualité authentique du pain de la marque *La Boulangère*, fabriqué à partir des ingrédients issus de l'agriculture biologique, et donc procurant le bien-être.

3.3. Emploi du déterminant de globalité totalisante *tout(e)*

L'usage du déterminant *tout(e)* fait également partie des procédés construisant le relief dans les slogans publicitaires, comme par exemple dans :

(16) Crédit Agricole, Toute une banque pour vous

Le caractère fortement expressif dans cet énoncé averbal résulte de la combinaison de plusieurs procédés, et notamment du détachement du topique (*Crédit Agricole*) à gauche, qui est renforcé par une reprise nominale anaphorique à

caractère métonymique (« *Toute une banque* ») et la mise en focus du pronom déictique « vous », placé en fin d'énoncé. Cet énoncé sonne comme une redéfinition de la banque à l'époque actuelle, c'est-à-dire que le Crédit Agricole propose non seulement des services physiques (*i.e.* des personnels) mais aussi des services financiers (banque, bourse, assurances), bref, un service complet adapté à la vie contemporaine, via diverses applications. C'est le SN « *toute une banque* » qui permet cette lecture métonymique grâce au déterminant de totalité globalisante. De plus, le client est présenté comme la principale préoccupation du Crédit Agricole puisque ce service complet est justement proposé pour le satisfaire. Le focus porte sur le pronom déictique « vous » qui cible l'utilisateur quel qu'il soit, et promet une même implication pour chacun. L'emploi du marqueur de totalité *tout(e)* produisant une intensification inférée grâce au mécanisme de réduction métonymique (cf. Muryn & Niziotek : 2016) est très fréquent non seulement dans le discours publicitaire mais aussi dans tout type de discours dans lequel, à travers des énoncés condensés, on cherche à renforcer l'argumentation conduisant le récepteur du message à agir.

3.4. L'ajout du marqueur totalisant *tous*

Le Goffic (1994 : §265) considère l'ajout du marqueur *tous* (qui est en rapport syntaxique avec le verbe) comme une attribution quantifiante accessoire pouvant porter aussi bien sur le sujet que l'objet avec de fréquentes ambiguïtés. Le test d'effacement de ce quantifieur totalisant montre, d'une part, son caractère facultatif, et d'autre part, son rôle d'insistance (soit sur le sujet soit sur le complément). Que l'on compare :

(a) correspond à l'énoncé d'origine, (b) à l'énoncé obtenu après l'effacement du marqueur *tous*)

(17a) On se lève tous pour Danette

(17b) On se lève pour Danette

(18a) On a tous nos petits secrets... (Minute Mind)

(18b) On a nos petits secrets... (Minute Mind)

(19a) A la SPA, on a tous une chance d'être adoptés !

(19b) A la SPA, on a une chance d'être adoptés !

(20a) ON A TOUS BESOIN DES BONS SOINS D'UNE MER. (LE PETIT MARSEILLAIS)

(20b) ON A BESOIN DES BONS SOINS D'UNE MER. (LE PETIT MARSEILLAIS)

(21a) Tous les papiers se recyclent. Alors triions-les tous ! (ecofolio)

(21b) Tous les papiers se recyclent. Alors triions-les !

(22a) Mentos NOW mints SANS SUCRES GOUTEZ-LES TOUS !

(22b) Mentos NOW mints SANS SUCRES GOUTEZ-LES !

Comme le montrent les énoncés (b), l'effacement du marqueur *tous*, possible dans chaque énoncé (a), fait chuter fortement la mise en relief d'un énoncé tant exclamatif qu'injonctif. Dans les énoncés (a), le marqueur *tous*, intégré au groupe verbal, occupe une position adverbiale. Cependant, comme le montrent les commutations ci-dessous, seul l'adverbe de type intensif (*vite*) ou déictique (*maintenant*) ou encore l'adverbe *toujours* favorisant l'interprétation temporelle générique qui crée le relief (ex. 17c, 21c). A comparer :

(17a) On se lève tous pour Danette !

(17c) On se lève (maintenant + vite + toujours +...) pour Danette !

(17d) On se lève (gentiment + lentement+...) pour Danette !

(21a) Tous les papiers se recyclent. Alors trions-tous !

(21c) Tous les papiers se recyclent. Alors trions-les (maintenant + vite + toujours) !

(21d) Tous les papiers se recyclent. Alors trions-les (soigneusement +...) !

De plus, dans les exemples (17a, 18a, 19a et 20a), la position post-verbale du marqueur *tous* est fortement contrainte prosodiquement puisque ni pause ni rupture intonative n'est possible entre le verbe et l'adverbe qui le suit. De ce fait, le marqueur *tous* semble amalgamer les deux valeurs suivantes : l'insistance qui porte sur le sujet et l'intensification qui s'étend sur l'énoncé tout entier.

Cette propriété d'insistance et d'intensification du marqueur *tous* est confirmée au niveau de la prosodie. Larrivée (2008 : 128), suite à la communication personnelle avec Mary-Annick Morel, précise que le marqueur *tous* constitue le sommet prosodique de la phrase.

Dans les énoncés (17a, 18a, 19a et 20a), le marqueur totalisant *tous* anaphorise le sujet, exprimé sous forme du pronom personnel indéfini *on*, et intensifie également la valeur inclusive de ce pronom qui englobe le fabricant des produits de la marque Danone, le(s) concepteur(s) de ce slogan, et surtout, tous les consommateurs potentiels. Le choix du morphème « on » est précieux pour le vague systématique de sa référence (Adam et Bonhomme : 2012). De plus, il procure à l'énoncé les apparences de vérité générale en captant le genre proverbial (Gresillon et Maingueneau, 1984 : 117). Evidemment, c'est l'emploi conjoint de « on » et du quantifieur totalisant *tous* qui augmente la mise en relief dans ces énoncés. Enfin, dans les constructions commençant par « on », le syntagme en position finale (nominal (ex. 17a, 18a, 20a)) ou sous forme infinitivale (ex. 19a) en fonction du complément du verbe (ex. 18a, 19a, 20a) ou de phrase (ex. 17a)) est mis en focus, ce qu'illustre, à titre d'exemple, l'énoncé suivant :

(17e) On se lève tous pour Danette (et non pas pour Minute Maid) !

Quant aux constructions (21a) et (22a), composées de deux propositions juxtaposées (respectivement de modalité assertive et injonctive), elles se prêtent à une double interprétation. A savoir : lorsque *tous* suit immédiatement le pronom « *les* », il anaphorise le complément d'objet direct sous forme pronominale (tout en ayant la valeur d'insistance et d'intensification), mais lorsqu'il est précédé d'une pause, il renvoie soit au complément soit au sujet sous-jacent dans l'énoncé injonctif.

Le comportement du marqueur totalisant *tous*, ajouté à la prédication, est comparable à celui d'une particule (Creissels, 1979 : 199-200, Fernandez (1994)). Étant syntaxiquement marginal, il ne participe pas à la construction de constituants (ou de propositions), mais se surajoute à des structures déjà formées. En revanche, d'un point de vue sémantico-pragmatique, il a un rôle de premier plan en intervenant dans la construction du sens de l'énoncé dans le discours.

4. En guise de conclusion

Notre contribution montre que le système linguistique du français dispose de plusieurs moyens pour mettre en relief le contenu. Outre les moyens formels déjà identifiés et décrits, et principalement le détachement des *SN* à gauche (cf. Müller-Hauser : 1943, Kiesler : 2000), d'autres ressortent de l'arsenal linguistique, et notamment, le recours aux énoncés commençant par « on » et l'emploi fréquent des marqueurs *tout(e)* et *tous*. De plus, le discours publicitaire semble privilégier certains types d'adverbes, et en particulier, les adverbes déictiques, intensifs et focalisateurs. Chaque moyen linguistique esquissé dans cette étude pourra, bien entendu, faire l'objet d'une recherche à part entière.

Bibliographie

- Adam, J.-M., Bonhomme, M. 2012. *L'argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*. Paris : Armand Colin.
- Bader, F. et al. 1997. *Langues indo-européennes*. Paris: CNRS Editions.
- Bally, Ch. 1965 [1932]. *Linguistique générale et linguistique française*. 4^e éd. Berne : A. Francke.
- Blanco, X. 2015. « Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique ». *VERBUM*, n°4, p. 17-24.
- Bonhomme, M., Pahud, S. 2013. « Un renouveau actuel de la rhétorique publicitaire ? ». *SEMEN*, n°36.
- Burbea, G. 2007. « Le défigement dans le slogan publicitaire français ». *Diacronia*, Universitatea din Pitești.
- Caron, B. 1998. « La focalisation ». *Faits de langues*, n°11-12, p. 205-217.

- Creissels, D. 1979. *Unités et catégories grammaticales : réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*. Publications de l'Université des langues et lettres de Grenoble.
- Creissels, D. 2004. Topicalisation et focalisation. In : Cours de syntaxe générale. lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc. [consulté le 25 juin 2017].
- Domínguez, F. N. 2005. « La rhétorique du slogan : cliché, idéologie et communication ». *Bulletin Hispanique*, vol. 107, n° 1, p. 265-282.
- Everaert-Desmedt, N. 1984. *La communication publicitaire. Etude sémio-pragmatique*. Louvain-la-Neuve : Cabay.
- Fernandez, J. 1994. *Les particules énonciatives dans la construction du discours*. Paris : PUF.
- Fléchon, G., Frassi, P., Polguère A. 2012. « Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable ? ». In : *Lexiques, Identités, Cultures*. P. Ligas et P. Frassi (éds.). Vérone : QuiEdit, p. 81-104.
- Garric, N. 1996. « Pour une stratégie discursive publicitaire : les adverbes assertifs en -ment ». *Langage et société*, vol. 78-1, p. 77-88.
- Gresillon, A., Maingueneau, D. 1984. « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre ». *Langages*, n° 73, p. 112-125.
- Kiesler, R. 2000. « Où en sont les études sur la mise en relief ? ». *Le Français moderne*, vol. 68, n° 2, p. 224-238.
- Larrivée, P. 2008. « Les quantifieurs flottants sont des attributs totalisants ». *Travaux de linguistique*, n° 57, p. 119-132.
- Le Goffic, P. 1993. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette.
- Lipińska, M. 2009. « Les fonctions du langage et la deixis dans les slogans publicitaires français ». *Studia Romanica Posnaniensia*, vol. XXXVI, p. 97-109.
- Miladi, L. 2015. Discours proverbial et ordre des mots. In : *Linguistique du discours : de l'intra-à l'interphrastique*, T. Muryn et S. Mejri (éds.). Frankfurt : Peter Lang. p. 59-74.
- Miladi, L. 2016. « Amplification de la mise en relief dans les slogans publicitaires à l'aide d'adverbes intensifs », *Synergies Pologne*, n° 13, p. 41-53.
- Muryn, T., Niziotek, M. 2016. « La métonymie avec le marqueur de totalité *tout* dans le discours : l'intensification inférée ». In : *Études sur le texte dédiées à Halina Grzmił-Tylutki*. Górnikiewicz, B. Marczuk, I. Piechnik (éds), Kraków : Biblioteka Jagiellońska. p. 145 -162.
- Müller-Hauser, M.-L. 1943. *La mise en relief d'une idée en français moderne*. Genève : Librairie DROZ.
- Romero, C. 2007, « Pour une définition générale de l'intensité dans le langage », *Travaux de linguistique*, n° 54, p. 57-68.
- Włodarczyk, A. 2004. Centres d'intérêt et ordres communicatifs. In : *Enoncer. L'ordre informatif dans les langues*. Paris : Harmattan.
- Włodarczyk, A., Włodarczyk, H. 2012. *D'un dire à l'autre : discours en contraste. La théorie du centrage méta-informatif et le contraste entre les langues*, <http://celta.paris-sorbonne.fr/anasem/asmic-papiers/AHWMIC2012FR.pps> [consulté le 22 juin 2017].
- Włodarczyk, A., Włodarczyk, H. 2013. *Meta-informative Centering in Utterances. Between Semantics and Pragmatics*. John Benjamins.
- Włodarczyk, A., Włodarczyk, H. 2016. « O warstwowej strukturze informacji w treści wypowiedzi (szkic o programie Gramatyki rozproszonej) ». *Poradnik językowy* 8, Warszawa : ELIPSA, p. 7-22.

Notes

1. On trouvera dans Kiesler (2000) la définition et l'historique de ce concept.
2. Le terme « segmenté » est employé en référence à la terminologie de Bally (1932 : chap. II).
3. On trouvera, dans Adam et Bonhomme (2012), les analyses illustrant les différents emplois des pronoms personnels dans les mises en scène publicitaires ainsi que l'explicitation du détournement du pronom personnel « je » par des publicitaires à des fins commerciales.
4. Le rôle emphatique des déictiques a été largement discuté en linguistique générale, notamment par Bader (1997), Caron (1998) et Creissels (2004).
5. Le procédé de détournement, souvent utilisé par les publicitaires (cf. Grésillon et Maingueneau (1984) ; Burbea (2007)), sert à capter l'attention du public et avoir les apparences de vérité générale.
6. Certains, comme *heureusement* et *parfaitement*, tout en véhiculant la modalité épistémique d'opinion révèlent aussi un jugement appréciatif de la part du locuteur. Pour une analyse détaillée des adverbes modalisateurs favoris dans le discours publicitaire, se référer à Garric (1996).



ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

Innovations phraséologiques dans la presse écrite

Anna Krzyżanowska

Université Marie Curie-Skłodowska de Lublin, Pologne
ae.krzyzanowska@umcs.pl

Résumé

Le principal objectif de cet article est de mettre en évidence les dimensions sémantique, stylistique et culturelle des séquences figées utilisées dans le discours journalistique. Partant du constat que leur signification globale n'est pas « définie comme produit achevé », nous montrons à travers les emplois innovés de ces signes comment leur sens se re-construit en contexte. L'analyse des innovations non prévues par la structure du stéréotype nous amène à la conclusion que la réinterprétation des séquences figées est liée à l'emploi stratégique que le journaliste-énonciateur en fait, et que l'émergence de nouveaux effets de sens est due à diverses associations ou imbrications de sens dénotatifs, connotatifs et contextuels.

Mots-clés : phraséologie, discours journalistique, emplois innovés des séquences figées

Innovative use of phraseological units in the press

Abstract

The purpose of the article is to emphasize the semantic, stylistic and cultural dimension of idioms used in the press discourse. Starting from the assumption that their global relevance is not considered as a "final product" we demonstrate with the innovative use of these forms how their meaning is reconstructed in context. An analysis of innovations unforeseen by stereotype leads us to conclude that reinterpretation of the meaning of the phrase is related to the strategy adopted by the journalist, and also the emergence of new meanings is the result of diverse associations or overlapping denotational, connotative and contextual content.

Keywords: phraseology, press discourse, innovative use of phraseological units

Un survol des travaux déjà existants montre que les séquences figées sont exploitées de façon récurrente dans la presse écrite (Fiala, Habert, 1989, Leroy, 2005, Sullet-Nylander, 2002, 2005, Haßler, Hümmel, 2005). Les particularités sémantico-pragmatiques et structurales qui les caractérisent, telles que la polylexicalité et la figuration, ainsi que les valeurs stylistiques qu'elles sont susceptibles de

véhiculer justifient pleinement leur présence dans ce genre de discours. L'analyse du comportement discursif des signes en question prouve également que leur signification globale n'est pas « définie et établie comme produit achevé », mais qu'elle se dégage par rapport au contexte et à la situation de communication (González Rey, 2002). Le dynamisme sémantique que les séquences figées mettent en oeuvre résulte alors des valeurs implicites superposées et de la réflexion méta-énonciative du locuteur (journaliste) qui oriente l'interprétation du sens. Elles peuvent aussi prendre la valeur de signes de complicité entre énonciateur et récepteur, en garantissant ainsi une communication efficace.

Dans la communication, chaque séquence figée peut être traitée par le locuteur de façon holistique ou, au contraire, elle peut être perçue prioritairement comme une combinaison de plusieurs mots, dont chacun a par ailleurs une existence autonome. Cette caractéristique prédispose bien l'expression figée à diverses manipulations, auxquelles l'un ou plusieurs de ses composants pourront être sujets. Il n'est donc pas étonnant que les journalistes en tant qu'énonciateurs s'en servent volontairement non seulement pour faire convaincre le destinataire et toucher son affect devant l'événement traité, mais aussi pour marquer leur positionnement discursif (González Rey, 1999 : 250). Il faut noter qu'il s'agit souvent d'une activité ludique, produisant des effets comiques ou ironiques, voire sarcastiques en vue d'attirer l'attention et de capter le plus grand nombre de récepteurs possible. Les journalistes puisent volontiers dans le stock des structures préfabriquées, pourvues d'affectivité et/ou d'une force expressive permettant de mieux « visualiser » le concept. Comme le signale González Rey (2002 : 140), leur emploi dans le discours donne une autre dimension au message et produit un « effet spécial au moment de l'acte de communication ». La mise en discours des séquences figées pourrait être également envisagée comme un choix significatif, à travers lequel l'énonciateur évalue positivement ou négativement une situation, un événement, relativement à un ensemble d'objectifs ou de systèmes de normes.

L'objectif principal de notre étude est d'observer les rapports qualitatifs qui peuvent exister entre une séquence figée et son macrocontexte. Une attention particulière sera accordée aux innovations phraséologiques, déterminées par une configuration de facteurs contextuels et discursifs, ainsi qu'au problème du décodage et à celui des valeurs implicites superposées que les expressions de ce type sont susceptibles de véhiculer.

1. Entre stéréotypie et innovation

Les emplois innovés des séquences figées révèlent généralement une opération consciente et volontaire du locuteur, et font preuve du potentiel créatif des signes linguistiques. Ils permettent aux composantes de réactiver des charges sémantiques et connotatives, et aussi de tester leur pouvoir métaphorisant (Gréciano, 1983, Mejri, 1999).

D'après Bonhomme (2016), les métaphores proverbiales se caractérisent par les deux traits les plus marquants suivants :

- une stéréotypie constitutive, fondée sur des analogies standardisées aussi bien sur le plan synchronique que diachronique
- et une stéréotypie argumentative se manifestant à travers leur contenu axiologique dans une stratégie de persuasion immédiate.

L'auteur envisage la métaphore davantage comme un processus conceptuel renforçant encore cette stéréotypie proverbiale :

En privilégiant des phores concrétisants hautement prototypiques et des matrices analogiques récurrentes, elle confère aux proverbes une imagerie prégnante qui consolide leur mémorisation et leur acceptabilité cognitive. En même temps, cette imagerie métaphorique bénéficie d'une fossilisation socioculturelle et interdiscursive qui en accroît l'impact argumentatif dans les productions verbales. (Bonhomme, 2016 : 253).

Du point de vue fonctionnel, les innovations phraséologiques ont pour effet le rafraîchissement du stéréotype (Lewicki, 1976). Ces modifications sont de nature normative si elles s'appuient sur les modèles préexistants, c'est-à-dire les schèmes collectifs figés déterminant notre manière de penser. En témoigne par exemple l'ajout d'un modifieur « prévu par le stéréotype » comme dans *participation entière, active, directe*. En revanche, l'innovation structurale est définie comme un changement « non prévu par la structure du stéréotype », pouvant se manifester à travers des procédés tels que la substitution, l'ajout ou l'altération de l'arrangement linéaire des constituants à l'intérieur de la séquence. L'innovation contextuelle, quant à elle, résulte de l'insertion du stéréotype dans un macrocontexte nouveau. Enfin, la contamination naît de la fusion de deux ou plusieurs stéréotypes sur la base d'une ressemblance formelle ou sémantique.

L'intérêt est également porté sur des détournements de séquences figées qui combinent à la fois la formule figée et l'innovation avec des substitutions, des ajouts, des suppressions d'éléments de la formule figée originelle (Sablayrolles, 2010). Les détournements produits par le biais des procédés mentionnés ont des

poids sémantiques variables et remplissent diverses fonctions, un en particulier, ils sont créateurs de sens, à condition toutefois qu'ils soient décodés.

Pour ce faire, l'interprétation synthétique de la séquence figée doit précéder l'interprétation analytique (Rastier, 1997 : 312). Sans l'activation mémorielle de la forme canonique stéréotypée, les effets de sens produits restent à la limite de l'hermétisme ou ils ne peuvent être saisis par le récepteur. En outre, la réinterprétation de la séquence manipulée dans l'espace sémantique du texte dépend des informations livrées par la situation extralinguistique, ainsi que des compétences linguistiques et culturelles des interlocuteurs.

Compte tenu de tous les facteurs mentionnés, les innovations phraséologiques apparaissent sur le plan textuel comme un produit de stratégies interprétatives (Gréciano, 1983, Chlebda, 1991, Pajdzińska, 1993). L'effet stylistique est souvent le fruit du contraste entre les deux niveaux sémantiques de l'expression : idiomatique et littéral. L'interaction de la séquence avec son contexte environnant constitue le deuxième paramètre important qui entre en jeu. Le phénomène dont nous parlons peut aussi être envisagé dans une optique plus générale, celle des jeux communicatifs et des jeux de langage, ayant une fonction ludique et visant des effets expressifs, émotifs et esthétiques (Pajdzińska, 1993, Ben Amor, 2008).

Comme cela a déjà été signalé, le comportement discursif des séquences figées reste déterminé aussi bien par une configuration de relations intra- et interphrasiques que par des facteurs extra-linguistiques. La question qui se pose maintenant est de savoir quel est le rôle et la nature des innovations phraséologiques utilisées dans différents types de textes. Pajdzińska (1993) soutient que, dans la poésie moderne, les phraséologismes contextuellement et formellement renouvelés s'inscrivent dans le système sémiologique des relations inhérentes au texte et déterminent son imagerie indirecte. Ils servent aussi à enrichir la structure sémantique des poèmes. Pour Stawkowa (2016), le recours aux innovations dans des textes littéraires corrobore la thèse selon laquelle les séquences figées ont la potentialité de se modifier et de se transformer en variantes textuelles sans perdre leur caractère phraséologique. Les fonctions que ces expressions assument dans l'oeuvre littéraire dépendent (entre autres) des courants littéraires ou de conventions esthétiques et stylistiques, des genres textuels, de la période, et aussi du style de l'écrivain. Majkowska (1996), qui s'intéresse à son tour au comportement des phraséologismes dans le discours journalistique, focalise son attention sur leurs principales fonctions évaluative, nominative, phatique et argumentative.

Il ressort des réflexions que nous venons de présenter que la question du fonctionnement et celle d'une rigidité interne plus ou moins grande des séquences

polylexicales mises en discours méritent bien d'être repensées et étudiées avec plus d'attention¹. Dans ce qui suit, nous allons examiner de plus près le comportement de ce type d'expressions dans l'espace sémantique du texte journalistique, en nous concentrant sur leurs emplois innovés. Le corpus est constitué d'exemples tirés de la presse des années 2000-2016, celle-ci étant dépouillée de façon non régulière (*Le Point*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Figaro*, *Libération*).

2. Quelques caractéristiques du discours journalistique

À l'heure actuelle, les catégories génériques de la presse écrite sont nombreuses et parfois difficilement identifiables (Adam, 2001)². Cependant, comme le signale Biardzka (2009 : 57), dans la majorité des écrits théoriques, on distingue deux types de textes : les genres de l'information (*le compte rendu*, *le reportage*, *le portrait*) et les genres du commentaire (*l'éditorial*, *la tribune*, *le papier d'expert*). Le genre journalistique d'*information* rapporte l'événement ou l'opinion de quelqu'un sur l'événement, tandis que le genre journalistique de *commentaire* exprime une opinion à propos d'un fait ou à propos d'une autre opinion (d'un autre dit). Ce qui mérite d'être souligné, c'est le fait que l'éditorial, « article d'opinion par excellence », dont le style est recherché laisse une grande place à la subjectivité³.

Florea (2012 : 137) essaie de décrire le profil générique de l'éditorial qui, selon son point de vue, se caractérise par la structure globale incluant des séquences descriptives-expositives (présentation de l'événement et des positions qui ont déjà été exprimées) et des séquences argumentatives (expression d'un point de vue personnel en accord ou en désaccord avec les positions mentionnées), ainsi que des particularités syntaxiques et stylistiques, comme des patterns syntaxiques récurrents, des isotopies et reformulations paraphrastiques, des marques d'implication subjective. Le locuteur y exprime son point de vue sur un événement de l'actualité socio-politique ou culturelle, le soutient par des arguments pour convaincre. La fonction persuasive du texte se manifeste entre autres à travers l'ironie, l'analogie ou la parodie.

Tout en prenant en compte un type de texte journalistique où apparaissent les séquences manipulées, nous nous concentrons dans l'analyse sur leur rôle, et aussi leurs particularités sémantiques et stylistiques. Partant du constat généralement admis selon lequel différentes manipulations sont d'autant plus fréquentes qu'une locution est usée, nous nous pencherons en particulier sur divers procédés des détournements des expressions figées. Cette optique contribuera également à ce que l'on s'interroge sur les limites du figement.

3. Innovations non prévues par la structure du stéréotype

3.1. Au-delà de la simple substitution

Selon Grunig (1990 : 129), il s'agit du procédé le plus fréquemment utilisé et le plus efficace parmi les manipulations affectant les formules figées. D'une part, la substitution compte « au nombre des grandes opérations mentales qui traversent nos activités cognitives », et d'autre part, elle permet de confronter avec précision la formule canonique et la formule manipulée, les deux étant coprésentes « - pour le succès du jeu - au moins un moment en nos esprits ». Il est intéressant de noter que, dans le discours, cette opération peut aller au-delà de la simple substitution. Qui plus est, elle se trouve souvent renforcée par d'autres procédés de manipulation.

Regardons maintenant l'exemple, où c'est le titre qui comporte une séquence figée sous sa forme canonique. La même séquence, mais manipulée apparaît dans la partie finale du texte⁴ :

Endurante et opiniâtre, la ministre PS de la Décentralisation avale les couleuvres pour mener à bien la réforme territoriale

Marylise Lebranchu. Le soldat rose

Voilà trois ans que l'on regarde Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, se colleter l'une des réformes les plus compliquées du quinquennat de François Hollande : la réforme territoriale. Ou plutôt « les » réformes. Avec la loi sur les métropoles et le texte sur la nouvelle organisation territoriale de la République (Notre), elle en a déjà deux au compteur. Il a fallu les élaborer tandis que le nombre des régions changeait, que les départements étaient annoncés morts, puis finalement maintenus, que les élus locaux et les parlementaires braillaient de tous côtés et surtout sur elle. « Depuis que je suis dans ce gouvernement, dit-elle, je suis la gestionnaire de la plus haute complexité. » On peut le dire comme ça.

On peut aussi le dire autrement. « On lui a fait faire des zigs et des zags. Elle a été maltraitée par tout le monde », estime Daniel Guiraud, vice-président du syndicat d'élus Paris Métropole.

(...)

Vu ce qu'elle avale, c'est sans doute vrai. Il a été écrit partout qu'elle gobait une importante quantité de couleuvres. En juin 2014, gros reptile, Valls lui enlève la Réforme de l'Etat. Thierry Mandon, qui prend la suite, lui en sert un autre en s'exclamant publiquement : « Où est le projet ? Qui le porte ? » L'intéressée a l'estomac solide. « J'ai dit l'autre jour à André [Vallini, secrétaire d'Etat à la réforme territoriale] que le ragout de couleuvres était sans doute une recette à apprendre. Avec des carottes⁵... ».

Malgré la distance qui sépare la séquence canonique de la séquence manipulée, celle-ci reste facilement identifiable, grâce à la répétition du verbe *avaler*. On voit que plusieurs procédés de manipulation ont été mis en oeuvre : la substitution du constituant verbal *avaler* à son synonyme *gober* et celle du constituant nominal (hyponyme) *couleuvre* à son hyperonyme *reptile* ; la reprise pronominale de *reptile* par *un autre* ; les ajouts (*gros reptile, une importante quantité de, le ragoût de (couleuvres), avec des carottes*). Enfin, le quantificateur *une quantité de (couleuvres)* remplace le déterminant défini *les*.

La multisubstitution suivie d'autres procédés active un réseau de relations sémantiques complexes entre la séquence manipulée et son contexte. La duplicité sémantique résulte d'abord d'un dédoublement d'isotopies génériques : culinaire, évoquée par les interprétants explicites (tels *avaler, gober, le ragoût, des carottes⁶, servir, une recette*) et politique (il s'agit de la réforme territoriale de la République). Les images qui composent la métaphore filée sont fondées sur le déroulement parallèle de deux systèmes associatifs décrivant des aspects particuliers du concept que représente la première métaphore de la série.

La complexité des relations sémantiques se manifeste aussi à travers la polysémie de la locution verbale *avaler des couleuvres* ('subir des affronts sans protester ; accepter comme des vérités n'importe quelles déclarations'), et celle des mots composants : *avaler* ('absorber' ; fig. 'accepter sans critique ; croire'), *gober* ('avaler vivement en aspirant, et généralement sans mâcher' ; fig. et fam. 'croire sans examen'), ce qui aboutit en définitive à la cumulation des sens.

Les manipulations utilisées font revivre l'image motivant le sens global de la séquence, à savoir la représentation de la sensation physique désagréable liée à la consommation d'objets normalement non-comestibles, et dont la quantité ou le volume dépasse la norme. L'effet stylistique qui en découle est le fruit du contraste entre les deux niveaux sémantiques de l'amalgame : le niveau idiomatique et le sens littéral. Ce jeu de sens permet de voir une analogie entre sensations physiques et psychiques⁷.

Le recours à la multisubstitution conduit naturellement à s'interroger sur les limites de cette opération. Comme cela a déjà été signalé, la réinterprétation de l'expression manipulée n'est pas possible sans l'activation mémorielle de sa forme canonique. La connaissance du monde (savoirs partagés) et la découverte d'un élément stable commun aident alors à la retrouver :

Depuis le début de ce mandat, Peyrat s'est employé à réduire la dette municipale, a passé de 5 à 3,5 milliards de francs, a redoré le blason touristique de la cité azurée (+ 35% de fréquentation). Ce faisant, le maire de Nice s'est surtout

ingénié à lisser sa propre image, gommant son appartenance au Front national, opportunément quitté à quelques mois des municipales de 1995 - Nice valait bien un parjure.... (LP, n° 1465, le 13.10.2000, p. 74)⁸

Du point de vue structural, les deux formules *Paris vaut bien une messe* et *Nice valait bien un parjure* sont construites selon le même schéma valencielle (celui du verbe *valoir*) qui constitue l'invariant permettant au récepteur de reconnaître la formule canonique figée. En outre, *Paris* est remplacé par un autre nom propre. Le procédé utilisé fait apparaître nettement la structure interne de la phrase figée. Du point de vue sémantique, les deux substitutions qui s'opèrent simultanément entraînent la réinterprétation du sens global de l'expression : *Paris/Nice* ; *messe* (terme évoquant un contexte religieux) / *parjure* (terme axiologique impliquant un jugement négatif). Il est intéressant de noter que la complexité des relations sémantiques se reflète à travers l'ambiguïté de *parjure*. Ce mot désigne soit 'faux serment' ou 'violation de serment', soit 'personne qui commet un parjure' (*infidèle, traître*), et enfin, en tant qu'adjectif, renvoie à une qualité morale négative (*quelqu'un est parjure*). Il y a ici une imbrication des sens dénотatifs et connotatifs. Les sens implicites sont décodables à l'aide du contexte culturel⁹. Rappelons ici que les substitutions fonctionnent efficacement si les formules sont lexicalisées et largement connues des récepteurs avisés (Grunig, 1990 : 133).

3.2. Modification au niveau de la composition lexicale : le cas de l'ajout

Venons-en maintenant au type d'innovation structurale, qui, renforcée par d'autres facteurs, active le sens compositionnel du phraséologisme. La manipulation dont nous parlons consiste en ajout d'un élément nouveau à l'intérieur de la séquence, ce qui porte atteinte à sa stabilité au niveau de la composition lexicale :

Le candidat UMP aux élections européennes Dominique Baudis avale sa première couleuvre

Ce n'est jamais qu'un prêté pour un rendu : repoussé aux portes militantes de l'UMP, l'ex-maire de Toulouse Dominique Baudis est devenu tête de liste UMP pour le Grand Sud-Ouest aux élections européennes en passant par la fenêtre de l'Élysée. Pour salaire de sa nomination, il doit du coup se cogner pour ces européennes la deuxième de liste qu'il a toujours refusée pour les municipales à Toulouse. L'ex-roi fondateur de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing n'a eu de cesse de faire des pieds et des mains pour que l'imbattable roi du Capitole embauche sa protégée Christine de Veyrac sur ses listes municipales. Ce à quoi Dominique Baudis s'était toujours refusé¹⁰.

Le titre comportant la séquence manipulée, accompagné aussi du dessin humoristique, accroche le regard du récepteur, en présentant l'essentiel en un coup d'oeil. De plus, il est adapté au genre journalistique de *commentaire*. L'ajout de l'adjectif a pour effet de concrétiser l'image motivant le phraséologisme, et par conséquent de mobiliser la description d'une action incongrue : le fait d'*avaler la première coulœuvre* qui, de plus, présuppose que le candidat UMP aux élections européennes Dominique Baudis en avalera d'autres. A ces valeurs implicites se superposent celles véhiculées par l'énoncé « *Je pourrais tout avaler* » où le verbe a un sens figuré¹¹. Le mélange des deux codes : linguistique et iconique est caractéristique du genre journalistique. Les effets visés ici sont l'intensification sémantique, et de façon générale le comique et l'ironie délibérément dévalorisants. Comme le suggère Sullet-Nylander (2002 : 773-774), le titre comportant un défigement semble revêtir une fonction interprétative.

3.3. Opération de croisement

La fusion de deux phraséologismes sémantiquement apparentés est un autre procédé de manipulation, fondé entre autres sur la présence du constituant nominal commun qui devient tête de relative :

Dan Frank est allé au QG de Jospin dimanche soir. « J'ai dit que j'avais voté Besancenot, raconte-t-il. Je me suis fait huer. Et puis, j'ai expliqué que depuis longtemps j'avais une épine dans le pied que Jospin n'avait jamais ôtée : les sans-papiers. Ce n'est pas de ma faute si Jospin a perdu parce qu'il n'a fait que ratisser au centre. » (L'Obs, n° 1996, 2-8.05.2002, p. 39).

Sur le plan sémantique, la fusion a pour effet de rendre plus saillante l'image motivant les deux séquences, celle-ci se concrétisant à travers des sensations physiques désagréables. Sur le plan formel, le mot épine joue le rôle d'antécédent auquel renvoie le pronom relatif approprié (*que*). C'est grâce à la présence de ce constituant commun et celle de ôter qu'on peut identifier l'expression canonique : ôter à quelqu'un une épine du pied 'le tirer d'embarras', 'le délivrer d'une situation difficile'. L'ajout de la négation modifie ici son sens global et instaure un rapport qualitatif nouveau entre les deux phraséologismes rapprochés dans l'espace du texte.

Dans ce qui suit, le croisement des deux séquences dont les constituants nominaux entrent en relation de ressemblance formelle repose sur le constituant verbal commun :

(...) sa récente campagne pour le poste de sénateur de l'État de New York a été menée naguère. Et cela en dépit des (ou grâce aux ?) frasques de Bill, son

époux. C'est que Hillary avait su *faire face et front* au moment de l'affaire Monica Lewinski. Ne serait-ce que parce que la face en question était jolie et le front mignonement bombé. (Le Nouvel Observateur, n° 1898, 22-28.03.2001, p. 66)

L'effet visé, qui est ici la cumulation de sens (*faire face* 'réagir avec détermination à une difficulté, un danger' ; *faire front* 'subir sans crainte ; affronter') se produit au prix d'une atteinte à la fixité formelle de deux phraséologismes : *faire face* et *front*.

L'emploi du terme évaluatif *frasques*, porteur de jugement dépréciatif ('grave écart de conduite, action jugée très excentrique') sert à exprimer l'attitude négative de l'énonciateur à l'égard du thème traité, celui-ci pouvant être dûment interprété grâce aux connaissances partagées par les membres de la même communauté linguistique.

4. Remarques finales

A la lumière de ce que nous avons analysé, nous pouvons dire que toutes les manipulations utilisées, tels la mult substitution, l'ajout, le croisement des formes reposent sur les particularités structurelles et sémantiques des séquences figées. Généralement, les emplois innovés résultent d'une opération consciente et volontaire de l'énonciateur et font preuve du potentiel créatif des signes linguistiques. La réinterprétation d'une séquence manipulée aboutit à l'émergence de nouveaux sens dérivés du croisement des signifiés globaux entre eux ou de diverses associations ou imbrications de sens dénotatifs, connotatifs et contextuels. Le recours à diverses innovations phraséologiques permet aux journalistes-énonciateurs de se libérer des contraintes normatives du langage, et aussi d'exprimer leur prise de position à l'égard d'un événement de l'actualité socio-politique ou culturelle.

Bibliographie

- Adam, J.-M. 2001. « Genres de la presse écrite et analyse du discours ». SEMEN, n° 13 (2000-2), p. 7-14.
- Ben Hamida Ben Amor, T. 2008. « Défigement et traduction interlinguale ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 53, n° 2, p. 443-455.
- Bonhomme, M. 2016. « Stéréotypie et argumentation dans les proverbes métaphoriques ». In *Figures en discours*. Editions Academia, L'Harmattan, p. 235-254.
- Biardzka, E. 2009. *Les échos du Monde Pratiques du discours rapporté dans un journal de la presse écrite*. Wrocław : Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego.
- Chlebda, W. 1991. *Elementy frazematyki wprowadzenie do frazeologii nadawcy*. Opole: Wyższa Szkoła Pedagogiczna im. Powstańców Śląskich.
- Fiala, P. & Habert B. 1989. « La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de presse quotidienne française ». *Mots*, n° 21, p. 83-99.

- Florea, L. S. 2012. « Nouveaux regards sur la presse écrite. Des critères pour une typologie opérationnelle ». *DACOROMANIA*, vol. XVII, n° 2, p. 131-141.
- González-Rey, M. 1999. « La mise en discours des expressions idiomatiques françaises ». *Paremia*, n° 8/1999, p. 249-254.
- González-Rey, I. 2002. *La phraséologie du français*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Gréciano, G. 1983. *Signification et dénotation en allemand. La sémantique des expressions idiomatiques*. Paris : Klincksieck.
- Grunig, B. 1990. *Les mots de la publicité L'architecture du slogan*. Presses du CNRS.
- HaBler, G., Hümmel, C. 2005. « Figement et défigement polylexical : l'effet des modifications dans des locutions figées ». *LINX*, n° 53, p. 103-119.
- Leroy, S. 2005. « Le détournement dans les titres de presse : un marquage dialogique ? ». In : *Dialogisme, polyphonie : linguistiques*. Bruxelles : De Boeck.
- Lewicki, A.M. 1976. *Wprowadzenie do frazeologii syntaktycznej teoria zwrotu frazeologicznego*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Majkowska, G. 1996. « Funkcje frazeologizmów w tekstach publicystycznych ». *Problemy frazeologii europejskiej*, n° 1, p. 39-47.
- Mejri, S. 1999. « Unité lexicale et polylexicalité ». *LINX*, n° 40 (1999), p. 79-93.
- Mejri, S. 2013. « Figement et défigement : problématique théorique ». *Pratiques*, n° 159/160, p. 79-106.
- Pajdzińska, A. 1993. *Frazeologizmy jako tworzywo współczesnej poezji*. Lublin : Agencja Wydawniczo-Handlowa.
- Rastier, F. 1997. « Défigements sémantiques en contexte ». In : *La locution : entre langue et usage*. Fontenay/Saint Cloud : ENSÉditions, p. 305-329.
- Rey, A. 1997. « Phraséologie et pragmatique ». In : *La locution : entre langue et usage*. Fontenay/Saint Cloud : ENS Éditions, p. 333-346.
- Rey, A., Chantreau, S. 1989. *Dictionnaire des Expressions et Locutions*. Paris : Les usuels du Robert.
- Sablayrolles, J.-F. 2010. « Néologie et figement, deux concepts pas si antonymiques que cela : création et détournement de formules figées ». In : *L'état des recherches et les tendances du développement de la parémiologie et de la phraséologie romanes*. Łask, Oficyna Wydawnicza LEKSEM, p. 103-110.
- Schapira, Ch. 1999. *Les stéréotypes en français. Proverbes et autres formules*, Paris : Ophrys.
- Ślawkowska, E. 2016. « (Nie) wszystkie drogi prowadzą do Rzymu. O roli frazeologizmów w tekście literackim raz jeszcze. » In : *Tekst literacki w kręgu językoznawstwa*, vol. II. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, p. 55-66.
- Sullet-Nylander, F. 2002. « Titres de presse et polyphonie ». *Romansk Forum*, n° 16, p. 767-775.
- Sullet-Nylander, F. 2005. « Jeux de mots et défigements à La Une de *Libération* ». *Langage et société*, n° 112, p. 111-139.

Notes

1. Voir sur cette problématique Pajdzińska (1993), Rey (1997), Schapira (1999), Mejri (2013), Ślawkowska (2016).
2. Adam (2001 : 9) parle du trouble catégoriel « accentué par le fait que se manifeste de plus en plus, dans les médias écrits contemporains, une pernicieuse confusion des genres ».
3. Rappelons que le chercheur parle des caractéristiques de l'éditorial du journal *Le Monde*.
4. L'article où apparaissent les séquences canonique et manipulée est signé par Sibylle Vincendon, et rangé dans la rubrique « Portrait ».

5. www.liberation.fr le 9.03.2015 [consulté le 10.08.2015].
6. Ce mot fait penser à l'expression *la politique de la carotte* ('qui consiste à promettre des avantages aux gens dont on veut obtenir l'assentiment').
7. Cette analogie entre les sensations physiques et psychiques motive les expressions métaphoriques sémantiquement apparentées : *avaler la pilule, le morceau, gober les nouvelles invraisemblables, gober l'hameçon*.
8. Cet exemple, ainsi que les autres qui apparaissent dans la partie suivante du texte sont tirés d'articles d'opinion (genre journalistique de *commentaire*).
9. *Paris vaut bien une messe* est une « allusion à la phrase prêtée à Henri IV au moment de sa conversion au catholicisme, réemployée pour justifier une concession, une rétraction plus ou moins honorable, mais qui permet d'obtenir un avantage important (Rey, Chantreau, 1987 : 859).
10. www.liberation.fr, le 5.07.2009 [consulté le 20.09.2013].
11. Voir le dessin satirique de presse placé au-dessous du titre où apparaît l'énoncé cité (www.liberation.fr le 5.07.2009).



ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

Le défigement dans le discours poétique : régularités observées dans un corpus multilingue

Yauheniya Yakubovich

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

Yauheniya.Yakubovich@gmail.com

Résumé

Dans cet article, nous présentons les observations finales de notre recherche doctorale abordant le problème du défigement dans des textes poétiques en six langues différentes. Après avoir présenté quelques notions théoriques servant de base à notre étude, nous analysons certaines régularités sémantiques et stylistiques du défigement observées lors du travail sur le corpus multilingue. De cette manière, nous mettons en relief les généralisations auxquelles nous avons pu aboutir grâce à notre recherche.

Mots-clés : défigement, phrasème, poésie, langues romanes, langues slaves

**Decomposition in the poetic discourse:
regularities observed analysing a multilingual corpus**

Abstract

In this article we present the final observations of our doctoral research approaching the problem of the decomposition of phrasemes in poetic texts in six different languages. Having presented some theoretical concepts as a basis of our study, we analyse here some semantic and stylistic regularities of decomposition observed during the work with the multilingual corpus. By doing this, we highlight the generalities as an important issue of our research.

Keywords: decomposition, phraseme, poetry, romance languages, slavic languages

1. Introduction

Prose: words in their best order; poetry: the best words in the best order.

Samuel Taylor Coleridge, Table Talk

N'est-ce pas le principe primordial de la poésie, depuis des millénaires, que d'exprimer l'inexprimable et de fuir la banalité ? De trouver une forme parfaite pour un sens à transmettre, même si cette forme ne répond pas complètement aux exigences du bon usage, de l'usage ordinaire des mots d'une langue.

Nous trouvons des phrasèmes défigés chez de grands auteurs « du temps jadis » (comme Rabelais, Shakespeare ou Quevedo), mais le détournement des énoncés figés et toute sorte de jeux de mots présentaient alors une caractéristique plutôt exceptionnelle, tandis que chez les poètes de l'époque contemporaine (dès le début du XX^e siècle), ils se transforment en une tendance assez générale. Les poètes cherchent à contourner les restrictions imposées par la norme, à la manière de Prévert dans les lignes suivantes :

- (1) *c'est l'heure où la goutte d'eau
qui fait déborder le vase
tombe dans le bec de l'hirondelle
qui ne fait pas le printemps
(Les mystères de la chambre noire ; Prévert, 1980)*

Cet article présente les principaux résultats de notre thèse de doctorat¹, consacrée au problème du défigement des phrasèmes dans des textes poétiques. Afin de pouvoir comparer et, par conséquent, obtenir des résultats plausibles, nous avons fondé notre recherche sur les données de trois langues romanes (français, catalan, espagnol) et de trois langues slaves (biélorusse, russe, polonais).

L'étude se propose : 1) d'analyser un corpus de poésie avec des outils conceptuels développés par les théories linguistiques lexicalistes (surtout par la Théorie Sens-Texte, ou TST) ; 2) d'identifier, recenser et systématiser les cas de défigement dans le corpus poétique élaboré dans chacune des six langues ; 3) de fournir des éléments linguistiques formalisés pour définir les fonctions stylistiques du défigement dans les textes poétiques modernes (Yakubovich, 2015 : 12).

Dans le présent article, nous exposerons les déductions finales de notre recherche, en omettant toute la partie descriptive qui occupe un fragment considérable de l'étude et dont les exemples ont déjà été présentés dans nos articles antérieurs sur ce sujet (Yakubovich, Català, 2014).

2. Concepts centraux de la théorie de figement

Pour un raisonnement logique sans faille autour du problème du défigement, le terme de *figement* doit être bien délimité, c'est pour cette raison que nous considérons nécessaire d'introduire les concepts essentiels (en premier lieu, celui de phrasème) qui constituent l'arrière-plan théorique de notre recherche. La classification des phrasèmes convenablement élaborée sert à limiter notre champ de recherche et à spécifier les types de séquences que nous considérons défigées.

Nous prenons appui sur l'étude du figement élaborée au sein de la TST (Mel'čuk, 1997, 2013, etc.). Ainsi, Mel'čuk (2013 : 129) définit les *phrasèmes* comme des « énoncés multilexémiques non libres » parmi lesquels on distingue, selon « la nature des contraintes phraséologiques de sélection », des phrasèmes *lexicaux* ou *sémantico-lexicaux*. Les premiers regroupent les classes des *collocations* et des *locutions*, tandis que les derniers renferment la classe des *clichés*.

2.1. Collocations et fonctions lexicales

Une collocation, dans la classification de Mel'čuk (2013 : 138), est un phrasème lexical semi-contraint, ce qui signifie qu'une de ses composantes résulte du choix libre du locuteur, tandis que l'autre relève du sens à exprimer et de la première composante. Cette première composante est la *base* de la collocation ; et la deuxième composante, qualifiée dans TST comme *collocatif*, dépend de cette base, comme dans les exemples suivants : *un avion*_{base} *atterrit*_{collocatif} *caresser*_{collocatif} *l'espoir*_{base} *une pincée*_{collocatif} *de sel*_{base}.

La base et le collocatif d'une collocation entretiennent des relations sémantico-lexicales qui peuvent être déterminées à l'aide de l'appareil des *fonctions lexicales* (FL). On distingue entre les FL *standard* et les *non standard*. Les premières s'appliquent à un grand nombre de bases et se caractérisent par un sens abstrait et général (Magn : *éperdument amoureux*, *follement amoureux*, etc. ; FinFact₀(*avion*) = *atterrit* ; Oper₁(*espoir*) = *caresser* [l' -] ; Sing(*sel*) = *pincée* [de -], cf. Mel'čuk, 2003). Les FL *non standard*, en revanche, établissent des liens non réguliers exclusifs entre les composantes d'une collocation (e.g. *bleu*_{profond obtenu par broyage de la pierre fine de lapis-lazuli, un des plus chers des pigments} : [-] *d'outremer*).

2.2. Locutions

Les linguistes de la TST subdivisent les locutions en trois groupes selon le degré de compositionnalité. Une *locution forte* est complètement non compositionnelle, i.e. aucun des sens de ses composantes ne participe dans le signifié total de la locution, comme c'est le cas de la locution forte *bâtir des châteaux en Espagne* dont les composantes *château*, *bâtir* ou *Espagne* ne contribuent pas sémantiquement au signifié total de la locution (faire des projets éphémères).

Une semi-locution est à moitié compositionnelle : le sens d'une de ses composantes fait partie du signifié total, sans être pour autant le pivot sémantique de la locution, tandis que le sens de l'autre composante (ou des autres composantes) reste

inactive. De plus, le signifié général d'une semi-locution inclut un sens additionnel, qui remplit la fonction de pivot sémantique. À titre d'exemple, dans la locution *ne pas avoir sa langue dans la poche* ('répliquer vivement, avec facilité'), seul le sens de la composante *langue* entre dans le signifié du phrasème, et le sens additionnel 'répliquer' prend la place du pivot sémantique.

À l'autre extrémité de ce continuum entre la non-compositionnalité complète et la non-compositionnalité faible se situe la quasi-locution, qui peut être définie comme une locution dont toutes les composantes participent dans la formation du signifié total auquel s'incorpore aussi un sens additionnel qui joue le rôle du pivot sémantique (Mel'čuk, 2013 : 136). Ainsi, le phrasème nominal *moulin à café* (appareil utilisé pour mouliner les grains de café) peut servir d'exemple d'une quasi-locution puisque les sens de toutes ses composantes sont actives mais c'est le sens additionnel (appareil) qui constitue le pivot sémantique du signifié total.

Étant donné que les locutions ont le *même fonctionnement syntaxique que les verbes, les noms les adjectifs ou les adverbes* (G. Gross, 1996 : 22-23), nous spécifions pour chaque locution sa catégorie grammaticale.

2.3. Clichés et autres types d'unités phrastiques

Les clichés appartiennent, selon Mel'čuk (2013 : 142), aux phrasèmes sémantico-lexicaux, cela veut dire que le cliché est un phrasème qui est contraint par rapport au message conceptuel, et non pas par rapport au sens, à la différence des locutions et des collocations. Le message conceptuel n'équivaut pas au sens linguistique, il s'agit d'une unité plus abstraite, et le même contenu conceptuel peut être exprimé par des sens différents.

Selon Mel'čuk, un exemple typique de cliché, c'est *Quel âge avez-vous ?*. Cela veut dire que, si nous voulons transmettre un message conceptuel concernant le renseignement sur la valeur du paramètre « âge », la question correcte en français sera *Quel âge avez-vous ?*, et pas **Comment vieux êtes-vous ?*, comme en anglais, ni **Combien d'ans avez-vous ?*, comme en espagnol. Dans ces trois exemples, le contenu conceptuel est bien le même, c'est le sens linguistique (le sens résultant de l'addition des signifiés des composantes) qui est nuancé.

Quant au pragmatème, c'est un cliché qui est restreint par la situation de son emploi, comme dans le cas de *Peinture fraîche* qui est lié à une situation très concrète et présente une inscription signalant l'avertissement. Les pragmatèmes peuvent avoir également une forme orale, comme *Au revoir !* ou *Bon appétit !*.

Les clichés et les pragmatèmes regroupent des unités phrastiques dont la forme n'est pas artistiquement organisée (sauf quelques exceptions) et dont le sens n'exprime aucune opinion ni aucune vérité universelle. Ce n'est pas le cas des *parémies* et des *citations* (*formules identifiables*) que nous incluons aussi dans la classe des unités phrastiques et que nous observons en dehors de la classification mel'čukienne.

En ce qui concerne les parémies, nous nous appuyons surtout sur les travaux de Mejri (1997 : 222-254) et Sevilla (2000). Cependant, dans notre recherche, nous faisons une distinction claire entre les unités phrastiques anonymes et non anonymes, et nous appliquons le terme *parémie* uniquement à ces premières en y incluant les *proverbes*, les *dictons*, les *adages* et les *devises*. Dans le cas où l'auteur ou groupe d'auteurs d'une formule sont identifiables d'un point de vue historique, il s'agit de *citations*, ou de *formules identifiables*, dont les sous-classes englobent les *maximes*, les *slogans*, les *apophtegmes*, les *aphorismes*, les *axiomes* et les *citations de textes littéraires*.

Après avoir explicité quelles unités sont considérées comme figées, nous pouvons donner la définition de *défigement* : il s'agit d'un recours linguistique consistant en la modification du signifié (qu'il soit synthétique, analytique ou même uniquement grammatical) et, souvent, du signifiant d'un phrasème déterminé (que ce soit une collocation, une locution ou une unité phrastique), à condition que cette modification cause le déblocage de la contrainte sémantique et éventuellement syntaxique de ce phrasème et soit marquée comme non normative (Yakubovich, 2015 : 110). Signalons également que le défigement est considéré comme tel si et seulement si l'énoncé transformé suggère au récepteur la forme initiale.

Notons que, aussi bien dans la définition et la classification des phrasèmes défigés que dans son analyse, nous prenons appui sur la méthode formelle proposée dans les articles de Blanco (e.g. 2012 et 2013).

3. Régularités observées sur le matériel du corpus

Le corpus, qui contient au total 1216 phrasèmes défigés (voir plus haut la définition du défigement), a été construit manuellement. Les textes poétiques dépouillés sont extraits de recueils de poésie moderne (XX^e et XXI^e siècles), d'anthologies poétiques et de pages Web de poésie pour chacune des langues mises en contraste. En ce qui concerne le choix des auteurs, il s'agit généralement de poètes dont la manière poétique est marquée par l'usage récurrent du défigement. Pour évaluer cet usage, nous avons soumis à une lecture minutieuse quelques anthologies dans chacune des langues pour détecter les poètes qui, du point de vue quantitatif, privilégient le défigement comme recours stylistique.

Ainsi, les textes en français appartiennent à des auteurs comme Brassens, Brel, Prévert, Queneau, Desnos et bien d'autres ; parmi les poètes hispanophones, l'on pourra trouver Benedetti, Parra, Fuertes ; la poésie catalane est représentée surtout par Bonet et Quart. Les poésies slaves, quant à elles, comprennent des textes de poètes russes dont Brodski, Akhmadoulina et Pavlova, d'auteurs bélarusses comme Khadanovitch, Baradoulina, Jyboul et Koulikou, et d'auteurs polonais tels que Barańczak, Lipska, Szymborska et Tuwim².

Notre thèse de doctorat (Yakubovich, 2015) prétend être une description très précise des éléments des corpora, i.e. des cas de défigement des phrasèmes, puisque chaque occurrence a les propriétés sémantiques, syntaxiques et stylistiques que nous voulions expliciter et analyser. Pourtant, ce sont les régularités observées dans le corpus et les généralisations faites sur la base du matériel lexical, plutôt que les caractéristiques individuelles, qui sont essentielles dans la définition et la classification du défigement en tant que phénomène linguistique.

Parmi les régularités, des similitudes morphosyntaxiques et stylistiques ont été observées dans les phrasèmes défigés et ce pour les six langues de notre étude. Certaines fonctions que le défigement remplit dans les textes poétiques de toutes les langues en question (fonction d'économie des moyens linguistiques, fonction métalinguistique, fonction de création linguistique et de co-création) présentent une autre régularité importante. Nous voudrions aborder ici deux autres changements réguliers, notamment, les métamorphoses sémantiques se produisant lors des transformations de phrasèmes et les dominantes stylistiques du défigement.

3.1. Les métamorphoses sémantiques comme effets du défigement

La réorganisation sémantique des phrasèmes défigés se réalise selon trois principes suivants.

La *double actualisation* (Yakubovich, 2015 : 402 ; Yakubovich, Català, 2014 : 612) implique, généralement, une sorte de polyphonie sémantique qui se produit lors de l'activation du sens aussi bien synthétique (figuré) qu'analytique (propre) d'un phrasème. La double actualisation a lieu presque toujours quand un phrasème se défige. Le poète l'obtient, le plus souvent, à travers le mécanisme transformatif d'*ambivalence forcée par le contexte*. Ce mécanisme réside dans l'emploi d'un phrasème dans un contexte qui déclenche l'ambiguïté, la forme du phrasème restant intacte, comme dans l'exemple suivant en catalan :

- (2) *Els passadissos, llagoters, s'escurcen,*
 però les sales-rebedor malreben
 i les catifes comuniquen
tímides queixes a les espartenyas.
 {*Les couloirs, flagorneurs, se raccourcissent,*
mais les salles de réception reçoivent mal
et les tapis communiquent
des plaintes tímides aux sandales}
 (Oda a Barcelona ; Quart, 2000)

Le phrasème défigé ici est la collocation catalane décrite par la FL adjectivale non standard *sala-rebedor* désignant, en catalan, l'antichambre ou la salle à manger, i.e. la salle où l'on reçoit les invités. La composante nominale *rebedor* dérive du verbe *rebre*, *recevoir* en français. Cette composante a, dans la collocation, le signifié 'qui sert d'antichambre', mais dans le poème, grâce à l'introduction dans le contexte du verbe *malrebre* (litt. *recevoir mal*), émerge aussi la signification analytique du substantif *rebedor* – 'qui reçoit'. On constate, donc, un cas classique de double actualisation.

L'*accommodation contextuelle* (Yakubovich, 2015 : 403 ; Yakubovich, Català, 20014 : 613) est un autre effet sémantique courant du défigement qui a lieu quand la modification d'un phrasème (de son signifiant et de son signifié) se voit imposée par un contexte très concret. Le plus souvent, on obtient cet effet moyennant le mécanisme de remplacement d'une des composantes du phrasème par un soi-disant *adaptateur*, un élément qui adapte le phrasème à la situation décrite. Comme nous le soulignons dans notre thèse (Yakubovich, 2015 : 403), le signifié synthétique du phrasème est normalement préservé, mais son signifié analytique s'actualise et interagit avec le contexte, comme on le voit dans ces extraits en français et en espagnol :

- (3) *Au péril de mon cœur, la malheureuse écorne*
Le pacte conjugal et me le déprécie,
Que je ne sache plus où donner de la corne
Semble bien être le cadet de ses soucis
 (Le cocu ; Brassens in Bonnafé (Red.), 1963)
- (4) *Un fantasma recorre la Alameda*
de las Delicias
es el fantasma de la Libertad
atájenlo atájenlo
todas las f's de la patria vieja

*se coaligan contra el temible fantasma.
{Un spectre hante l'Alameda
des las Delicias
le spectre de la liberté
attrapez-le attrapez-le
tous les fachos de la vielle patrie
s'unissent contre le spectre dangereux}
(Últimas prédicas ; Parra, 2009)*

Dans l'exemple (3), l'accommodation au contexte (où l'on parle d'un mari cocu) s'effectue à l'aide d'un remplacement méronymique de la composante nominale (*tête* → *corne*) de la locution forte verbale *ne plus savoir où donner de la tête* avec le signifié (être débordé, avoir trop de choses à faire). De cette manière, Brassens fait allusion, très probablement, à un mari trahi qui, mis à part d'autres soucis, souffre de l'infidélité évidente de son épouse.

Chez le poète chilien (ex. 4), la citation-slogan *Un fantasma recorre Europa: el fantasma del comunismo* (*Un spectre hante l'Europe : le spectre du communisme*), extrait du *Manifeste du Parti communiste* (1847) de Marx et Engels, subit un double remplacement des composantes nominales appartenant chacune au même champ sémantique et lexical que ses substituts (*Europa* → *Alameda de las Delicias* et *comunismo* → *libertad*). Cette modification permet d'actualiser le slogan dans le contexte historique et social chilien.

Enfin, la troisième modification de sens importante est *la création d'une nouvelle valeur sémantique* recherche (Yakubovich, 2015 : 405-406 ; Yakubovich, Català, 20014 : 615) qui, comme son nom l'indique, consiste dans la formation d'un nouveau signifié. Il s'agit bien d'une nuance sémantique nouvelle et non seulement du dédoublement des sens analytique et synthétique du phrasème ou de ses éléments ni du jeu de ces sens avec les connotations contextuelles.

Comme le prouvent les données de notre recherche (Yakubovich, 2015 : 405-406 ; Yakubovich, Català, 20014 : 615), dans le cas de la double actualisation et de l'accommodation contextuelle, on a affaire aux signifiés existants du phrasème (de l'ancienne motivation métaphorique, de la forme étymologique effacée) ou de ses composantes, ou bien d'une transformation sémantique sollicitée par le contexte avec la conservation d'un signifié initial. Cependant, le défigement ne se réduit pas toujours à un dialogue ou un débranchement des sens propre et figuré mais peut contribuer à la constitution des amalgames sémantiques d'où naissent de nouvelles connotations.

D'après les données de notre corpus, le défigement introduit souvent des nuances sémantiques supplémentaires, comme l'intensification ou l'affaiblissement du sens originaire d'un phrasème, l'apparition du sens opposé à celui du phrasème source, etc. Il arrive aussi que la réorganisation sémantique provienne de l'insertion d'éléments lexico-syntaxiques qui intègrent de nouveaux sémantismes, comme c'est le cas dans l'exemple russe suivant :

- (5) *Soblioudaïte moiou tichinou*³
 {Gardez mon silence}
 (« Soblioudaïte moiou tichinou » ; Pavlova, 2009)

Ici, l'adjectif pronominal *moiou* (*ma*) s'insère dans le pragmatème russe du domaine de l'obligation *Soblioudaïte tichinou* (*Gardez le silence*) ce qui transforme son message conceptuel. Si le contenu du pragmatème source, dans son emploi habituel, invite les visiteurs d'une bibliothèque à respecter le silence pour ne pas déranger d'autres visiteurs, le message du phrasème défigé est interprété comme ('respectez ma paix intérieure'). Pourtant, ce qui est essentiel dans la compréhension de ce défigement, c'est que le lien pragmatique avec la situation d'emploi est conservé.

Des sémantismes hybrides sont souvent engendrés par l'intersection de deux phrasèmes qui provoque la soudure des sèmes participants entre eux et avec le contexte, comme nous pouvons l'observer dans l'exemple (6) issu d'un poème polonais :

- (6) *...odważmy się spojrzeć*
prawdzie w te szare oczy, których z nas nie spuszcza,
które są wszędzie, wbite w chodnik pod stopami,
wlepione w afisz i utkwione w chmurach...
 {...osons regarder
dans ces yeux gris de la vérité qu'elle ne détourne pas de nous
qui sont partout, enfoncés dans la chaussée sous nos pieds,
collés sur une affiche et fixés sur les nuages}
 (Spójrzmy prawdzie w oczy ; Barańczak, *Literatura, kino, sztuka*
 [en ligne])

La semi-locution verbale polonaise *spojrzeć prawdzie w oczy* (*regarder dans les yeux de la vérité*), ayant le signifié ('avouer l'existence d'un fait réel, mais indésirable, se rendre compte de sa réalité'), se soude avec la collocation non standard *szare oczy* (*yeux gris*). Suite à l'actualisation du signifié analytique et à l'amalgame de toutes les significations ayant émergé lors de l'intersection de deux phrasèmes, l'unité défigée peut être interprétée dans le sens ('la réalité est incontournable et angoissante, on dirait une personne aux yeux gris qui nous surveille').

Les trois métamorphoses sémantiques citées présentent la généralisation des complexes commutations sémantiques comme étant le résultat du défigement des phrasèmes. Bien que nous ayons présenté ces métamorphoses séparément, il est évident qu'elles peuvent apparaître de façon simultanée dans un seul cas de défigement.

3.2. Dominantes stylistiques du défigement

Du point de vue stylistique, quel est le but du poète, utilisant le défigement ? Notre étude montre que le défigement peut être soit un jeu de mots dans son état pur affectant la forme du phrasème (e.g. remplacements paronymiques) soit un jeu au niveau du message, c'est-à-dire, un jeu visant le signifié (ambivalence contextuelle, etc.). Ainsi, parfois le poète suit la direction *jeu de mots* → *création d'un message* et parfois il va de la *création d'un message* au *jeu de mots*.

Prenons l'exemple extrait d'un poème de Prévert :

- (7) *Les ours se suivent et ne se ressemblent pas, alors celui-là ou un autre, l'essentiel est qu'il ait un ours* (Les statuts de la liberté ; Prévert, 1980)

où l'intention de l'auteur est clairement ludique : le sens du proverbe n'a rien à voir avec le contexte du poème, mais sa forme incite à la création d'une paronymie amusante entre la composante *jours* de ce proverbe et le mot *ours*. De cette manière, le jeu de sens, i.e. l'interaction du signifié du phrasème avec le contexte, a également lieu bien qu'il soit plutôt secondaire par rapport au jeu de sons qui est la dominante stylistique.

La satire et l'humour sont presque inévitablement des « effets secondaires » du défigement, mais celui-ci peut être aussi le moyen de création d'une métaphore sans aucune fonction humoristique. Dans l'exemple du poète biélorusse Baradoulina :

- (8) *Ou maminai khatse petchkou karmliou*
Soukhimi atsiarèbkami sadou⁴
{*Dans la maison maternelle, je nourris le four*
Avec des épiluchures sèches du jardin}
(Vos' zaraz... ; Baradoulina, 2006)

le remplacement contextuel du collocatif verbal *tapliou* (*je chauffe*) dans la collocation *tapits' petchkou* (*chauffer le four*) par le verbe *karmliou* (*je donne à manger*) cause l'effet de personnification de l'objet de la maison rurale, le four, qui apparaît comme un être vivant, un animal faisant partie du ménage des paysans et qu'on soigne et nourrit. Le poète, dans ce cas précis, ne cherche aucun jeu

formel, le défigement y est impliqué pour aviver l'image à travers une comparaison implicite, fabriquée à l'aide d'une simple modification collocationnelle. Ainsi, les formes triviales du langage, comme sont les phrasèmes, se voient en quelque sorte recyclées moyennant le défigement et la virtuosité du poète.

L'exemple de Desnos :

- (9) *À cœur payant un rien vaut cible*
(Rose Sélavy ; Desnos, 1953)

faisant allusion au proverbe *À cœur vaillant rien d'impossible*, est un cas contraire à celui qu'on vient de citer puisqu'ici le contenu semble être surréaliste quoique la phrase fonctionne bien grammaticalement. De notre point de vue, le vers de Desnos est un exemple de jeu de mots pur. Il est à noter, néanmoins, que les jeux verbaux de ce genre ne se rencontrent que très rarement dans nos *corpora*, car normalement le défigement transmet certains messages.

À ce propos, rappelons la distinction entre les fonctions *ludiques* et *subludiques* des jeux de mots, proposée par Guiraud (1979). Le défigement, à son tour, a une composante ludique presque incontournable mais, à travers la transformation des phrasèmes le poète peut également faire preuve d'un lyrisme profond et de virtuosité stylistique.

En guise de conclusion

Ce travail fait partie d'une recherche plus vaste dont l'objet est l'étude systématique et détaillée des phrasèmes défigés dans des textes poétiques en six langues.

Dans le présent article, nous venons d'exposer les concepts théoriques de base et les régularités linguistiques et rhétorico-stylistiques les plus générales observées au cours de notre étude sur un matériel plurilingue. Plus précisément, nous nous sommes centrés sur les transformations au niveau du sens (métamorphoses sémantiques) et sur les effets stylistiques principaux (dominantes stylistiques) visés par le poète lors du défigement.

Nous avons insisté sur la mise en valeur des régularités et des observations générales concernant le défigement, parce que, du point de vue scientifique, ce sont surtout les régularités détectées par rapport à un phénomène donné (et non pas les cas particuliers) qui contribuent à la délimitation théorique dudit phénomène et à son identification parmi d'autres phénomènes de nature semblable, à la meilleure compréhension et à sa classification à l'intérieur d'un système.

Bibliographie

- Blanco, X. 2012. Le défigement des locutions nominales comme trait de style dans la poésie de Mario Benedetti. In : Blanco, X., Fuentes, S., Mejri, S. (éds.) *Les locutions nominales en langue générale*. Bellaterra: Servei de Publicacions de la UAB, p. 33-60.
- Blanco, X. 2013. « Le défigement des collocations comme recours stylistique ». *Cahiers de Lexicologie. Revue Internationale de Lexicologie et de Lexicographie*, n° 102, p. 207-225.
- Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- Guiraud, P. 1979. *Les jeux de mots*. Paris : Presses universitaires de France.
- Mejri, S. 1997. *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Publications de la faculté des lettres de la Manouba.
- Mel'čuk, I. 1997. *Vers une linguistique Sens-Texte* (Leçon inaugurale faite le Vendredi 10 janvier 1997). Collège de France, Chaire internationale : <http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/melcukColldeFr.pdf> [consulté le 12.12.2011].
- Mel'čuk, I. 2013. « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... ». *Cahiers de Lexicologie. Revue Internationale de Lexicologie et de Lexicographie*, n° 102, p. 129-149.
- Sevilla Muñoz, J. 2000. « Les proverbes et phrases proverbiales français, et leurs équivalences en espagnol ». *Langages*, n° 139, p. 98-109.
- Yakubovich, Y., Català, D. 2014. Défigement des phrasèmes dans la poésie moderne : Étude comparative français-catalan. In : *Les Actes du 4e Congrès Mondial de Linguistique Française, 19-23 Juillet 2014, Berlin*. SHS Web of Conferences : http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01150.pdf [consulté le 14.09.2014].
- Yakubovich, Y. 2015. *Défigement dans les textes poétiques Typologie et exemples en français, espagnol, catalan, russe, bélarusse et polonais* (Thèse de doctorat soutenue le 6 mai 2015) : <http://www.tdx.cat/handle/10803/291815> [consulté le 19.01.2017].

Poésie citée

- Barańczak, St. 2014. *Wiersze. Goldenline. pl. Poezja* [texts en ligne] : http://www.goldenline.pl/grupy/Literatura_kino_sztuka/poezja/stanislaw-baranczak,615896/ [consulté le 05.07.2014].
- Bonnafé, A. (Réd.) 1963. *Georges Brassens par Alphonse Bonnafé*. Paris : Éditions Seghers.
- Parra, N. 2009. *Chistes par/ra desorientar a la policia/poesia*. Madrid: Visor Libros.
- Prévart, J. 1980. *Soleil de nuit*. Paris: Gallimard.
- Quart, P. 2000. *Poemes escollits*. Barcelona: Edicions 62.
- Baradoulina, R. 2006. *Rouny Perounovy*. Minsk: Radyola-plious {Baradulin, P. 2006. *Руны Перуновы*. Мінск: Радыёла-плюс}.
- Pavlova, V. 2009. *Na tom beregou retchi*. Moskva: AST. {Павлова, В. 2009. *На том берегу речи*. Москва: АСТ}.

Notes

1. Notre thèse a été élaborée dans le cadre du Laboratoire fLexSem (Fonètica, Lexicologia i Semàntica) de l'Université Autonome de Barcelone. La recherche qui sous-tend cet article a été partiellement financée par le Ministerio de Economía y Competitividad espagnol dans le cadre du projet R&D FFI2013-44185-P *Jerarquía de etiquetas semánticas (español-francés) para los géneros próximos de la definición lexicográfica*. Qu'il nous soit permis de remercier ici Dolores Català et Xavier Blanco de leur relecture attentive, ainsi que les relecteurs de

Synergies Pologne dont les nombreuses remarques nous ont permis d'améliorer sensiblement notre article.

2. Pour la liste complète des auteurs, la proportion des occurrences pour chacune des langues, ainsi que quelques autres informations d'ordre statistique, nous renvoyons le lecteur au texte de notre thèse (en particulier, aux annexes).

3. *Соблюдайте мою тишину.*

4. *У мамінай хаце печку кармлю/ Сухімі ацярэбкамi саду.*



Le nom *difficulté(s)* et ses verbes introducteurs dans les écrits scientifiques en orthophonie

Frédérique Brin-Henry

CH Bar-le-Duc/ ATILF UMR 7118 CNRS-Université de Lorraine, France

frederique.henry@atilf.fr

Marie Laurence Knittel

ATILF UMR 7118 CNRS-Université de Lorraine, France

marie-laurence.knittel@univ-lorraine.fr

Résumé

La fréquence remarquable du nom *difficulté(s)* dans deux corpus regroupant des écrits professionnels et scientifiques d'orthophonistes nous a conduit à engager des analyses syntactico-sémantiques des occurrences de ce nom dans des syntagmes servant à décrire les pathologies du langage rencontrées par ces professionnels de santé. En particulier cet article retrace des observations relatives à l'emploi des verbes se situant dans le contexte gauche de *difficulté(s)*. On trouvera ainsi des verbes-supports (de ressenti, de manifestation, ou d'état) mais également des verbes mettant en évidence des actions d'analyse ou de traitement de la difficulté. La mise en évidence, l'analyse, la cause ou l'évolution de la/des *difficulté(s)* sont les motifs les plus fréquents. Nous examinerons ce que cela nous enseigne sur la perception des orthophonistes de ces *difficultés*.

Mots-clés : orthophonie, verbes supports, difficulté(s), corpus spécialisé

The noun *difficulty(ies)* and introductory verbs in professional and scientific literature in Speech and Language Therapy

Abstract

The noun *difficulty(ies)* appearing at a high frequency in professional and scientific text corpora led us to implement syntactic and semantic analyses of segments using this noun to describe language pathologies encountered by these health professionals. More precisely this article focuses on observations of verbs used in the left environment of the noun *difficulty(ies)*. We will distinguish between light verb constructions (used to demonstrate feelings, manifestation or state) and verbs used to describe activities such as analyses, or treatment of the difficulty. Moreover, the gathered verbs express the presence, the analysis, the cause or the evolution of the *difficulty(ies)*. We will examine what this means about the way speech and language therapists perceive these *difficulties*.

Keywords: speech and language therapy, light-verb construction, difficulty(ies), specialised text corpus

1. Introduction

La terminologie orthophonique contribue à la communication entre les professionnels de santé, permet la mise en mots des difficultés du patient, et peut être considérée comme un relai spécialisé des représentations de la société sur la nature et l'impact des troubles du langage. Afin d'en étudier les particularités, nous avons engagé un travail d'exploration et d'analyse syntactico-sémantique des occurrences de certains termes dans les textes. Nous avons ainsi noté la fréquence remarquable du nom *difficulté(s)*, dont nous avons examiné les contextes droits dans un corpus de comptes rendus de bilans orthophoniques (Brin-Henry, Knittel 2015, 2016).

Bien qu'appartenant à la langue générale, ce nom peut être considéré comme un mot-clé, utilisé seul et majoritairement au pluriel, pour décrire les symptômes observés, les plaintes des patients ou de leur entourage. Associé à certaines dépendances, il signale qu'une activité ou une situation à laquelle est confronté un patient pose problème, et traduit ainsi une éventuelle pathologie (Brin-Henry et Knittel, 2015) au même titre que des termes diagnostiques plus figés, tels que *dyslexie*, *aphasie*, *trouble d'articulation* (Brin-Henry et Knittel, 2016). Nous avons donc émis l'hypothèse que le nom *difficulté(s)* acquiert dans la littérature orthophonique un statut terminologique (L'Homme, 2004), et nous nous interrogeons sur les critères permettant, dans le discours orthophonique écrit, de déterminer la spécificité de l'usage de tels noms, qui endossent indéniablement un rôle particulier, au sein de patrons discursifs (Veniard, 2008, Née, Sitri, Veniard 2014).

Afin de déterminer des constantes concernant l'emploi et l'environnement de *difficulté(s)* dans le contexte de l'orthophonie, nous avons choisi d'étendre l'examen de ses occurrences vers deux nouvelles directions : un nouveau corpus d'écrits en orthophonie d'une part, et l'étude des verbes introducteurs d'autre part.

Ainsi, nous examinons les occurrences de *difficulté(s)* dans des articles de la revue scientifique *Rééducation Orthophonique*, recueillis et traités dans le cadre du projet ORTHO-CORPUS¹. Le corpus constitué dans ce cadre regroupe 850 articles de 68 numéros de cette revue publiés entre 1997 et 2014 (voir section 2.1.).

Nous nous intéressons ici aux verbes employés pour introduire *difficulté(s)* (L'Homme, 2012). Plus spécifiquement, nous cherchons à savoir si ce nom est bien introduit par les verbes supports répertoriés dans la littérature (Anscombe, 1995, Van de Velde 1995, Flaux, Van de Velde 2000, Beuseroy, 2009), s'il existe des tendances à l'emploi de certains verbes, et si le choix entre les verbes disponibles permet au scripteur de modaliser et de nuancer son discours. Puis nous examinons les verbes les plus employés devant le nom *difficulté(s)*, afin de voir lesquels,

parmi ceux qui ne sont pas des verbes supports, sont également fréquents et ce que leur distribution révèle de la perception et de l'usage du nom *difficulté(s)* par les orthophonistes.

Notre article s'organise comme suit. Après une présentation du corpus et de la méthodologie employée (section 2), nous rappelons les propriétés majeures du nom *difficulté(s)*, et les spécificités des verbes supports (section 3). Nous présentons ensuite les résultats de la recherche des verbes introducteurs du nom *difficulté(s)*, selon qu'il s'agit ou non de verbes supports, et notre analyse de leurs emplois (section 4). Avant de conclure, nous envisageons ce que ces analyses nous enseignent du discours des orthophonistes (section 5).

2. Corpus et méthodologie

2.1. Présentation du corpus

La revue *Rééducation Orthophonique* est la plus ancienne revue scientifique française en orthophonie. Créée en 1962 par Suzanne Borel-Maisonny, elle est éditée depuis 1997 par Ortho-Edition (diffusion papier au numéro par abonnement). La revue occupe en France une place prépondérante en proposant 4 numéros thématiques par an, et fait l'objet d'une diffusion dans plus de 30 pays dans le monde.

Orthophonistes et autres professions de santé peuvent y trouver un contenu rédactionnel faisant le point sur les connaissances théoriques indispensables, explorant les pistes cliniques à travers des études de cas ou des comptes rendus de recherche, répertoriant les ressources bibliographiques actualisées, dressant les perspectives dans le domaine concerné. Les numéros thématiques proposent des synthèses par pathologies (par exemple la maladie de Parkinson) ou reflètent l'évolution de la profession par des thèmes plus transversaux (par exemple l'Education Thérapeutique du Patient).

Notre corpus de travail regroupe 850 articles rédigés à 59% par des orthophonistes (écrivant seul ou avec d'autres professionnels) et compte environ 3 millions de mots. Les autres professionnels participant à la rédaction (dans 41% des articles) sont des médecins, des enseignants-chercheurs et chercheurs en Sciences du Langage, en Psychologie, en Neurosciences, mais également d'autres paramédicaux, comme par exemple des kinésithérapeutes.

Une fois les articles recueillis et mis au format, des métadonnées ont été extraites et le corpus a pu être intégré à la plateforme de textométrie TXM² (Heiden *et al* 2010) après une analyse morphosyntaxique automatisée. Le tableau ci-dessous présente quelques données descriptives montrant les variations formelles observées.

	Item	Nombre	Exemple
Documents	Articles	850	
	Numéros de revue	68	
	Période (18 années)	1997 - 2014	
Contenu	Tokens	4.397.847	
	Types de tokens	103.921	<i>difficulté/Difficulté (1132 occ.) vs. difficultés/ Difficultés (3237 occ.)</i>
	Types de formes lemmatisées	72.613	<i>difficulté vs. difficile</i>
	Catégories grammaticales (TreeTagger)	33	

Tableau 1 : Données descriptives du corpus d'articles de la revue Rééducation Orthophonique

2.2. Méthodologie de la recherche sur corpus : outils et procédure

L'extraction des occurrences de *difficulté(s)* s'est faite au moyen de requêtes CQL selon plusieurs modalités successives. Nous présentons ci-dessous les principales requêtes menées.

Tout d'abord une recherche d'index a permis d'obtenir la liste des 10 formes les plus fréquentes des verbes présents dans l'entourage du nom *difficulté(s)*, tant en contextes droit que gauche. Afin de mettre en évidence une spécificité dans l'usage de ces verbes par les auteurs orthophonistes, nous avons créé deux sous-corpus interrogeables, un premier contenant les articles rédigés par d'autres professionnels, et un second retenant exclusivement les articles rédigés par au moins un orthophoniste.

Nous avons constaté que les contextes droits font apparaître une utilisation privilégiée des participes passés (*difficultés rencontrées, difficultés observées*) et de subordonnées infinitives, notamment introduites par *à* (*difficultés à comprendre*), ces dernières ayant également fait l'objet de travaux antérieurs (Brin-Henry, Knittel, 2016). On relève aussi une légère sur-représentation de certaines structures (*difficultés sont, difficultés à faire*) dans les articles rédigés par au moins un orthophoniste. Nous pouvons penser que le praticien-chercheur aura davantage à dire sur la façon dont la difficulté se traduit dans la réalité du quotidien du patient, et dans les tâches à effectuer.

Puis nous nous sommes concentrées sur les verbes utilisés préférentiellement dans le contexte gauche de *difficulté(s)*, notamment les verbes supports, qui offrent plus de richesse.

Une requête portant sur l'extraction d'une liste de verbes situés entre 0 et 5 mots à gauche du lemme *difficulté*, dans ce sous-corpus comportant l'ensemble des articles écrits des auteurs non orthophonistes a obtenu un ensemble de 820 formes pour 967 occurrences (index de <[frpos='V.*']][0,5][frlemma=>difficult.*>> avec la propriété [word]), dont les plus fréquents apparaissent dans le tableau ci-dessous :

Verbe en contexte gauche	Fréquence
avoir des difficultés	52
présenter des difficultés	31
éprouver des difficultés	19
rencontrer des difficultés	15
montrer des difficultés	13
considérer des difficultés	8
être en difficulté(s)	8
révéler des difficultés	6
pallier des difficultés	5

Tableau 2 : formes lemmatisées des verbes introducteurs de difficulté(s) les plus fréquents dans les articles écrits par des auteurs non orthophonistes

Par contraste, la même requête portant sur le sous-corpus composé des articles écrits par au moins un auteur orthophoniste a obtenu un ensemble de 1516 formes pour 1748 occurrences dont les plus fréquents apparaissent dans le tableau ci-dessous :

Verbe en contexte gauche	Fréquence
ont des difficultés	23
présentent des difficultés	22
présentant des difficultés	21
ayant des difficultés	19
a des difficultés	10
est en difficulté	8
sont en difficulté	7
éprouve des difficultés	6
est une difficulté	5
met en évidence des difficultés	5

Tableau 3 : Formes verbales fléchies les plus fréquentes à gauche dans les articles écrits par au moins un orthophoniste

Nous avons examiné en détail ces 1748 occurrences de *difficulté(s)* accompagné d'un verbe en contexte gauche. Parmi ces occurrences, nous avons procédé au repérage des structures dans lesquelles *difficulté(s)* apparaît comme objet direct ou indirect d'un verbe fléchi, ou dans une construction existentielle (*il y a, il s'agit, il existe*). Nous obtenons un total de 688 structures [V + difficulté(s)].

3. Données linguistiques

3.1. Le nom *difficulté(s)*

Le nom *difficulté(s)* est un nom construit sur l'adjectif *difficile*. Comme de nombreux noms de cette classe, *difficulté(s)* possède deux emplois.

Dans le premier, il est employé comme un massif et dénote la propriété d'être difficile (Beuseroy 2009) :

1. a. {La lecture / lire} est difficile
= b. la difficulté de {la lecture / lire}

On notera que l'adjectif et le nom correspondant décrivent des propriétés liées à l'accomplissement d'une action, qu'elle soit explicitée par le biais d'un verbe (*lire*) ou d'un nom (*lecture*) ; dans le cas où le nom décrit une entité concrète, il est interprété comme un processus dans lequel le référent du nom est impliqué :

2. a. la difficulté du texte
= b. la difficulté de {lire / comprendre} le texte

L'adjectif *difficile*, au même titre que *facile*, *aisé*, *agréable*, etc. admet également la construction impersonnelle (3b), ainsi qu'une autre, dans laquelle le sujet du prédicat adjectival est instancié par l'objet du verbe employé comme complément de l'adjectif (3c).

3. a. Lire ce texte est difficile
b. Il est difficile de lire ce texte
c. Ce texte est difficile à lire

Employé comme comptable, le nom *difficulté* a une acception différente, dans la mesure où il renvoie plus spécifiquement à un argument de l'adjectif caractérisé par la propriété dénotée par l'adjectif lui-même (Knittel 2015). Ainsi, on interprètera (4a) comme (4b) ou (4c).

4. a. Les difficultés {du livre / de la lecture}
b. Ce qui est difficile dans {le livre / la lecture}
c. Ce qui est difficile pour {le livre / la lecture}

Dans les deux corpus auxquels nous nous sommes intéressées, nous relevons de 70 à 80% de formes au pluriel, le singulier étant fréquemment employé en contexte négatif ou après certaines prépositions qui légitiment les noms nus (*aucune difficulté, sans difficulté, en difficulté, etc.*). Dans les autres cas, l'emploi du singulier ou du pluriel résulte du choix du scripteur.

L'exemple (4c) indique que *difficulté(s)*, comme *difficile*, présente, explicitement ou non, un argument supplémentaire, correspondant à l'entité qui ressent ou présente la/les difficulté(s). Selon la théorie des rôles sémantiques, cet argument, introduit par *pour*, est interprété comme un *Expérencer* s'il renvoie à un animé (cf. (5)), ou un *Thème* s'il s'agit d'un inanimé (4c).

5. a. La lecture est difficile pour cet élève
- b. {les difficultés / la difficulté} de la lecture pour cet élève

La section suivante montre comment les verbes supports employés orientent la lecture du nom *difficulté(s)*.

3.2. La notion de verbe support

Nous adoptons ici une conception large de la notion de verbe support, que nous caractérisons par deux propriétés majeures (pour une conception plus restreinte, voir Vivès 1993). D'une part, il s'agit de verbes faiblement porteurs de sens, au contraire des verbes lexicaux ; d'autre part, cette classe de verbes se combine avec un nom prédicatif (Giry-Schneider, 1978 ; M. Gross, 1981 ; Danlos, 2009) en position objet. Dans la structure [verbe support + nom prédicatif], le prédicat est constitué par le nom lui-même, le verbe servant principalement à porter les marques flexionnelles (temps, mode, accord). En conséquence, le nom prédicatif contribue fortement à la sélection et à l'interprétation de l'argument externe. En cela, les structures que nous étudions sont proches de celles qui comportent *être* ou *avoir*. Ainsi, on opposera par exemple *Max est heureux* à *Max est grand*. Dans le premier cas, la propriété *heureux* décrit un état psychologique perçu par le sujet *Max*, qui sera interprété comme un *Expérencer* ; à l'inverse, *grand* n'exprime pas un état psychologique, et ne décrit pas un phénomène ressenti. Son sujet est alors considéré comme un *Thème*, c'est-à-dire une entité non-affectée par l'état décrit par le SV.

Dans le cas de *difficulté(s)* cependant, nous verrons que le choix du verbe support introducteur fait ressortir certains traits du nom.

Parmi les verbes introduisant *difficulté(s)*, on peut d'abord citer le verbe *avoir* (6), qui nous semble sémantiquement neutre.

6. Le patient a des difficultés à engager une conversation

Les autres verbes supports disponibles sont de trois types.

Une première série de verbes, *éprouver* et *ressentir* (7), permettent de présenter le sujet comme un Expérencier, et caractérisent *difficulté(s)* comme un nom de sentiment perçu par le sujet (Anscombe 1995 ; voir Goossens 2011 pour une discussion des classes de noms). Nous nommerons ces verbes 'verbes de ressenti'.

7. La patiente éprouvait des difficultés certaines pour ce qui est de l'écrit

D'autre part, *difficulté(s)* entre également dans la classe des noms d'attitudes décrits par Anscombe (1995) ; les attitudes se caractérisent par leurs manifestations, et sont donc perceptibles de l'extérieur. De ce fait, elles peuvent être introduites par *montrer*, *manifester*, *présenter*, *faire preuve de* et *témoigner de* (8), qui impliquent la présence d'un individu différent de l'Expérencier percevant la manifestation du sentiment. Ces verbes seront nommés 'verbes de manifestation' dans ce qui suit.

8. Les enfants sourds ont montré des difficultés à coordonner des données successives

Enfin, le nom *difficulté(s)* peut entrer dans la structure *être en N* (9). Selon Van de Velde (1995), et Flaux & Van de Velde (2000), cette structure est typique des noms d'états. L'individu auquel réfère le sujet est alors présenté comme localisé dans l'état décrit par le nom prédicatif. Ce verbe sera qualifié d'introducteur d'état'.

9. François est en difficulté face aux consignes complexes

4. La distribution des verbes devant *difficulté(s)*

Dans ce qui suit, nous présentons nos données selon deux axes.

- D'une part, nous étudions en 4.1. la distribution des verbes supports ci-dessus dans les structures soumises à examen. Comme nous l'avons vu, le choix du verbe support permet de montrer si *difficulté(s)* est majoritairement caractérisable comme un nom de sentiment, d'attitude ou d'état.
- D'autre part, nous examinons les verbes les plus fréquents dans nos structures, indépendamment du fait qu'il s'agisse de verbes supports ou non (section 4.2.). Nous supposons en effet que leurs propriétés sémantiques révèlent la manière dont les orthophonistes perçoivent la notion de *difficulté(s)*, et la présentent dans leurs recherches.

4.1. Distribution des verbes supports

Dans notre corpus, les verbes supports répertoriés plus haut présentent la distribution suivante.

Verbes	Nombre d'occurrences	Pourcentage	Types de verbes
Eprouver	33	13,7	V de ressenti : 14,01 %
Ressentir	1	0,4	
Montrer	11	4,54	V de manifestation : 12,7 %
Manifester	3	0,8	
Présenter	17	7,02	
Faire preuve de	0	0	
Témoigner de	0	0	Verbe introducteur d'état : 9,5 %
Être en	23	9,5	
Avoir	154	63,7	63,7 %
Total	242	100%	100%

Tableau 4 : Fréquence des verbes supports

Le verbe de loin le plus fréquent est *avoir* (63,7%), que l'on peut considérer comme 'neutre'. Etant donné sa faible valeur sémantique, il permet de présenter la situation de manière impartiale, et avec un sujet à la 3^e personne, donne un point de vue extérieur sur l'individu qui présente les difficultés. Dans la mesure où les écrits étudiés sont de nature scientifique, il n'est pas surprenant que ce verbe soit majoritaire, puisque ce genre discursif est censé s'appuyer sur l'observation des phénomènes étudiés.

Les autres classes de verbes sont nettement minoritaires, même cumulées par catégories (moins de 15% pour chaque groupe). On peut cependant relever quelques tendances à l'intérieur de chaque classe.

Pour véhiculer le point de vue du sujet / Expérimenter, les scripteurs ont la possibilité d'utiliser deux verbes 'de ressenti' quasi-synonymes : *éprouver* et *ressentir*, mais on relève une nette préférence pour le premier (33 vs 1 occurrence).

Pour décrire la perception des difficultés par l'observateur, deux verbes sont majoritaires : *présenter* (17 occ.) de cette classe, et *montrer* (11 occ.). *Manifester* est marginal (3 occ.). Les locutions *témoigner de* et *faire preuve de* ne sont pas représentées, peut-être du fait de leur complexité par rapport aux verbes 'simples'.

Enfin, la faible fréquence de l'introducteur *être en*, montre que *difficulté(s)* n'est présenté comme un état que dans moins de 10% des cas. On peut supposer que les scripteurs, en tant que praticiens-chercheurs, préfèrent aborder la / les

difficulté(s) en tant que phénomène à étudier plutôt que d'assimiler le patient à sa pathologie. En effet cette structure met l'accent sur l'état de l'individu auquel renvoie le sujet grammatical, la difficulté chez le patient est connue et peut être considérée comme la base d'un postulat implicite.

Il est intéressant de noter que les verbes supports ci-dessus présentent des variantes, même s'il ne s'agit pas à proprement parler de synonymes. Ainsi, en plus d'*éprouver* et *ressentir*, on rencontre dans notre corpus *faire face à* ou *affronter*, qui semblent mettre l'accent sur la réaction du patient face à la / aux difficulté(s).

4.2. Distribution selon la fréquence

Parallèlement à la distribution des verbes clairement répertoriés comme des verbes supports, nous avons aussi observé quels sont les verbes les plus fréquents devant *difficultés* dans notre corpus. Dans le tableau ci-dessous, nous listons les verbes dont le nombre d'occurrences est supérieur à 10, chacun accompagné d'un exemple du corpus :

Verbes	Nombre d'occ.	Verbes	Nombre d'occ.
<i>avoir: les patients traumatisés crâniens avaient des difficultés à comprendre l'ironie</i>	154	<i>connaître : un petit groupe de parents a connu des difficultés au début du traitement</i>	12
<i>éprouver: ils éprouvent des difficultés à raisonner sur la langue, la patiente éprouve des difficultés à avaler parfois</i>	33	<i>décrire : De Weck (1996) décrit des difficultés de planification discursive</i>	12
<i>être en : Les parents franchissant la porte de notre cabinet sont en difficultés et souvent en souffrance</i>	23	<i>montrer : les tests de choix [...] entre énoncés très semblables montrent des difficultés même chez des enfants de développement normal</i>	11
<i>entraîner : une hypotonie sévère qui entraîne des difficultés d'alimentation</i>	22	<i>pallier : les adaptations permettant de pallier les difficultés éventuelles</i>	11
<i>présenter : la plupart des enfants qui présentent des difficultés spécifiques d'acquisition du langage écrit</i>	17	<i>compenser : M. a bien compensé ses difficultés à l'écrit</i>	10
<i>expliquer : il peut être utilisé pour expliquer certaines difficultés</i>	15	<i>être (une difficulté) : la dyslexie est une difficulté durable</i>	10
<i>mettre en évidence : le bilan orthophonique met en évidence des difficultés d'évocation</i>	14	<i>noter : On note des difficultés de répétition</i>	10
<i>comprendre : il doit comprendre ses difficultés de parole et comment y remédier</i>	12		

Tableau 5 : Verbes présentant au moins 10 occurrences

Ces données permettent plusieurs observations.

D'une part, parmi ces verbes on retrouve les verbes supports *avoir*, *être en*, *présenter*, *éprouver* et *montrer*, ce qui est attendu. Au-delà du point de vue qu'ils transmettent (voir 4.1) ces verbes servent à signaler la présence de difficultés. Dans la même perspective, on note également *être une difficulté*, ainsi que *connaître*.

D'autres verbes, comme *noter*, *mettre en évidence* et *décrire*, font référence à la présence explicite et objectivable d'une difficulté. A ces éléments s'ajoutent *constater* (5 occurrences), *observer* (3 occ.), *détecter* (2 occ.), etc.

Par ailleurs, certains verbes font référence au domaine du soin et de la rééducation, dans lequel se situe la discipline de l'orthophonie. Ainsi, *entraîner* permet de faire référence aux causes de la ou des difficultés, tout comme *engendrer* (6 occ.), *induire* (3occ.), *poser* (3 occ.), etc. ; il en est de même pour *expliquer*, bien que ce dernier puisse également faire état d'une démarche d'analyse de la difficulté, tout comme *analyser* (5 occ.) et *apporter une explication* (1 occ.). Les exemples ci-dessous illustrent les deux emplois d'*expliquer* :

10. a. La sensibilité aux phénomènes d'interférence pourrait expliquer les difficultés de mémorisation
- b. La manière dont cette théorie récente peut expliquer les difficultés morphosyntaxiques

Enfin, *pallier* et *compenser* renvoient à la manière dont la difficulté évolue et est gérée. S'y ajoutent *faire disparaître* (2 occ.), *résoudre* (2 occ.), *augmenter* (3 occ.), *dépasser* (3 occ.), *contrer* (1 occ.), *amender* (1 occ.), etc.

Ceci indique que, dès l'instant où l'on considère ce à quoi renvoie le verbe (mise en évidence, analyse, causes et évolution), la fréquence doit être relativisée par la prise en compte des (quasi)synonymes des éléments étudiés. L'intégration de ces verbes supplémentaires nous permet de proposer une nouvelle classification reposant sur la fréquence par type d'information véhiculé, et ainsi élargit et complète le tableau ci-dessus.

	Verbes de fréquence > 10	autres verbes (fréquence)	Total
Mise en évidence	<i>noter</i> (10), <i>mettre en évidence</i> (16) <i>décrire</i> (12)	<i>constater</i> (5), <i>observer</i> (3), <i>détecter</i> (2), <i>identifier</i> (2), <i>il y a</i> (2), <i>mettre à jour</i> (2), <i>décélérer</i> (1), <i>démontrer</i> (1), <i>entrevoir</i> (1), <i>faire état</i> (1) <i>indiquer</i> (1), <i>isoler</i> (1), <i>mentionner</i> (1), <i>mettre en avant</i> (1), <i>pointer</i> (1), <i>signaler</i> (1)	66
Analyse	<i>expliquer</i> (15), <i>comprendre</i> (12)	<i>analyser</i> (5), <i>apporter une explication</i> (1), <i>interroger</i> (1)	34

	Verbes de fréquence > 10	autres verbes (fréquence)	Total
Causes	<i>entraîner</i> (22)	<i>engendrer</i> (6), <i>induire</i> (3), <i>mettre en</i> (3), <i>poser</i> (3), <i>conduire à</i> (2), <i>générer</i> (2), <i>mettre en</i> (2), <i>attribuer la difficulté à</i> (1), <i>donner lieu à</i> (1), <i>faire naître</i> (1), <i>faire apparaître</i> (1), <i>provoquer</i> (1)	48
Evolution	<i>pallier</i> (11) <i>compenser</i> (10)	<i>augmenter</i> (3), <i>dépasser</i> (3), <i>faire disparaître</i> (2), <i>résoudre</i> (2), <i>contrer</i> (1), <i>amender</i> (1), <i>contrer</i> (1), <i>prévenir</i> (1), <i>traiter</i> (1), <i>vaincre</i> (1)	36

Tableau 6 : Répartition des verbes par classes

Ce tableau indique que ce sont la mise en évidence des difficultés (66 verbes et locutions) et la détermination de leurs causes (48 verbes et locutions) qui constituent les deux orientations majeures de l'emploi de ce mot-clé. Ces données permettent d'évoquer des routines discursives (Veniard 2008) dans ce corpus d'écrits scientifiques élaborés par les orthophonistes.

5. Implications pour le discours orthophonique

Comme nous l'avons évoqué, nous pensons que l'examen attentif de l'usage des structures fréquentes et des routines discursives autour du nom *difficulté(s)* permet de mieux comprendre la représentation qu'ont les orthophonistes de ce qu'est la pathologie du langage du patient. En d'autres mots, cela nous montre ce que disent les orthophonistes de la difficulté de leur patient pour mieux cerner l'identité et le mode d'exposition de ces difficultés.

Nous avons établi à partir de l'examen de l'ensemble des verbes apparaissant devant *difficulté(s)* une utilisation un peu plus fréquente de verbes signalant leur présence (*mettre en évidence*, *présenter*) et leur mise en évidence par le processus d'analyse (*analyser*, *expliquer*, *comprendre*) : cela semble faire référence à l'étape très importante de l'activité de bilan orthophonique, phase d'évaluation des pathologies du langage. La richesse relative du nombre de verbes utilisés montre une volonté de précision dans le discours. De même dans ces écrits, les orthophonistes semblent faire davantage référence à la façon dont la difficulté se traduit (voir les contextes droits) et utilisent par conséquent principalement l'écrit scientifique comme un moyen de commenter la pratique clinique. Par ailleurs l'utilisation assez classique de verbes supports, notamment *avoir*, indiquant de manière neutre la présence de *difficulté(s)* (cf. 4.1.) montre le caractère plutôt descriptif de ce type discursif, qui permet cependant une prise de recul épistémologique par rapport à l'activité thérapeutique.

6. Conclusion et perspectives

Le recueil et l'examen des verbes introduisant le nom *difficulté(s)* dans un corpus d'articles scientifiques montrent une utilisation privilégiée de verbes supports (*avoir*). De plus, il semble que les orthophonistes utilisent dans ces articles des verbes montrant ce qui peut être dit des difficultés et des troubles du patient. Les verbes de ressenti (*éprouver*) sont également bien représentés. Les autres verbes les plus fréquents renvoient à la mise en évidence, l'analyse, les causes et l'évolution de la / des difficultés, et font émerger certains motifs des écrits scientifiques des orthophonistes.

Pour affiner nos observations, une analyse comparative des emplois singulier et pluriel de ce nom mérite également d'être entreprise. En outre, il sera utile de comparer la distribution des verbes supports précédant *difficulté(s)* avec celle qu'on observe dans la langue générale, en utilisant par exemple FrWac (Baroni & al., 2009), corpus de 1,8 milliard d'occurrences aspiré du Web. Un corpus de textes scientifiques d'autres professionnels pourra également être utilisé afin de confirmer nos premières conclusions.

Enfin, nos analyses pourront être poursuivies vers l'examen des sujets grammaticaux devant ces mêmes verbes, afin de dégager les aspects phraséologiques de ces écrits. Parallèlement, l'étude du positionnement de l'énonciateur / scripteur pourra permettre de clarifier la perception qu'il a du patient et de son entourage, et du soignant.

Bibliographie

- Anscombe, J.C. 1995. « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude ». *Langue Française* n° 105, p. 40-54.
- Baroni, M., Bernardini, S., Ferraresi, A. & Zanchetta, E. (2009). « The WaCky wide web: a collection of very large linguistically processed web-crawled corpora ». *Language Resources and Evaluation* n° 43-3, p. 209-226.
- Beuseroy, D. 2009. *Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs. Des propriétés verbales et adjectivales aux propriétés nominales*. Thèse de doctorat, Nancy-Université.
- Brin-Henry, F. 2014. « Using corpus-based analyses in specialised paramedical French ». *Revue Française de Linguistique Appliquée : Langues de spécialité : problèmes et méthodes*, n° 19-1, p. 103-15.
- Brin-Henry, F., Knittel, M.L. 2015. « L'usage des termes *difficulté(s)* et *trouble(s)* dans un corpus de comptes rendus de bilans orthophoniques ». Communication présentée lors du colloque Cures de langage(s), Arras : 10-11 Décembre 2015.
- Brin-Henry, F., Knittel, M.L. 2016. « Etude lexicosémantique du nom *difficulté(s)* dans les comptes rendus de bilan orthophonique : apports structuraux et conceptuels ». *LIDIL* n° 53, p. 19-41.
- Danlos, L. 2009. « Extension de la notion de verbe support ». *Actes du Colloque International Supports et prédicats non verbaux dans les langues du monde*, Paris. p. 28-33.

- Flaux, N., Van de Velde, D. 2000. *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Goossens, V. 2011. *Propositions pour le traitement de la polysémie régulière des noms d'affect*. Thèse de doctorat, Université de Grenoble.
- Gross, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages* n° 63, p. 7-52.
- Giry-Schneider, J. 1978. *Les nominalisations en français : l'opérateur faire dans le lexique*. Genève : Droz.
- Heiden, S., Magué, J-P., Pincemin, B. 2010. « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie - conception et développement ». In: I. C. Sergio Bolasco (ed.), *Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010*. Rome : Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, Vol. 2, p. 1021-1032.
- Knittel, M.L. 2015. « Quels référents pour les noms désadjectivaux comptables ? ». *Le Français Moderne* n°83-1, p. 91-109.
- L'Homme, M. C. 2004. *La terminologie : principes et techniques*. Montréal : Presses Universitaires de Montréal.
- L'Homme, M. C. 2012. « Le verbe terminologique : un portrait de travaux récents ». In F. Neveu et al. (ed). *Actes du 3e Congrès mondial de linguistique française*, Lyon.
- Née, E., Sitri, F., Veniard, M. 2014. « Pour une approche des routines discursives dans les écrits professionnels ». In F. Neveu et al. (ed) *Actes du 4° Congrès Mondial de Linguistique Française*, Berlin.
- Van de Velde, D. 1995. *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions*. Louvain / Paris : Peeters.
- Veniard, Marie. 2008. « Ecrire «ce qui ne va pas» dans le champ de l'enfance en danger : les mots *problème(s)* et *difficulté(s)* ». *Carnets du Cediscor* n°10, p.57-77.
- Vivès, R. 1993. « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports ». *L'information grammaticale* n° 59, p. 8-15.

Notes

1. 2015-2017, co-financé par le laboratoire ATILF, la Région Lorraine, la Fédération Nationale des Orthophonistes et le concours de l'éditeur Ortho-Edition.
2. La plateforme TXM, en combinant des techniques puissantes et originales, en synergie avec les technologies de corpus et de statistique actuelles (Unicode, XML, TEI, TAL, CQP et R), permet l'analyse de grands corpus de textes au moyen de composants modulaires et open-source (<http://textometrie.ens-lyon.fr/>).



ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

La combinatoire des verbes d'émotion exprimant la colère et l'admiration en français et en arabe (analyse fonctionnelle)

Safa Zouadi

Université Grenoble Alpes LIDILEM, France
szouaidi@yahoo.com

Résumé

Le principal enjeu de cette étude est d'aboutir à un modèle intégratif fonctionnel pour l'analyse des verbes d'affect en français et en arabe : deux verbes d'émotion (*énervé* et son équivalent [ʕayḏaba]) et deux verbes de sentiment (*admirer* et son équivalent [ʔaʕʕaba]). L'analyse se situe au niveau sémantique et syntaxique. Les dimensions sémantiques véhiculées par les collocations verbales comme *énervé prodigieusement*, en français, et [ʔaʕʕaba ʔiʕʕāban kabīran] (admirer admiration grand)¹, en arabe, sont systématiquement reliées à la syntaxe (Hoey, 2005, Novakova et Tutin, 2009). Ensuite, le travail aborde le niveau syntaxique et discursif : les emplois actifs, passifs, et pronominaux des V_affect sont étudiés dans la perspective des dynamiques informationnelles au sein de la phrase (Van Valin et LaPolla, 1997). L'étude est fondée sur le corpus journalistique français EmoBase (projet Emolex 120 M de mots) et sur le corpus journalistique ArabiCorpus (130 M de mots).

Mots-clés : combinatoire, verbes d'affect, analyse contrastive, analyse fonctionnelle, corpus

The Combination of Verbs of Affect Expressing Anger and Admiration in French and Arabic (Functional Analysis)

Abstract

The main objective of this study is to produce a functional integrative model for the analysis of the verbs of affect in French and Arabic: two verbs of emotion (*to rage* and its equivalent [ʕayḏaba]) and two verbs of feeling (*to admire* and its equivalent [ʔaʕʕaba]). The analysis is at the semantic and syntactic level. The semantic dimensions conveyed by verbal collocations as *to rage prodigiously* in French, and [ʔaʕʕaba ʔiʕʕāban kabīran] (admire admiration big)² in Arabic, are systematically linked to syntax (Hoey, 2005, Novakova and Tutin, 2009). Then, the work is at the syntactic and discursive level: the active, passive, and pronominal of V_affect are studied from the perspective of information dynamics within the sentence (Van Valin and LaPolla, 1997). The study is based on the French journalistic corpus EmoBase (Emolex 120M word project) and on the journalistic corpus ArabiCorpus (130M words).

Keywords : combination, affect, contrastive analysis, functional analysis, corpus

Introduction³

Le principal objectif de cette étude est d'analyser la combinatoire des verbes d'affect⁴ (V_affect) appartenant à deux champs sémantiques : Colère et Admiration en français et en arabe. A travers les combinaisons du type V_affect + *modifieur* (*admirer toujours, s'énerver fortement*), nous établirons les différences et les similitudes dans le fonctionnement des lexies d'affect dans les deux langues sur le plan syntaxique, sémantique et discursif. Or, certains auteurs (Harris, 1988 ; Gross, 1995, etc.) proposent un classement des verbes d'affect en s'appuyant sur des critères essentiellement syntaxiques ; d'autres partent, à l'inverse, d'ensembles sémantiquement similaires de verbes afin d'aborder leurs propriétés syntaxiques (notamment Ruwet, 1994 ; Mathieu, 2000). En arabe, les travaux dans ce domaine sont beaucoup moins nombreux (cf. Arbaoui, 2010 ; El Kassas, 2007). Dans cette étude, nous proposons une troisième voie, qui se situe dans le cadre des approches fonctionnalistes (Van Valin et LaPolla 1997) à l'interface entre les paramètres syntaxiques, sémantiques et discursifs. Ainsi, au niveau syntagmatique, nous nous interrogeons si les verbes appartenant aux mêmes types d'affect dans les deux langues attirent les mêmes accompagnateurs ou non. Par ailleurs, nous nous demandons si les dimensions sémantiques que véhiculent ces collocatifs et les structures syntaxiques spécifiques dans lesquelles figurent ces combinaisons sont identiques ou présentent des particularités propres à chaque langue. Au niveau phrastique, nous examinerons l'incidence de la réalisation ou de la non-réalisation des différents actants sur les dynamiques discursives de l'énoncé dans une perspective fonctionnelle.

1. Cadre théorique, méthodologie, corpus

Le travail s'appuie sur l'analyse de la combinatoire syntaxique et lexicale (Novakova, Tutin, 2009). Nous nous intéressons à la collocation⁵ au sens de Hausmann (Hausmann, 1989), c'est-à-dire comme étant une combinaison phraséologique binaire composée d'une base (V_pivot) et d'un collocatif (*s'énerver prodigieusement*). Nous nous inspirons de la théorie du *Lexical priming* (Hoey, 2005) qui permettra d'examiner les relations syntaxiques privilégiées (« colligations⁶ ») des collocations verbales d'affect et de vérifier si elles sont liées aux dimensions sémantiques qu'elles peuvent éventuellement véhiculer. Cette dernière théorie appartient au contextualisme britannique et postule que les mots ont des « préférences » ou des « aversions » envers d'autres mots ou positions (et donc fonctions) syntaxiques. Il s'agit d'étudier le degré d'attirance entre les lexies en examinant les « préférences » (*admirer secrètement*) ou les « aversions » (**énerver secrètement*) entre les mots. En parallèle, le travail est fondé sur la *Role and Reference Grammar*

(RRG) (Van Valin et LaPolla 1997), qui fait la distinction entre la valence syntaxique et la valence sémantique des verbes et intègre systématiquement la dimension discursive à l'étude de leur fonctionnement syntaxique et sémantique.

D'un point de vue méthodologique, il s'agit d'un travail contrastif (Creissels 1995) sur corpus dans lequel les données sont recueillies grâce à des indices statistiques⁷. Notre point de départ est de considérer que les accompagnateurs, statistiquement spécifiques des V_affect renseignent sur différentes dimensions sémantiques comme l'*intensité*, l'*aspect*, etc. Le travail s'appuie aussi largement sur les apports théoriques et méthodologiques et les deux grilles sémantiques (Goossens 2005, Tutin et al. 2006, Novakova, Goossens et Melnikova 2012) et syntaxiques (Blumenthal 2007, Diwersy et al. 2014), développés dans le cadre du projet Emolex qui repose sur l'étude contrastive de la combinatoire syntaxique et lexicale des lexies d'affect.

Notre travail est fondé sur deux corpus journalistiques comparables (Emolex⁸ et ArabiCorpus⁹). Pour le français, les lexies ont été extraites grâce à l'interface EmoConc (Diwersy et al. 2014). Les V affect sélectionnés renvoient à un affect causé, réactif et ponctuel, de polarité négative, *énervé* et son correspondant [ʕayɖaba]¹⁰, (appelés « émotion », Tutin et al. 2006). Les deux autres verbes, *admirer* et son équivalent [ʔaʕʒaba], renvoient à un affect interpersonnel, duratif, de polarité positive (appelés « sentiment »).

	Polarité positive	Polarité négative
V_causés		énervé/ [ʕayɖaba]
V_interpersonnels	<i>admirer</i> / [ʔaʕʒaba]	

Tableau 1 : Répartition des V_affect sélectionnés en français et en arabe

Nous avons obtenu au total 556 cooccurrences (255 cooccurrences, en français, et 301 cooccurrences en arabe).

2. Analyse sémantico-syntaxique

Selon les données observées, les accompagnateurs, statistiquement spécifiques des V_affect renseignent sur différentes dimensions sémantiques véhiculées par les collocations, comme l'*intensité*, l'*aspect*, la *polarité*, la *causativité*, etc. La répartition¹¹ des dimensions sémantiques n'est pas équilibrée dans les deux corpus :

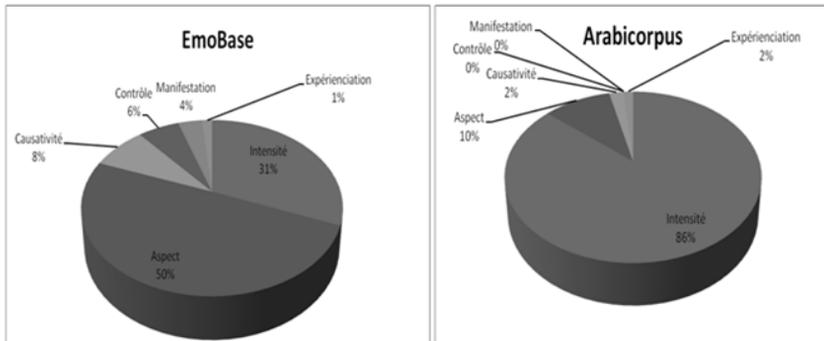


Figure 1. Emogrammes avec la répartition des dimensions sémantiques véhiculées par la combinatoire des V_affect dans les deux corpus

Nous remarquons que la dimension intensive est la plus importante dans le corpus arabe. Inversement, la dimension aspectuelle est plus marquante en français qu'en arabe. Cela pourrait s'expliquer par la spécificité de la langue arabe qui, contrairement, au français, dispose de marques morphologiques spécifiques pour l'aspect grammatical. Le français, en revanche, n'a pas de morphèmes aspectuels et a davantage besoin d'accompagnateurs aspectuels autour des verbes pour spécifier la façon dont se déroule le procès. Notre analyse porte sur les deux dimensions les plus saillantes (Intensité et Aspect) que véhicule la combinatoire sémantique et syntaxique des V_affect.

2.1 L'Intensité

La comparaison entre les deux corpus montre des structures différentes entre les deux langues comparées. En français, les collocations relevées sont, dans l'ensemble, des configurations syntaxiques exclusivement binaires où la structure récurrente est *V + Adv* (par exemple, *s'énerver prodigieusement*, *admirer particulièrement*, etc.). L'attirance de *énerver* avec *prodigieusement* pourrait être reliée à une étude précise sur les contextes génériques ou stylistiques d'apparition. L'Adv *prodigieusement* relève d'un lexique soutenu, rare et littéraire, et entretient une relation antonymique avec le verbe *énerver*, ce qui en fait un usage proche de l'ironie. On pourrait, donc, associer l'emploi de la collocation *énerver prodigieusement* à une forme de routine (Nemo, 2010) journalistique proche du style littéraire.

Du point de vue contrastif, le champ des V_affect s'organise de manière très différente en arabe. Des structures diversifiées ont été relevées :

Structures binaires : (V + Adj^{accusatif}) ([ʕayḏaba kaḥīran] (litt. étonner dense)),
(V + N^{accusatif}) ([ʔaʕʕaba ʕiddan] (litt. admirer sérieux)),

Structures ternaires : (V + N + Adj^{accusatif}), ([ʔaʕʕaba ʕiʕʕāban kaḥīran »
(litt. admirer admiration grande))

Les structures ternaires (exclusivement pour la dimension de l'*intensité*) relevées constituent une superposition de deux collocations, ce qui peut remettre en cause le statut strictement binaire des collocations (Hausmann, 1989, 2007). La langue arabe ne structure donc pas les dimensions sémantiques des affects étudiés de la même façon que le français. En français, il s'agit exclusivement des modificateurs adverbiaux, tandis que l'arabe manifeste plus de richesse et de diversité au niveau formel des associations lexicales¹².

2.2 L'Aspect

Pour la dimension aspectuelle, les V _{affect} se combinent différemment en fonction du type d'affect auquel ils appartiennent. La combinatoire des V _{émotion} exprime davantage la valeur ponctuelle itérative et ce, en français et en arabe. En revanche, les V _{sentiment} véhiculent davantage la valeur durative.

V _{émotion} *énervé* / [ʔayḏaba] + collocatifs ponctuels (*énervé encore*, [ʔayḏaba ʔaḥjānan] (énerve-[il] instants)).

V _{sentiment} *admirer* / [ʔaʕʕaba] + collocatifs duratifs (*admirer toujours*, [ʔaʕʕaba dāʔiman] (il-admire qui-dure)).

L'analyse de ces valeurs est parfois complexe étant donné que certains marqueurs peuvent être polysémiques :

(1) *J'ai toujours admiré* sa voix divine, au timbre si reconnaissable. (*Le Figaro*, 7/9/2007) (Valeur durative)

(2) *Ça m'énerve toujours* qu'on définit une ligne politique par rapport à des choix personnels, comme ceux qu'ont faits Jean-Luc Bennaïm et Yann Wehring. (*Le Figaro*, 2008) (Valeur ponctuelle itérative)

Le collocatif *toujours*, étant sémiotiquement dépendant du V _{admirer}, correspond à la notion d'éprouver un sentiment duratif (1). En revanche, l'étude de ce modificateur en contexte montre qu'il penche plutôt du côté de l'aspect duratif tout en acceptant des emplois ponctuels itératifs. Dans l'exemple (2), le locuteur ne ressent pas la colère durant la totalité du temps, mais seulement à chaque fois qu'on relie la définition politique au choix personnel.

Ces données confirment la corrélation entre les traits sémantiques des combinaisons des V_{affected} et des structures syntaxiques dans lesquelles elles figurent. Après avoir étudié la combinatoire sémantico-syntaxique des V_{affected}, nous proposons, dans la section 3, une analyse qui se situe au niveau phrastique. Nous proposons donc une étude à l'interface entre l'analyse syntaxique des structures actanciennes et des visées discursives, liées à la présence ou à l'absence des différents actants verbaux et aux choix opérés par le locuteur dans ce sens.

3. Analyse actancielle et discursive

L'étude du profil syntaxique des V_{affected} suppose l'examen de leurs structures actanciennes. En partant de l'idée que, dans le cadre de la diathèse, le réarrangement des actants syntaxiques, leur destitution ou leur effacement sont étroitement liés à la structuration de l'information discursive (Novakova et al. 2013), nous nous penchons sur les contraintes sémantiques et syntaxiques des V_{affected} étudiés qui conditionnent les choix discursifs, et ce, dans les deux langues.

Nous distinguons, d'une part, les actants syntaxiques (Asy ou « *syntactic arguments* ») (Van Valin et LaPolla, 1997), régis par le verbe et réalisés en surface dans la construction verbale, et, d'autre part, les rôles sémantiques (Asé ou « *semantic arguments* ») attribués à ces actants (Van Valin et LaPolla, 1997 ; Novakova et Sorba, 2013). Ces rôles sémantiques, qui correspondent à l'*expérient*, l'*objet* ou la *cause* de l'affect, sont attribués soit aux Asy régis par le verbe d'affect (par exemple : j'(expérient) ai *toujours admiré les clowns* (objet de l'affect); [ʔaʕʕaba-t-nī ʔattaʕribatu kaθīran] (a-plu-elle-moi la-expérience dense)), soit à des ajouts considérés comme des « compléments satellites » (Novakova et Sorba, 2013 : 205), qui ne sont pas régis par le verbe (par exemple : *l'enfant énerve déjà par son attitude* (cause))¹³.

D'un point de vue sémantique, le verbe *énervé*, appartenant à la classe II des verbes psychologiques (Ruwet, 1994 ; Mathieu, 2000), marque une émotion causée, réactive. Son correspondant [ʔaydaba] appartient à la forme IV¹⁴, qui est causative en arabe¹⁵. La configuration prototypique de ces verbes est binaire : la cause (Z) de l'émotion et l'expérient (X) qui l'éprouve (*la lune de miel* (Z) l(X)*énervé prodigieusement*). Quant au verbe *admirer*, il a prototypiquement comme Asé un expérient (X) qui éprouve l'affect et un objet (Y) de celui-ci (*j(X)'admire toujours le président Bush* (Y)). Son équivalent [ʔaʕʕaba] appartient à la forme IV (causative).

3.1 Les emplois actifs

Les emplois actifs monovalents et bivalents seront analysés parallèlement pour les deux champs dans les deux langues.

3.1.1. Les emplois monovalents

En français, on trouve des emplois monovalents du V_énervé :

(3) Jean Sarkozy (Z) *énervé un peu*. (*Le Monde*, 14/11/2008)

(4) Évidemment, ce « patriotisme » économique récurrent (Z) *énervé un peu* hors frontières. (*Ouest-France*, 1/2/2008)

Il s'agit d'un emploi absolu qui permet de thématiser la cause (Z). Celle-ci peut être un agent humain (*Jean Sarkozy*) ou une cause abstraite (ce « *patriotisme* » *économique*). Le locuteur choisit d'effacer l'Asy qui correspond à l'Asé expérienceur (X), et laisse ainsi la place syntaxique de ce dernier non saturée dans la construction verbale. Du point de vue des stratégies discursives, la construction monovalente a pour incidence d'évincer l'expérienceur (X), bien que la construction verbale permette sa réalisation. Valence syntaxique (emploi monovalent du verbe) et valence sémantique (cause) coïncident donc en surface.

En revanche, en arabe, l'équivalent de *énervé* [ʕaʔḏaba] ne tolère pas les emplois monovalents, ce qui le distingue du verbe français qui, dans ces emplois, permet un centrage discursif exclusif sur la cause de l'émotion. Cette cause, en français, peut être « jugée comme contextuellement plus importante que les autres actants » (Novakova et Sorba, 2013 : 206). L'effacement du deuxième actant syntaxique semble impossible, en arabe, ce qui est dû en particulier à la spécificité des verbes dans cette langue : l'indice de la personne éprouvant l'émotion (expérienceur X) ou celui de sa cause (Z) sont systématiquement intégrés au verbe (Dichy 2007).

Quant aux V_sentiment, qui renvoient à un affect interpersonnel, ils ne permettent pas l'effacement du deuxième actant (l'objet du sentiment Y), que ce soit en français ou en arabe.

3.1.2. Les emplois bivalents

Les emplois bivalents sont prototypiques pour les V_affect retenus dans ce travail. Les deux Asy sont réalisés : l'expérienceur (X), la cause (Z) pour les V_colère ou l'objet (Y) pour les V_admiration.

(5) La lune de miel (Z) qu'il entretient avec l'opinion l'(X) *énervé prodigieusement*. (Libération, 2007)

(6) Le personnage du clown m'est venu spontanément, mais, rétrospectivement, je peux dire que j'(X) *ai toujours admiré* les clowns (Y) [...]. (Libération, 2007)

On retrouve ces emplois bivalents en arabe pour les deux champs :

(7) Orig.translit : [ʔaʕzɒba ʕal-maʕrũʕu (Z) bin zuryũn (X) ʕaɒaban ʕaðĩdan fakataba ʕilā safrihi] (*Hayat97*)

V_actif.passé.3masc.sing

Trad.litt. : (a-*énervé* le-projet (Z) Ben Gourion (X) *colère sévère* alors-il-écrit à ambassadeur-de-lui [...])

Trad.fr. : Le projet (Z) *a profondément énervé* Ben Gourion (X), il écrit à son ambassadeur [...].

(8) Orig.translit : [ʔaʕzɒba-t-nĩ (X) ʔa-ttaʕribatu (Y) kaθĩran wa ʔakkadtu θiqatĩ bi-nafĩ hĩna ʔistaʕtu ʔattaħadduθa biħurrijjatin [...]] (*Hayat97*)

V_actif.passé.3.fém.sing

Trad.litt. : (a-*plu*-elle-moi (X) la-expérience (Y) *dense* et a-confirmé-je confiance-moi avec-moi-même quand a-pu-je le-parler avec-liberté [...])

Trad.fr. : J'(X)*ai tellement admiré* l'expérience (Y) et confirmé ma confiance lorsque j'ai été en mesure de parler librement.

Les Asy qui correspondent aux Asé cause (Z) [ʕal-maʕrũʕu] (le projet) et expérienceur (X) [bin zuryũn] (Ben Gourion), en (7), et aux Asé expérienceur (X) [nĩ] (je) et objet (Y) (ʔa-ttaʕribatu] (l'expérience), en (8), sont tous réalisés en surface. C'est une structure bivalente dans laquelle le deuxième Asy correspondant à l'expérienceur (X) est « patientif » (El Kassas, 2005 : 93). Les V_sentiment ne peuvent pas apparaître dans des emplois monovalents, à la différence des V_émotion. Leur omission affecterait la grammaticalité des énoncés.

Dans d'autres cas, les deux Asy, qui correspondent à la cause (Z) et à l'expérienceur (X) pour les verbes d'émotion, peuvent figurer dans des constructions pseudo-clivées et ce, dans les deux langues :

(9) Ce qui *énervé encore* plus le maire, c'est que lui, le premier magistrat de la ville, lui qui « doit être le pilier de la prévention », n'a pas été mis au courant du déploiement des forces de l'ordre et se dit très agacé par les questions des journalistes. (*Libération*, 5/7/2007)

Dans cet exemple, la proposition relative détachée en tête de phrase (*ce qui énervé...c'est*) présente la cause de l'émotion et s'insère dans la complétive *c'est que lui [...] n'a pas été mis au courant du déploiement des forces de l'ordre [...]*.

En arabe, on trouve la même construction [mā j-uyḏibu X, ḡanna...Z], (*ce qui énerve X, c'est...Z*). Ces constructions sont formées d'un *topic* (Van Valin et LaPolla, 1997). Le thème de l'énoncé, mis en relief par « *ce qui... c'est...* » (Creissels 2006 : 109), regroupe les phénomènes de *topicalisation* (thématisation) et de *focalisation* (rhématisation) sous l'étiquette de « rôle discursif ».

Les résultats montrent aussi que le locuteur peut faire appel à une propriété interne de l'agent (propriété inhérente à la cause (Z)).

(10) Ce dernier adore le pousser à bout avec des blagues de potache pour mettre à l'épreuve sa gentillesse et sa compassion (P/Z) qui l(X)'*énervent tant*. (Le Monde, 25/2/2007)

(11) Orig.translit : [ʔaʒḏaba-nī (X) ʃurāḥu ʔa-ṭṭifl (Z)] (Hayat)

Trad.litt. : (*a-énervé-moi*(X) *cris le-enfant* (Z))

Trad.fr. : les cris de l'enfant (Z) m(X)'*ont énervé*

Nous observons ici une complétude sémantique grâce à la réalisation des deux *Asy* (qui correspondent à la cause (Z) et à l'expérienceur (X)) et à l'ajout de la cause dédoublée (notée (P/Z)) pour indiquer une propriété interne inhérente à la cause (Z). En (10), cet actant (P/Z) est présent sur le plan syntaxique sous la forme d'un déterminant possessif (*sa gentillesse et sa compassion*). La structure peut être réécrite en *Z l'énerve tant à cause de sa gentillesse et sa compassion*. En (11), la structure peut être composée en « l'enfant (Z) m'énervé avec/à cause de ses cris (P/Z) ».

3.1.3. Les emplois (sémantiquement) trivalents

Les données du corpus montrent aussi que les *V_sentiment* peuvent tolérer la présence d'*actants sémantiques* fusionnés. L'objet de l'admiration (Y) et sa cause (Z) fusionnent.

(12) *J'ai toujours admiré sa voix divine* (Y/Z) [José Carreras], au timbre si reconnaissable... (Le Figaro 7/9/2007)

(13) Orig.translit : [[...] wa ʔaʒḏaba-nī (X) kaḥīran zurʔatu-ka wa riḥlatu-ka ʔa-ʃjāqata ʃabra ʔa-nnīli (Y/Z) [...]] (Ahram99) [sic.]

V_actif.passé.3masc.sing

Trad.litt. : ([...] et *a-admiré-moi dense* *audace-toi* et *voyage-toi la-pénible à-travers le-nil* (Y/Z) [...])

Trad.fr. : J'(X)*ai beaucoup admiré* ton *audace* et ton *voyage pénible* à travers le Nil (Y/Z).

Dans l'exemple (13), en arabe, cette fusion est mise en œuvre de manière légèrement différente de celle en français : le troisième actant sémantique cause (Z) vient s'ajouter à la construction verbale sous la forme d'un SN pour [ʔaʕzaba] (admirer) : [zurʔatu-ka] (ton audace). Cet ajout facultatif constitue un cas de fusion entre une propriété de l'objet (Y) et la cause (Z) qui provoque le sentiment. Discursivement, il s'agit d'une fusion d'*actants sémantiques* (Novakova et al. 2013). Cet emploi trivalent d'Asé traduit le choix du locuteur correspondant à une stratégie économique, moins coûteuse sur le plan discursif.

Même s'ils sont le plus souvent bivalents, dans certains cas relevés, les V_{sentiment} permettent également l'ajout d'un complément non essentiel (satellite) renvoyant à un Asé cause (Z) dans les deux langues comparées.

(14) Il fait partie des hommes (Y) que j'(X)ai toujours admirés pour ses combats diplomatiques (Z), pour son courage à affronter les océans et pour sa lutte toujours positive contre la maladie. (*Ouest-France*, 31/1/2007)

(15) Orig.translit : [[...] walaqad ʔaʕzaba-nī (X) kaθīran hīnamā badaḏāʔ-a ʔittisālātihi wa zuhūdi-hi ʔal-ħaθīθat li-daʕmi ʔal-qijādati ʔa-ssaʕudiyyati (Z)] (*Watan02*)

V_{actif.passé.3masc.sing}

Trad.litt. : ([...] et a-admiré-moi (X) dense quand a-commencé-il (Y) communications-lui et efforts-lui la-inlassable pour-soutien la-direction la-saoudite (Z))

Trad.fr. : Je l'(X)ai tellement admiré quand il (Y) a commencé ses contacts et ses efforts inlassables en faveur de la direction saoudite (Z).

La cause de l'admiration est ajoutée, en (14), sous la forme d'un SN prép (*pour* SN) correspondant à l'actant sémantique cause (Z) (*pour ses combats diplomatiques, pour son courage à affronter les océans et pour sa lutte toujours positive contre la maladie*). Elle se trouve, en (15), dans la subordonnée circonstancielle temporelle [hīnamā badaḏāʔ-a ʔittisālātihi wa zuhūdi-hi ʔal-ħaθīθati...] (quand il (Y) a commencé ses contacts et ses efforts inlassables en faveur de la direction saoudite (Z)). Dans une relation interlocutive, c'est la stratégie argumentative par insistance qui détermine la réalisation complète des actants (Novakova et Sorba, 2013 : 207).

3.2 Les emplois passifs

La passivation permet « une nouvelle distribution de l'information sur l'axe linéaire de la phrase » (Riegel et al. 2003 : 440).

3.2.1. Les emplois monovalents

Le français utilise souvent le passif pour « mettre en scène » (Muller, 2005) l'expérienteur (V_{énerver}) ou l'objet du sentiment (V_{admirer}).

(16) Le soir du drame, « il (X) *était particulièrement énervé* ». (*Ouest-France*, 6/8/2008)

(17) Je (X) *suis un peu énervé* par cette histoire (Z). » (*Libération*, 2/1/2007)

(18) Franck Ribéry (Y) *est très admiré* depuis ses performances à la Coupe du monde 2006 et Karim Benzema commence à attirer l'attention [...]. (*Le Figaro*, 26/3/2008)

Les constructions monovalentes au passif sont souvent marquées par l'absence du complément d'agent introduit par *par* en français ((16) et (18)). Elles peuvent apparaître également dans des structures avec complément d'agent introduit par la préposition *par* (17). Creissels (2006) et Desclés et Guentcheva (1993 : 78) attribuent au complément d'agent introduit par *par* le statut de complément satellite, qui n'est pas compté dans la valence du verbe. En revanche, cette constatation sur le caractère essentiel ou non du complément d'agent ne fait pas unanimité dans la littérature linguistique : il est conçu, dans Gaatone (1998 : 187) et Muller (2000 : 49), par exemple, comme un actant du verbe. Le Querler (2006 : 127) expose l'avantage de l'approche de la RRG de Van Valin et LaPolla, qui distingue la valence sémantique et la valence syntaxique. Dans les exemples (16) et (17), le locuteur opte pour la rétrogradation de la cause de l'émotion dans la hiérarchie fonctionnelle du passif (Muller, 2005) en comparaison avec les emplois actifs. Or, le référent renvoyant au complément d'agent constitue un nom non animé (*cette histoire* en (17)) mais il ne renvoie pas à un agent « volontaire » du procès (Le Goffic, 1993 : 137). L'identification de ce référent le « rapproche davantage d'un complément de cause que d'un véritable complément d'agent » (Novakova et al. 2013 : 10). Le centrage discursif se fait ainsi particulièrement sur l'expérienceur, en français.

3.2.2. Les emplois bivalents

Nous distinguons les emplois passifs bivalents lorsque le complément d'agent (C_{agent}) est introduit par *de* + V_{inf}, en français.

Ce Rennais de 23 ans a expliqué aux enquêteurs qu'il venait d'acheter cette bière et *était passablement énervé* de devoir la jeter. (*Ouest-France*, 1/6/2007)

L'Asé expérienceur (X) est dans ce cas affecté par la cause ayant provoqué l'énervement avec le complément d'agent en *de* en français. L'actant cause est intérieur à la construction verbale. Il peut être pronominalisé par *en* : *Il en était passablement énervé*¹⁶. Le passif fournit ainsi un profil communicatif différent par rapport à l'actif.

Le locuteur organise son énoncé de manière différente en arabe.

(20) Orig.translit : [[...] *wa ʔuʕzib-tu (X) marratan ʔuxrā bi-ʕadadi ʔalkutubi ʔal-zajjidati wa tanawwuʕihā (Y) [...]*] (Hayat97)

V_passif.passé.1masc.sing

Trad.litt. : Et *a été impressionné-moi (X) fois autre* de-nombre les-livres les-bonnes et variété-elle (Y).

Trad.fr. : J'(X) *ai été admiré encore une fois* du nombre et de la variété de bons livres (Y) [...].

Dans cet exemple, la préposition [bi] (de) véhicule l'idée d'intériorité, voire une propriété du sujet. L'expérencieur est un participe passif qui subit le sentiment : l'objet (Y) de ce sentiment est « le nombre et la variété de bons livres ». Le centrage discursif se fait ainsi particulièrement sur l'expérencieur en tête de phrase. Les constructions passives ne sont pas très fréquentes dans les deux corpus. En revanche, les résultats valident notre hypothèse de départ sur le lien étroit entre syntaxe et visées discursives dans le fonctionnement des verbes d'affect dans les deux langues.

3.3 Les emplois pronominaux

L'examen des structures actancielles des V_affect au sein de la diathèse pronominale nous permet de distinguer les emplois monovalents et les emplois bivalents.

3.3.1. Les emplois monovalents

Ces emplois permettent aussi de mettre en relief l'Asé (X) correspondant à l'expérencieur.

(21) Cet homme (X) *s'énerve*.

(22) Orig.translit : [[...] *jaʕibu ʕala ʔalʕaqli ʔan juwaʕziha ʔal-zasada ! ʔaɖaba sajjid ʔuṭb (X) ʔaɖaban ʕaɖidan wa ʔiʕtabara ʕabda ʔannasiri masʔūlan ʕan ɖajāʕi ḥulumi-hi]*

3èm masc.sing-Vpronom.passé

Trad.litt. : (doit sur le-esprit que adresse le-corps ! *s'énerve* monsieur Qutb (X) *colère sévère* et considère abdel nasser responsable de perte rêve-lui)

Trad.fr. : La raison doit guider le corps ! Monsieur Qutb (X) *s'énerve beaucoup* et considère Abdel Nasser comme responsable de la perte de son rêve.

Les V_émotion figurent, dans les exemples ci-dessus, dans des structures monovalentes réfléchies. Le centrage discursif se fait donc sur l'expérencieur. L'Asé cause (Z) est fonctionnellement relégué au second plan, en français comme en

arabe. Il n'y a pas de différence dans la mise en relief de l'expérienceur (X) dans la structure pronominale comparée à la construction passive. Cependant, malgré cette similitude au niveau de la transformation syntaxique, la différence réside, sur le plan sémantique, dans le degré d'agentivité du sujet (la personne qui éprouve l'émotion). Cette différence sémantique a une incidence sur le plan discursif. Ainsi, les énoncés *cet homme est énérvé vs cet homme s'énerve* thématisent le même Asé (cet homme = l'expérienceur (X)), mais « le choix discursif se fait en fonction du degré d'agentivité du sujet (expérienceur), plus élevé pour les formes réfléchies que pour les formes passives » ((Novakova et al. 2013 : 14).

3.3.2. Les emplois bivalents

Pour les V_émotion qui se trouvent au sein des emplois pronominaux bivalents, le deuxième Asy cause (Z) est réalisé sous plusieurs formes : cet Asé peut être pronominalisable par *en* (*il s'en énerve encore*), *de* Vinf (*il s'énerve encore de voir la Pologne*). En arabe, l'Asé peut figurer dans des constructions qui commencent par [li SN] (*de* SN) ([li-mā ta-zxuru bi-hi...] (*de la richesse...*)). Il peut se réaliser en surface également sous forme de [min SN] (*de* SN) ([min qarāri manūṁahr] (*de la décision de Manouchehr*)).

Les V_sentiment figurent dans des constructions différentes.

(23) C'est touchant. Ils (X) *s'admirent* les uns les autres (Y), affichent une complicité rigolarde. C'est trop, un peu trop. (*Ouest-France*, 20/6/2007).

(24) Le métrosexuel du ballon rond Fanatique du shopping, il (X) *s'*(Y)*admire sans cesse* dans un miroir, porte jupe sexy et lingerie soyeuse et pose quasi nu dans les magazines les plus chics. (*Le Monde*, 8/8/2007)

En [23], l'Asy *ils* renvoie à l'Asé expérienceur (X) qui ressent l'admiration ; l'actant objet (Y) *les uns les autres* est coréférentiel de *se*. Le réfléchi *se* correspond donc à l'objet (Y) de ce sentiment. Dans l'exemple [24], les Asy correspondent à l'expérienceur (X) *il* et à l'objet (Y) *se* (*il s'admire*) : le *se*, ici, est un Asy (c'est-à-dire soi-même comme *les uns les autres* en (23)). Dans les deux cas, il s'agit d'une coréférentialité entre l'expérienceur et l'objet de l'admiration. Cette relation de coréférence permet, sur le plan discursif, de mettre en avant l'expérienceur, de le thématiser que ce soit dans des emplois monovalents ou bivalent du verbe réfléchi. C'est une différence avec le V_sentiment [ʔaʕzaba] en arabe, qui ne tolère pas les emplois réfléchis.

La manière dont le verbe apparaît dans la configuration actancielle (de la construction verbale potentielle) est donc étroitement liée aux visées discursives et argumentatives mises en œuvre par le locuteur (Van Valin et LaPolla, 2007 ;

Novakova et Sorba, 2013).

4. Vers un modèle fonctionnel pour l'analyse des V_affected

Notre travail privilégie l'articulation de trois paramètres fondamentaux (le sémantique, le syntaxique et le discursif), ce qui nous a permis de mettre en place notre propre modèle fonctionnel global pour l'analyse des V_affected étudiés ici. Ce modèle est inspiré de celui qui a été établi par Novakova et Melnikova (2013) pour l'analyse du lexique des émotions dans cinq langues européennes et par Novakova (2015)¹⁷. La figu

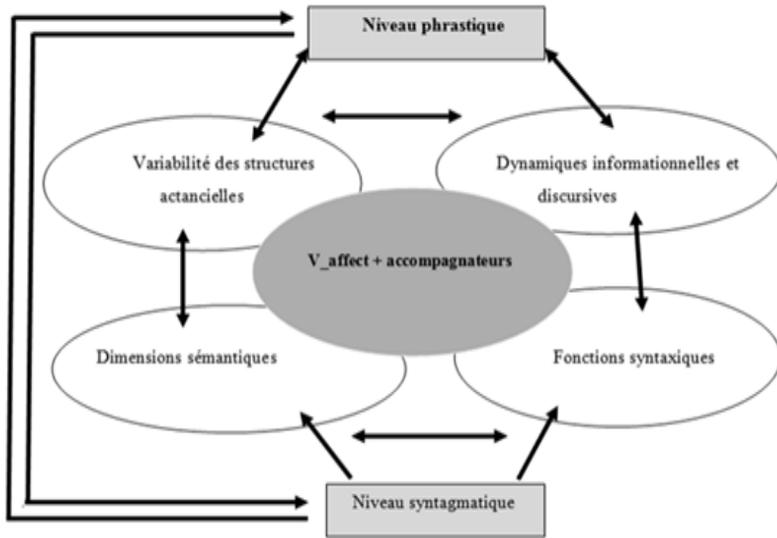


Figure 2 : Modèle fonctionnel pour l'analyse des V_affected en français et en arabe

Comme le montre la figure ci-dessus, ce modèle est un modèle *bottom up* (du bas vers le haut). Nous mentionnons que dans d'autres modèles fonctionnels *top down*, comme celui de Dik dans le cadre de la *Functional Grammar* (1997), on commence du haut (le niveau discursif) pour descendre vers le bas, la syntaxe, avec la sémantique au milieu. Le modèle *bottom up* que nous proposons ici convient mieux aux objectifs de notre étude et à notre méthodologie. Il s'agit principalement, en effet, de deux niveaux fondamentaux : tout d'abord, le niveau syntagmatique, qui concerne le lien entre les dimensions sémantiques et les fonctions syntaxiques du V_affected ; le second est phrastique et concerne la corrélation de la variabilité des structures actancielles aux dynamiques informationnelles et discursives. L'analyse fonctionnelle articule les deux niveaux. Elle nous semble pertinente pour rendre compte des phénomènes combinatoires et des choix des structures syntaxiques au

sein de la phrase.

Conclusion

À notre connaissance, il n'existe pas de modèle fonctionnel pour l'analyse du lexique affectif en français en comparaison avec l'arabe. Notre étude propose une approche fonctionnelle, à la fois globale et fine, pour l'analyse de la combinatoire des V_affect dans ces deux langues. Aux contraintes syntaxiques et sémantiques s'ajoutent, en effet, les contraintes liées aux choix discursifs opérés dans le cadre des trois diathèses (active, passive, pronominale). Le modèle fonctionnel intégratif que nous proposons ici prend en considération les interactions entre les trois niveaux (sémantique, syntaxique et discursif) pour l'analyse du lexique des affects et, de ce fait, permet une description fine d'un certain nombre de phénomènes linguistiques. Une étude fonctionnelle est donc capable de rendre compte du fonctionnement de ces combinaisons (Novakova, 2015).

Les aspects innovants de notre travail consistent également dans le fait qu'il est fondé sur deux grands corpus (Emolex et ArabiCorpus). Nous avons développé les analyses du lexique affectif proposées dans le cadre du projet d'Emolex en l'appliquant sur l'arabe, ce qui constitue un autre apport d'étude. La comparaison entre les langues fait apparaître des particularités linguistiques qui ne ressortiraient pas nécessairement d'une analyse unilingue. Notre étude pourrait être étendue à d'autres catégories grammaticales comme les adjectifs, les noms ou les adverbes et ce, dans une perspective contrastive.

Bibliographie

- Arbaoui, N. 2010. *Les dix formes de l'arabe classique à l'interface syntaxe/phonologie - Pour une déconstruction du gabarit*. Thèse de doctorat : Université Paris 7 - Denis-Diderot.
- Blumenthal, P. 2007. Profil combinatoire des mots : analyse contrastive. In : *La phraséologie dans tous ses états*. Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, p. 131-148.
- Creissels, D. 2006. *Syntaxe générale. Une introduction typologique*. Paris : Hermes, t. 1 et 2.
- Desclès, J.-P., Guentcheva, Z. 1993. « Le passif dans le système des voix en français ». *Langages*, n° 109, p. 73-102.
- Dichy, J. 2007. Les compétences en traduction comme complément cognitif de l'apprentissage des langues : quelques propositions relatives à l'arabe, In : *Tarjama : quels fondements pour la didactique de la traduction arabe ?* Liège : Céfal, p. 25-34.
- Dik, S. 1997. *The theory of functional grammar*. Part 1: *The structure of the clause*, 2^e éd. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Diwersy, D., Goossens, V., Grutschus, A., Kern, B., Kraif, O., Melnikova, E., Novakova, I. 2014. « Traitement des lexies d'émotion dans les corpus et les applications d'EmoBase ». *Corpus*, n° 13, p. 269-293.
- EL Kassas, D. 2007. Vers une typologie des équivalents structuraux arabes de l'infinitif français. Conférence internationale de la Faculté de Langue et traduction (Al Alsun). Minia, Égypte : Université de Minia.

- El Kassas, D. 2005. *Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue*. Thèse de doctorat : Université Paris 7 - Denis Diderot.
- Gaatoone, D. 1998. *Le passif en français*. Bruxelles : Duculot.
- Goossens, V. 2005. « Les noms de sentiment. Esquisse de typologie sémantique fondée sur les collocations verbales ». *Lidil* n°32, p. 103-121. Mis en ligne le 5 octobre 2007 : <http://journals.openedition.org/lidil/102> [consulté le 28 mai 2017].
- Gross, M. 1995. « Une grammaire locale de l'expression des sentiments ». *Grammaire des sentiments*. *Langue française*, n°105, p. 70-87.
- Harris, Z. S. 1988. *Language and Information*. New York: Columbia University Press.
- Hausmann, F.J. 2007. « Lexicologie française et phraséologie ». In : *Collocation, phraséologie, lexicographie*. Aachen : Shaker Verlag, p. 121-53.
- Hausmann, F.J. 1989. Le dictionnaire de collocations. In : *Dictionnaires, Dictionnaires*. Berlin/New-York : De Gruyter, p. 1010-1019.
- Hoey, M. 2005. *Lexical priming: a new theory of words and language*. London/New York : Routledge.
- Le Goffic, P. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette Éducation.
- Le Querler, N. 2006. Complémentation et actance : complément en *par*/complément en *de*. In : *Complétude, cognition, construction linguistique*. Paris : Presses Sorbonne nouvelle, p. 121-131.
- Mathieu, Y.Y. 2000. *Les verbes de sentiment : de l'analyse au traitement automatique*. Paris : Éditions du CNRS.
- Muller, C. 2005. Diathèses et voix en français. In : Interaction entre sémantique et pragmatique. Bucarest : Editura ASE, p. 73-95. [En ligne] : <http://www.claude-muller-linguiste.fr/wp-content/uploads/2012/09/Diath%C3%A8ses-et-voix.pdf>, [consulté le 07/05/2017].
- Muller, C. 2000. « Le passif processif et ses concurrents. Définitions et quelques particularités ». *Le passif. Études Romanes*, n°45, p. 49-69.
- Nemo, Fr. 2010. « Routines interprétatives, constructions grammaticales et constructions discursives ». *Estudos Linguísticos/Linguistic Studies*, n°5, p. 35-53.
- Novakova, I. 2015. *Syntaxe et sémantique des prédicats. Approche contrastive et fonctionnelle (monographie)*. Allemagne : Éditions universitaires européennes.
- Novakova, I. et al. 2013. « Le profil actanciel et discursif des verbes de surprise et de respect ». *Langue française*, n°180, p. 31-46.
- Novakova, I., Goossens, V., Melnikova, E. 2012. *Associations sémantiques et syntaxiques spécifiques. Sur l'exemple du lexique émotionnel des champs de surprise et de déception*. In : *Table ronde de morphologie*. 3e Congrès Mondial de Linguistique Française. Lyon : ILF / EDP Science.
- Novakova, I., Melnikova, E. 2013. « Vers un modèle fonctionnel pour l'analyse du lexique des émotions dans cinq langues européennes ». *Le Bulletin de la Société de linguistique de Paris CVIII*, n°1, p. 131-160.
- Novakova, I., Sorba, J. 2013. « Stupéfier et jalouser dans les séquences textuelles journalistiques : quel profil discursif pour quelle stratégie argumentative ? ». *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, n°4, p. 203-220.
- Novakova, I., Tutin, A. (éds) 2009. *Le lexique des émotions*. Grenoble : ELLUG.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. 2003. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France.
- Ruwet, N. 1994. « Être ou ne pas être un verbe de sentiment ». *Langue française*, n°103, p. 45-55.
- Sinclair, J.M. 1991. *Corpus, concordance, collocation*. Oxford: Oxford University Press (Describing English Language).
- The Leipzig Glossing Rules: Conventions for interlinear morpheme-by-morpheme glosses, <https://www.eva.mpg.de/lingua/pdf/Glossing-Rules.pdf> [consulté le 31/5/2017].

Tutin, A., Novakova, I., Grossmann, F., Cavalla, C. 2006. « Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires ». *Collocations, corpus, dictionnaires. Langue française*, n°150, p. 32-49.

Van Valin, R., LaPolla, R. 1997. *Syntax: structure, meaning, function*. Cambridge: Cambridge University Press.

Notes

1. Il s'agit ici d'une traduction littérale en français du mot original en arabe.
2. This is a literal translation from the original word in Arabic into French.
3. Je suis redevable envers Mme Iva Novakova pour m'avoir communiqué la passion d'interroger les données et d'observer les mots et pour ses remarques et suggestions pertinentes lors de la rédaction de cet article.
4. Le terme d'affect est utilisé non pas comme une sous-classe des affects, mais comme une étiquette conventionnelle générique.
5. La notion de collocation a été surtout est traitée autour du couple anglais-arabe sous un angle strictement lexicographique. Cela constitue, certes, une difficulté, mais justifie pleinement l'étude entreprise qui est, dans ce sens, novatrice.
6. Les environnements grammaticaux portent l'étiquette de « colligations » chez Hoey (2005).
7. Comme par ex. l'indice de spécificité *log-likelihood* qui met en évidence des structures privilégiées et spécifiques pour chacun des verbes étudiés.
8. Le projet franco-allemand ANR/DFG Emolex (ANR-09-FASHS-017), sous la responsabilité d'I. Novakova (Université Stendhal, Grenoble Alpes) et de P. Blumenthal (Université de Cologne), a porté sur l'étude du lexique des émotions dans cinq langues européennes dans ses aspects sémantique, syntaxique et discursif. Le corpus journalistique est composé de 120 Millions mots issus des journaux *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération* et *Ouest-France* parus en 2007 et 2008. <http://emolex.u-grenoble3.fr/emoBase/>.
9. Le corpus journalistique est constitué de 130 millions de mots. Il s'agit des journaux *Al-Masri Al-yawm 2010*, *Ahram* (1999), *Churuq*, *Al-ghad01*, *Alghad02*, *Hayat* (1997), *Hayat* (1996), *Tajdid* (2002), *Watan* (2002), *Thawra*. <http://arabiccorpus.byu.edu/>.
10. Faute de place et afin de rendre la lecture des lexèmes arabes plus commode, notamment pour les locuteurs non natifs, nous proposons de les présenter en trois lignes : d'abord, nous les translitérons conformément à l'alphabet phonétique international (API) (Orig.translit.), puis nous proposons une traduction en français du mot original en arabe en vue de gloser les associations verbales concernées selon les règles du *Leipzig Glossing* (Trad.litt.). Enfin, la troisième ligne correspond à la traduction française des exemples arabes et permet de mettre en œuvre la comparaison (Trad.fr.).
11. Nous avons calculé les fréquences en pourcentages, ce qui rend visible l'observation comparative à la fois entre les deux champs et entre les deux langues.
12. A l'évidence, une étude sur d'autres langues permettrait de dégager d'autres types de structures, comme c'est le cas ici pour l'arabe.
13. Nous utilisons les symboles X, Y, Z, qui viennent de Mel'čuk et al. (1984-1999) et qui correspondent, respectivement, à l'*expérienceur* (X), l'*objet* (Y) et la *cause* (Z). Bien que ce codage soit inspiré de Mel'čuk (1984-1999), notre approche, à la différence de la théorie sens-texte et à l'instar de celle de Novakova et al. (2013), demeure « surfaciste » (*ibid.* : 33). Dans notre étude, nous adoptons le système de codage conventionnel des actants de Novakova et al. (*ibid.*).
14. Pour plus de détails sur les dix formes verbales, en arabe, cf. Sibawayh (1938), Arbaoui (2010).
15. Cf. aussi Sibawayh (1938), El Kassas (2005).
16. Pour plus de détails sur le statut du complément d'agent introduit par « de » dans les emplois passifs des V-affect, cf. Novakova et al. (2013).

17. Novakova (2015) prend en considération les niveaux sémantique, syntaxique, discursif pour l'analyse du lexique des émotions. Elle s'intéresse aussi au niveau textuel dans la mesure où le sens des lexies d'affect conditionne notamment leurs scénarios prototypiques et, de manière plus générale, leurs profils textuels. Nous n'abordons pas, dans le cadre de notre travail, cette dimension, qui pourra constituer l'une des perspectives futures.



ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

Le questionnement comme procédé et stratégie de polémique politique utilisés dans les *Questions au Gouvernement*

Joanna Jereczek-Lipińska

Université de Gdansk, Pologne

filjj@ug.edu.pl

Résumé

L'article présente les résultats d'études portant sur le questionnement tel qu'il est pratiqué dans Les Questions au Gouvernement. Cette recherche est issue des analyses discursive et logométrique du discours politique parlementaire français et démontre que le questionnement est un procédé utilisé de manière stratégique par des parlementaires à des fins polémiques.

Mots-clés : le questionnement, le discours politique, le discours polémique, l'analyse du discours

Questioning as processes and strategies of political discourse used in *Questions to Government*

Abstract

This research is based on the discursive and logometric analysis of the French parliamentary political discourse. The purpose of this article is to note the polemical specificities of parliamentary discourse through the questioning of Questions to the Government.

Keywords : questioning, The political discourse, The polemic discourse, discourse analysis

Cette recherche est issue des analyses discursive et logométrique du discours politique parlementaire français. Les résultats d'études présentés dans le cadre de cet article concernent en particulier les questions posées dans le cadre des séances des Questions au Gouvernement durant la XIV^e législature dans la période 2016-2017¹. Il sera question ici de ce genre textuel à part entière - Questions au Gouvernement. Comme toute analyse du discours appelle à étudier entre autres les circonstances de sa production, car ceci fait partie intégrante du sens produit et des effets désirés et/ou obtenus, une précision s'impose : la France était en train de vivre sa campagne présidentielle et s'approchait de l'élection du nouveau président de la République².

Le but de cet article est de constater les spécificités polémiques du discours parlementaire à travers le questionnement tel qu'il est pratiqué dans l'exercice des Questions au Gouvernement en sachant que nous avons affaire ici à des formules répétitives, à des séquences figées et récurrentes dont l'importance au sein du discours français est non négligeable. En effet, comme l'a constaté Anne-Laure Nicot (2007), il s'agit là du mode d'expression parlementaire le plus emblématique en France. Il convient de distinguer d'emblée les différents modèles des Questions au Gouvernement qui existent dans d'autres démocraties, dont la fonctionnalité, le statut et donc les pratiques diffèrent pourtant amplement. Ainsi, avons-nous d'un côté un exercice de style présentant des spécificités et un style particulier, de l'autre un simple exercice parlementaire dont la portée politique est considérablement restreinte.

Dans le cadre de cet article, nous nous proposons d'analyser le questionnement qui est à la base de ce modèle de la discussion politique polémique, tout en écartant ainsi les réponses et les ripostes employées par le pouvoir qui n'en sont pas moins intéressantes³.

Seront ainsi décryptées de véritables scènes de guerres politiques au sein de débats parlementaires portant sur des questions d'actualité comme les attentats terroristes de 2015, les problèmes socio-économiques (la loi sur la sécurité sociale ou sur la déchéance de nationalité) ou enfin, les questions politiques en pleine période de campagne électorale.

Dans cette perspective, notre article s'inscrit d'un côté dans la lignée des travaux axés sur le discours politique - P. Charaudeau (2005), C. Salavastru (2004), K. Kerbrat-Orecchioni (1998), D. Mayaffre (2000, 2004), E. Raullet (2004) mais aussi dans la continuité des travaux portant sur le discours polémique - Gelas et Orecchioni (1980), Plantin (1997, 1998), Roellenbleck (1985) et sur le questionnement abordé déjà du point de vue formel entre autres par P. Chauradeau (1992) ou du point de vue de son potentiel politique par B. Tricot, R. Hadas-Lebel, D. Kessler (1995).

1. Définition et statut du genre - Questions au Gouvernement en France

Les séances des *Questions au Gouvernement* en France sont un véritable modèle de discussion vive et animée au sein de l'Assemblée Nationale. Chaque semaine, le mardi et le mercredi, dans le cadre des sessions ordinaires à l'Assemblée Nationale, deux séances d'une heure sont consacrées aux *Questions au Gouvernement* (désormais dans cet article QAG). Durant ces séances, les députés et sénateurs de la majorité et de l'opposition ont l'occasion d'interpeller voire d'interroger les ministres du Gouvernement en place sur les sujets d'actualité. Or, ce ne sont

pas de simples questions visant à s'informer. C'est un rendez-vous phare de la vie parlementaire et de la vie politique en France créé en 1974, qui est devenu un véritable moyen de contrôle de l'action gouvernementale par les élus. Il n'est pas sans importance que ces séances sont retransmises en direct de l'hémicycle sur la chaîne parlementaire LCP, ensuite que les citoyens peuvent consulter les comptes rendus des séances sur le site de l'Assemblée Nationale, tout comme ils peuvent réagir et commenter en direct pendant et après la séance de questions sur tweets # QAG.

Il faut admettre que vu leur couverture médiatique, l'impact des *Questions au Gouvernement* est significatif, elles sont très suivies par le public et les acteurs politiques, car en se déroulant souvent dans une ambiance polémique, houleuse et électrique, elles sont une véritable scène de combats d'idées politiques mais surtout un reflet des clivages politiques autour de différents sujets d'actualité. Pour que l'équilibre démocratique soit gardé, la règle de base est rigoureusement respectée par le président de l'Assemblée Nationale à savoir le chronométrage strict des prises de parole (2 minutes) qui l'amène plus d'une fois à couper la parole à l'intervenant. Le député qui prend la parole dans l'hémicycle a toute conscience qu'il s'adresse en même temps aux membres du gouvernement, aux autres députés, mais aussi à tous les électeurs effectifs ou potentiels ; cela n'est pas sans importance sur ce qu'il dit et sur la façon dont il le fait.

L'objet sera ici d'analyser et de décrypter la profonde dimension polémique des questions considérées comme un instrument politique dans l'exercice du contrôle du pouvoir.

2. Méthodologie de la recherche

La présente étude interroge les spécificités des *Questions au Gouvernement* dans leur dimension polémique à travers les questions qui sont posées dans l'hémicycle. Nous avons ainsi analysé de manière discursive, sémantico-pragmatique et logométrique un corpus de 29 séances de *Questions au Gouvernement* et portant sur les sujets d'actualité française notamment les attentats terroristes, l'immigration, la déchéance de nationalité, la COP 21 et bien d'autres concernant les réformes récentes entreprises par les ministres membres du Gouvernement. En sachant qu'à chaque séance nous avons une vingtaine de questions et réponses durant à chaque fois 2 minutes, cela nous fait un corpus représentatif de la période étudiée, composé d'environ 300 prises de parole. Pour les besoins de cette recherche, nous considérons les interventions individuelles comme faisant partie d'une collectivité - groupe politique, d'un camp - majorité/opposition et pas comme le produit d'un

individu politique. L'enjeu en sera donc de constater quelle est la spécificité linguistique et discursive, le rôle et l'impact éventuel de ces paroles politiques prononcées sur scène publique. Quels sont les instruments de lutte et de contrôle politique visant les ministres du gouvernement ?

La présentation des résultats d'études s'organisera en deux étapes. D'abord nous allons étudier les questions de manière formelle, en envisageant leurs formes d'apparition dans l'hémicycle, dans un second temps, nous allons évoquer la question dans son véritable sens et dans sa fonction en tenant compte de sa dimension discursive et polémique.

3. La définition, la typologie et la structure des questions

Ce paragraphe permet dans un premier temps d'aborder la question dans sa définition linguistique et parlementaire. Ensuite il sera question de différents types de questions selon leur fréquence d'usage et enfin nous présenterons l'analyse de la structure de la question envisagée comme une unité complexe.

3.1 La définition de la question - exercice de style

Nous allons commencer par examiner la question dans son acception la plus large. Patrick Charaudeau (1999 : 591) envisage la question comme étant « une demande de dire » et il pose ses acteurs comme d'un côté le locuteur qui donne dans son énoncé « une information à acquérir » et demande à l'interlocuteur de dire ce qu'il sait en se posant dans l'ignorance par rapport à ce qu'il demande (à moins qu'il ne fasse semblant d'ignorer). En outre, le locuteur impose à l'interlocuteur un rôle de « répondeur », il se donne le droit de questionner (car ce n'est pas tout le monde qui peut questionner). Par contre l'interlocuteur est supposé avoir la compétence pour répondre et se voit dans l'obligation de répondre. Les acteurs du questionnement ont ainsi des rôles respectifs bien définis, ce qui en détermine le cadre énonciatif et discursif. En effet, ceci est représentatif de la situation parlementaire où, d'un côté, les députés ou les sénateurs posent leurs questions aux membres du gouvernement, ceci afin de comprendre l'action envisagée ou entreprise et le ministre est appelé à justifier et à expliquer sa démarche. Ce rapport hiérarchique s'impose ici. L'exercice de style est soigneusement appliqué et le jeu très bien joué.

Avant d'aller vers les descriptions discursives de différents types de questions, nous partons du point de vue formel qui envisage la question dans son aspect morphologique et aspectuel.

Du point de vue formel, on envisage la question dans sa configuration explicite qui fait qu'elle s'accompagne d'une intonation montante à l'oral et d'un point d'interrogation à l'écrit. Comme le constate P. Charaudeau (1999 : 591). « On dispose donc en français de trois modes de configuration qui s'accompagnent tous d'une intonation montante ou d'un point d'interrogation » : ordre SV - *Tu vois ?*, ordre VS - *Vois-tu ?* ou question introduite par le présentateur est-ce que... - *Est-ce que tu vois ?*

Nous allons confronter ces formules généralement admises et utilisées avec celles relevées dans notre corpus pour en tirer les conclusions sur ce qu'est ce questionnement parlementaire. La présence/absence du point d'interrogation ou de l'articulation montante se vérifie facilement en sachant que nous travaillons en même temps sur les transcriptions et les enregistrements vidéo disponibles sur le site de l'Assemblée Nationale, ce qui nous permettra de constater que maintes fois, même si la question se termine par un point d'interrogation dans les transcriptions parlementaires, elle ne s'accompagne pourtant pas de l'intonation montante. C'est particulièrement vrai pour des questions rhétoriques qui n'admettent pas nécessairement de réponse. En effet, cette dernière se trouve insérée dans la question ou est supposée évidente pour le locuteur. Sa fonction est donc plutôt d'affirmer et de constater des faits dans la tournure négative et de manière ironique.

Les analyses lexicométriques portant sur le point formel et morphologique de la question dans le corpus nous permettent de constater la présence majoritaire de questions par inversion introduite par cette formule rituelle : « Ma question est simple, Monsieur le ..., quand allez-vous enfin faire... ? ». C'est une sorte de moule dans lequel s'insérerait la majeure partie des questions posées dans le cadre des séances des *Questions au Gouvernement* dont nous nous permettons d'analyser des éléments dans ce qui suit. C'est une façon de s'inscrire dans la contrainte de l'exercice tout en attirant l'attention sur le noyau dur de l'énoncé.

L'inversion prime sur les 2 autres configurations et les questions sont posées soit au passé et le plus souvent au passé composé car elles renvoient à l'action - « Qu'avez-vous fait ? », soit au présent le plus souvent pour évoquer les émotions et les sentiments des membres du gouvernement (« En êtes-vous satisfaits ? ») ou enfin au futur proche pour tout ce qui concerne le présent et le futur afin de souligner le caractère immédiat et urgent des éléments qui sont soulevés dans la question.

Le pronom personnel « vous » omniprésent dans le questionnement parlementaire renvoie à l'acteur pluriel englobant tous les membres du gouvernement et de la majorité, beaucoup plus rarement il s'agit d'une simple forme de politesse et d'adresse à tel ou tel ministre.

En outre, l'usage extrêmement fréquent de l'adverbe en général (dans notre exemple l'adverbe de temps - « enfin ») permet de rendre la formule plus organisée et dynamique et de rajouter de la pression et surtout c'est une forme de marqueur de modalité soulignant l'immédiateté et l'urgence de la décision. Son rôle est donc de marquer l'intensité, l'intention et le jugement plus ou moins explicite du locuteur, comme par exemple : « Vous avez, manifestement ... » (QAG, 11.10.2016)

La contrainte de la formule doit être respectée, sinon soit la parole est coupée et donc l'efficacité de la prise de parole est réduite, soit encore elle donne lieu à une discussion métalinguistique, comme dans l'exemple : « C'est une question au Gouvernement, ça ? » (QAG, 05.10.2016)

L'exercice de style de la formule prévue dans le cadre des séances des Questions au gouvernement consiste à poser sa question tout en exprimant son opinion partisane par rapport à la politique du gouvernement et ceci en 2 minutes. Ce cadrage n'est pas sans importance sur le choix des mots et des constructions syntaxiques utilisées. En effet il s'agit de trouver des mots exacts, les plus pertinents et percutants possibles, ainsi que d'employer de manière abondante des adverbes et des adjectifs dont le rôle est de dramatiser et de rendre plus expressive la formule. Il s'agit, en outre, de donner à son énoncé de l'opulence.

Ces éléments isolés s'organisent donc dans une structure qui possède sa cohérence interne non sans importance sur l'efficacité discursive de la question.

Sémantiquement parlant, les élus s'interrogent sur les décisions prises par le Gouvernement dont les lois sont en préparation. Ensuite, on se pose des questions portant sur les lois soumises au vote du parlement et les conséquences de leur introduction pour telle ou telle branche. Enfin, on s'interroge sur les sentiments ou les perceptions des Ministres (question ironique) face à des situations évoquées par les parlementaires, ainsi la question se termine par : Que pensez-vous de ... ?, Quels sont vos sentiments ... ? Parfois la question peut constituer une sorte de discussion métalinguistique sur le choix des mots, un véritable reproche : « *Comment pouvez-vous décevement dire que vous avez sauvé la Sécurité sociale ?!* » (QAG, 11.10.2016).

Les 2 minutes de la prise de parole permettent d'avoir une dynamique dans la séance et exigent des participants un esprit de synthèse et des formulations simples, explicites et condensées. Ainsi, les questions sont exprimées sous forme de phrases synthétiques, dynamiques et expressives, polysémiques car ambiguës et ambivalentes, les images sont significatives, les exemples pertinents et percutants. Au niveau rhétorique et discursif, nous nous situons entre l'écrit (car toute question doit être remise au président du parlement et du sénat sous forme écrite

et rédigée) et l'oral de la spontanéité de la prise de parole durant la séance. Nous dirions même que nous avons affaire à de l'écrit oralisé, improvisé et spontané qui englobe les interventions et les commentaires des autres députés de l'assemblée. Les jeux de mots, les mots bien sélectionnés dans le but de susciter des réactions attendues, les nombreuses exclamations, les gestes et la modulation de la voix font que les séances sont de véritables scènes de combat rhétorique et polémique. Voici un exemple d'une question construite autour du jeu de mots avec ce souci évident du choix des mots :

La conclusion de tout cela, madame Touraine, c'est que l'addition sera bel et bien payée par les Français. Les professionnels de santé, quant à eux, sont vent debout contre le tiers payant généralisé. Vous avez enclenché la désresponsabilisation individuelle en faisant croire que la santé était gratuite. Madame Touraine, notre santé n'a pas de prix, mais elle a un coût ! » (QAG, 11.10.2016)

Nous nous proposons ensuite d'établir une typologie de questions posées dans le cadre des séances parlementaires de la XIV^e législature en fonction de l'intention du locuteur.

3.2 La typologie des questions - de l'art pour l'art

Nous avons décidé de partir de la typologie proposée par Tricot, Hadas-Lebel et Kessler en 1995 en la considérant comme un point de référence. Notre but était d'élargir la méthodologie de la recherche avec, d'un côté, des données statistiques, de l'autre, une analyse discursive. Nous obtenons un classement dans lequel les mêmes types reviennent mais avec une intensité et un nombre d'apparition différents par rapport aux études de Tricot, Hadas-Lebel et Kessler (1995). Ceci nous permettra de constater une éventuelle évolution ou un changement dans les pratiques interrogatives des élus de la République. Ainsi, la typologie de 1995 prévoit les questions suivantes (classées ici dans l'ordre croissant d'apparition) :

- **question pure et simple** à travers laquelle on veut obtenir l'information que l'autre est censé détenir ;
- **question-complaisance** souvent posée par les députés de la majorité - pour informer des actions du gouvernement ; on offre ainsi une sorte de tribune pour pouvoir parler de ce qu'on a réussi à faire :

Madame la ministre des affaires sociales et de la santé, le conseil des ministres a adopté, ce matin, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2017. Ce projet de loi marque le retour à un quasi équilibre financier : du jamais vu depuis 2001 ! (QAG, 05.10.2016)

Monsieur le Premier ministre, nul n'ignore aujourd'hui que les chantiers navals STX de Saint-Nazaire construisent les plus grands paquebots du monde. (...) Les chantiers de Saint-Nazaire, fleuron de l'industrie nationale, jouent également un rôle stratégique dans la défense française. (...) Ma question est simple, monsieur le Premier ministre : quelles sont les actions concrètes que vous avez engagées pour permettre la reprise de STX France par un actionnariat stable et pérenne, qui garantisse l'avenir de cette filière industrielle en France ? (QAG, 11.10.2016)

- **question-pression** - posée afin d'empêcher le ministre concerné d'oublier ou de négliger une demande : Nombre de questions contiennent des expressions comme « quelles initiatives le gouvernement entend-il prendre... ? » ; « Que peut faire la France ... ? » ; ou encore « La France a-t-elle l'intention de ... ? » :

« C'est irresponsable ! (...) Monsieur le Premier ministre, ma question est simple, et loin d'être polémique : en cette période de concorde nationale, qu'attendez-vous pour prendre les mesures qu'attendent les Français et les professionnels de santé ? » (QAG, 10.01.2017)

« Sans action rapide de votre part, l'été 2016 aura des répercussions dramatiques sur les années à venir. Il faut agir, et agir vite, avant que nos agriculteurs ne voient plus d'issue à leur situation, et que certains en viennent à envisager des actes de désespoir. Quel choix faites-vous, monsieur le ministre ? Laisser disparaître des exploitations ou aider les producteurs à passer un cap difficile ? Nos agriculteurs souffrent, il y a urgence. (...) Vous avez, je crois, votre « idée de la France ». Ce que la France attend, elle, c'est non seulement une vision, mais aussi des actions concrètes dès aujourd'hui. (QAG, 05.10.2016)

- **question-spectacle** souvent posée par les députés de l'opposition pour montrer qu'on est actif et diligent et qui concerne l'actualité brûlante du moment ;

Poser une question à la ministre de la santé après de tels actes de guerre, alors que des femmes et des hommes se battent à cet instant pour la vie, est un exercice difficile. (...) Même avec le cœur lourd, monsieur le Premier ministre, madame la ministre de la santé, je pourrais vous interroger sur votre politique de santé, que nous jugeons sans cap ni vision, mais je ne le ferai pas car l'heure est à la concorde. Face à la souffrance du peuple de France, on ne dit jamais assez à ceux qu'on aime qu'on les aime. Eh bien, mes chers collègues, nous tenions à dire combien nous aimons notre système de santé français. La santé en France, c'est comme la démocratie : c'est le pire des systèmes mais on n'en a pas trouvé de meilleur. » (...)

« Ce n'est pas un budget que vous présentez, c'est le maquillage séduisant d'une situation catastrophique. » (QAG, 11.10.2016).

- **question-agression** - la stratégie de l'opposition consiste à mettre en difficulté le gouvernement et à dénoncer son incapacité à faire face aux vrais problèmes du pays et ses mauvaises réactions. Il s'agit de désavouer et de discréditer l'action du gouvernement.

Monsieur le Premier ministre, savez-vous ce qu'est un sentiment d'abaissement et d'humiliation qui résulte d'une atteinte à l'honneur et à la dignité ? C'est la définition même de la honte, cette honte que vous dites ressentir à l'égard du Président de la République). (...)

(...) un débat et une opposition qui ne seraient pas à la hauteur. Mais ce qui n'est pas à la hauteur, monsieur le Premier ministre, ce sont les comportements légers, inquiétants et dangereux d'un Président Narcisse qui s'est noyé dans un torrent de confidences qui ont abîmé la fonction présidentielle et sa propre image. (...) Ce qui n'est pas à la hauteur, c'est un Président qui dévoile des opérations classées secret défense, y compris des attentats ciblés. Ce qui n'est pas à la hauteur, c'est le spectacle sans précédent d'un Premier ministre qui a honte du Président qui l'a nommé ! La question qui s'impose à ce stade est simple, monsieur le Premier ministre : n'avez-vous pas, vous-même, honte d'être encore le chef du Gouvernement de François Hollande ? Si vous pensez réellement ce que vous avez dit, vous auriez dû démissionner ! C'est le minimum de cohérence que l'on attend d'un homme politique qui revendique de ne pas se taire et de nommer les choses. Mais pour cela, monsieur le Premier ministre, il ne s'agit pas de faire des phrases, il faut avoir du courage. Et une fois de plus, je crains que vous ne soyez plus fort dans le verbe que dans l'action. » (QAG, 02.10.2016).

Il faut admettre que nous avons constaté dans notre corpus les mêmes types de questions avec la fréquence d'usage légèrement différente. En outre, nous avons remarqué que leur tonalité s'accroît et la violence prend de l'ampleur, en effet le spectacle prend de plus en plus d'importance et le jeu d'acteurs et de masques est de plus en plus pointu.

Nous ajoutons à la liste proposée en 1995 un type de question qui nous semble emblématique du développement du discours politique en France en général et celui des questions au gouvernement en particulier.

- **question-combat posée par l'opposition** - exercice de style pour entamer un débat polémique vif et engagé comme dans le cadre d'une campagne électorale.

Monsieur le Premier ministre, je n'imaginai pas la semaine dernière en demandant au Premier ministre si et quand il allait démissionner que nous allions nous réveiller une semaine plus tard avec, si j'ose dire, deux démissions

pour le prix d'une. Il y a celle de François Hollande, dont on nous dit qu'il a pris la grande et belle décision d'un homme d'État. En vérité, il a acté sa rupture profonde avec les Français et l'échec cuisant de son quinquennat. Il y a aussi celle d'un Premier ministre qui tente de faire oublier qu'il a gouverné la moitié du quinquennat, qu'il est coresponsable du fiasco total de la gauche... Il laisse la gauche en ruines, son camp en lambeaux et la France dans l'état que l'on sait. Vous n'êtes pas là pour recevoir des amabilités, vous êtes là pour gouverner ! (QAG, 7.12.2016)

Avez-vous relancé l'économie ?

Non. Seuls quatre pays sur vingt-huit en Europe ont un taux de croissance plus faible que le nôtre !

Avez-vous réduit notre dette ?

Non. Les taux d'intérêt qui remontent risquent de nous asphyxier.

Les impôts ont-ils baissé ? Non.

Le chômage a-t-il reculé ?

Non. Il y a 1 million de chômeurs de plus qu'en 2012 ! Les banlieues vivent-elles mieux ?

Non. Les collectivités locales ont-elles été épargnées ? Non.

La grande pauvreté a-t-elle reculé dans notre pays ? Non. (QAG, 14.02.2017)

3.3 Questionner - comment ? - La structure de la question

Toute question formulée dans le cadre des séances des Questions au Gouvernement est une structure complexe car, avant la formulation de la question même, il y a une sorte d'introduction dont la signification et le rôle sont variables.

Dans l'ordre décroissant d'apparition durant cette XIV^e Législature, la structure de la question rappelle la pyramide inversée du discours des journalistes qui présuppose un ordre décroissant d'importance des informations ce qui permet de dire l'essentiel sans avoir été coupé au bout de 2 minutes prévues au moment le moins voulu. Nous distinguons les zones suivantes des QAG : la description de la situation en 2 temps au niveau local et au niveau national, ensuite vient un passage de dramatisation à travers lequel l' élu dessine un scénario catastrophe qui s'annonce, en évoquant les conséquences néfastes et les mauvaises prévisions. Il peut y avoir une recherche plus ou moins explicite de coupables et ce propos se terminerait par l'annonce des solutions miracle, les propositions de résolutions de problèmes cumulés par la majorité au pouvoir. Nous pouvons constater différentes variantes de ce schéma en fonction du sujet de la question. Ainsi, on peut avoir une description nationale et/ou européenne suivie par une description locale

et/ou régionale, ensuite des prévisions noires avec un certain chantage du type : « Si vous ne faites pas ceci, cela arrivera... », enfin les propositions des solutions qui s'imposent. Ces propos sont des développements supposés raisonnés qui sont inscrits dans une cohérence interne, une logique qui ne peut être démontée mais non dépourvue d'émotions. En effet, nombre de formulations, mots expressifs apparaît, comme par exemple : *Bon sang ! Vous êtes gonflé ! Des voyous d'extrême gauche, ... Pléonasme !*

La dramatisation des descriptions s'obtient par, entre autres l'énumération d'une longue liste de problèmes qui est soigneusement fournie par le député, mais la dramatisation peut être aussi évoquée par le choix des mots, des mots liens qui ponctuent le propos, ainsi : « Il y a encore mieux ! » « Pire ! » « Scandaleux ! » avec une expression ironique qui marque l'indignation : « Bravo l'État ! » L'ironie fait partie intégrante de cet exercice aussi bien dans les mots que dans l'enchaînement logique de cause/conséquence.

Les questions sont porteuses d'idées partisans et donc l'appartenance politique est directement lisible dans la formulation de la question. Le registre des questions peut aller du simple respect lié à la fonction détenue par l'interlocuteur au fonctionnement d'égal à égal ou même le traitement par le haut. L'ambiance dans la question participe dans la création de l'effet dramatique des aspects évoqués.

Bref, nous avons affaire à un malin exercice de style qui exige une compétence certaine au niveau logique et rhétorique, stylistique et politique. Ce maniement habile de la langue et de l'exercice permet aux élus, tout en respectant la contrainte des QAG, d'exprimer leurs idées partisans.

4. Demander pour ... - la fonction des questions

Désormais, nous allons considérer la question non pas dans son acception linguistique mais plutôt juridique c'est-à-dire comme une demande d'explications adressée par un député à un ministre, soit par écrit, soit au cours d'une séance du Parlement qui prend ce sens d'enquête voire même plus d'une fois d'interrogatoire. En effet, il s'agira ici dans la majeure partie de soumettre à un interrogatoire.

Lorsqu'on est un acteur politique dans le cadre de son intervention parlementaire, on s'exprime avec vigilance, donc en pensant aux effets du discours. Les députés en tant que professionnels de la politique et élus du suffrage universel direct, manient le discours politique avec précaution mais en visant leurs buts politiques de conquête du pouvoir. Nous pouvons distinguer 3 catégories de questions en fonction de l'intention de celui qui les pose :

- les questions posées par la majorité au pouvoir qui chercherait à défendre la politique menée par le gouvernement en l'opposant aux politiques antérieures ; il s'agit ici d'offrir une tribune aux différents ministres ;
- celles posées par l'opposition avec le plus de ferveur et de détermination visant à discréditer le pouvoir en place ; Les députés des groupes de l'opposition ont en effet à plusieurs reprises recours à une technique qui consiste à énoncer ce qui devrait être, pour ensuite souligner le décalage avec ce qui est ;
- et les questions non partisans dont la portée politique semble être moins importante posées par les députés qui en fonction de la situation se situent une fois d'un côté une fois de l'autre de la scène politique. Ces questions sont supposées être moins marquées.

Dans notre corpus, la situation l'impose, les questions des députés socialistes participent de leur stratégie de soutien au gouvernement, celles que posent les députés des républicains s'inscrivent davantage dans une stratégie de différenciation à l'égard de l'action ministérielle. Il est donc clair que les questions permettent aux intervenants d'affirmer les clivages politiques et les positions partisans des députés. La transmission des séances des questions au gouvernement n'est pas sans impact sur la façon dont elle se déroule, c'est en effet un exercice très médiatique, le jeu d'acteur et de masques⁴ en font forcément partie. Toute décision ou manque de décision passe d'office au crible d'une discussion virulente durant la séance des questions au gouvernement et tout ministre est appelé à expliquer et à s'expliquer, à justifier toute prise de décision.

En guise de conclusion - Questions au gouvernement - exercice de style bien français d'une polémique politique

Les questions posées dans le cadre des séances des Questions au Gouvernement sont des formules d'un discours polémique à part entière. Il s'agit ici de s'inscrire dans une convention mais qui permet des dérapages significatifs. Ce débat qui va loin, parfois même jusqu'à porter honte aux intervenants, est un signe que le débat démocratique politique est par la même une sorte de contrôle du pouvoir.

Dans ce modèle, plus la question est agressive, plus la réponse est violente, les deux pratiques (les questions et les réponses) s'accompagnent des bruits significatifs de la salle ; d'applaudissements, de huées, de cris, de mots en aparté, de commentaires qui participent dans cette expression politique. Si l'on voulait confronter cet exercice parlementaire avec ce qui existe et dont on pourrait correspondre certains traits caractéristiques au Parlement polonais à savoir *Pytania*

i interpelacje poselskie, l'on constate qu'il ne relève pas de la même dynamique. En effet, l'exercice se réduit à des questions posées par certains députés à l'écrit relues ensuite en session plénière et la réponse est fournie sous forme écrite, encore une fois relue devant l'assemblée par un secrétaire d'État plutôt que le ministre interpellé. Bref, le statut, la forme et le modèle étant différents, la portée et le style en sont peu polémiques et fort limités.

Le gouvernement français est appelé par l'opposition à justifier toute décision et acte pris au sein de son équipe. Rien n'échappe aux élus, qui commentent de manière virulente toute erreur éventuelle, toute faille dans le système ou tout manque d'action. C'est également une sorte de vérification de la résistance de l'homme politique qui fait ses preuves. On interroge pour contrôler, pour évaluer, pour sanctionner, et enfin pour blâmer.

C'est un exercice de style habilement utilisé à des fins politico-idéologiques. Plus on est fort dans l'activité, plus on a de chance d'apparaître comme un homme politique sur scène politique française. C'est un exercice exigeant qui appelle une technique et une compétence rhétorique spécifique.

L'hémicycle demeure un théâtre d'affrontements politiques entre élus du suffrage universel direct, les deux camps peuvent surtout employer ces formules à des fins polémiques et dans des limites bien définies.

Bibliographie

Amossy, R. 2008. Modalités argumentatives et registres discursifs : le cas du polémique. In : Gaudin-Bordes, L., Salvan G. (dir.). *Les registres. Enjeux stylistiques et visées pragmatiques*. Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant, p. 93-108.

Ancombre, J.-Cl., Ducrot, O. 1988. *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Pierre Mardaga.

Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

Charaudeau, P. 2005. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.

Kerbrat-Orecchioni, C. 1980. *Le discours polémique*, Lyon : PUL.

Maingueneau, D. 1983. *Sémantique de la polémique*, Lausanne, l'Age d'Homme, Collection « *Pratique des sciences de l'homme* », Paris : PUF.

Moeschler, J. 1981. « Discours polémique, réfutation et résolution des séquences conversationnelles ». *Etudes de linguistique appliquée* 44, « L'analyse des conversations authentiques », p. 40-69.

Mouchon, J. 1998. *La politique sous l'influence des médias*, L'Harmattan, Paris.

Nicot, A.-L. 2007. « La démocratie en questions. L'usage stratégique de démocratie et de ses dérivés dans les questions au gouvernement de la 11^e Législature (1997-2002) ». *Mots. Les langages du politique* n. 83, mars 2007, p. 9-21.

Perelman, Ch., L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*. La Nouvelle Rhétorique, collection Sociologie générale et philosophie sociale ; 3^e éd. 1976. Éditions de l'Université de Bruxelles. 1 vol. 734 p.

Plantin, Ch. 1997. « L'argumentation dans l'émotion ». *Pratiques* 96, p. 86-100.

Plantin, Ch. 2002. Des polémistes aux polémiqueurs. In : M. Murat, G. Declercq, J. Dangel (éds.), *La parole polémique*, Pais, Champion, p. 377-408.

Ricoeur, P. 1991. Lectures 1, *Autour du politique*. Seuil : Paris.

Roellenbleck, G. 1985. *Le Discours polémique. Aspects théoriques et interprétations*. Paris/Tübingen : Gunter Narr Verlag / Editions Jean-Michel Place.

Tricot, B., Kessler, D., Hadas-Lebel, R. 1995. *Les institutions politiques françaises*, Paris : Presses de Sciences Po et Dalloz, p. 339-393.

Le corpus de recherches - Des comptes rendus des séances de la XIV^e Législature des *Questions au Gouvernement* - <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr/2016-2017/> [consulté le 30 septembre 2017].

Notes

1. à partir du 4 octobre 2016 jusqu'à la séance du 31 janvier 2017
2. Les échéances électorales des élections présidentielles de 2017 en France - le 23 avril - le premier tour et le 7 mai 2017 - le second tour
3. Elles constituent également l'objet de nos recherches dont les résultats ont été présentés dans le cadre d'une autre étude.
4. envisagés entre autres par P. Charaudeau, 2005

Synergies Pologne

n° 14 / 2017



Annexes



Profils des contributeurs



• Coordinatrices scientifiques du numéro et auteurs •

Teresa Muryn. Enseignant-chercheur en linguistique romane et Professeur des Universités à l'Université Pédagogique de Cracovie, vice-directrice de l'Institut de Lettres et de Langues Modernes, responsable de la philologie romane, responsable scientifique du groupe de recherche *Discours Inférence Sémantique (DiSem)*. Ses principaux domaines de recherche sont la syntaxe-sémantique ouverte vers le discours et la linguistique contrastive. Après des recherches consacrées au domaine nominal (*Le Syntagme Nominal abstrait et la cohérence discursive*, 1999, Wyd. Naukowe WSP), elle s'intéresse actuellement à l'analyse de différents discours et des unités qui peuvent le structurer. Elle est co-rédactrice de *Linguistique du discours : de l'intra- à l'interphrastique*, Frankfurt am Main, 2015.

Iva Novakova. Professeur en Sciences du langage à l'Université Grenoble Alpes (France) et membre du laboratoire LIDILEM. Ses recherches, menées dans une perspective fonctionnelle et contrastive, se situent à l'interface entre la syntaxe, la sémantique et le discours et s'appuient sur de vastes corpus mono- et plurilingues. Co-responsable scientifique, avec Dirk Siepmann (U. d'Osnabrück), du projet ANR DFG franco-allemand PhraseoRom 2016-2020 phraseorom.univ-grenoble-alpes.fr, portant sur la phraséologie spécifique du roman contemporain français, anglais, allemand.

• Auteurs d'article •

Francis Grossmann. Professeur en Sciences du Langage à l'Université Grenoble Alpes, est spécialiste de sémantique lexicale. Après des recherches consacrées à la manière dont les adultes lisent ou racontent des histoires aux enfants (*Enfances de la lecture*, Peter Lang, 2002), ses travaux se sont orientés vers l'étude de la phraséologie (cf. l'ouvrage dirigé avec sa collègue Agnès Tutin en 2003 : *Les collocations : analyse et traitement*, Amsterdam, De Werelt). Il participe actuellement au projet ANR PHRASEOROM, co-piloté par Iva Novakova à Grenoble et Dirk Siepman à Osnabrück.

Julie Sorba. Docteur en Linguistique, Maître de Conférences à l'Université Grenoble Alpes (France) et membre du laboratoire LIDILEM (www.lidilem.u-grenoble3.fr). Ses thématiques de recherche sont la sémantique lexicale, la linguistique de corpus, la phraséologie et l'argumentation. Dans le cadre du projet franco-allemand PhraseoRom (ANR-15-FRAL-0009), elle

s'intéresse actuellement aux unités phraséologiques qui structurent le discours romanesque et à leur repérage par les moyens de la linguistique de corpus outillée.

Olivier Kraif. Maître de conférences en informatique à l'Université Grenoble Alpes (anciennement Université Stendhal) depuis 2002. Habilité à diriger des recherches. Il enseigne les techniques du traitement automatique des langues au Département d'Informatique Intégrée pour les lettres, langues et le langage (I3L). Il est chercheur au laboratoire LIDILEM, au sein de l'axe1 «Descriptions linguistiques, Corpus et TAL». Ses thématiques de recherches se situent essentiellement dans le domaine de la linguistique de corpus outillée, notamment autour de l'étude et de l'exploitation de grands corpus multilingues, comparables ou parallèles. Il s'intéresse particulièrement au repérage et à l'étude de la phraséologie, au sens étendu, en relation avec l'analyse des genres textuels. Dans ce cadre il a collaboré, entre autres, aux projets Scientext, Emolex et Phraséorom.

Małgorzata Niziołek. Maître de conférences à l'Université Pédagogique de Cracovie. Elle consacre ses recherches à l'analyse linguistique des textes littéraires. Son travail porte, en particulier, sur la description lexico-syntaxique des textes fantastiques du XIX^e siècle. Elle est membre du groupe de recherches *Discours Inférence Sémantique* (DiSem), dont les travaux se concentrent sur l'analyse interdisciplinaire de différents types de discours.

Alicja Hajok. Maître de conférences en linguistique à l'Université Pédagogique de Cracovie en Pologne. Elle est membre du groupe de recherche *Discours Inférence Sémantique* (DiSem). Elle s'intéresse à la linguistique contrastive franco-polonaise, à la phraséologie dite « étendue » et au traitement automatique des langues naturelles.

Katarzyna Gabrysiak. Docteur en linguistique et spécialiste en linguistique française, est enseignant-chercheur à l'Université Pédagogique de Cracovie. Ses recherches portent sur le traitement automatique des langues naturelles, la sémantique lexicale ainsi que sur la phraséologie dans l'écrit scientifique.

Lidia Miladi. Titulaire de deux doctorats (respectivement en linguistique et didactique des langues, et en syntaxe) et d'une HDR en linguistique (obtenue à l'Université Paris Sorbonne -Paris IV), elle enseigne la linguistique française et générale à l'Université Grenoble Alpes à l'UFR LLASIC au Département des Sciences du langage et FLE. Elle est rattachée à l'équipe LIDILEM (*Laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Etrangères et Maternelles*). Ses publications actuelles portent sur différents procédés de mise en relief présents dans les énoncés proverbiaux et publicitaires du français et du polonais. Ses domaines de recherche sont la syntaxe et l'analyse du discours dans une perspective contrastive.

Anna Krzyżanowska. Enseignant-chercheur en linguistique romane et Professeur des Universités à l'Institut de Philologie Romane de l'Université Marie Curie-Sklodowska. Ses principaux domaines de recherche sont la phraséologie, la sémantique lexicale, le langage

des émotions et la linguistique contrastive. Elle est l'auteur de l'ouvrage *Aspects lexicaux et sémantiques de la description des noms d'affect en français et en polonais*, Lublin, 2011 et la co-rédactrice de *Les émotions et les valeurs dans la communication I, II*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2016.

Yauheniya Yakubovich. Maître de conférences à l'Université Pédagogique de Cracovie. Elle est titulaire d'une maîtrise en Philologie française et allemande avec prix extraordinaire de la Faculté des Lettres (Université d'État de Biélorussie), d'une maîtrise en Philologie Française et d'un Master en Traduction, Interprétation et Études interculturelles (Université Autonome de Barcelone), ainsi que d'un doctorat (cum laude) en Langues et cultures romanes (Université Autonome de Barcelone). Elle est auteur d'une dizaine d'articles (en français, anglais, espagnol, biélorusse) rédigés dans le cadre de différents projets scientifiques internationaux et concernant surtout les études linguistiques de corpus littéraires multilingues. Ses intérêts scientifiques se situent à l'intersection de la lexicologie, la stylistique et la littérature comparée.

Frédérique Brin-Henry. Orthophoniste et linguiste. Co-auteur du *Dictionnaire d'Orthophonie*, elle examine et re-considère la terminologie orthophonique en usage, en analysant des corpus d'écrits professionnels et scientifiques. En faisant émerger des propriétés à partir d'analyses sémantico-syntaxiques et du discours, elle travaille à la construction originale d'une représentation conceptuelle des pathologies du langage, de la communication et des fonctions orofaciales. Elle exerce au centre hospitalier de Bar-le-Duc (missions cliniques et de recherche), et est membre de l'équipe Lexique du laboratoire ATILF-UMR 7118 depuis 2012.

Marie Laurence Knittel. Maître de Conférences HDR et enseignante à l'Université de Lorraine, dans le Département de Sciences du Langage. Elle est membre de l'équipe Lexique de l'UMR ATILF. Ses recherches portent sur la Syntaxe, la Sémantique et leurs interfaces, et le discours orthophonique. Elle s'intéresse plus spécifiquement au domaine nominal (notamment le nombre et la détermination), aux propriétés syntaxiques, sémantiques et référentielles des nominalisations, et à l'aspect lexical des verbes et des noms.

Safa Zouaidi. Docteur en Sciences du langage de l'Université Grenoble Alpes (France) et de l'Université de Sfax (Tunisie). Elle est actuellement enseignant-chercheur à l'Université de Gabès (Tunisie). Ses recherches en phraséologie contrastive offrent de nouvelles pistes pour l'analyse fonctionnelle de la combinatoire des verbes d'affect fondée sur de vastes corpus informatisés. S. Zouaidi a obtenu le 3^{ème} prix de la finale grenobloise du concours international « Ma thèse en 180 secondes » en 2016.

Joanna Jereczek-Lipińska. Professeure d'Université, linguiste. Directrice de l'Institut de Philologie Romane à l'Université de Gdansk. Elle dirige le Département de linguistique et didactique au sein de l'Institut. Ses recherches se concentrent sur l'analyse discursive et lexicométrique du discours politique et médiatique et leur évolution. Sa thèse d'habilitation

porte sur la désidéologisation progressive du discours politique français. Elle s'intéresse également à la didactique des langues étrangères envisagée comme didactique du discours dans le processus d'enseignement-apprentissage ; dans ce domaine, elle est professeur invitée à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve en Belgique.

Projet pour le n° 15 / 2018



Langues, idées, cultures : regards croisés sur la France et la Russie

**coordonné par Larissa Muradova (Université Pédagogique de Moscou, Russie)
et Aurelia Kotkiewicz (Université Pédagogique de Cracovie, Pologne)**

Partant du constat que dans le contexte de mondialisation actuelle, les rapports entre les langues, les littératures et les cultures deviennent de plus en plus fréquents et profonds, le numéro 15 de la revue *Synergies Pologne* portera sur le thème « Langues, idées, cultures : regards croisés sur la France et la Russie ».

Nous nous donnons pour objectif de présenter les résultats des recherches dans le domaine de la linguistique contrastive, de la littérature comparée, de la linguistique appliquée (la traductologie, les langues de spécialité, les études interculturelles, la didactique du français et du russe) en mettant en relief leurs convergences aussi bien que leurs divergences.

Ce numéro répond au désir de favoriser, d'approfondir et de multiplier les échanges entre les spécialistes des deux langues, littératures et cultures pour mettre en lumière des questions litigieuses les concernant compte tenu du fait que depuis des dizaines d'années, ces deux peuples sont unis par les liens d'un mutuel enrichissement intellectuel. Nombreux sont les linguistes russes qui ont effectué des recherches novatrices concernant le français de même qu'il y a des linguistes français qui avaient le russe comme objet d'étude. On ne peut nier l'influence réciproque des littératures russe et française dont l'apport à la culture mondiale s'est avéré très important ni négliger la quantité de traductions d'œuvres classiques et modernes entre ces deux langues.

Ne prétendant en aucune mesure élucider complètement les sujets mentionnés nous proposons quelques axes thématiques qui donnent la possibilité de véhiculer différents types d'analyses :

- **la linguistique** : linguistique contrastive du français et du russe ce qui permettrait d'établir les particularités typologiques de ces deux langues ; la linguistique appliquée qui a pour tâche l'application des théories, des descriptions, des analyses linguistiques à la pédagogie des langues, à la traduction, aux techniques de communication (CNRTL) ;

- **la littérature** : en particulier, les auteurs et les œuvres qui se situent au croisement de deux cultures et offrent des regards croisés sur le monde français et russe sans oublier ceux qui ont contribué à diffuser la littérature russe en France et la littérature française en Russie ;
- **la traductologie** : les réflexions sur la traduction, le rôle des traducteurs dans le transfert réciproque des littératures française et russe ;
- **la didactique** : enseignement et apprentissage du français et du russe langues étrangères.

Sans être exhaustive, cette liste de questions possibles peut être complétée par toute autre approche théorique et méthodologique s'inscrivant d'une manière pertinente dans la problématique traitée.

Un appel à contributions a été lancé, la date limite d'envoi des articles étant le 30 juin 2018 et celle de remise des textes corrigés le 30 octobre 2018.

Information et contact :

<https://gerflint.fr/synergies-pologne>
synergies.pologne@gmail.com

Consignes aux auteurs

- 1** L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à synergies.pologne@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.
- 2** L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs.
- 3** Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
- 4** Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.
- 5** Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
- 6** La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) seront également centrés et en petits caractères. L'auteur possédant un identifiant ORCID ID (*identifiant ouvert pour chercheur et contributeur*) inscrira ce code en dessous de son adresse. Le tout sera sans couleur, sans soulignement ni hyperlien.

7 L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

8 L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé.

9 La police de caractère unique est Times New Roman, toujours taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

10 L'article doit comprendre entre 15 000 et 30000 signes, soit 6-10 pages Word, éléments visuels, bibliographie, notes et espaces compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus de lecture ne dépassera pas 2500 signes, soit 1 page.

11 Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12 Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italiques. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13 Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14 Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit: (Dupont, 1999 : 55).

15 Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16 La bibliographie en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

17 **Pour un ouvrage**

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18 **Pour un ouvrage collectif**

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

19 **Pour un article de périodique**

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

20 Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21 Les textes seront conformes à la typographie française. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, l'auteur pourra utiliser gratuitement les symboles phonétiques sur le site : <http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

22 Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part au format PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le *copyright* sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux (toujours coûteux) en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23 Les captures d'écrans sur l'internet et extraits de films ou d'images publicitaires seront refusés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation.

NB : Toute reproduction éventuelle (toujours en noir et blanc) d'une image, d'une photo, d'une création originale et de toute œuvre d'esprit exige l'autorisation écrite de son créateur ou des ayants droit et la mention de paternité de l'œuvre selon les dispositions en vigueur du Code français de la propriété intellectuelle protégeant les droits d'auteurs. L'auteur présentera les justificatifs d'autorisation et des droits payés par lui au propriétaire de l'œuvre. Si les documents sont établis dans un autre pays que la France, les pièces précitées seront traduites et légalisées par des traducteurs assermentés ou par des services consulaires de l'Ambassade de France. Les éléments protégés seront publiés avec mention obligatoire des sources et de l'autorisation, dans le respect des conditions d'utilisation délivrées par le détenteur des droits d'auteur.

24 Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25 Une fois numérisé, tout article pourra être déposé (archivage institutionnel exclusivement) à condition que le Directeur de publication (assisté du Pôle éditorial) en donne l'autorisation. Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante : gerflint.edition@gmail.com. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article spécifié dans la politique éditoriale de la revue. Le Gerflint (Siège en France) ne peut honorer des commandes de numéros imprimés.



Synergies Pologne, n° 14 / 2017
Revue du GERFLINT
Groupe d'Études et de Recherches
pour le Français Langue Internationale

En partenariat avec la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

Président d'Honneur: Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Conseillers et Vice-Présidents : Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

PUBLICATIONS DU GERFLINT

Identifiant International : ISNI 0000 0001 1956 5800

Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest

Synergies Afrique des Grands Lacs

Synergies Algérie

Synergies Argentine

Synergies Amérique du Nord

Synergies Brésil

Synergies Chili

Synergies Chine

Synergies Corée

Synergies Espagne

Synergies Europe

Synergies France

Synergies Inde

Synergies Italie

Synergies Mexique

Synergies Monde

Synergies Monde Arabe

Synergies Monde Méditerranéen

Synergies Pays Germanophones

Synergies Pays Riverains de la Baltique

Synergies Pays Riverains du Mékong

Synergies Pays Scandinaves

Synergies Pologne

Synergies Portugal

Synergies Roumanie

Synergies Royaume-Uni et Irlande

Synergies Sud-Est européen

Synergies Tunisie

Synergies Turquie

Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Direction du Pôle Éditorial International :

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne)

Contact: gerflint.edition@gmail.com

Site officiel : <http://www.gerflint.fr>

Webmestre : Thierry Lebeaupein (France)

Synergies Pologne, n° 14 / 2017

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT – Sylvains-les-Moulins – France – Copyright n° ZSN69E3

Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France - Achevé d'imprimer en décembre 2017

sous les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS

ul. Wybickiego 46, 31-302 Kraków - Pologne

GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

www.gerflint.fr

Comme son titre l'indique, ce numéro 14 de *Synergies Pologne* a pour objectif de croiser constats et réflexions sur des structures préfabriquées, souvent analysées sous d'autres appellations telles que *séquences figées, collocations, colligations, segments répétés* et *quasi-segments répétés, unités lexicales étendues, séquences* ou *patrons formulaires, routines discursives, matrices lexicales, patrons, constructions, constructions préformées, motifs lexico-syntaxiques...*

Il propose un panorama des recherches actuelles menées en phraséologie étendue et contribue à la réflexion engagée depuis une dizaine d'années dans ce domaine.